



R.P.R.

**BIBLIOTECA CENTRALA  
A  
UNIVERSITAȚII  
DIN  
BUCUREȘTI**

Form  
Nº Curent *40.480*      Format

Nº Inventar *710.050*      Anul

Secția *Defectiv*      Raftul

198430

EDMOND ABOUT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

JOSEPH REINACH



PARIS

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR

28 BIS, RUE RICHELIEU

1892

LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

---

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays,  
y compris la Suède et la Norvège.

---

---

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Inov. A.10.050

EDMOND ABOUT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE

# DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

JOSEPH REINACH

42450



DONATIUNEA  
EM. PORUMBANU

PARIS

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR

28 BIS, RUE RICHELIEU

1892

Tous droits réservés.



CONTROL 1953

Biblioteca Centrală Universitară  
"Carol I" București  
Cota.....40480

1956

1229/09

B.C.U. Bucuresti  
  
C42450

## PRÉFACE

---

EDMOND ABOUT JOURNALISTE

---

### I

C'est un axiome reçu dans les salons et même dans les cafés que l'œuvre du journaliste est essentiellement éphémère et que l'article, à la fois le plus judicieux, le plus spirituel et le plus éloquent, vit tout au plus ce que vivent les roses. Les journalistes, assurément, ne peuvent pas se plaindre d'être comparés à des rosiers; cela vaut mieux, après tout, que de se faire assimiler à des trafiquants patentés de politique. Pourquoi, cependant, l'article de journal serait-il, de sa nature même, condamné à durer si peu, à mourir si vite?... Parce qu'il est le plus souvent improvisé en une heure ou deux, sur un coin de table? — Combien de gros livres, qui sentent l'huile à pleine page, n'ont jamais vécu que sur les catalogues des libraires et dans les hypogées des bibliothèques publiques! Combien parmi les plus beaux vers, dans toutes les

littératures, anciennes et modernes, ont été écrits d'une seule haleine! Les chants immortels *qui sont de purs sanglots* n'ont connu ni le rabot ni la lime.... Parce que l'article de journal traite le plus souvent de l'un de ces sujets qu'on appelle, malgré l'Académie, *d'actualité*? — Mais, d'abord, Goethe affirmait précisément le contraire, à savoir que « les seules œuvres qui restent sont des œuvres de circonstance »; alors même que Goethe aurait exagéré, comment serait-ce un gage de durée que de traiter d'un sujet antique et vermoulu? Parmi les œuvres qui défient le lent enlèvement des années, combien d'œuvres de pure et simple actualité, les *Philippiques* et les *Verrines*, les *Provinciales* et les *Lettres anglaises*, les *Sonnets cuirassés* et les *Châtiments*! Si donc le temps ne fait rien à l'affaire ni le sujet lui-même, il faut en conclure que les écrits du journaliste ne survivent pas autrement que les odes du poète ou les méditations du philosophe, c'est-à-dire selon leur valeur propre et intrinsèque.

J'entends bien que le journalisme, du moins le journalisme proprement dit, date tout juste de la Révolution, que le temps n'a fait encore dans les montagnes d'articles qui se sont élevées autour de nous qu'un triage provisoire et que cette première sélection n'est pas une preuve décisive. Des pages ardentes de Camille Desmoulins, de la dialectique éloquente d'Armand Carrel, des polémiques puissantes de Proudhon, des fines et mordantes satires de Prévost-Paradol, que restera-t-il dans cent ans? Cependant ces feuilles du matin, que le vent du soir devait emporter, ont vécu déjà plus d'un jour. Et puis, si le journal politique est, chez nous, le fils de la Révolution, combien, dans l'histoire



de notre littérature, de journalistes avant le journal, si je puis dire, dont les articles ont subi victorieusement l'épreuve du temps! Montaigne est un chroniqueur : les *Essais* paraîtraient aujourd'hui dans le *Journal des Débats* sous le titre de *Causeries* ou de *Variétés*. Les *Provinciales* sont des articles de polémique : la *République française* en disputerait la publication au *Temps*. Et Voltaire, le dieu Voltaire, n'est-il pas, au xviii<sup>e</sup> siècle, le journalisme fait homme, le journaliste dans ce qu'il a de meilleur, — toujours prêt à défendre la cause des faibles et des opprimés, — parfois, aussi, dans ce qu'il a de pire, — la mauvaise foi qui est, dit-on, l'âme des controverses? Voltaire, de notre temps, aurait eu un journal à lui tout seul, journal qui se serait appelé la *Tolérance*, comme le sous-titre de la *Henriade*, et qu'il aurait rempli, toujours infatigable, de la première à la dernière ligne, depuis l'article de tête où il eût malmené tour à tour les jésuites et les intransigeants, jusqu'à l'écho de théâtre où il aurait houspillé à la fois le naturalisme et les symbolistes. Sauf l'éclat et la solidité du talent qui sait dégager d'un accident fugitif et passager des considérations d'une vérité supérieure au moment, quel est le caractère essentiel qui distingue de nos articles d'aujourd'hui ces pages rapides écrites au jour la journée, sous l'aiguillon pressant de l'événement politique ou littéraire de la veille? Et ces pages pourtant, après deux ou trois siècles, sont restées jeunes et fraîches comme au premier jour.

En résumé, les journalistes, tout comme les romanciers ou les poètes, peuvent se présenter à l'épreuve de ce baccalauréat spécial que fait passer le *Temps* et, tout compte fait, ils concourent avec les mêmes

chances. La difficulté, pour les uns comme pour les autres, est la même : bien penser, bien écrire; et la sagesse, l'expérience des voyages, donnent aussi le même conseil : ne point s'embarquer avec un trop gros bagage. Quand ils font eux-mêmes pour le public, avant-garde de la postérité, un premier choix de leurs articles, ou quand leurs amis le font après leur mort, que ce choix soit donc impartial et surtout très sobre. Les éditeurs d'Armand Carrel qui n'osèrent pas élaguer et publièrent ses œuvres complètes en quatre volumes compacts lui rendirent le plus mauvais service : le petit volume d'extraits qu'avait demandé Sainte-Beuve aurait vogué plus sûrement au port.

## II

About, né journaliste, a raconté lui-même comment il crut le devenir. Élève fameux du lycée Charlemagne, lauréat des concours généraux, membre de l'École normale et de l'École d'Athènes, il avait dit de bonne heure de l'Université qu'elle mène à tout sous condition d'en sortir. Dès que la douce Mère, dont il resta d'ailleurs, sa vie durant, un fils pénétré de gratitude, lui eut donné ce qu'elle avait de meilleur, il lui tira une profonde révérence. L'Université ne fut pas sans éprouver un regret en voyant s'éloigner d'elle ce nourrisson : pour retenir cet homme débordant de sève et d'activité, aux dents aiguisées de jeune loup, aux yeux pétillants de malice et éclatants de l'envie de vivre, ambitieux de toutes les gloires et de tous les plaisirs, d'esprit indépendant et irrespectueux comme pas un

des choses convenues, le plus vif des critiques et le plus débridé des libres penseurs, elle lui offrit une jolie chaire de seconde, dans un charmant trou de province à deux cents lieues de Paris. About la pria gentiment de ne point insister : il aimait mieux rester à Paris, quitte à y manger pendant quelques semaines de la vache enragée et, tout en écrivant « au kilomètre » dans la *Revue de l'instruction publique*, attendre le moment où l'intelligent éditeur qu'il avait rencontré<sup>1</sup> lancerait la *Grèce contemporaine*. Il n'attendit pas longtemps : le feu d'artifice éclata et les portes des temples les plus augustes, la *Comédie Française* et la *Revue des Deux Mondes*, s'ouvrirent aussitôt à deux battants devant l'audacieux vainqueur ; le nom de Voltaire cadet fut, du soir au matin, sur toutes les lèvres. Mais comme il avait recueilli dès le premier jour de sa jeune gloire autant de détracteurs acharnés que d'amis enthousiastes des deux sexes, comme il goûtait fort l'encens, mais comme il lui déplaisait, n'étant point endurant de nature, de recevoir des coups sans les rendre, il entra au *Figaro* hebdomadaire. La presse, elle aussi, mène à tout, mais c'est aux mêmes conditions que l'Université : About resta journaliste toute sa vie.

La première *Lettre d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine*, qui parut dans le *Figaro* du 7 octobre 1856, conte par le menu l'odyssée et les déboires d'un petit cousin de Candide, l'aimable Valentin de Quévilly, venu à Paris pour être journaliste et frappant en vain à la porte de tous les bureaux de rédaction. Ce roman comique, exactement le contraire de son histoire,

1. M. Louis Hachette.

avait été imaginé par About, pour régler leurs comptes aux bons camarades que sa rapide invasion dans la renommée avait gênés. Lui avoir fait un crime de ne s'être pas laissé prendre à toutes les câlineries de la divine ensorceleuse qui s'appelle la Grèce ; avoir dénoncé *Tolla* comme l'impudente copie d'un roman italien qui serait resté à jamais inconnu si l'auteur de *Tolla* ne l'avait signalé lui-même ; avoir réussi « à faire de la première l'avant-dernière représentation de *Guillery* », ces méfaits appelaient des représailles.

Tu te rappelles bien M. Villemot, disait Valentin à sa cousine, qui est venu l'an dernier voir notre grand-père à Quévilly. Nous l'adorions tous et il nous a fait passer de bonnes soirées. L'excellent petit homme ! il nous contait les histoires les plus drôles sans qu'on fût jamais obligé de te faire sortir du salon. Il avait énormément d'esprit sans dire du mal de personne. Grand-papa l'écoutait en se frottant les mains et il me disait de temps à autre : Valentin, si jamais tu écris dans les gazettes, tâche de ressembler à Villemot.

Valentin écrivait maintenant dans les gazettes, mais il ne suivit qu'à moitié le conseil de son grand-père : s'il avait énormément d'esprit, il disait du mal de bien des gens et Madeleine cachait parfois une gracieuse rougeur derrière l'éventail.

Le jeune homme de Quévilly paye donc ses dettes et il s'en acquitte avec une exactitude scrupuleuse, argent comptant, intérêt et principal. Le succès de *Tolla* ayant particulièrement agacé les feuilletonistes habituels de la *Presse*, c'est au bureau du journal de M. de Girardin que Valentin se présente d'abord. Son entrée dans la salle de rédaction interrompt « une conversation qui était évidemment pleine d'intérêt »,

vu qu'il n'entendit bourdonner autour de lui que ces mots : « Trois pour cent. — Crédit mobilier. — Caoutchouc durci. — Omnibus de Londres. » Mais Valentin abordant un monsieur bien mis qu'il prend à sa barbe et à sa tournure pour « un des poètes » de la maison :

« Monsieur, je viens de Quévilly et j'ai quitté ma cousine Madeleine pour entrer à la rédaction de la *Presse*.

— Monsieur, me dit-il, nous apportez-vous de la littérature ou de la politique? »

A tout hasard, je me prononçai pour la littérature. Comme le journal en manquait depuis longtemps, je supposais qu'il devait en avoir besoin. »

« Monsieur, me dit le rédacteur, nous sommes bien revenus de la littérature. C'est une viande creuse et qui ne nourrit pas son journal. Tel que vous nous voyez, nous avons publié un roman de monsieur Champfleury. Vous savez si monsieur Champfleury est un homme littéraire. Eh bien, il ne nous a pas fait gagner un abonné. Nous publions tous les jours quinze colonnes de M. Paul Féval. C'est de la littérature ou je ne m'y connais pas. Croiriez-vous que nos abonnés poussent les hauts cris? Tout me porte à croire que nous renoncerons un jour ou l'autre à la littérature. »

Il est probable que les prochains succès du *Roi des Montagnes*, de *Germaine* et des *Mariages de Paris* ne réjouiront pas davantage les cœurs confraternels de Paul Féval et de « monsieur » Champfleury; mais leur confraternité est avertie, elle sera plus discrète. La société d'admiration mutuelle et d'universel éreintement qui s'appelle la *Revue de Paris* reçoit ensuite « son paquet » :

Les rédacteurs au nombre de sept fois sept reposent sur de larges divans en étoffe de damas. Ce sont des hommes

de quarante ans, ou peu s'en faut. Il y en a de gros et de maigres, de beaux et de laids. Ils fument du latakieh, de l'opium ou du hachisch. Leurs tigres familiers jouent comme des chats sur le tapis.

J'entrai sans être entendu. Une voix disait : Nous sommes jeunes.

Une autre : Nous sommes beaux.

Une autre : Nous sommes grands.

Une autre : Nous sommes forts.

Quelqu'un demanda : A qui appartient l'avenir?

Tout le monde répondit : A nous ! A nous !

« Qui est-ce qui a du génie ?

— Nous.

— Qui est-ce qui est noble et bon ?

— Nous.

— Qui est-ce qui est hospitalier ?

— Nous.

— Messieurs, dis-je timidement, c'est votre hospitalité que j'implore. »

M. Louis Ulbach, directeur de la Revue, me tendit les bras en disant d'une voix paternelle :

« Laissez venir à nous les petits jeunes gens. »

Je sentis mon cœur se fondre de joie, et j'embrassai deux belles grosses joues où la place ne manquait pas.

Alors, cet excellent homme me dit :

« Permettez-moi de vous tutoyer pour adoucir les vérités que j'ai à vous dire.

« De deux choses l'une, jeune homme : ou tu penses comme nous sur toutes les questions imaginables, ou tu as des idées différentes des nôtres. Si tu n'es pas exactement de notre avis, il faut t'enfuir au plus tôt.

« Si tu penses comme nous, tu n'as pas besoin de venir ici ; nous n'avons que faire de ta plume. Tu vois bien que nous sommes assez nombreux. La Revue a plus de rédacteurs que d'abonnés. Embrassons-nous encore et va prendre un abonnement. »

Personne, depuis Voltaire, n'avait raillé avec plus de verve et enveloppé d'une grâce plus enjouée et

plus attique, plus de pénétrante méchanceté. Les piqûres que fait une plume acérée, pour être fines, n'en sont que plus longues à guérir. On peut rester étourdi pendant quelques instants sous le pavé d'une grosse injure ou d'une lourde calomnie; la peau que le dard de la guêpe a seulement effleurée démange pendant longtemps. About se vengeait ainsi. D'une extrême susceptibilité, il ressentait, avec la vivacité presque malade des gens de théâtre, le moindre manque d'égards, parfois la plus involontaire des distractions qu'il transformait dans son esprit en une offense longuement et sagement préparée. Et comme sa merveilleuse facilité d'improvisation ne laissait pas à sa colère le temps de se calmer, la réflexion, parfois le regret, suivait alors le trait lancé, mais ne le rattrapait point. S'il avait éprouvé la moindre peine à écrire, il eût fait l'économie d'un nombre considérable d'ennemis, non point qu'avoir des ennemis ne soit pas chose utile — c'est le sel de la vie publique, — mais le sel ne doit être qu'un condiment. Or, About ne connut jamais les embarras de la plume, les affres du style; son étonnement, quand il les rencontrait chez autrui, manquait même de charité. Paresseux de sa nature, il attendait la dernière minute pour s'asseoir à sa table de travail; mais sa plume alors courait sur le papier sans s'arrêter autrement que pour puiser à l'encrier. « Tout Paris te lira le mercredi, dit Villemot à Valentin. — Il faudra donc que je m'applique? — Garde-t'en bien! » About ne s'appliqua jamais. Il écrivait ainsi d'abondance, sans effort, comme l'oiseau chante ou comme la source coule. J'ai vu nombre de ses manuscrits : une rature, à peine, sur quatre ou cinq pages. Seulement, cette

médaille à fleur de coin avait son revers et, s'il ne se relisait jamais, il se rétractait souvent.

Eût-il mieux fait de se relire et, quand une aventure le mettait en colère, de « dire devant tout son alphabet », selon le précepte du sage, afin de laisser à sa bile le temps de se calmer? En tout cas, dès qu'il reconnaissait ses torts, il apportait à panser les blessures autant de bonne grâce qu'il avait mis de précipitation à les faire. Il a écrit à peine les *premières Lettres d'un bon jeune homme* qu'il voudrait n'avoir point criblé de ses plaisanteries bardées, avec une demi-douzaine de coquins ou de cuistres, bon nombre de braves gens, plus niais que méchants, qui ne lui avaient rien fait que d'être sots; il refuse, malgré tout le succès qu'on lui promet, de réunir en volume ces causeries délicieusement empoisonnées du *Figaro* et déclare qu'il les a brûlées de ses propres mains. Bien entendu, dans les nouvelles lettres que publie cette fois l'*Opinion nationale*, il attendra tout juste la seconde pour recommencer une série de polémiques d'une verve et d'une vivacité croissantes, toujours prêt d'ailleurs, une fois qu'il a bien dit tout ce qu'il avait à dire, à passer l'éponge sur ce que sa plume endiablée a écrit de trop. Le chemin du bois vert où furent cueillies les gaules que connurent Nonotte et Patouillet avait été perdu; About le retrouva au pied des Vosges, où il était allé, comme par hasard, planter sa tente, et M. Jean Sauerkraut, maire et despoté de Saverne, qui disait « *mon conseil* » comme on dit « *mon chapeau, mon chien et ma pipe* », ne tarda pas à regretter ce dangereux voisinage. Mais, la victoire une fois remportée, lorsque le conflit tout local et même personnel de Schlaffenbourg, devenu successivement un beau combat pour les franchises



municipales et une grande bataille contre le cléricisme ultramontain, se fut terminé par la déroute de l'armée des tyranneaux de province et des évêques de robe courte, quel plus charmant repentir que cette page de l'*Alsace*, l'une des plus adorables de ce livre tout de larmes pures et de mâles espérances ! Pendant la lutte, About rend coups pour coups et, le plus souvent, avec usure : demandez plutôt à M. Keller. Mais le tumulte s'est apaisé et voici le vainqueur dans le petit cimetière de Saverne :

Sous cette tombe un peu trop fière repose mon farouche et loyal ennemi, le baron de Latouche, maire absolu, que j'ai lardé jadis à coups de plume et rendu célèbre malgré lui. Dormez en paix, mon pauvre maire ! Vous avez eu les premiers torts, mais vous étiez un brave homme dans le fond, et je me réjouis de penser que vous n'êtes point mort avant d'avoir signé la paix et trinqué sans rancune avec moi. Je vous ai escorté jusqu'à ce dernier gîte et j'ai souscrit avec la foule de vos sujets pour votre monument. S'il ne tenait qu'à moi, je bifferais quelques mauvaises plaisanteries qui vous survivront peut-être dans la mémoire des Alsaciens, mais à quoi bon ? Le temps efface d'un coup d'aile les sottises que l'homme se flattait de graver sur l'airain.

Le bon jeune homme qui écrivait dans les gazettes ses confidences à sa cousine Madeleine, le brave homme dont le roman est notre *Vicaire de Wakefield*, About, quoi qu'on ait dit, avait un cœur d'or ; il aimait obliger, et sa main était toujours ouverte. Seulement, il était bien forcé pour écrire de tremper sa plume dans son encrier et son encre, qui était peut-être celle de la *Petite Vertu*, n'était pas toujours celle de la *Grande Bonté*. Quand un bon mot le tenait, il fallait qu'il le lâchât : c'était plus fort que lui. Un peu de bêtise est

nécessaire, sinon au bonheur, du moins à la tranquillité de la vie : il en manquait complètement. J'ai déjà dit qu'il ne tournait jamais sa langue dans sa bouche. Il a écrit quelque part d'un pamphlétaire : « Il a toujours manqué de réflexion et c'est par là qu'il est journaliste ». Ne lui objectez point que Nefftzer, Weiss et Paradol réfléchissaient : ce n'est point sa manière, à lui. Il aperçoit d'un œil d'archer le défaut de la cuirasse ; sa flèche y pénètre aussitôt. Il n'ignore pas que ces sortes d'attaques comportent mille conséquences fâcheuses ; au moins une fois par an, il arrête ses polémiques pour se rappeler à lui-même, dans le plus divertissant des entr'actes, les inconvénients du journalisme tel qu'il le pratique :

On se sert de son premier journal comme de son premier fusil. N'as-tu jamais rencontré, ma cousine, un garçonnet de douze ans à qui l'on vient de donner un fusil pour ses étrennes ? Il a de la poudre, il a du plomb, il a des capsules ; l'univers est à lui ! Aucune force humaine ne saurait le retenir ; il court les champs, les jardins, la maison même, avec son fusil neuf. Il s'enivre du bruit des explosions, de l'odeur de la poudre, et de la joie de détruire. Il tire sur les moineaux, sur les écureuils, sur les pigeons, sur les poulets, sur le chat de la maison, sur papa ou maman s'il ne rencontre pas d'autre proie.

About, qui passa sa vie à déménager de journal en journal, fut jusqu'à son dernier jour le collégien de son premier fusil. Il a tiré, sans doute, sur un nombre considérable d'animaux malfaisants, chats fourrés, jésuites, démagogues, tyrans et tyranneaux : mais il a tiré aussi sur des pigeons et de simples poulets. Encore une fois, c'était plus fort que lui. Il ne comprenait le journalisme que comme une bataille

perpétuelle, et il y revenait toujours. Personne n'a chanté plus souvent que lui le *Vanité des Vanités* de la presse :

C'est un métier de dupe. Le journal nourrit quelquefois son homme, mais il ne l'enrichit pas. On bâtit des réputations; personne ne vous rend la pareille. On fait des hommes célèbres; on n'est qu'un homme connu. On se fait des ennemis sans nombre pour défendre une bonne cause : qui vous en sait gré? On a du succès : combien dure-t-il? Succès d'un jour, argent d'un jour, tout au jour le jour. Que de temps perdu et quel rôle de niais!

Mais à peine a-t-il eu le temps d'exprimer ce dégoût qu'il reprend sur l'heure sa plume de journaliste, cette même plume encore tout humide de son imprécation :

Un malaise secret nous ramène au journal dès que nous essayons de nous en éloigner. C'est un manque, un vide, une lassitude de ne rien faire. On a beau se créer d'autres occupations; rien ne remplace cette conversation périodique ou quotidienne avec la foule. De tous les besoins artificiels que l'homme se donne ici-bas, le plus impérieux est le besoin d'écrire à jour fixe. Le journalisme a des amertumes enivrantes comme le café, l'opium et le hachisch. On y goûte, on le maudit et l'on y veut goûter encore. Sans doute, il est stupide de dépenser son esprit au jour le jour, pour l'ébattement de quelques lecteurs inoccupés; mais qu'il est doux de servir au public ses idées toutes chaudes, comme les petits pâtés sortant du four!... L'action du journal sur les personnes est immédiate, presque foudroyante. Le journal ne frappe pas toujours juste. Mais il frappe fort *et vite*. C'est un véhicule pour la pensée, une arme pour l'amour, la haine ou la vengeance, une foudre aux mains de l'homme.... Ah! si la presse était libre! Il ferait bon écrire tous les jours. On écrirait même la nuit; on se relèverait à quatre heures du matin pour écrire.

About écrira ainsi toute sa vie, ne quittant un journal que pour entrer dans un autre, passant sans interruption du *Figaro* à l'*Opinion nationale*, du *Constitutionnel* au *Gaulois*, du *Soir* au *XIX<sup>e</sup> Siècle*, et il apportera partout le même esprit batailleur, la même soif insatiable de l'escarmouche et du combat.

## III

Il ne faudrait pas croire cependant qu'écrire dans les journaux n'ait été pour About, d'une manière générale, qu'un goût impérieux ou qu'un besoin à satisfaire, et, dans un intérêt plus personnel, qu'une arme pour se protéger et pour riposter. Autre chose encore, qui est plus noble et plus digne d'éloges, poussera et ramènera incessamment About vers le journalisme : c'est un amour très profond et très sincère, vraiment chevillé dans l'âme, du bien public et de l'équité. S'il est journaliste, ce n'est donc pas pour le simple plaisir de venger ses injures, mais encore pour venger celles des autres : au cours d'une longue carrière il a méconnu pas mal de justes causes, mais toutes celles qu'il a reconnues, il les a défendues avec autant de verve qu'une cause personnelle. Le beau vers du poète :

Je hais l'oppression d'une haine profonde,

lui aussi, il aurait pu le prendre pour devise, car toute injustice le révoltait, qu'il s'agit du plus gueux des colporteurs intimidé par un préfet à poigne ou d'un grand peuple courbé sous le joug de la tyrannie étran-

gère; et s'il tenait par les liens étroits de l'esprit au Voltaire fustigateur des Frérons, le Voltaire défenseur des Calas l'eût également reconnu pour l'un des siens. Ainsi épris de justice, il l'était nécessairement aussi du progrès qui n'est point toujours, sans doute, la forme même de la justice, mais qui conduit toujours, bien que parfois par des chemins détournés, à une répartition plus abondante, sinon tout à fait égale, des biens de ce monde ou des avantages qui avaient été longtemps des privilèges. Il ne voyait pas toujours où était la vérité politique, mais il avait un flair particulier pour sentir ce qu'il appelait « la vérité scientifique et sociale », et, dès qu'il en avait découvert une nouvelle piste, il ne la quittait point. Détestant la routine dans toutes ses applications, il donnait évidemment une place plus éminente aux réformes intellectuelles ou morales; mais il n'avait point l'hypocrisie de faire fi « des douces améliorations matérielles », les glorifiant alors même qu'il causait philosophie, dans un salon académique, avec une belle idéaliste. Sa religion, sa passion dominante, c'était le progrès. Il lui importait très peu de savoir de quelle main il le tiendrait : il l'acceptait avec le même plaisir de la République ou de l'Empereur; il l'eût reçu du Pape ou du Grand Turc; et même les voies et moyens lui étaient assez indifférents. Des esprits plus puissants que le sien, des intelligences plus célèbres et plus vantées, ont souvent méconnu le progrès ou pris peur devant lui. Ces sortes d'accidents n'arrivèrent jamais à About; il alla toujours au progrès par un don particulier de sa nature, comme le fer à l'aimant. Il n'aurait point écrit *le Consulat et l'Empire* de M. Thiers; mais il n'eût jamais dit des chemins de fer qu'ils ne

seraient qu'un jouet pour aller de Paris à Saint-Germain : il eût souscrit plutôt à une entreprise de ballons dirigeables. D'un bout à l'autre de sa vie, il fut ainsi à l'affût de toutes les améliorations, de toutes les réformes possibles ; sa joie était d'en découvrir une nouvelle et, dès qu'il s'en était assimilé la théorie, il n'y avait point, qu'il s'agit de pisciculture ou d'éducation, de la méthode Chevé ou des associations ouvrières, de plus merveilleux vulgarisateur que lui.

Quand on a dans le sang et dans les moelles le double amour de la justice et du progrès, il est impossible, en notre XIX<sup>e</sup> siècle, de tenir une plume sans être journaliste. On ne dira jamais assez de mal d'un certain journalisme qui n'est qu'une forme perfectionnée du brigandage de grande route et de la piraterie ; mais il en est du journalisme moderne comme de la langue d'Ésope : c'est, à la fois, ce qu'il y a de meilleur et de pire. Certains frètent un journal comme autrefois un vaisseau corsaire ; tel qui s'établit aujourd'hui journaliste pour dîner de la réputation des gens et souper des capitulations des établissements de crédit, aurait navigué jadis sous le pavillon noir à tête de mort. Mais les chevaliers errants qui parcouraient le monde pour redresser les torts et réprimer les abus de la force ont, eux aussi, de notre temps et dans le même monde, des petits-fils et des héritiers. Dans cette vaste corporation qui est ouverte à tous, où il n'est pas nécessaire, pour entrer, de savoir l'orthographe et de ne pas avoir de casier judiciaire, la fange coudoie l'or pur et l'appelle « confrère ». Mais faites le compte, ici des méfaits de la presse et là de ses services ; ici des renommées qu'elle a salies, des doctrines pernicieuses qu'elle a propagées, des entreprises coupables qu'elle

a soutenues, de la démoralisation même qu'elle a semée; là, des iniquités qu'elle a vengées, des innovations hardies qu'elle a mises en lumière, des batailles qu'elle a livrées pour la défense des plus nobles causes, du progrès dont elle a été le véhicule le plus puissant : faites le compte et, si la première liste n'est que trop longue, hélas! c'est pourtant du bon côté que penchera la balance. Il n'y a point, je crois, d'accusations injurieuses qui n'aient été infligées au journalisme et beaucoup étaient méritées : avec tous ses défauts, tous ses inconvénients et tous ses vices, le journal n'en reste pas moins le plus redoutable adversaire que l'Iniquité et la Routine coalisées aient encore rencontré dans le monde. Le journaliste peut calomnier, diffamer, bavarder, se faire le complice du Mensonge; le journal même est et reste la Lumière. Les actes d'oppression et d'injustice qu'on pouvait commettre autrefois dans des caves, sans que la plainte de la victime frappât jamais oreille humaine, la publicité les saisit aujourd'hui à peine accomplis : il n'y a plus de caves, la société moderne est devenue une immense maison de verre. Jadis, la plus belle vérité, quand on la découvrait, mettait des années à franchir les montagnes, les plaines et les déserts qui l'entouraient d'une série de barrières et d'enceintes : il faut une heure aujourd'hui à une pensée nouvelle pour faire le tour de monde. Cette force prodigieuse et toujours croissante, la publicité, change toutes les conditions de la vie; elle donne la fièvre, brusque et précipite tout, mais les idées, incessamment agitées et remuées, se multiplient « comme les capitaux par le mouvement ». Vous pouvez pleurer sur tant de choses délicates et fines qu'elle a brisées irrémédiablement

en mille morceaux, à commencer par cette jolie diplomatie classique qui ne peut plus faire un pas ni écrire un mot sans que le monde entier soit sur ses gardes à l'heure même, pour finir par cette exquise courtoisie française que les insulteurs de profession et les aboyeurs brevetés ont fait passer à l'état de légende préhistorique. Mais que de réformes, d'améliorations et de progrès cette énorme couveuse a fait éclore, qui, sans la presse, seraient morts misérablement dans l'œuf!

About avait été des premiers à reconnaître cette puissance du journalisme moderne; son ambition fut d'être, à son tour, un colporteur d'idées. « Je ne suis qu'un pauvre marchand ambulancier de lunettes, lui dit un soir, sur la route de Phalsbourg, un petit porte-balle, et je suis bien souvent tracassé par les gendarmes et par les gamins; mais je me dis tous les soirs, en me couchant, que bien des hommes, mes frères, seraient comme aveugles si je ne leur portais jusqu'au fond de leurs villages ces moyens de voir plus clair. » About, lui aussi, bravant les gendarmes, résolut d'aider ses frères à voir plus clair. Rien ne lassa plus vite, paraît-il, que de s'entendre toujours traiter d'homme d'esprit; il conçut l'ambition d'être un homme utile et d'attacher son nom à la divulgation de toutes les idées pratiques et justes qu'il rencontrerait sur son chemin.

## IV

On explique par de fort acceptables raisons pourquoi, libéral et libre penseur, anticlérical et démocrate, About attendit l'avènement de la troisième République



pour être républicain : il était trop conservateur pour n'avoir pas gardé un souvenir effrayé des journées de juin 48, trop indépendant d'esprit pour subir la règle étroite des partis politiques de l'opposition, d'autant plus intolérants qu'ils étaient plus réduits, de sens trop pratique enfin pour donner de la tête contre un régime que des millions de suffrages avaient consacré et qui paraissait devoir rendre à la France le premier rang dans le monde. Peut-on s'étonner toutefois que la jeunesse républicaine des écoles, encore toute meurtrie du Deux-Décembre, ait refusé d'accepter ces raisons? Quand About revint d'Athènes, en 1853, à l'âge de vingt-cinq ans, comme il ne devait rien à la République qui avait été supprimée en son absence, à coups de fusil d'abord et ensuite à coups de bulletins, il était *matériellement* libre de choisir entre les partis, entre celui qui avait été vainqueur au coup d'État et ceux qui avaient été vaincus. Quel que fût son scepticisme à l'égard de la forme même du gouvernement, il sentit pourtant de lui-même qu'il n'était point *moralement* libre, étant l'homme qu'il était, de ratifier si vite l'origine de celui-ci et de se ranger du côté d'un régime qui ne répondait à aucune de ses aspirations. Mais où aller? A la légitimité? il n'était pas seulement voltairien, mais positiviste, et détestait toute domination cléricale. Au parti orléaniste? il aimait la franchise et la démocratie. Au parti républicain qui, logiquement et naturellement, aurait dû être le sien? La République avait accumulé fautes sur fautes et, à supposer qu'elle eût eu toutes les vertus, elle avait alors le défaut de la jument de Roland. About crut s'en tirer en proclamant sa prétention de n'appartenir qu'à lui-même, de ne marcher sous

aucun drapeau et de remuer librement les bras plutôt que de s'avancer en bel ordre de bataille, entre les coudes de deux voisins. De quelque souplesse et de quelque agilité de talent qu'on soit doué, peut-on cependant, et surtout à une pareille époque, après de tels événements, ne point choisir entre les partis? Alors qu'on paraît le plus résolu à ne point choisir, la force des choses est telle qu'on finit par le faire après avoir évité pendant longtemps de se prononcer. Quand About écrivit donc de la République, dans une lettre-préface à Charles Edmond, « qu'elle est un bien joli gouvernement, mais qu'il faut prendre le temps comme il vient et tirer le meilleur parti possible du gouvernement que l'on a », il aura beau entourer cette déclaration des réserves les moins flatteuses, c'est l'Empire qu'il accepte. Une fois entré dans cette voie, comment s'arrêter? Pour la jeunesse républicaine, cette résignation était une désertion : si Pauline avait eu trop de vertus pour n'être pas chrétienne, About avait trop de fortes et vigoureuses qualités pour n'être pas républicain. Et que valait pour l'Empire cette adhésion résignée au fait accompli?

About, qui ne se méconnaissait pas volontiers, s'est flatté souvent d'avoir reçu de la nature « un atome de bon sens, une miette balayée sous la table où Rabelais et Voltaire, ces Français par excellence, prenaient leurs franches lippées ». Il avait ramassé plus d'une miette de cette desserte et, sans doute, Pantagruel et Zadig eussent jugé comme lui que la sagesse consiste à tirer du gouvernement que l'on a le meilleur parti possible. Mais, outre que la conscience ordonne peut-être de ne s'incliner jamais devant certains triomphes, le bon sens enseigne aussi que la place n'est point

commode entre l'enclume et le marteau; About, acceptant l'Empire sans en accepter la politique; choisissait précisément cette place. Il ne devait point tarder d'ailleurs à en reconnaître et à en subir durement tous les inconvénients. Prendre pour règle de conduite que « l'homme, qui se condamne lui-même à louer ou à blâmer aveuglément, sur un mot d'ordre, ce qui plaît ou déplaît à son parti, commet un suicide moral », c'est faire acte de courage et de dignité. Mais, s'il est excessif de prétendre que « les partis, masses brutales, veulent qu'on les serve sans condition », le *Væ soli* n'en reste pas moins une éternelle vérité. A tous les bénéfices de cette grande association qui est un parti politique, About préfère le droit d'agir et de penser suivant sa conscience : à condition de n'agir en effet que suivant sa conscience et de ne point donner ce beau nom à un intérêt d'ambition personnelle, cela est fort bien. Mais si l'on se fait un titre d'honneur de retirer à autrui le droit de compter sur vous, il ne faut pas se plaindre de s'être retiré à soi-même le droit de compter sur autrui. Il est très doux de pouvoir se donner ce certificat « qu'on n'a jamais écrit que ce qu'on pensait, sans chercher la faveur des sacristies ou des brasseries, du ministère ou du jardin Bullier ». Mais cette satisfaction intime et profonde se paye, comme toutes choses, et le jour où le ministère vous fait défaut contre le jardin Bullier ou les brasseries contre les sacristies, perdre en beau joueur est de rigueur. Avoir l'esprit assez dégagé de préjugés pour devancer dans ses jugements les arrêts impartiaux de l'histoire est chose appréciable et peu banale; mais lorsque les partis en cause s'en scandalisent, c'est faire preuve de quelque naïveté

que de s'en montrer surpris. Quand il écrivait, par exemple, de l'empereur Napoléon III « qu'il ne voyait en lui ni un tyran ni un dieu », il était impossible qu'il ne mécontentât pas à la fois, S. Exc. M. le ministre de l'Intérieur qui criblera l'*Opinion nationale* de communiqués et MM. les étudiants qui tueront sous les sifflets, au théâtre de l'Odéon, l'infortunée *Gaëtana*.

Voilà donc à la fois la force et la faiblesse de la situation où il s'est volontairement placé pour traiter des questions de la politique contemporaine. En refusant de s'inféoder à l'un ou à l'autre des partis qui se disputent le pouvoir — « l'un qui donne toujours raison au gouvernement, lors même qu'il a tort; l'autre qui lui donne tort, même lorsqu'il a raison », — About, de son propre aveu, s'est condamné « à être et à rester toujours *impossible* ». L'Empire ne lui saura aucun gré de l'avoir reconnu, parce que l'auteur du *Progrès* s'obstine à vouloir l'améliorer; l'Opposition ne lui tiendra point compte de défendre, sans se lasser, ses revendications, parce qu'il ne veut point commencer par renverser ce qui est. L'empereur, qui est un plus libre esprit que ses ministres, l'invitera aux soirées des Tuileries et à Compiègne : mais l'invitation qu'il reçoit du souverain sera régulièrement précédée et suivie d'un avertissement et d'un communiqué que le Vizir de l'intérieur adresse au journal où il écrit. Les chefs de l'opposition, moins intolérants que les chapelles où ils pontifient, rendront justice à son talent; mais les comités électoraux se gardent de lui offrir la moindre candidature. Par bonheur, il n'y a pas en France que les états-majors des partis et que les partis eux-mêmes ; entre eux, sinon au-dessus, il

existe une masse immense de braves gens qui, sans opinion bien arrêtée sur le gouvernement qui convient au pays, ne demandent à celui qui existe que de bien gouverner. Ceux-là, sans passion exclusive pour ou contre les personnes, s'en tiennent aux résultats pratiques, incapables de faire une révolution pour conquérir la liberté, mais heureux de chaque bribe de liberté qu'un pouvoir hier encore absolu consent à leur accorder; trop timorés pour secouer eux-mêmes la routine qui pèse sur eux, mais prêts à applaudir toute réforme qui sera une amélioration réelle; se défiant des politiques qui semblent ne chercher dans les aspirations populaires qu'un tremplin pour leur fortune, mais soutenant d'une irrésistible sympathie ceux qui défendent leur juste cause pour elle-même. Pour ce grand public, qui ne défait pas les gouvernements, mais qui fait l'opinion, quelle joie, tous les jours plus vive, que les articles d'About! Précisément parce qu'il est aussi « impossible » que son théâtre, il exerce sur cette vaste masse flottante une action puissante et continue. L'événement a montré que vouloir concilier l'Empire et la liberté était une chimère; mais cette chimère, dont l'Empire a joué pendant dix ans, a amené en même temps d'innombrables soldats à la liberté. About, humilié dans sa fierté, lorsque, « touchant au gouvernement chatouilleux de la France impériale, il avait beau prendre des gants de la peau la plus douce, il recevait cependant sur les doigts », n'était pas moins blessé dans son amour-propre lorsqu'il se voyait contraint à rappeler lui-même à l'opposition les résultats qu'il avait obtenus en enveloppant de miel ses fermes revendications. Mais les ballots de lettres que des centaines de lec-

teurs et d'amis inconnus lui adressaient de tous côtés chaque fois qu'il engageait une nouvelle campagne le consolait bientôt et l'encourageaient à recommencer. Il lui arrivait, dans ses heures de dépit, d'accuser la forme agréable et légère de ses articles : « Dites-moi donc, demandait-il, pourquoi la presse n'a point porté à mon actif le succès de tant d'efforts? J'imagine que c'est ma faute et que l'on eût pris mes discours au sérieux, si je m'étais donné la peine de faire bâiller. Le Français veut être assommé comme le lapin demande à être écorché vif : il n'estime que ceux qui l'assomment. » Mais About se trompait ici, aussi injuste pour lui-même que pour les autres : il n'instruisait si bien que parce qu'il amusait et la devise, à peine retouchée, de l'ancienne comédie eût pu être la sienne : il châtiait les abus en riant.

## V

On ferait une encyclopédie avec les sujets d'une infinie variété, politiques, agricoles, industriels, financiers, artistiques, philosophiques, sociaux, religieux et littéraires qui ont été traités par About dans vingt journaux, et toujours avec la même verve éblouissante, le même bon sens gaulois et la même compétence, dès qu'il se donnait la peine d'étudier une question — et il ne parlait jamais que des choses qu'il savait ou venait d'apprendre. Sans cesse interrompu par des directeurs effrayés de ses audaces, il reprenait toujours dès le lendemain avec une nouvelle ardeur, tantôt sous un pseudonyme transparent, dans les *Lettres*

d'un bon jeune homme, tantôt sous sa signature dans les *Causeries* de l'*Opinion nationale*, dans le *Moniteur universel* qui ne publia la *Question romaine* qu'avec « des modifications imposées », plus tard, vers la fin de l'Empire, dans le *Gaulois* qui fut, plus d'une fois, de son fait, interdit sur la voie publique et dans le *Soir* qu'il ne quitta, après la guerre, que pour avoir enfin un journal qui serait tout à lui. Pour apprécier dans toute son étendue ce merveilleux talent de polémiste, il ne faudrait pas au surplus borner une critique, d'ailleurs nécessairement incomplète, à ses seuls articles de journaux qui feraient près de trente volumes : il serait indispensable d'y comprendre, avec de nombreuses brochures qui, toutes, eurent leur jour de gloire, les trois quarts au moins de ses romans et nouvelles. Comme Ovide qui se plaignait (ou se vantait) que « tout ce qu'il tentait d'écrire devenait vers », About ne pouvait se tenir de mêler à ses œuvres d'imagination les plus divertissantes ou les plus touchantes, la préoccupation inquiète des questions politiques, économiques et sociales. Je ne parle même pas de ses livres de voyage, la *Grèce* et *Rome contemporaines*; jusque dans le jardin Borghèse et sur les sentiers de l'Hymette, devant les fins paysages de l'Attique ou les majestueux horizons du Latium, l'artiste est suivi, comme de son ombre, d'un calculateur et d'un administrateur jaloux qui lui parlent de vicinalité, de gendarmerie et d'impôt.... Mais grattez le romancier, et vous trouvez encore le polémiste. Vous le trouvez dans ceux de ses livres que son successeur à l'Académie française <sup>1</sup> appelle « des romans de

1. M. Léon Say.

culture et d'affaires ». Vous le trouvez jusque dans ces deux chefs-d'œuvre de passion et d'émotion, *Madelon*, agronome à Frauenbourg, et *Tolla* elle-même, l'adorable *Tolla* dont la mélancolique histoire n'est, à travers les larmes des lectrices sensibles, que la préface de la *Question romaine*.

A quelque point de vue qu'on se place, il est difficile de ne pas porter sur la forme littéraire des polémiques d'About un seul et même jugement : dans l'élite des journalistes, personne n'a écrit d'un style plus net, plus clair, plus vivant, personne n'a eu plus d'esprit. Bien qu'il l'appréciât chez autrui, il ne visait pas lui-même à l'éloquence, mais les plaisanteries jaillissaient, mordantes et fines, sous sa plume et la source en paraissait intarissable. Il ne méconnaissait point les éclatantes beautés de la renaissance romantique et Victor Hugo, surtout proscrit, n'eut point de plus fervent admirateur; mais ses maîtres dans l'art d'écrire comme en philosophie restèrent les classiques du XVIII<sup>e</sup> siècle; il était de la lignée robuste des Encyclopédistes et, comme il avait débuté dans le roman au cri révolutionnaire de : « Vive Candide ! » il se contentait de la langue limpide et vive qui avait suffi à ses immortels devanciers. Il répandait ainsi sur tous les sujets la lumière et la gaieté; chacun de ses articles était un petit tableau peint en pleine clarté; on pouvait détester ses idées, mais sa manière de les présenter était d'une grâce irrésistible. Je dirais volontiers de son style que c'était de la conversation écrite et qu'il avait de la parole familière tout ce qu'elle a, chez un causeur accompli, de léger, d'incisif et d'ailé. C'était un même régal pour les délicats et pour les simples. Les lecteurs de Mérimée en goûtaient l'art



discret et pénétrant; ceux de Dumas en aimaient l'abondante et joyeuse santé.

Unanimes sur la question de forme, les opinions deviennent nécessairement très diverses sur le fond même de ses polémiques. Tout dépend ici des convictions personnelles de chacun, de ses préférences ou de ses antipathies. Comme About non seulement ne cherchait point à contenter tout le monde et son père, mais n'avait point d'autre préoccupation que de donner sa pensée toute franche et, si j'ose dire, toute crue, il lui arrivait tous les jours, non pas de changer de camp, mais de causer la plus violente irritation à ceux à qui il avait fait la veille le plus de plaisir. Quand je réussirais à énumérer toutes celles des campagnes politiques d'About qui me paraissent les plus sensées et les plus justes, j'aurais constaté seulement que je pense comme lui sur le régime parlementaire, sur la liberté de la parole et de la plume, sur le droit d'association, sur l'instruction obligatoire et gratuite pour tous, sur le pouvoir temporel du Pape. Si je conteste sa politique douanière, qui est celle du plus absolu libre-échange, et surtout sa politique extérieure, qui est celle des nationalités, je n'aurai répété qu'une fois de plus avec lui-même « que l'orthodoxie est ma doxie à moi et la fâcheuse hétérodoxie celle des autres ». Le monologue, au surplus, serait trop facile alors que les dialogues d'autrefois l'étaient beaucoup moins.

Avec qui n'a-t-il pas dialogué! Il ne dénonçait pas un abus de la puissance cléricale, sans déchaîner après lui, depuis le Vatican jusqu'à la *Semaine religieuse* de la dernière commune basse-brette, tous les aboyeurs de sacristie; M. Keller, au Corps législatif, « l'élevait

« tout vivant sur un piédestal de gros mots » et M. Dupanloup fourbissait contre lui dans Orléans ses foudres les plus académiques. Il ne réclamait pas la plus pauvre petite liberté politique ou même municipale sans soulever de dégoût et d'horreur toute la presse officieuse qui criait à l'anarchie et à la perturbation des principes sociaux : MM. les procureurs impériaux brandissaient leurs codes et les communiqués tombaient comme grêle sur l'infortuné journal. Tant que M. le ministre de l'Intérieur — il changeait parfois de nom, mais jamais de manière — ne s'en mêlait point, About ne se tenait point de joie quand il avait éveillé quelque bonne polémique ; il frétillait dans la controverse comme poisson dans l'eau. Aux grands coups d'épée que M. Keller lui a allongés par derrière, « conformément aux lois de l'escrime ecclésiastique », il riposte en proposant les conditions d'un combat face à face, avec trente-huit millions de Français pour témoins : « Vous laisserez aux goujats le vocabulaire des halles et de l'*Univers* ; je vous promets de ne vous appeler ni sectaire, ni fanatique, ni jésuite, ni même ultramontain ; car tous ces mots, tombés dans le mépris public, sont devenus de véritables injures ». Et quelle belle défense, alors, de la liberté de conscience et de la tolérance qu'il est de plus en plus difficile d'appeler religieuse, mais qui restera du moins philosophique ! « Tu ne seras jamais qu'un petit Voltaire ! » lui avait dit un jour, au séminaire de Dieuze où il avait été élevé, un de ses maîtres impatientés. Quel prophète que ce maître ! Il ne poursuit pas seulement de ses traits acérés le lourd enseignement congréganiste, les Tartuffes de toutes robes, l'ingérence du cléricalisme sous toutes ses

formes, la tyrannie rapace de cet Antonelli « qui s'est fait prêtre et cardinal comme ses concitoyens de Sennino se faisaient brigands », le despotisme du pontife temporel qui a fait de Rome une sentine, du Latium un désert et « de la France la gardienne des abus qu'il a baptisés principes ». Mais, s'attaquant au nom de la raison humiliée et bafouée au Monstre lui-même, il se vante de ne point distinguer entre les vrais et les faux dévots, les faux et les vrais miracles. L'Église romaine « se compose de 139 millions d'individus, sans compter le petit Mortara »; il défie la superstition en champ clos. Il pleut des anathèmes : il ouvre tranquillement son parapluie et reste, contre vents et marées, « anticléricale en tout et partout ». Tel l'ont connu, sous la République, les lecteurs du *XIX<sup>e</sup> Siècle*, paraphrasant lui-même ou faisant paraphraser par ses collaborateurs, d'un bout à l'autre de l'année, le mot fameux de Peyrat : « Le cléricisme, voilà l'ennemi ! » flairant d'une lieue le jésuite ou le moindre capucin, se cabrant sous le goupillon, d'une ardeur infatigable à toutes les laïcisations, applaudissant avec frénésie à l'article VII, acclamant la politique des décrets, appelant d'une voix qui sonne comme un clairon tous les fils de la Révolution et de l'Encyclopédie à la grande croisade philosophique : la sécularisation radicale de l'État moderne ; tel il était déjà sous l'Empire : le plus fougueux et le plus irrécyclable des parpaillots. Il le fut à tel point que lui-même, dans la dernière année de sa vie, tout libre penseur qu'il devait rester jusqu'à la fin ou peut-être même parce qu'il l'était dans le vrai et noble sens du mot, s'inquiéta et craignit d'avoir parfois méconnu la Tolérance au nom de la Tolérance même. Le tort que

Campistron a fait à Racine et M. William Bouguereau à Raphaël, le pharmacien Homais l'a fait à Voltaire. About tenait pour Raphaël....

Quand on a l'esprit ainsi fait qu'on ne croit guère à la damnation éternelle des excommuniés, la lutte contre l'Église, en notre XIX<sup>e</sup> siècle, n'est point sans inconvénients, car les anathèmes d'en haut se transforment plus bas en calomnies et en vilénies de toutes sortes, mais on ne rallume plus de bûchers. La bataille pour la liberté politique, sous un gouvernement qui s'appelle l'Empire, est autrement dangereuse, car la vie du journal où l'on écrit dépend exclusivement du bon plaisir d'un ministre agacé, et si le journaliste peut faire fi de la prison, le journal, lui, doit compter avec l'amende qui épuise sa caisse et qui le ruine. A quelles infinies précautions de langage devaient se condamner les plus audacieux parmi les écrivains de l'opposition libérale, nos jeunes gens l'ont oublié, à supposer qu'ils l'aient jamais su : ils feraient bien cependant de l'apprendre et de feuilleter quelques collections des journaux d'autrefois avant de crier à l'oppression de la pensée humaine pour quelques pornographes qu'on envoie en police correctionnelle et quelques diffamateurs patentés qu'on regrette de ne plus pouvoir y expédier. Il est vrai qu'il fallait avoir alors du talent et qu'on en avait. About, qui était tout talent, sut déployer dans cette guerre de tous les jours autant d'habileté que de courage, sans réussir pourtant à éviter les rigueurs de l'administration et du parquet. L'interdiction de vente sur la voie publique était l'une des pires punitions qu'on pût infliger à un journal : pour quelles bagatelles on la prononçait jusqu'en 1869 ! Le *Gaulois* est ainsi frappé

pour un dialogue d'About sur la nécessité de renouveler — dans l'intérêt de l'Empire, bien entendu — le personnel gouvernemental, parce que les héros du dialogue étaient ainsi présentés :

CHARLEMAGNE, ancien empereur par la grâce de Dieu;  
LE PRINCE IMPÉRIAL, futur idem s'il plaît à idem;

et que la conversation finissait ainsi, sur la promesse faite par le prince de rapporter à qui de droit les avertissements du saint :

CHARLEMAGNE : Dieu t'entende!

LE PRINCE IMPÉRIAL : Dieu, en France, c'est papa!

Et l'on ne se décourageait pas, on se plaignait, on s'étonnait à peine, tant on avait pris l'habitude de ces imbéciles sévérités, et l'on recommençait dès le lendemain, avec une verve et un entrain redoublés. On enviait sans doute le jour où il serait permis d'appeler un chat un chat, mais on eût rougi à la pensée que ce jour-là il serait de règle pour quelques-uns de traiter tout adversaire de fripon et tout patriote de bandit; encore une fois, on avait du talent.

## VI

Ce qui rend au moins singulières les persécutions répétées dont les ministres de l'empereur Napoléon honorèrent About et les journaux où il collaborait, c'est qu'il s'obstinait à réclamer la liberté, non seulement pour elle-même, mais pour le plus grand avantage de l'Empire. Les républicains disaient à l'Em-

pire : « Donnez-nous des bâtons pour vous battre ! » About disait : « Donnez la liberté pour qu'il soit possible de vous défendre décemment ! » Quand il réclame le relèvement de cette tribune « qu'une terreur puérole a rasée comme la maison d'un malfaiteur », le droit pour les députés d'interpeller les ministres et de publier leurs discours en style direct, l'extension du droit d'amendement, c'est que « le Corps législatif est pour le gouvernement impérial, autant et plus que pour la nation française, une soupape de sûreté et qu'il est plus nécessaire encore à la dynastie qu'à la nation. Si la dynastie et la nation se brouillaient un jour faute de s'entendre, ce n'est pas la nation qui succomberait dans le conflit ». De même, quand il demande la liberté d'écrire pour tous ceux qui tiennent une plume, « sans en excepter M. Louis Veuillot » : ici encore, le gouvernement a tout à gagner s'il se décide « à écouter ceux qui parlent et à lire ceux qui écrivent », au lieu de s'en fier à l'optimisme des préfets qui passeraient au ministère de l'intérieur pour des hommes incapables, arriérés, imbéciles et tout à fait indignes d'avancement, s'ils appelaient l'attention du pouvoir sur les « choses qui clochent autour de leur chef-lieu ». About souffre dans sa dignité d'écrivain du régime turc où la presse est condamnée ; il est pénible et presque dégradant de se sentir les mains pleines de vérités et de n'oser les ouvrir : « Cette multitude de vérités, vraies ou fausses, que l'on nous interdit de publier, nous procure au creux de la main des démangeaisons intolérables ». Mais il invoque encore plus souvent l'intérêt même du Prince à faire l'épreuve de la liberté avec tout le zèle qu'on a mis dans l'essai contraire. Dans ce petit chef-d'œuvre de sens et d'hu-

mour qu'il intitule « Discours de l'Escabeau pour faire suite à celui du trône », il développe l'ensemble de ce programme libéral avec une force d'argumentation qui ne fut pas sans faire quelque impression sur l'empereur et sans contribuer à l'évolution finale du régime vers le système parlementaire. Sans doute, à la différence des libéraux patentés, About ne croit pas que la liberté soit le but : elle n'est que le moyen, mais elle est le moyen indispensable, le seul qui puisse réaliser ce souverain bien qui est le Progrès. Sans doute encore, il refuse de suivre les éloquents et les subtils académiciens dans leur conspiration pour donner le nom de liberté à un tas de choses qui ne lui ressemblent pas plus « qu'un poisson à un chat-huant » ; le premier, contre ceux qui traitent de despotique la prétention de vouloir émanciper tous les pauvres du pays en leur apprenant à lire, il fait entendre le cri de la raison laïque : « Méfions-nous des libéraux déchainés ! » Mais il n'en veut que plus ardemment, dans l'ordre social comme dans l'ordre politique, la liberté, toute la liberté, dans le vrai sens du mot, « alors qu'il existait encore une langue française et que l'on se gardait de prendre pour la chose même ce qui en est l'abus désordonné ou l'impudente négation ».

Maintenant, parce que l'Empire ne se laisse arracher que par bribes et morceaux une insuffisante et précaire liberté, faut-il lui refuser l'appréciation d'un esprit impartial quand il engage, à l'intérieur ou au dehors, de grandes et utiles entreprises ? Non, évidemment, à moins de faire passer dans la politique le dogme du péché originel, si ces entreprises sont en effet utiles et belles ; mais si elles ne sont que fantasmagories et mirages ? La sincérité, la bonne foi ne sont alors

qu'une excuse; « écrire honnêtement, bêtement, si l'on veut, ce qui semble juste et vrai », n'est qu'une circonstance atténuante; seule, la foule anonyme peut alléguer à bon droit l'entraînement universel et l'erreur commune. About, avec l'immense majorité des partis conservateurs, bat des mains à la guerre de Crimée : ne fût-elle pas la plus inutile des boucheries? pour quel autre profit que celui de l'Angleterre, nous fit-elle de la Russie une ennemie acharnée pendant plus de trente ans? Avec tout le parti républicain et toute l'ardente démocratie des villes, About applaudit à la guerre d'Italie : ne fut-elle pas la préface de l'unité allemande qui ne pouvait se faire que contre nous? L'impérial « principe » des nationalités est un axiome pour l'auteur de la *Nouvelle carte d'Europe*; dans le congrès vraiment singulier qu'il s'amuse à réunir le 1<sup>er</sup> avril 1860, à l'hôtel du Louvre, l'empereur Napoléon refuse la Belgique et les provinces rhénanes, « dont la France n'a pas besoin, étant assez forte pour ne craindre personne », mais il remanie ainsi les traités de 1815 en tortillant sa moustache : l'Italie au roi de Sardaigne, la Turquie aux Grecs, la Gallicie aux Polonais, à la Prusse l'Allemagne du Nord.... « Annexez hardiment, arrondissez-vous, prenez du corps, dit l'orateur français au prince royal qui sera l'empereur Guillaume : *tout le monde s'en trouvera bien et surtout les nouveaux sujets de la Prusse.* » Avec le principe des nationalités, que deviendront demain Strasbourg, Saverne et la Schlittenbach, le doux nid où tous ses enfants sont nés, « non par hasard, mais parce qu'il voulait qu'ils fussent Alsaciens »?

About, malgré ces graves erreurs, malgré l'adhésion enthousiaste qu'il apporta à la guerre de 1870, se crut,



jusqu'à la fin, une compétence spéciale sur les questions de la politique extérieure, comme si le patriotisme et l'amour de la gloire pouvaient tenir lieu des profondes connaissances historiques et surtout du flair particulier qui sont indispensables aux diplomates. Sa compétence, en revanche, était réelle et tout à fait remarquable dans les questions d'économie politique et sociale, parce qu'au sens du Progrès, qu'il avait naturellement, il joignait l'expérience d'un curieux qui ne pouvait voir allumer un fourneau, décharger une barque ou tourner une roue sans chercher à se rendre compte et sans comprendre aussitôt. Cette curiosité, qui éclatait dans la flamme de son regard et pétillait comme mousse de champagne dans sa conversation, se portait au jour le jour sur les sujets les plus variés. Qu'il s'agit du libre-échange ou des sociétés de coopération, de la question monétaire ou des grèves, des non-valeurs de la terre ou de l'assurance, des transports ou de la mutualité, il s'assimilait les principes généraux avec une prodigieuse facilité et il en parlait avec une telle abondance d'arguments et de renseignements, avec une telle précision et une telle sûreté, qu'on eût juré qu'il ne s'était jamais occupé d'autre chose. Suivant la pente naturelle de son esprit, il était nécessairement de l'école dite libérale et J.-B. Say, en dehors de sa famille, n'a point eu de plus fidèle disciple. Cet *A B C du Travailleur*, qui ne portera jamais à assez d'ouvriers les conseils de la raison et de la sagesse, qu'est-ce en effet si ce n'est le *Catéchisme de l'économiste*, laïcisé dans son titre, comme on a dit, et mis à la portée des plus profanes et des plus humbles? Bien qu'il ait consacré à l'économie politique et sociale une bonne moitié de ses écrits et de ses

études, About n'y apporta sans doute aucune contribution nouvelle ni originale ; avec le bel air de hardiesse et d'indépendance qu'il promenait partout, il s'y montre même fort orthodoxe ; mais il y répandit à profusion ce qui avait trop souvent fait défaut à cette jeune science : la clarté. Le tort de la plupart des économistes, habitude qui paraissait comme inhérente à la profession, était de parler une langue spéciale qui n'était point sans quelque analogie avec le haut-allemand, mais qui finissait par ressembler au français comme le crépuscule au jour de midi. Ennemi irrécconciliable de tous les jargons, About habilla de lumière — j'entends qu'il mit en français — les doctrines dont la méconnaissance n'avait été peut-être si fréquente pendant longtemps que pour avoir été formulées comme des oracles. Il va de soi qu'il ne professait point : une promenade dans une belle exploitation agricole, une visite à une manufacture ou à une usine, étaient le plus souvent les patères où il accrochait ses développements. Et ceci encore le distinguait de nombre d'économistes qui n'ont que des chiffres inflexibles et d'impitoyables axiomes sous la mamelle gauche : fils du peuple et mettant son orgueil à le rappeler, il avait au cœur une ardente sympathie pour les ouvriers des campagnes, au milieu desquels il aimait à vivre, et pour les ouvriers des villes, dont il avait étudié les besoins de près. Il ne s'adressait point cependant au Dieu-État pour leur venir en aide. Il ne demandait à l'État que de se tenir tranquille : ici, comme en politique, il ne réclamait que la liberté.

Où il excellait surtout, c'était dans les plaidoyers pour les améliorations scientifiques qui devaient réa-

liser, en agriculture ou en industrie, des progrès matériels. Écrivain de la grande lignée française, nul n'avait plus que lui le culte des bonnes lettres; critique habile et amateur délicat, il apportait dans le jugement des œuvres d'art un goût d'ordinaire très sûr et très fin : mais il répudiait, à l'égal de toutes les autres, la superstition des professions prétendues libérales. Le dédain des vieux fonctionnaires et des jeunes universitaires pour tout ce qui avait le malheur de toucher à la charrue, à la fabrique ou à la boutique le faisait bondir : ces professions qu'ils affectaient de mépriser du haut de leurs servitudes galonnées, c'étaient, à son sens, les plus libérales de toutes, « libérales parce qu'elles laissent à l'homme toute la liberté de ses idées, de ses sentiments et de ses actions, libérales aussi parce qu'elles récompensent avec libéralité le travail de l'homme ». Il ne laissait point dès lors échapper une occasion de glorifier le saint travail de la terre et les prodiges de l'industrie moderne : cet athénien avait, si je puis le dire, un côté américain ; seulement — et, en cela encore, il était vraiment athénien — il avait les mêmes coquetteries d'esprit et de style pour décrire la machine Lenoir et la *Léda* de Baudry, les petits mystères de la typographie et les Nymphes argentées de Corot dansant, au clair de lune, au bord des lacs endormis. Il épousait ainsi avec une véritable passion la cause des réformateurs que la routine officielle commençait, presque toujours, par méconnaître : son nom restera inscrit dans les Landes à côté de celui de M. Chambrelent et dans les annales de la pisciculture à côté de celui de M. Coste. Quand ils la retrouvaient sous la plume de l'auteur du *Progrès*, les inventeurs eux-mêmes comprenaient mieux leur inven-

tion. Les profanes avaient saisi du premier coup et les hommes qui avaient passé leur vie au milieu des industries ne pouvaient se défendre de mettre une pointe d'envie dans leur admiration. « Sa mémoire était si précise, a dit M. Léon Say qui s'y entend, et sa facilité à tout assimiler si extraordinaire, qu'après avoir visité une usine il en connaissait à fond l'installation, les procédés, les débouchés, en un mot tous les avantages et toutes les imperfections. Quand il voulait parler d'une invention, d'un procédé nouveau, il étudiait tout ce qui s'y rattachait; il allait jusqu'au fond des théories les plus abstraites de la physique, de la chimie, de la mécanique, pour les expliquer, et il s'en rendait maître comme s'il n'avait jamais eu d'autre préoccupation que la science. » Fils d'épicier et aussi fier de son humble origine que pouvait l'être Gambetta, il avait conçu l'idée de raconter par le menu l'histoire des origines et des transformations de toutes les denrées qui passaient par la boutique de son père. Il écrivit même les premières pages de ce livre qui aurait peut-être été son chef-d'œuvre. Mais la guerre éclata, la politique le reprit tout entier et d'autres devoirs s'imposèrent à lui.

## VII

About avait caressé depuis trop d'années le rêve de l'Empire libéral pour ne pas accueillir avec joie le ministère du 2 janvier 1870; il faut lui rendre pourtant cette justice qu'il ne vieillit pas longtemps, au *Soir* où il écrivait alors, dans la peau d'un journaliste officieux. Il a dit un jour du cabinet que présidait M. Ollivier : « Il m'a tout offert, j'ai tout accepté, je n'ai rien

reçu ». S'il eut le tort de prendre ainsi pour argent comptant les promesses de M. Emile Ollivier, About ne cessa point de lui donner en échange, mais, sans être écouté, les plus sages conseils. Le plébiscite, notamment, n'eut point d'adversaire plus résolu que lui : « Un Allemand naïf et peu ferré sur l'étymologie, quoique Allemand, écrit-il le 26 avril, me demandait hier : Pourquoi ne dites-vous pas plébiscide, comme on dit homicide, infanticide, suicide, liberticide? — Quel rapport y a-t-il? — Mais il me semble que tous les libéraux du pays et vous particulièrement, vous êtes pris à la gorge par ce maudit plébiscide, pour ne pas dire étranglés. » Et le lendemain de cette boutade, cet avertissement prophétique : « Le ministère du 2 janvier nous enseigne comment une monarchie peut s'user d'elle-même ». Il refusa obstinément de voter *oui*, conseilla l'abstention et protesta, dans deux fiers articles, contre l'expulsion de Cernuschi.

La déclaration de guerre, hélas! le trouva enthousiaste : à la première rodomontade du duc de Gramont, son chauvinisme éclata en articles lyriques. De tous ceux qu'il aurait voulu effacer, je ne crois pas, pour le lui avoir entendu avouer plus d'une fois, qu'il en ait regretté aucun plus amèrement : « Nous étions fous », disait-il avec un remords. Après avoir embouché la trompette guerrière et salué l'entreprise désespérée de la *camarilla* impériale comme « la guerre des honnêtes gens », la raison lui revint pourtant au moment où il bouclait ses malles pour aller rejoindre les avant-postes de l'armée. A travers les mugissements de la *Marseillaise* livrée aux blouses blanches, il avait entendu le grondement lointain, pareil au tonnerre, de la *Wacht am Rhein*. Il avait écrit sage-

ment, il y avait à peine quelques semaines, au cours d'une polémique rétrospective sur les événements de 1867 : « La conquête possible du Luxembourg balançait-elle les risques d'une invasion, la perte improbable, mais possible, de l'Alsace et de la Lorraine? » Comme s'il avait prévu dans un cauchemar les démembrements prochains et comme pour en détourner l'affreux présage, il écrivait maintenant : « Ces trois mots : Frontière du Rhin, nous feront plus de mal que 200 000 fusils à aiguille. L'Allemagne ne veut pas qu'un seul village allemand soit détaché de la patrie commune et elle a raison. Inscrivons sur nos drapeaux : Point d'annexion. Et puis, si nous voulons détacher l'Italie de la Prusse, rappelons bien vite notre garnison de Rome.... » A peine arrivé dans son cher Strasbourg, le voile se déchire devant ses yeux, enfin et trop tard. Il devine que notre unique chance de salut est dans la vivacité de l'attaque et jamais guerre, plus étourdiment déclarée, n'a été conduite au début avec plus d'irrésolution et de mollesse!

Les lettres qu'About écrivit au *Soir* du théâtre de la guerre, pendant la première quinzaine du mois d'août, ont pris aujourd'hui la valeur de documents historiques. Personne n'a retracé en des pages d'un plus douloureux et plus poignant patriotisme l'effondrement de l'armée du maréchal de Mac-Mahon, la retraite affolée où l'état-major, aussi dépourvu de cartes que de sang-froid, abandonnait sans résistance les passages des Vosges, oubliait de couper derrière lui les voies de communication, et prenait les renforts français qui approchaient pour l'avant-garde du vainqueur allemand. En suivant ce désastre, About faillit tomber entre les mains ennemies et être fusillé.

Une dernière fois, il revit la *Schlitte* à l'ombre du drapeau français. Il ne rentra à Paris que pour s'y enfermer avec les siens pendant le siège et s'efforcer de donner aux autres un peu de l'espérance qu'il avait lui-même entièrement perdue. Pour About qui avait cru à l'étoile de l'empereur, à la force de l'armée et au génie bienfaisant de l'Allemagne, la chute avait été trop profonde; la défaite, au lieu de l'exaspérer, l'avait accablé : il eût voulu signer la paix dès le lendemain de Sedan et ne comprit que plus tard pourquoi la résistance du gouvernement de la Défense Nationale jusqu'aux dernières limites des forces humaines avait été, non point une sublime folie, mais le rachat indispensable du passé et la condition même des futurs relèvements. Si la France avait sacrifié un seul pouce du territoire avant d'avoir tenté un immense effort pour sauver l'intégrité du sol, elle serait tombée bien au-dessous de l'Autriche : elle aurait gardé peut-être la Lorraine, mais elle eût perdu à jamais le ressort qui est l'âme même d'un peuple.

L'horreur grandiose de la guerre étrangère, l'horreur sinistre de la guerre civile, l'aimable philosophie d'About n'était point cuirassée contre de pareils drames : il ne retrouvera sa belle santé d'esprit qu'à son pèlerinage à la petite maison de Saverne, au mois de septembre 1871, parce qu'il s'y rendra compte de ses nouveaux devoirs, et sa verve éclatante qu'au mois de mai 1872, quand il prendra la direction du *XIX<sup>e</sup> Siècle* et aura enfin pignon sur la rue du journalisme. De Saverne, il commence la série des lettres et des notes qui composeront le plus sincère et le plus ému de ses livres : l'*Alsace*. Qu'advient-il des Alsaciens? Ces populations, nouvellement annexées, se comporteront-

elles comme un Hanovre ou comme une Pologne? About éprouve plus d'un doute au moment où il rentre dans le jardin de la Schlitte que les herbes folles ont envahi, où pullulent, dans la forêt déchainée des glycines et des vignes, les asters bleuâtres et mélancoliques. Mais, dès son premier tour de ville, la foi lui revient, vivace et désormais inébranlable, dans le patriotisme français des Alsaciens. La communauté d'origine, tant alléguée, les promesses de faveurs administratives, les câlineries gouvernementales que suivra bientôt une odieuse brutalité, rien n'y fait, rien n'y fera : le cœur des sacrifiés est resté avec la mère-patrie. Personne ne parle plus patois dans les rues : le patois ressemblait trop à l'allemand, le mot d'ordre est de parler exclusivement la langue nationale, quand même on ne la saurait qu'à moitié. Défense d'entendre l'allemand quand même on le comprendrait à merveille. Que les soldats ou fonctionnaires prussiens entrent dans un lieu public où les Alsaciens étaient avant eux, on vide son verre et l'on sort sans affectation. Quand la musique arrive sur la place, le désert s'y fait par miracle. Ni menaces ni corrections ne sont capables d'étouffer les chants patriotiques des gamins. Les quelques anciens fonctionnaires français qui acceptent l'investiture allemande sont mis à l'index, ne recueillent partout qu'un froid et tenace mépris. A Strasbourg, dont il se fait raconter le siège, à Colmar, à Mulhouse, partout, dans les campagnes écartées dont le Théocrite s'est appelé Erckmann-Chatrian comme dans les grandes cités manufacturières où Dollfus et Kœchlin sont rois, About entend et note le même serment de ne jamais oublier. Il était arrivé avec le scepticisme du découragement; il respire maintenant dans l'air la révolte indomptable de la



conscience qui refuse à la force victorieuse le droit de traiter les hommes comme des bestiaux achetés : l'Alsace restera française. « Si j'ai menti d'un mot, je permets à M. de Bismarck de traiter ma maison de Saverne comme ma villa de Saint-Cloud ! » L'écho de la protestation alsacienne sonne et vibre si puissamment dans ces articles d'About que le chancelier s'émeut et lui fait faire connaissance pendant quelques jours avec les prisons allemandes. Mais, là encore, les geôliers eux-mêmes sont restés français : « Adieu, cher pays, adieu jusqu'au jour où la France, ayant retrouvé ses vertus, viendra reprendre ses frontières ! »

Ces vertus, qui les rendra à la France ? About, maintenant, n'hésite plus : la République seule peut régénérer ce pays qui s'était livré pieds et poings liés à l'empereur Napoléon III et à qui cet acte de foi a coûté dix milliards et deux provinces. Pour faire de la liberté autre chose qu'une menteuse étiquette, de l'armée autre chose qu'une garde prétorienne, du suffrage universel autre chose qu'une périlleuse comédie, la République est le gouvernement nécessaire : elle seule, sur les ruines qui jonchent le sol désolé, peut construire les écoles d'où sortira une nouvelle France, plus éclairée, plus forte et plus heureuse, et décupler les régiments où tout homme de vingt-un ans sera soldat. « Instruit par la plus cruelle des expériences, le peuple qui n'appartient qu'à lui-même et qui le sait, sent que désormais il aura tout profit à économiser les frais du culte monarchique et à faire ses affaires lui-même. Ce sentiment, qui paraît être celui de la majorité des Français, est le nôtre. Si la France a besoin d'un gouvernement stable, le plus stable de tous est celui qui n'a rien à craindre des caprices des princes, de leur

ambition, de leur minorité, de leur sénilité et de leur mort. » Cette virile déclaration, qui est datée du 2 mai 1872, est le programme du *XIX<sup>e</sup> Siècle* dont About prenait ce jour-là la direction : il y restera fidèle jusqu'à la fin.

Le parti républicain est le plus méfiant des partis : il suspecta longtemps la conversion d'About. Combien de fois les bons confrères, jaloux de la place que prenait ce nouveau venu, lui reprochèrent ses coquetteries d'antan avec l'impératrice, son amitié pour le « César déclassé » dont il avait fait un si magnifique portrait ! About, fort de sa conscience d'honnête homme, ne se laissa ni décourager ni intimider. Lui aussi prouva le mouvement en marchant. La République traversa les crises les plus redoutables ; par deux fois, après la conjuration parlementaire du 24 mai, après le coup d'État présidentiel du 16 mai, elle parut menacée, à la veille de disparaître dans de nouvelles tempêtes : About demeura au premier rang de ceux qui combattirent avec le plus de courage les réactions monarchiques et cléricales. Menacé sans cesse dans son journal, sur qui procès et interdictions tombaient dru comme grêle, il ne broncha pas d'une semelle. Nul n'apporta dans la commune bataille, plus de ferme ténacité, plus de belle humeur et de gaieté. Il était devenu l'un des vétérans de la presse : les plus ardents conscrits étaient moins jeunes d'esprit que lui. Sa verve, un instant déprimée et attristée, avait repris toute sa riche et brillante abondance. Le cléricisme, qui menait l'assaut des réactions coalisées contre la Révolution, le pouvoir personnel, qui avait redressé la tête devant la République, ne reçurent de personne des coups plus sensibles et plus sûrement lancés. Sa cam-

pagne du Seize-mai, aux côtés de Gambetta, est une suite de petits chefs-d'œuvre d'ironie, de logique et de bon sens. Que n'a-t-il eu confiance jusqu'au bout dans le grand citoyen qui, l'un des premiers, lui avait tendu sa main loyale ! Du moins, s'il lui est arrivé de méconnaître sa politique, n'a-t-il jamais douté de sa grande âme. Personne n'a plus noblement défendu contre les « cannibales de Paris » le lit de douleur où agonisait « le Prométhée de Ville-d'Avray ».

Si l'on raconte un jour, comme on l'a fait pour le *Journal des Débats*, l'histoire du journal qui restera inséparable du souvenir d'About, il sera aisé de reconstituer avec les centaines d'articles qui portent sa signature la politique ardemment libérale et progressiste à laquelle il s'était donné tout entier. Les témoins oculaires peuvent seuls dire quel directeur de journal il a été. Un très puissant journaliste peut être un détestable rédacteur en chef : About était le modèle des directeurs. Même pendant la période où il se prodiguait le plus, les lecteurs du *XIX<sup>e</sup> Siècle*, qui étaient très vite devenus légion, ne trouvaient jamais qu'About écrivit assez souvent : ni la judicieuse bonhomie de Sarcey, ni la fine dialectique de Bigot ou de Schnerb, ni l'escrime serrée de Liébert, ne remplaçaient les pages où la plume rapide et souple d'About résumait les polémiques en quelques traits et semait les démonstrations de saillies éblouissantes. L'esprit d'About était cependant à toutes les pages du journal. Bien avant l'heure où arrivaient les rédacteurs ordinaires, il était installé dans son cabinet, lisant les journaux, dépouillant une correspondance qui était une conversation avec tous ceux, qui, d'un bout à l'autre de la France, savaient qu'une injustice n'était jamais dénoncée inutilement

au *XIX<sup>e</sup> Siècle*; universitaires persécutés, petits fonctionnaires traqués pour leurs opinions, plaideurs renvoyés de Ponce à Caïphe, instituteurs en proie aux vengeances froides des sacristies, l'avaient pour défenseur naturel. La liste des collaborateurs réguliers du journal serait déjà longue; celle de ses collaborateurs anonymes, qui ne furent pas les moins utiles à sa fortune, remplirait un petit « Bottin ». La publicité est le premier châtement de l'abus de pouvoir ou de la sottise : About ne la leur refusait jamais, soit qu'il prit lui-même en main la cause de la victime, soit qu'il la passât à Sarcey dont le robuste appétit dévorait presque tous les jours un curé à déjeuner et soupaît de quelques magistrats.... Bientôt arrivaient les rédacteurs attitrés, en quête d'un sujet d'article ou d'entre-filet, sans inquiétude d'ailleurs, sachant par qui le rabat avait été préparé. About ne dictait jamais la matière d'un article, mais il *causait* tout le journal. Et quelle causerie que la sienne, toujours en haleine, toujours pleine de faits, d'informations, d'anecdotes, débordante de mots d'esprit! Des miettes qu'il semait, sans y prendre garde, sur le bord de la route, dix pauvres journalistes auraient fait fortune tous les soirs. Paul Lafargue revenait de la Chambre, Emmanuel Arène du Sénat, Ducuing du Palais : il se faisait raconter la séance ou l'audience et d'une interruption au bon endroit donnait la note juste, nette et précise. Puis, le soir, à l'heure tardive de la correction des épreuves, il était encore là, revoyant le journal tout entier de l'œil du maître et, la plume à la main, redressant une épithète, égayant une période, ajoutant une saillie. Le *fait-diversier* s'écriait le lendemain : « Ai-je assez d'esprit! » mais Sarcey, s'il lui arrivait de se relire,

disait aussitôt : « Edmond a encore passé par là ». C'était une famille, la plus bienveillante et la plus cordiale qu'il se puisse imaginer ; j'y ai passé le temps d'écrire le compte rendu d'un Salon ; mais cela suffit : à travers toutes les petites misères de la politique, j'y suis resté de cœur jusqu'au dernier jour.

Ainsi allaient les choses ; les grandes batailles de 1873 et de 1877 une fois gagnées, le succès du journal avait nécessairement diminué ; il restait cependant considérable, son action devenait plus particulièrement parlementaire et, après avoir contribué à faire élire et réélire tant de députés, le Warwick du *XIX<sup>e</sup> Siècle* faisait et défaisait maintenant des ministres. Faiseur de rois, jamais roi lui-même ! About finissait, comme il avait commencé, simple journaliste. Bien qu'il l'eût à maintes reprises vivement malmenée et qu'il en eût même proposé la suppression, l'Académie lui avait pardonné ses épigrammes, et lui avait donné la succession de Sandeau. La République fut moins bonne fille ou, pour mieux parler, moins grande dame : elle ne sut point offrir à About la récompense qu'il désirait, le siège à la Chambre ou au Sénat qu'il avait mérité plus que tant d'autres et où il n'aurait point fait moins bonne figure. La République, il faut l'avouer, se conduisit avec About comme Mlle Simsons elle-même avec Hermann Schultz. Tant qu'on fut chez le Roi des Montagnes, je veux dire dans l'antre de la réaction, en proie à mille périls les uns plus affreux que les autres et, du matin au soir, à deux pas de la mort, Marianne — elles s'appellent toutes deux ainsi — fut toute pleine de tendresse et de grâce pour le brave garçon qui partageait si courageusement ses dangers. Mais Hadgi-Stavros, j'entends l'Ordre Moral, une fois battu

et toute crainte sérieuse écartée, lorsque le bon botaniste, égaré dans les aventures de la politique, rencontra sa belle amie au bal de la cour, il se trouva qu'il n'avait jamais été présenté en règle à la compagne de sa captivité et qu'il n'avait, dès lors, aucun droit à la moindre politesse.

JOSEPH REINACH.

15 avril 1892.

# LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

---

## NOTRE POLITIQUE

2 mai 1872.

L'entrée de quelques rédacteurs dans un journal vivant et bien portant n'est pas un fait assez considérable pour donner lieu aux explications publiques et aux déclarations solennelles.

Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* est connu, non seulement de ses abonnés et de ses acheteurs accoutumés, mais de la presse française et étrangère qui lui fait, depuis tantôt six mois, l'honneur de le citer tous les jours. En le prenant au sérieux, nos confrères ont indiqué que ce journal n'était à leurs yeux ni sans valeur ni sans mérite. Il est arrivé petit à petit, sans fracas, à une position honorable; on le voit progresser dans l'estime de cette classe moyenne, honnête et sensée, qu'il aspire à défendre et à guider.

Quand le public verra que l'ancienne rédaction, si loyale, si droite et si ferme, ne se retire pas devant une demi-douzaine de nouveaux arrivants, il com-

prendra par cela seul que rien n'est changé dans l'esprit du journal. Si Sarcey, Assollant, Schnerb et les autres écrivains du *XIX<sup>e</sup> Siècle* veulent bien rester avec nous, c'est assez dire qu'ils étaient d'avance avec nous.

D'ailleurs, les nouveaux éléments de cette rédaction ne sont pas neufs, et le public qui lit plus d'un journal à la fois a eu le temps et l'occasion de les connaître. Quant à moi, pardonnez pour un jour ce *moi* que Pascal avait raison de trouver haïssable, je pourrais rédiger ma profession de foi avec une paire de ciseaux, en découpant çà et là les articles que j'ai publiés depuis deux ans dans le *Soir*.

Si je préfère une autre méthode et si je me donne la peine d'esquisser un programme au pied levé, ce n'est pas pour éclairer, sur le fond de notre politique, un public aussi intelligent et aussi bien informé que le nôtre, mais pour fixer à mes propres yeux l'opinion que les événements m'ont faite, et mettre à jour la comptabilité de mes idées.

L'infatigable mobilité de l'esprit humain nous porte incessamment d'une opinion à une autre. Les seuls hommes qui ne varient jamais sont les morts, parce qu'ils ne pensent plus, et les sots, parce qu'ils ne pensent point par eux-mêmes. Ils peuvent acheter un fonds de phrases toutes faites et s'y tenir. Bon gré, mal gré, tout ce qui vit et qui pense est souvent emporté par des courants irrésistibles : on réagit contre eux, on lutte, on louvoie, mais on n'en a jamais complètement raison. L'homme d'Horace, *vir justus et tenax propositi*, est entraîné lui-même et fait plus de chemin qu'il ne voudrait, car il n'y a pas de stabilité absolue dans un milieu qui se déplace à tout moment. Le plus louable effort de la sagesse consiste à relever au loin



quelques points lumineux sur lesquels on se dirige tant bien que mal, et à se dire, chaque jour : « Je viens d'ici, je vais là : suis-je dans la bonne route? »

A l'heure où nous parlons, tous les Français sont d'accord sur le but de la politique nationale; ils ne diffèrent d'opinion que sur la route à suivre. Républicains, orléanistes, légitimistes, bonapartistes aspirent unanimement à la délivrance du sol français, à la reconstitution de l'unité nationale, à la fondation d'un gouvernement stable, puissant pour le bien, et aussi peu coûteux que possible. Ils appellent de tous leurs vœux le développement physique, intellectuel et moral des individus par l'éducation, l'accroissement indéfini des richesses publiques et privées par le travail, la garantie du travail accumulé entre les mains de ses possesseurs légitimes. Il n'y a pas un parti qui ne soit prêt à signer ce programme, car la bande de malfaiteurs qui a brûlé Paris en 1871 ne mérite pas le nom de parti. C'est sur les moyens d'exécution que les légitimistes, les orléanistes, les bonapartistes et les républicains se divisent : ils sont tous également prêts à relever notre malheureuse patrie, mais par des procédés bien différents.

Nous avons étudié leurs principes, leurs formules, leurs moyens de gouvernement, leur histoire, et ce n'est pas un fanatisme aveugle, mais le raisonnement et l'expérience qui nous ont fait opter pour la République. Nous connaissons le fort et le faible du gouvernement impersonnel, nous n'avons pas oublié ses erreurs et ses violences; mais, dans l'état actuel de nos esprits et de nos mœurs, il ne nous semble pas qu'un autre régime puisse se fonder, sinon par surprise, et durer, sinon par miracle.

Le peuple n'appartient qu'à lui-même, il le sait; il ne croit plus au droit divin de ceux-ci ni à la mission providentielle de ceux-là. Il s'est livré pieds et poings liés à l'empereur Napoléon III, et cet acte de foi lui a coûté dix milliards et deux provinces. Instruit par une si cruelle expérience, il sent que désormais il aura tout profit à économiser les frais du culte monarchique et à faire ses affaires lui-même. Ce sentiment, qui paraît être celui de la majorité des Français, est le nôtre. Nous sommes résolu à le défendre au jour le jour et à combattre poliment, mais résolument, les prétentions des restaurateurs de l'empire et de la royauté. Si la France a besoin d'un gouvernement stable, le plus stable de tous est celui qui n'a rien à craindre des caprices des princes, de leur ambition, de leur minorité, de leur sénilité, de leur mort.

La République que nous avons et qui se fondera définitivement, je l'espère, est-elle la meilleure qu'un bon Français puisse rêver? Non sans doute. L'Assemblée souveraine qui s'agite dans le vide à Versailles ne représente que très imparfaitement le pays. M. Thiers, dont nous admirons le talent incomparable, a des défauts de caractère; il a les préjugés de son âge. Nous serions désolés de voir la Chambre rédiger une Constitution en vertu du mandat qu'elle s'est indûment décerné.

Nous défendrons contre une majorité terriblement cléricale l'obligation et la gratuité de l'enseignement primaire, de même que nous défendrons, contre M. Thiers en personne, le service obligatoire, le libre-échange, la séparation des Églises et de l'État. Mais M. Thiers, avec ses imperfections, ses erreurs et ses faiblesses, est encore le seul homme qui puisse présider

la République. Mais cette Assemblée de Versailles rachète par un grand fonds de bon vouloir et de patriotisme ses prétentions, ses divisions et sa médiocrité. S'il est trop tard pour la soumettre au régime du renouvellement partiel, elle peut encore, telle qu'elle est, fournir un bon service et terminer honorablement sa modeste carrière. Il est trop clair, hélas qu'elle n'accomplira pas de grandes choses, mais on sait aussi qu'elle ne commettra point d'irréparables folies, et c'est une compensation.

Voilà pourquoi, comment et dans quelle mesure nous sommes partisans de M. Thiers et de l'Assemblée de Versailles.

Quand les Prussiens seront payés et congédiés, la nation française enverra une autre Assemblée à Paris; un autre homme, probablement, sera commis au pouvoir exécutif. Ces deux élections, quelle qu'en soit la forme, seront critiques : le salut de la République ou sa perte se joueront sur un coup de dés. La majorité de la nouvelle Chambre sera républicaine, nous en sommes bien sûrs; la seule question pour nous est de savoir si elle aura assez de bon sens, de droiture et de modération pour construire une République habitable. Si le suffrage universel choisit des radicaux, il nous jette dans l'anarchie, c'est-à-dire dans un chemin qui mène droit au despotisme. Les Floquet, les Courbet et leurs amis culbuteront en un tour de main cette pauvre République que MM. de Lorgeril et de Belcastel n'ont pas su même ébranler. Supposez au contraire que la France ait l'esprit de confier ses destinées à des républicains conservateurs, c'est-à-dire à des hommes convaincus que les États se fondent sur l'ordre, sur les lois, sur l'esprit de famille, sur le tra-

vail, l'épargne et la propriété : la France devient sans effort le pays le plus libre et le plus tranquille du monde, la Suisse en grand.

Le malheur est que les républicains et les conservateurs français sont un peu comme les chiens et les chats qui n'ont jamais frayé ensemble. Il est aussi rare et aussi difficile chez nous de trouver un républicain conservateur que de mettre la main sur un conservateur républicain, tandis qu'en Suisse et aux États-Unis d'Amérique les meilleurs républicains sont aussi les conservateurs les plus résolus.

Dans notre malheureux pays, où les partis se comptent par douzaines, il en manque un, le seul qui puisse nous sauver en absorbant peu à peu tous les autres. La politique du *XIX<sup>e</sup> Siècle* ou, si vous l'aimez mieux, son utopie, est l'organisation de ce parti-là.

## LES DEUX DRAPEAUX

6 juin 1872.

Lorsque nous avons vu M. le duc d'Aumale arborer le drapeau tricolore à la tribune de l'Assemblée, nous nous sommes écriés : Adieu, fusion ! Dès ce jour, il n'y avait plus d'accommodement possible entre les champions de la légitimité et les partisans de la monarchie quasi légitime, et l'idéal rêvé depuis 1851 par quelques esprits conciliants passait à l'état de chimère.

C'est M. le comte de Chambord, âme céleste, un peu dépaysée dans ce bas monde politique, qui a précipité les événements par une noble et absurde manifestation.

De son plein gré, sans y être contraint ni même provoqué, il est allé chercher, un beau matin, dans les magasins du passé, un accessoire vénérable et glorieux, mais qui a le tort de symboliser aux yeux du pays les préjugés et les abus de l'ancien régime. Convaincu, bien à tort, que la France ne pouvait guérir que par ses soins, ce galant homme mal informé nous a fait ses conditions, au lieu d'attendre les nôtres : il a pris la peine d'écrire qu'il ne remonterait pas sur le trône

de ses pères si nous ne commençons par adopter le drapeau blanc.

Cette déclaration, quoique étrangement inopportune, n'a point fâché ceux d'entre nous qui compatissent aux hallucinations fatales de l'exil. Lorsqu'un homme croit sincèrement qu'il est né propriétaire d'un peuple, il peut croire à cent choses également invraisemblables sans étonner ni scandaliser personne.

Pourquoi donc renoncerait-il à l'espérance de voir son peuple, pris d'un beau repentir, abjurer les erreurs modernes, sacrifier les droits nouveaux et demander humblement qu'on le ramène à l'ancien régime? Pour un petit-neveu de l'infortuné Louis XVI, l'ancien régime est le type du parfait gouvernement, comme le drapeau blanc est le seul drapeau de la France. Biffer d'un seul trait de plume le siècle qui s'est écoulé depuis 1788, c'est, selon lui, faire justice d'une révolution criminelle, réintégrer dans ses droits et remettre le pays dans son assiette.

D'un autre côté, le pays, qui a la conscience de ses droits et le sentiment de sa force, peut se donner le luxe de sourire en lisant les manifestes royaux. Il est bon prince, le pays, quand on l'agace innocemment; il sait que le dernier mot lui appartient en toutes choses; il voit qu'un petit-fils de saint Louis ne peut rien, rien, pas même s'asseoir sur un banc en face de M. Tolain, dans l'hémicycle de Versailles, sans la permission de cent mille épiciers, ouvriers et paysans de l'Oise ou de la Manche. Lorsqu'on est si bien assuré de n'appartenir qu'à soi-même, on peut écouter froidement les conditions, même bizarres, de M. le comte de Chambord. Vous fâchez-vous contre un marchand qui vend trop cher, si vous n'avez rien à prendre chez

lui? La majorité des Français était parfaitement résignée à se passer de Henri V, quand ce prince nous fit savoir à quel prix il taxait ses petits services. Oh! oh! dit-on, c'est cher! Et l'on n'en parla plus.

On ne parla plus que des fils et des petits-fils du roi Louis-Philippe, de ces hommes et de ces jeunes gens qui concilient tant bien que mal dans leurs augustes personnes la tradition monarchique et l'esprit de la Révolution. Deux d'entre eux siègent à la Chambre; ils sont nos députés élus; ils ont donc reconnu aussi formellement que possible la souveraineté nationale. Un troisième s'est montré jusqu'ici beaucoup moins explicite; sa réserve et son silence lui donnent aux yeux du peuple une couleur de prétendant. C'est lui que les officieux de la fusion se flattaient naguère encore de pousser dans les bras de Henri V; on l'asseyait en espérance sur les marches du trône où M. le comte de Chambord trônait en rêve.

Il devait non seulement réconcilier deux familles de la même maison et passer l'éponge sur des souvenirs regrettables, mais renouer la chaîne des temps. Les monarchistes libéraux, qui sont encore assez nombreux dans la classe moyenne, enjambaient mentalement le règne peu désiré de Henri V, et se complaisaient au spectacle de Louis-Philippe II, roi légitime, correct, indiscuté, oint du Seigneur, couronné de cette auréole du droit divin qui manquait à son grand-père, et prince moderne, intelligent, libéral par la grâce de l'éducation, du travail et du malheur. M. le comte de Paris s'est-il bercé de ce doux rêve? On n'en sait rien, et d'ailleurs il nous importe assez peu de le savoir. Peuple nous sommes, et nous examinons l'affaire au point de vue du peuple.

Tout ce que le peuple a compris, c'est que la malencontreuse exhibition du drapeau blanc rendait le comte de Chambord à tout jamais impossible. Tout ce qu'il lui restait à savoir, au lendemain de cette aventure, c'est si les princes d'Orléans épouseraient la cause d'un cousin si mal conseillé, s'ils s'enseveliraient avec lui dans le drapeau qu'ils ont abattu sans scrupule en juillet 1830, s'ils étaient assez convertis au principe du droit divin pour échanger toutes leurs espérances d'avancement au choix contre la succession théorique d'un roi qui ne régnera point.

Voilà la question qui préoccupait encore avant-hier les monarchistes de tradition, les monarchistes libéraux et les républicains eux-mêmes. Les premiers, comme le renard qui a la queue coupée, se flattaient d'entraîner tout le parti orléaniste par la contagion de l'exemple. Les orléanistes jugeaient que l'occasion était bonne pour rompre avec des alliés inutiles et compromettants. Quant aux républicains, ils ne pouvaient que gagner à l'affaire. Car enfin, de deux choses l'une : ou les princes d'Orléans faisaient cause commune avec le comte de Chambord, auquel cas ils se rendaient aussi impopulaires et aussi impossibles que lui ; ou ils consumaient la rupture, et la République avait beau jeu contre les monarchistes, divisés pour longtemps en deux groupes de frères ennemis.

Ce résultat, le plus souhaitable de tous, paraît définitivement acquis depuis les débuts oratoires de M. le duc d'Aumale. Un prince d'Orléans qui est sinon le chef dynastique, au moins le *leader* actuel de la famille, après tantôt six mois de réflexion, a solennellement opté pour le drapeau tricolore.

Le schisme est consommé, il n'y a plus à s'en dédire,



sauf le cas où M. le duc d'Aumale nous apprendrait qu'il est représentant de l'Oise, et non de la famille d'Orléans, au sein de l'Assemblée nationale.

A la grande rigueur, il n'a engagé que lui-même, mais il s'est engagé jusqu'à la garde, et dans son discours, et dans sa lettre à M. le marquis de Franc-lieu.

L'honorable marquis est à la fois le plus loyal et le plus malencontreux des hommes. S'il restait un semblant d'équivoque sur la scission des partis monarchiques, il a pris soin de dissiper les derniers nuages.

Sa lettre est pourtant bien touchante : touchante par la révolte, par le respect et par la candeur. Avec quel noble aveuglement le digne gentilhomme nous montre dans les Bourbons la plus grande et la plus noble famille qu'il ait été donné au monde d'admirer et de bénir ! Jetons les livres, brûlons l'histoire plutôt que de scandaliser cette âme droite ! Oublions, tâchons d'oublier que dès le xv<sup>e</sup> siècle Charles I<sup>er</sup> de Bourbon conspirait contre Charles VII, et Jean II contre Louis XI. Ne parlons pas du fameux connétable qui portait les armes contre la France à Pavie, et qui mena ses bandes au pillage de Rome. Admirons et bénissons pêle-mêle Louis XIII, et le gros dauphin, fils de Louis XIV, et le régent qui gouverna la France par Dubois, et le duc de Bourbon qui laissa régner Mme de Prie, et Louis XV, et Philippe-Égalité, et les Bourbons d'Espagne, et les Bourbons de Naples. J'aime mieux admirer Ferdinand VII et bénir le roi Bomba que d'effeuiller les illusions d'un vrai croyant.

M. le duc d'Aumale, qui sait l'histoire, et qui en a tenu fièrement école, n'a pas perdu son temps à l'analyse de cette gloire immense, quoique un peu mêlée, qui

rejaillit sur sa personne. Il s'est restreint à confirmer brièvement son discours et à placer le drapeau tricolore sous le patronage de ses aïeux.

Voilà qui va bien. Le parti légitimiste est décidément isolé, le parti orléaniste isolé; impuissants tous les deux, et tenus en échec l'un par l'autre, au profit de la République.

Mais il est difficile de croire qu'un politique au profil aussi froid et aussi expérimenté que le duc d'Aumale ait fait une telle manifestation pour le plaisir de s'enfermer dans une impasse. C'est pourquoi les républicains qui raisonnent feront sagement de l'observer. Un prince qui sait agir, parler et se taire à propos, peut beaucoup pour le bien ou pour le mal dans un pays comme le nôtre. Ce n'est pas sans une certaine émotion que j'étudie cette mâle et énigmatique figure d'un prince à deux fins, tout prêt à s'atteler au char de la République ou à porter son neveu jusqu'au trône, comme Henri IV portait ses enfants dans la chambre.

## LES NOUVEAUX GIBELINS

11 juin 1872.

Je me demande par moments si nos beaux voisins d'Italie, plus semblables à nous qu'ils ne veulent en convenir, n'ont pas oublié leur histoire comme nous oublions la nôtre. Toute la vieille Europe, suivant l'usage des vieilles gens, se laisse vivre au jour le jour, également ignorante du passé et imprévoyante de l'avenir.

Italiens, chers amis de la nation française, j'entends : amis qui lui coûtez très cher, vous que nous avons aimés plus que nous-mêmes, car nous avons sacrifié notre prépondérance à votre indépendance, ne nous ferez-vous pas l'aumône d'un quart d'heure de réflexion avant de vous livrer sans réserve à vos ennemis contre nous ?

Je ne viens pas vous conseiller l'ingratitude envers le dernier allié qui vous a servis. Oui, sans doute, vous avez fait une excellente affaire avec la Prusse en l'an de Custozza et de Lissa 1866. Vous avez contribué de loin, par un double et douloureux désastre, à sa victoire de Sadowa, et Guillaume a payé tout ce généreux

sang en obligeant l'Autriche à vous céder la Vénétie. Du rôle que nous avons joué dans cette affaire, il n'en sera pas question. Toutefois, si votre ennemi séculaire, l'Autrichien, vous a rendu Venise par nos mains sans étonner personne, c'est que le monde nous reconnaissait pour vos amis les plus fidèles et les plus désintéressés.

Laissons ces bagatelles de côté et ne parlons que de vous, puisqu'un penchant irrésistible vous entraîne à ne voir que votre intérêt en ce monde. Mais l'entendez-vous bien, votre intérêt, et cette indépendance du cœur dont vous faites parade ne vous jette-t-elle pas dans la gueule du loup?

Vous êtes délivrés à jamais des vice-rois, des garnisaires, des espions et des exacteurs autrichiens; l'Autriche n'est plus à redouter ni pour vous ni pour personne, et si vous n'avez pas eu la satisfaction de la chasser par vos propres forces, votre courageux dévouement a permis à la Prusse de lui porter le dernier coup. Je me trompe : ce coup ne sera pas le dernier, car la conquête et la barbarie ont leur logique aussi bien que la justice et la civilisation.

Le vainqueur de Sadowa et de Sedan sera fatalement conduit, n'en doutez point, à parfaire l'unité germanique; il ira jusqu'à Vienne et réunira sous son sceptre tous les pays où l'on sait dire *ia!* Vous assisterez avant peu à la résurrection triomphale du grand empire germanique, de cet empire que le moyen âge appelait : *Saint empire romain de la nation allemande.*

Pourquoi *romain*? Est-ce tout simplement en mémoire des empereurs de Rome? Ne serait-ce pas plutôt en vertu de certaine fatalité d'ordre moral qui, depuis le x<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire depuis Othon le Grand, a

poussé tous les maîtres de l'Allemagne à s'annexer votre beau pays? Le grand courant des invasions barbares, qui n'a jamais été définitivement arrêté, se dirige du nord sur le sud; les pays du soleil attireront toujours les races fortes et grossières qui éclosent dans la neige et dans le brouillard. La Méditerranée appelle les riverains de la Baltique et de la mer du Nord; les despotes de la nation germanique ont aspiré de tout temps à la possession d'une maison de campagne, et comme il la leur fallait grande, ils ont jeté les yeux sur l'Italie.

Rappelez-vous aussi que de tout temps, sauf peut-être au XIX<sup>e</sup> siècle, ils ont trouvé chez vous, dans la noble famille italienne, des complices de leur ambition. Complices innocents, abusés par les belles promesses de l'ennemi, égarés par leur haine des gouvernements locaux ou des papes. Vos ancêtres du moyen âge désignaient sous le nom de Gibelins les partisans de l'empire et de la féodalité germanique, de cet empire que Guillaume reconstruit à son bénéfice, de cette féodalité qui s'incarne à Berlin dans le parti des hobereaux et la *Gazette de la Croix*.

Ceux d'entre nous qui vous ont connus et aimés, ceux qui ont crié avec vous de toute la force de leurs poumons et de toute l'énergie de leur âme : *Fuori i Tedeschi!* étaient loin de prévoir qu'ils verraient l'Italie gibeline cliente de ces Tedeschi, inféodée à l'empereur d'Allemagne! Qui pouvait supposer que l'unité italienne ne servirait qu'à faciliter la conquête morale de l'Italie par les barbares du Nord? Lorsque les empereurs du moyen âge voulaient vous asservir, ils rassemblaient de grandes armées, ils franchissaient les Alpes, et tout n'était pas dit; ils se heurtaient à chaque pas contre

un obstacle; la division du peuple et du pays cahotait incessamment leur marche; ils rencontraient autant d'ennemis éclairés que d'aveugles amis.

Aujourd'hui, grâce à l'unité nationale et à la forme monarchique, il n'y faut pas tant de façons. Le dernier successeur de Frédéric Barberousse fait un petit signe d'amitié, et aussitôt l'héritier du trône d'Italie court à Berlin. Ce prince est jeune, il est crédule, un habile homme comme M. de Bismarck entreprend sa conquête à domicile, sans dépenser ni un homme ni un thaler; on lui fait endosser un uniforme allemand, il revêt les couleurs de l'empire, et quand vous le verrez revenir sous ce déguisement, vous l'acclamerez comme un vainqueur chargé de dépouilles opimes.

Ah! vous êtes naïfs, pour des fils de Machiavel!

Et pour vous fourvoyer dans le chemin qui mène droit à la servitude il a suffi d'un mot, un mot aussi injuste qu'absurde contre vos seuls amis. On vous a dit : « Craignez la France! » On vous a mis en garde contre l'ambition française, contre le fanatisme français.

Mais la majorité des Français, qui peut tout dans les questions de paix et de guerre, n'est pas plus fanatique que vous; c'est par tradition, par habitude et par respect humain qu'elle pratique une sorte de catholicisme de bonne compagnie, froid, sceptique et poli. Nous avons des Veillot, des Dupanloup et des Keller, mais en si petit nombre qu'on les fait voir aux étrangers.

Une croisade en faveur du pouvoir temporel ne réunirait peut-être pas mille jeunes gens; et s'il s'agissait d'engager la nation en corps dans une pareille aventure, le vieux bon sens national répondrait par un *veto*

presque unanime. Voilà la vérité sur ce qu'on appelle à Berlin et même, hélas! à Rome, le fanatisme français.

Et quant à notre ambition, elle se borne à tendre des bras désespérés vers les nobles et chères provinces qu'on nous a brutalement arrachées et à précipiter le jour où nous les reprendrons sur l'ennemi. Nous ne sommes ni des conquérants ni des colonisateurs, parce que la France est trop belle, trop douce à habiter, et que nous aimons trop notre patrie pour convoiter même la vôtre. C'est la folie de quelques princes qui nous a entraînés parfois hors de chez nous; or nous n'avons pas de princes et nous n'en voulons plus avoir.

Envisagez notre histoire dans son ensemble et d'un peu haut; vous verrez et, si vous êtes justes, vous admirerez une série de promenades militaires plus héroïques les unes que les autres, après lesquelles nous sommes rentrés bourgeoisement chez nous.

Les Allemands sont d'autres hommes. Ils ne font pas la guerre pour un principe, ils ne la font pas pour un allié, ils ne la font pas pour l'honneur, ils ne la font pas même pour une sottise; ils la font pour gagner de l'argent et de la terre.

Puissiez-vous conserver longtemps vos illusions sur ces hommes de proie! Je veux croire que les pédants qui frelatent l'ethnographie pour le service de M. de Bismarck n'en sont pas encore à l'étude de vos origines, et qu'ils n'ont pas prouvé en dix volumes que vous êtes tous Allemands, comme ils ont prouvé que je l'étais. Et j'espère que l'héritier présomptif du roi galant homme, le jeune héros de Custozza, ne s'appellera pas successivement dans l'histoire: Humbert le Gibelin, Humbert le Vassal et Humbert le Médiatisé!

## LA CHAMBRE HAUTE

2 septembre 1872.

Sur cette grave question qui s'impose aux méditations de tous les esprits politiques, j'ai laissé la parole à mes collaborateurs ordinaires et extraordinaires. Ils l'ont traitée à tour de rôle, chacun selon son tempérament et son expérience, et je ne les flatte pas en disant qu'ils ont émis, avec plus ou moins de clarté, un certain nombre d'idées justes, mais sans trouver une solution dont ils fussent satisfaits eux-mêmes.

A mon tour, je viens aborder le problème et soumettre au contrôle de l'opinion un mécanisme neuf, qui n'a été essayé ni en France ni à l'étranger, et que je crois exactement adapté aux besoins, aux idées et à la situation de notre pays.

Tous les Français, sauf une poignée de fanatiques arriérés, sont intimement convaincus que la nation s'appartient, qu'elle a le droit de choisir la forme de son gouvernement et les citoyens qui la gouvernent. Il n'y a qu'une voix dans le pays pour déclarer que la majorité des Français sera toujours maîtresse d'échanger un mauvais gouvernement contre un bon, de



remplacer les chefs indignes ou simplement incapables par des hommes meilleurs, et de contrôler au jour le jour tous les actes de ses gouvernants par l'entremise d'une Assemblée élue *ad hoc*.

Tous, excepté les rares monomanes du droit divin, nous prétendons que la nation en corps choisisse les contrôleurs de l'exécutif et compose cette Assemblée politique qui sera le frein naturel et nécessaire du pouvoir. Un seul homme, quel que soit son mérite, un Directoire unique, si bien composé qu'on le suppose, seront toujours sujets à erreur. On ne peut pas laisser à leur merci le chiffre des impôts, le contingent annuel de l'armée, la signature des traités de commerce, les questions de paix ou de guerre.

Il convient qu'un grand corps, honoré de la confiance générale, siège à côté du gouvernement, lui mesure les ressources et les moyens d'exécution, et, sans prendre une part directe aux actes administratifs, interpelle, redresse et renverse au besoin les ministres assez mal inspirés pour gouverner au rebours du vœu public.

Voilà donc deux organes indispensables : un gouvernement à une ou plusieurs têtes, investi d'une grande initiative, et une représentation nationale qui modère, aiguillonne et règle au gré de l'opinion tous les mouvements du pouvoir. Aucun esprit correct ne conçoit plus l'exécutif sans le contrôle incessant d'une Assemblée politique.

Je n'ai pas la prétention de décrire les signes particuliers auxquels on reconnaît un véritable homme d'État. A plus forte raison me garderai-je de préciser les conditions obligatoires qu'il faut remplir pour mériter la confiance d'un peuple. Les peuples donnent

leur confiance comme ils l'entendent, à leurs risques et périls. Le seul point sur lequel je crois utile d'insister, c'est qu'on peut siéger décemment dans une Assemblée politique, y tenir un rang honorable et voter sur toutes les questions qui s'y débattent sans mériter le blâme du pays, pourvu qu'on soit un brave homme, éclairé par les modestes lumières du sens commun, et qu'on se tienne au courant des variations de la volonté nationale.

Un mandataire politique n'a pas besoin de réunir ses mandants tous les soirs dans un bastringue de Belleville pour savoir s'il doit voter pour ou contre tel chapitre du budget : il n'a qu'à parcourir les journaux, à lire les lettres de ses électeurs et à causer avec les plus éclairés d'entre eux quand par hasard il les rencontre.

Ces électeurs, bien entendu, ne sont pas plus infaillibles que lui. La révolution de 1848, en proclamant le suffrage universel comme un principe dans un État où la moitié des citoyens n'avait pas l'habitude de lire, nous a voués pour longtemps, j'en ai peur, au régime des expériences politiques. Étant donné cet autre principe, fort sage et fort humain, que les plus déplorables erreurs sont moins à craindre que la guerre civile, et que dans un pays divisé d'opinions il vaut mieux se compter que de se battre, nous sommes condamnés à subir, dans toutes les questions politiques, la volonté du plus grand nombre.

Or le grand nombre, qui est le contraire de l'élite, peut encore flotter longtemps entre le despotisme et l'anarchie.

S'il est facile d'enregistrer les bévues du suffrage universel et de prévoir les nouveaux dangers où il

peut précipiter la France, il est beaucoup plus difficile d'abroger la loi qui soumet les plus sages et les plus modérés à toutes les fantaisies politiques des illettrés et des violents.

Si l'on réussissait à reculer jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans l'exercice de la fonction électorale, à écarter du scrutin tout homme qui ne sait pas écrire, et peut-être à exiger que l'électeur ait un domicile réel, on aurait atteint la limite des restrictions possibles. Aller plus loin serait livrer la France à l'ambition du premier prétendant qui saura placarder pendant la nuit une affiche ainsi rédigée : « Art. 1<sup>er</sup>. Le suffrage universel est rétabli. Art. 2. Je règne. » Rappelez-vous le coup d'Etat du 2 Décembre et la force qu'il a empruntée à la loi du 31 Mai!

Il faut donc nous acclimater, coûte que coûte, au suffrage universel; il faut non seulement le subir, mais l'accepter avec ses défauts et ses dangers; il faut envisager avec stoïcisme un avenir d'oscillations bizarres et de politique cahotée.

Mais il ne s'ensuit pas fatalement, comme beaucoup d'honnêtes gens semblent le craindre, que la civilisation française soit en danger de mort.

Ceux qui ont assisté aux folies monstrueuses de Paris sous la Commune, et qui voient dans les incontestables progrès du radicalisme une résurrection prochaine de ces horreurs, s'imaginent à tort que l'ordre, la famille, la propriété ne trouveront leur salut que dans le despotisme.

Oui, sans doute, il se peut que le suffrage universel, réagissant contre les déplorables niaiseries de l'Assemblée de Versailles, envoie à Paris, l'an prochain, une majorité radicale. Oui, cette majorité sera d'autant

plus radicale que nos représentants actuels, en se cramponnant au pouvoir, tourneront davantage au Parlement croupion. Oui, les villes et les campagnes, si tout marche longtemps du même train, prendront le mot d'ordre à l'état-major de la République colorée; elles nous enverront des députés rouges; c'est un malheur qu'il faut prévoir. Plus il est vraisemblable et prochain, plus il me semble urgent de mettre la civilisation française à l'abri de tout accident, ce qui n'est pas bien difficile.

Et comment? En définissant les droits et les fonctions de cette Assemblée politique que le suffrage universel va nous donner. Définir, c'est limiter, et la sottise du peuple français, depuis quatre-vingts ans qu'il n'appartient plus qu'à lui-même, est d'avoir négligé ce travail indispensable.

Le plus grand de tous nos malheurs, c'est que nous n'avons pas songé à mettre le fond même de notre civilisation, je veux dire le Code, à l'abri des caprices de la politique.

Autant il est naturel et juste que le suffrage universel, incarné dans 750 représentants, décide, à la majorité des voix, que le budget sera de deux milliards et le contingent annuel de 130,000 hommes, autant il serait monstrueux qu'une réunion d'hommes choisis pour leurs opinions politiques, sans aptitudes et sans études spéciales, par une foule ignorante des lois, votât que la propriété ne sera plus transmissible de père en fils, ou que le mariage doit être avantageusement remplacé par le concubinage.

Si l'on peut dire, sans paradoxe trop évident, que toutes les questions politiques aboutissant tôt ou tard à une dépense de sang et d'argent, où tous les citoyens

contribuent de leur famille et de leur bourse, la politique du pays est légitimement soumise au vouloir de la majorité, même ignorante et même aveugle, il est impossible d'admettre que la loi, ce patrimoine moral, légué à 36 millions d'hommes par un travail de vingt siècles, puisse être anéantie par le caprice d'une seule génération.

L'État, ou la communauté des citoyens, est libre de disposer à sa guise de tous les biens et de toutes les libertés que chaque citoyen met à la masse, en échange d'une certaine somme de sécurité. L'État, mal inspiré, ce qui s'est vu, peut nous grever d'impôts absurdes, faire couler beaucoup de sang, nous jeter dans des aventures extravagantes; mais il n'aura jamais le droit de nous ramener à la vie sauvage, car alors il n'aurait plus de raison d'être, et nous aurions tout avantage à nous tirer d'affaire sans lui.

Dans les nombreuses constitutions que nos pères ont ébauchées depuis 1789, on ne s'est jamais avisé que l'État pouvait devenir fou. La chose est pourtant fort possible, sous le régime du suffrage universel. Nous avons toujours eu des Assemblées élues qui votaient le budget, fixaient le contingent, interpellaient le gouvernement, faisaient et défaisaient les ministres et retouchaient parfois une page du Code à leurs moments perdus. La confection des lois proprement dites était le moindre de leurs soucis; la plupart des députés étaient neufs dans l'austère science du droit; les électeurs l'étaient encore davantage. Jamais un candidat, dans sa profession de foi, n'a dit : « Je voterai le rétablissement du divorce, ou l'augmentation de la quotité disponible, ou la revision des déclarations d'absence »; c'est toujours sur le terrain politique que les électeurs

et les élus se sont rencontrés et épousés pour un temps.

Les inconvénients de ce système n'ont pas été très sensibles dans notre siècle parce que le Consulat et l'Empire nous avaient légué un admirable ensemble de lois, et que l'arche sainte du droit n'a jamais été battue en brèche par une majorité radicale.

Mais, le jour où l'avènement des radicaux est à craindre, il faut, sans perdre un seul moment, mettre le droit en sûreté. Il est urgent de décider que la prochaine Assemblée, bonne ou mauvaise, sera parquée dans la politique et ne touchera point aux Codes. Il est essentiel de créer une Chambre haute, qui sera la seule gardienne et l'unique réformatrice de nos lois.

Dans un pays comme le nôtre, une deuxième Assemblée politique, Chambre des pairs ou Sénat, n'a point de raison d'être. Le prestige de la noblesse est effacé, les grandes fortunes se font et se défont d'une génération à l'autre. Nous n'avons pas, comme la Suisse, des cantons, ni, comme l'Amérique, des États, qui exigent une représentation à part. Les anciennes provinces n'existent plus et le département n'est qu'une unité conventionnelle.

La seule représentation qui nous manque, la seule qui se puisse et se doive instituer chez nous, est celle de la tradition, de la science, de la logique, des principes, de la civilisation. C'est elle qu'il s'agit de mettre en sûreté dans une Chambre à part.

Il faut, avant la convocation de la prochaine Assemblée politique, créer une Chambre étrangère et supérieure à la politique, composée d'hommes mûrs, âgés de cinquante ans au moins, tous versés dans la science du droit, docteurs, magistrats, jurisconsultes, anciens

députés ou anciens conseillers d'État connus pour leurs aptitudes spéciales.

Cette Assemblée doit être issue du suffrage universel, comme l'Assemblée politique à laquelle elle survivra après l'avoir contrôlée : ce tout-puissant suffrage universel ne peut être maté que par lui-même. Mais, pour qu'il puisse se faire équilibre et limiter ses caprices d'un jour par ses volontés réfléchies, il faut l'accumuler à triple dose sur la tête des législateurs.

Je voudrais, par exemple, que le suffrage direct choisît 400 hommes de science et de loi, dans la catégorie d'éligibles que j'ai indiquée. Sur ce nombre, les conseils municipaux en prendraient 200, et les conseils généraux, triant le choix du choix, en conserveraient la moitié.

Cent hommes consacrés par une triple élection composeraient la Chambre haute, ou le Corps législatif proprement dit, l'Assemblée nationale étant réduite au rôle politique, le seul qu'elle puisse remplir avec une certaine compétence et sans danger pour notre civilisation.

Voilà la vraie division des pouvoirs, la seule qui puisse garantir la famille, la propriété, la liberté de conscience et toutes les conquêtes de 89 contre la folie des radicaux et l'appétit désordonné des socialistes.

Si l'Assemblée de Versailles trouvait le temps d'organiser la Chambre haute que nous rêvons, elle se ferait pardonner bien des fautes.

Le voudra-t-elle? Nous n'osons l'espérer.

## LE LONG ESPOIR DU CENTRE DROIT

24 mars 1873.

Tous les Français qui, comme nous, ont mis leur espoir dans la République, tous ceux qui pensent avec nous que la République seule peut régénérer, relever et affranchir notre pays, feront sagement d'observer les manœuvres du Centre droit.

On peut sans inconvénients négliger les tonnerres qui grondent de temps à autre sur les bancs de la Droite. La Droite a manqué le coche à Bordeaux, et l'occasion qu'elle a laissée passer en 1871 ne repassera plus. Tous ses efforts ne serviront désormais qu'à attester une noble et fougueuse impuissance. D'ailleurs ce parti est trop fier, trop absolu, trop semblable à son auguste chef, pour que nous ayons à le craindre. Le comte de Chambord considère la France comme son patrimoine, et il le dit naïvement; il aspire à nous ramener tambour battant vers l'ancien régime, et il le crie à qui veut l'entendre. En religion, comme en politique, il professe des idées d'un autre âge, diamétralement opposées aux idées de la France moderne. Il ne peut donc tromper personne; il n'est donc pas dange-



reux, et les hommes de toutes pièces qui composent sa suite ne sont pas plus à craindre que lui.

Le programme légitimiste est tout ce qu'on peut imaginer de plus simple dans la forme et de plus honnête dans le fond. Voulez-vous retourner à l'ancien régime? mettez Henri V sur le trône. Voulez-vous conserver les libertés civiles, religieuses et politiques dont la conquête a coûté tant de sang à vos pères? Henri V ne daignera jamais régner sur vous.

La devise de la Droite française est celle de la papauté infallible : tout ou rien. Le droit divin ne transige pas plus à Versailles qu'à Rome. Les Belcastel et les Franc-lieu, beaux types, ont rompu net avec le Centre droit, avec M. Thiers, avec les princes d'Orléans, plutôt que de céder un pouce de terrain. Pensez donc! Ce terrain-là, c'est le terrain des principes.

Ah! que le Centre droit est plus habile, et partant plus à craindre! Figurez-vous une colonne mobile composée de routiers émérites et de conscrits mûrs avant l'âge. Chacun de ces soldats a l'instruction d'un officier et l'ambition d'un maréchal de France; il n'y en a pas un qui ne porte dans son sac le bâton de Bazaine avec les stratagèmes de Frontin; pas un qui ne soit prêt à combattre à cheval, à pied ou en voiture, pour la cause la plus opportune, à se porter en avant, en arrière, à gauche, à droite, à Coblenz même, selon l'intérêt du moment.

Le Centre droit est supérieur à la Droite autant que la légion romaine à la phalange macédonienne, et par les mêmes raisons. Son admirable mobilité lui permet de tout sacrifier *ad libitum*, de marcher avec M. Thiers ou contre lui, d'emprunter et d'abandonner tour à tour le renfort du parti légitimiste, de montrer un pré-

tendant ou de le mettre en poche, de proclamer la monarchie ou d'accaparer la République.

Ce parti a sur tous les autres l'incomparable avantage d'échapper aux définitions qui précisent la volonté collective des hommes. Le plus clairvoyant de ceux qu'il n'a point enrôlés serait embarrassé de dire ce qu'on veut là dedans, sauf le pouvoir et les honneurs. Il ne croit à rien, quelle force ! Et il aspire à tout, quel ressort !

Il a l'indépendance de l'esprit, l'indépendance du cœur, et si le caractère ne lui faisait défaut, il aurait par surcroît, n'en doutez point, l'indépendance du caractère. C'est une véritable académie politique ; on peut nier qu'il représente la nation à Versailles, mais ses plus mortels ennemis sont contraints d'avouer qu'il y représente l'Institut.

Tout est possible au Centre droit si les Muses ou les circonstances lui sont favorables. Il y a quinze jours, nous l'avons vu sur le point de prendre M. Thiers au collet. Réflexion faite, il ne l'a étouffé que de caresses.

J'étouffe mon rival, mais c'est pour l'embrasser.

On prétend, mais je ne puis le croire, que son vœu le plus cher, depuis une semaine, est d'acheter la survivance de l'illustre vieillard au profit de je ne sais quel prince, président ou prétendant selon le cas, et que pour atteindre ce but il ne reculera devant aucun sacrifice.

Nous aurons tout le temps de discuter cette invraisemblable hypothèse lorsque les batteries seront démasquées. Pour aujourd'hui, l'événement est une sorte de programme, naïf dans son habileté et brodé d'un énorme fil blanc sur toutes les coutures.

Le Centre droit s'est réuni dans son fort, il a tenu un grand conseil de guerre. Comme la France se méfie un peu et qu'elle était capable d'écouter à la porte, ces messieurs n'ont pas dit un mot de leurs affaires; ils n'ont parlé que de nos intérêts. Personne n'a fait observer que les prochaines élections menaçaient les plus belles situations parlementaires; que beaucoup de représentants, et en particulier ceux qui siègent au Centre droit, seraient peut-être éliminés par une sorte d'ostracisme; qu'il est doux de tenir et fatigant de courir, et que le *statu quo* savamment éternisé offrait plus de sécurité qu'un scrutin gros d'aventures.

Les docteurs du Centre droit ne veulent que notre bien; ils ont pris le salut national à tâche, ils se font un malin devoir de nous soigner à loisir, le plus longtemps possible, fallût-il nous ruiner en visites, en consultations et en pharmacie.

Quand on aura voté quatre ou cinq lois dont nous n'avons que faire et que nous subirons par simple politesse en attendant mieux, on se mettra gravement à élaborer une série d'articles constitutionnels que la prochaine Assemblée ne se fera pas faute de mettre au panier. On essaiera, si le gouvernement s'y prête, de moraliser le suffrage universel comme les musulmans moralisent les gardiens de leur harem; mais le gouvernement ne s'y prêtera point et les opérateurs les plus zélés reculeront au dernier moment devant la responsabilité d'une telle besogne. Alors, s'il plaît à Dieu, on se rabattra sur le budget, car la discussion du budget est un de ces travaux élastiques qu'un Parlement habile peut allonger à l'infini. Lorsqu'on aura réglé les recettes et les dépenses de 1874, on éprouvera le

besoin de soulager la prochaine Assemblée en votant pour elle le budget de 1875, et alors, si l'on est en verve, on pourra bien peut-être encore pourvoir aux besoins financiers de 1876. En restera-t-on là? Dieu le sait, la France seule n'en sait rien, car la France, en nommant les députés du 8 février 1871, a totalement négligé de fixer le terme de leur mandat.

Et les habiles du Centre droit pousseront leurs avantages jusqu'au bout. N'espérez pas qu'ils retournent spontanément aux douceurs de la vie privée. S'ils étaient en majorité à Versailles, on pourrait prédire à coup sûr que ce Parlement déjà long sera un Parlement éternel.

Il finira pourtant, car les plus belles choses ont leur destin. Peut-être même est-il fini, ou peut s'en faut, à l'heure même où certains députés escomptent l'avenir par un si long espoir et de si vastes pensées.

Quand j'envisage cette Assemblée qui fut nationale un moment, je me rappelle malgré moi la vieille légende arabe du décapité sans le savoir.

Le condamné était à genoux sur le sable, au milieu de la place publique.

Le chaouch, un exécuter prodigieux, la plus fine lame du pays, décrivit quatre ou cinq moulinets rapides avec son sabre qui sifflait dans l'air.

« Que fais-tu? dit le patient ébloui par ce jeu cruel. J'attends que tu me coupes la tête.

— Baisse-toi donc un peu », dit le chaouch en reposant son arme sur la terre.

L'homme se baisse, la tête tombe. Elle était coupée depuis deux minutes, mais si subtilement et si bien qu'il n'en avait rien senti.

Ricord et Demarquay nieront le fait; mais ce qui est faux en chirurgie peut être vrai en politique.

## M. SAINT-MARC GIRARDIN

14 avril 1873.

Du plus loin qu'il m'en souviennne, vers 1840, quand j'étais tout petit garçon, sur les bancs de Charlemagne, M. Saint-Marc Girardin était déjà un personnage. On se le montrait aux distributions des prix ; on s'arrêtait pour le voir passer dans la rue. Les ambitieux de douze ans, il en est de tout âge, le regardaient de bas en haut avec un respect sans terreur et une jalousie sans désespoir.

Mon voisin de septième me disait à l'oreille en me poussant du coude : « Si tu deviens fort en latin, en français, en grec, en histoire et en tout, si tu te conduis bien au collège et hors du collège, tu pourras devenir professeur en Sorbonne, membre du conseil supérieur, rédacteur des *Débats*, académicien, député comme M. Saint-Marc Girardin, et ministre, car il doit l'être, après MM. Guizot, Cousin et Villemain, ses aînés. Et l'on fait un beau mariage, on est riche et indépendant, on a la considération, l'influence, l'importance ; on marche dans une longue redingote vert foncé, sous un chapeau monumental à larges bords, le cou noblement

encadré d'un faux col qui ressemble au papier d'un bouquet de fête. »

Et je levais timidement les yeux vers cet homme phénoménal dont la fortune, honorée parce qu'elle était méritée, figurait le triomphe des vertus classiques. A part le portefeuille ministériel qu'il effleura souvent du bout des doigts sans jamais réussir à le prendre, rien ne manquait à ce digne et très digne représentant de l'Université. Il y avait en lui quelque chose de plus; ses adversaires eux-mêmes, bon gré, mal gré, l'admiraient comme une brillante et irréprochable expression de ce régime parlementaire que l'Europe nous envia durant une quinzaine d'années.

La bourgeoisie censitaire était centre gauche; lui aussi. Son dévouement aux institutions établies ne pouvait être mis en doute, mais il le rachetait par un esprit franchement libéral, et s'il tenait grand compte des droits presque sacrés de la couronne, la couronne réciproquement avait à compter avec lui. Dans le conseil supérieur qui présidait à l'enseignement d'un grand peuple, il partageait une puissance redoutée avec M. Cousin et M. Dubois, de la Loire-Inférieure, notre cher et vénéré maître, à qui je suis heureux de rendre hommage en passant.

La révolution de 1848 prit au dépourvu bien des gens : les habiles n'en furent pas moins abasourdis que les sots. M. Saint-Marc Girardin, surpris ou non, sut conserver au milieu du bouleversement général l'attitude du juste d'Horace. Sa carrière, longtemps unie comme le pavé de la route royale, s'embellit d'accidents à la fois pittoresques et majestueux.

L'homme était droit, il était fier, il avait contracté dans les régions du pouvoir une certaine raideur que

les circonstances changèrent aisément en noblesse. Je me rappelle qu'aux environs du 13 juin 1849 certain professeur du lycée Henri IV, colonel dans la garde nationale, osa crier à la tête de ses bisets : « Vive la Constitution ! » C'était le crime. Le coupable fut traduit devant le conseil supérieur de l'Université et condamné, à l'unanimité, moins deux voix. Une de ces deux voix, courageuses jusqu'à l'imprudence, était celle de M. Saint-Marc Girardin.

Par certains coups d'audace également honnêtes et mesurés, il se rendit suspect au gouvernement de Décembre, sans encourir des persécutions formelles. On le garda ou, pour mieux dire, on le subit longtemps à la Sorbonne et même au ministère.

Son cours de la Sorbonne, inviolable par destination, devint en peu de temps un foyer de libéralisme. Le professeur réunissait autour de sa chaire quinze cents ou deux mille auditeurs qui l'entendaient à demi-mot et l'applaudissaient à tout rompre.

Pour eux comme pour lui, la littérature n'était qu'un prétexte à digressions morales et politiques; un jeune auditoire affamé attendait les allusions bouche béante et s'en nourrissait avidement. Parmi les prosélytes qu'il fit alors, il y avait un certain nombre de députés futurs : cherchez-les sur les bancs du Centre droit, et vous les trouverez par douzaines.

Je l'ai entendu quelquefois, sans grand plaisir, car il avait la voix désagréable; il fallait s'y accoutumer, mais l'action était puissante et la mise en scène admirable : pas un trait jeté dans le vide; l'orateur savait faire un sort au plus insignifiant de ses mots.

Sur un théâtre infiniment plus étroit et plus humble, dans l'officine des examens, M. Saint-Marc Girardin

tenait école de beau langage et de libre pensée : il ne faisait pas un docteur sans électriser par des digressions neuves et hardies les trente ou quarante assistants. Je regrette de tout mon cœur que la sténographie n'ait jamais noté le détail de ces modestes *soutenances*. Un compte rendu détaillé ferait grand honneur à M. Saint-Marc Girardin, et plus grand honneur, s'il est possible, à notre vieux doyen, M. Leclerc.

M. Saint-Marc (comme on dit encore en Sorbonne) se distinguait en toute occasion par certain goût de contradiction : il poussait le libéralisme à l'extrême en présence d'une thèse conservatrice et devenait conservateur outré devant les champions du progrès. Ce doctrinaire avait la coquetterie du juste milieu. C'est dans cet esprit qu'on l'a vu souvent porter aux nues Victor Hugo exilé, après avoir publié des volumes contre Victor Hugo applaudi.

Je m'arrête, et pour cause, à ce point de sa carrière oratoire ; il me serait trop difficile de juger équitablement le rôle politique qu'il a joué depuis deux ans à l'Assemblée de Versailles. Parlons plutôt de sa longue et brillante collaboration au *Journal des Débats*. Il a été vaillant journaliste, infatigable homme de plume, penseur original. Les Grecs modernes et les autres chrétiens d'Orient ont eu en lui, durant un quart de siècle, un défenseur passionné jusqu'à l'aveuglement. Il était l'ennemi personnel de la nation ottomane ; il détestait également l'unité italienne et il la combattait sans respect humain, en face de John Lemoine et de ses plus illustres défenseurs. Nous l'avons vu aussi guerroyer contre le libre-échange dans un journal qui s'honore d'avoir ouvert la France à ce progrès.

Sa vie privée ne m'appartient que par le respect



qu'elle avait fait autour de lui. Des malheurs épouvantables l'ont traversée; il paraît les avoir supportés d'un cœur stoïque, en demandant au travail cette consolation prônée par Montesquieu.

Il a eu de vrais amis et il savait leur tenir tête, à tort ou à raison, dans le vrai comme dans le faux, sans s'aliéner leur estime et même sans rompre avec eux; M. Thiers pourrait le dire.

En résumé, ce fut un personnage étrange, et incomplet, si vous voulez, mais éminent en bien des choses et comme on en compte peu chez nous. Il a énormément écrit, et bien écrit, sans être un grand écrivain; il a parlé avec talent et s'est fait applaudir à outrance, sans se classer parmi les orateurs français; il a brillé dans la politique, sans arriver au rang d'homme d'État. Peut-être ne laissera-t-il après lui que cinq ou six volumes de critique littéraire à la fois mondaine et scolastique, bons à donner en prix dans les lycées; et pourtant ceux qui l'ont approché, ne fût-ce qu'une fois, diront avec respect, comme moi qui ne l'aimais point et qui n'en étais pas aimé : « C'était un homme. »

LES

BEAUX MESSIEURS DE L' « UNIVERS »

27 juin 1873.

Ils sont les petits-fils d'Antinoüs; jolis! jolis! Ils parlent d'or, et mieux encore; Veillot, Loth, Roussel et Serret font pleuvoir sur leurs gilets sales les perles et les diamants lorsqu'ils daignent ouvrir la bouche. Les mots de gueule, chers à Mme Angot, se changent en paroles de trône et d'autel au contact de leurs lèvres roses. Ils écrivent avec des plumes d'anges, hollandées à la cendre d'Inquisition, taillées par les petits couteaux de saint Barthélemy et trempées dans le sang des martyrs qu'ils égorgillent eux-mêmes. Ils mentent et démentent avec cette glorieuse sérénité qui prend sa source dans l'ignorance du bien et du mal : rien n'est vrai que ce qui les nourrit, rien n'est faux que ce qui brouille leur estimable cuisine; si vous les surprenez à rougir, c'est qu'ils auront été honnêtes par mégarde et qu'il leur en aura cuit.

La dispute est leur élément, ils y frétilent comme des vibrions dans une eau corrompue, et celui qui les poursuivrait dans ce milieu de leur choix ou de leur

façon mourrait empoisonné avant de les atteindre. La logique ne prévaut jamais contre l'impudence éhontée de ceux qui nient la lumière en plein midi ; il n'y a pas de raisonnement assez nerveux pour étreindre la chose molle, gluante et nauséabonde qui est la force de ces gens-là. On les provoque, ils hurlent ; on les approche, ils suintent ; on les touche, ils vident leurs âmes, et l'ennemi le plus décidé ne peut que s'éloigner avec horreur. Leur bassesse triomphe par le dégoût d'autrui, comme certains marais chassent les invasions par la peste.

Une simple réflexion.

Lorsqu'un vrai gentleman est entraîné à soutenir un procès plus ou moins juste, il choisit son avocat parmi ceux qui honorent le barreau contemporain. Jamais il ne s'avisera de ramasser dans les cabarets borgnes qui salissent les abords du Palais un de ces déclassés dont la robe, humide de vin bleu, balaie le ruisseau. Il sait que les affaires ne sont pas seulement les affaires, et qu'un homme du monde dérogerait en acceptant les services d'une main malpropre.

Ceci dit, je comprends, à l'extrême rigueur, qu'un pauvre diable de prétendant sans titres, sans droits, sans courage et sans honneur, comme ce don Carlos qui fait voler et assassiner en Espagne par l'immonde curé Santa-Cruz, accepte en France le patronage de l'*Univers*. Quand on a Santa-Cruz dans son jeu, on peut y mettre Veillot, Loth, Serret, Roussel et autres valets de la même couleur.

J'admettrai même, par un vrai luxe de tolérance, qu'un bonhomme de prétendant, né en France, élevé à l'étranger par des jésuites cosmopolites, et ahuri depuis quarante ans par de petites manifestations fêti-

chistes, ignore assez notre pays et notre temps pour croire que l'*Univers* est un journal décent et Veillot un défenseur avouable.

Mais que Dieu, créateur du monde, maître du ciel et de la terre, Dieu qui voit tout et peut conséquemment choisir dans la foule des hommes les avocats les plus dignes de plaider sa sainte cause, soit réduit à se faire le client de MM. Veillot, Loth, Roussel et Serret, voilà ce qui me passe.

Je suis mauvais chrétien, déiste insuffisant et je permets à l'*Univers* de me ranger parmi les gorilles, puisqu'il n'est spirituel qu'à ce prix ; mais je proteste de toute ma conscience contre un paradoxe qui met l'auteur de toutes choses sous le patronage de trois ou quatre obscènes plumitifs.

## PARAY-LE-MONIAL

(NOTES DE VOYAGE)

26 septembre 1873.

« J'ai voulu voir, j'ai vu », comme dit la reine Athalie.

J'ai vu une jolie petite ville encore étonnée et comme ahurie de la fortune et de la gloire qui sont tombées sur elle un beau matin. A peine si les 3500 habitants de cet honnête bourg ont eu le temps de se reconnaître. Chaque train leur amène encore une douzaine de pèlerins attardés, presque tous Irlandais ou Bavaoïis, qui veulent voir le mur derrière lequel Jésus a révélé son cœur à Marie Alacoque, et les platanes sous lesquels cent députés légitimistes ont défilé en procession.

Le premier habitant que je vois au sortir de la gare est un vieil idiot, assis dans une brouette; il aboie comme un chien en secouant sa tête comme un ours blanc. Si Marie Alacoque le savait! Il y a là un joli miracle à faire. Les autres indigènes avec qui j'ai causé ne m'ont paru ni fous ni bêtes; il s'en faut! Fort obligeants, toujours prêts à mettre le voyageur sur sa route : « La première rue à droite après le deuxième pont, mon bon monsieur! » mais fermés à triples verrous sur les affaires de l'Église et de l'État.

« C'est bien au couvent de la Visitation que se sont accomplis les miracles ? »

— Il se pourrait.

— Vous devez le savoir ?

— On dit tant de choses !

— Mais les reliques de Marie Alacoque guérissent encore aujourd'hui toute sorte de maladies incurables ?

— Je ne prétends pas le contraire.

— Vous avez vu de ceux que la bienheureuse a remis sur pied ?

— Cela ne s'est pas rencontré.

— Connaissez-vous quelqu'un qui en ait vu ?

— Je voudrais bien.

— Du moins vous avez entendu raconter des miracles récents ?

— J'ai l'oreille un peu dure. »

Un sourire à la fois discret et malin souligne chaque réponse. Cette petite bourgeoisie bien française, c'est-à-dire profondément sceptique, ne veut pas être ridicule ; mais la politesse et l'intérêt lui conseillent de ne pas scandaliser les naïfs.

Chez un marchand de parapluies, j'avise entre deux brochures édifiantes de M. Eugène de Mirecourt un médaillon de M. de Chambord.

« Combien ce plâtre, madame ? »

— C'est tant, monsieur.

— Vous savez ce qu'il représente ?

— Mon Dieu ! pas plus que vous.

— C'est le roi, n'est-ce pas ?

— Nous avons des personnes qui l'appellent ainsi.

— Mais le roi de quel pays ?

— Dame ! on me l'a vendu comme le roi de France, mais je ne le garantis pas autrement.

— Mais la France est en République !

— Ça, c'est certain.

— On croit donc par ici que la République ne durera pas ?

— Comment le saurait-on dans une ville de trois mille âmes, quand Paris lui-même n'en sait rien ? »

Le couvent de la Visitation, où Marie Alacoque eut la faveur de vivre et de mourir hallucinée, est un grand édifice du xvii<sup>e</sup> siècle, annexé à une jolie église du moyen âge. Soixante nonnes y vivaient strictement cloîtrées lorsque nos députés eurent la fantaisie d'organiser le fameux pèlerinage de juin.

Des milliers de dévots furent admis à parcourir en procession les cloîtres, le bosquet de la première apparition, la cellule de Marie Alacoque et l'infirmerie où elle est morte. Les pèlerins anglais, le 4 septembre, ont joui du même spectacle ; mais aujourd'hui les portes du monastère sont refermées et personne n'y entre plus. La population de Paray était toute portée pour jouir d'un spectacle si rare ; elle ne semble pas en avoir profité. Soit qu'elle eût assez à faire chez elle pour loger et nourrir cette invasion de dévots, soit qu'elle fût profondément indifférente aux mystères du Sacré-Cœur, elle laissa le champ libre aux visiteurs étrangers. L'invention de Marie Alacoque a fait son chemin dans le monde, sans effleurer le bon sens des petits bourgeois et du peuple. Nul n'est prophète en son pays. Elle n'a converti sur place qu'un petit cénacle de hobereaux légitimistes, vingt ou vingt-cinq familles au plus. C'est le chef d'une de ces maisons qui a concerté la grande manifestation du pèlerinage avec les députés de la Droite cléricale ; le peuple de la ville n'y est pour rien.

Ce n'est pas que les aubergistes et les simples boutiquiers aient négligé une si bonne aubaine; ils ont gagné beaucoup d'argent. Durant près de trois mois, tous ceux qui disposaient d'une chambre meublée ont gagné couramment dix francs par jour; les lits se sont loués cinq francs en moyenne. Les vivres ont valu des prix exorbitants. Un homme qui avait loué un terrain pour cent francs et tendu une toile sur quatre piquets a réalisé, de son aveu, 31,000 francs de bénéfice en vendant des petits pains garnis de saucisse ou de jambon. La Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée a fait un million de recettes, quoique le prix des places fût réduit de 50 pour 100.

« Mais, disais-je à notre aubergiste, tout le monde n'a pas profité de cette occasion. Il y a bien des gens qui par goût, par nécessité, ou simplement par fierté, n'ont pas cédé leur lit aux pèlerins pour s'en aller dormir à l'écurie. Ceux-là n'ont eu que l'ennui, le tapage, le trouble de leurs habitudes, et la cherté.

— Oui, sans doute, mais ils n'ont pas voulu se venger sur le pauvre monde, et ceux que le pèlerinage agaçait le plus se sont enfermés dignement chez eux. Nos hôtes n'ont pas entendu une plaisanterie, ils n'ont pas vu ricaner un seul visage sur leur chemin. Il n'y a pas beaucoup de dévots par ici, mais on est de bonne compagnie.

— C'est fort heureux pour vous, car les pèlerins reviendront, ils en enverront d'autres, et s'il s'établissait un courant.....

— Dieu nous en préserve! Nous avons fait d'excellentes affaires, mais c'est trop de tracas, nous sommes sur les dents, on n'en peut plus. Nous ne sommes ni



installés, ni outillés, ni trempés pour cette besogne ; il faudrait être de fer. »

Les bannières des pèlerins sont déposées dans la chapelle de Marie Alacoque, autour du singulier autel qui s'élève sur les reliques de la bienheureuse. Elles sont riches, très riches, mais d'un goût exécrationnel pour la plupart.

La Belgique en a fourni beaucoup, l'Espagne une, et l'Angleterre deux ou trois : *major a longinquo reverentia*. Les reliques de Marie Alacoque sont enfermées dans une poupée de cire grande comme nature. Cette poupée reçoit des lettres, j'en ai vu cinq ou six à son adresse, et je ne doute point qu'elle n'ait su les lire sans briser le cachet.

Elle reçoit aussi de l'argent, et elle en fait un excellent usage. Elle achète des maisons et elle y loge des jésuites, en mémoire du R. P. de La Colombière, qui fut son confesseur ici-bas. Depuis le mois de juin, la Société de Jésus s'installe, s'arrondit à vue d'œil dans le quartier de l'hôpital ; avant deux ans, s'il plaît à Dieu, elle aura les trois quarts de la ville. *Amen!*

## FINIS GALLIÆ

28 septembre 1873.

La France est à la merci d'une intrigue. Quelques voix de majorité, dans un long Parlement que les élections partielles désavouent à qui mieux mieux, peuvent fonder légalement la plus impopulaire des monarchies. Il suffirait d'un seul tour de scrutin pour nous dépouiller tous de tous les droits conquis par nos pères, et pour soumettre trente-six millions d'hommes libres à la condition de sujets. Les mandataires de la souveraineté nationale n'ont qu'à se mettre d'accord au nombre de 360 pour signer l'abdication collective du pays; le tour sera fait et la plus incroyable des fictions parlementaires nous imposera un maître que personne n'oserait proposer au choix des électeurs. M. le comte de Chambord, mis aux voix dans le pays, obtiendrait-il un million de suffrages? Cela est fort douteux; mais ce qui ne l'est point, c'est qu'à Versailles il suffit de 360 députés pour le jucher légalement sur le trône.

Cette majorité de malheur n'est pas faite, mais soyez sûrs que d'habiles artisans travaillent jour et

nuit à la faire. Il s'agit simplement de retenir le Centre droit dans le giron de la monarchie et d'y amener quelques transfuges du Centre gauche. Tous les hommes ne sont pas des modèles de désintéressement, et les prétendants à la royauté ont les mains pleines de promesses. Ils peuvent distribuer par avance non seulement les portefeuilles, les ambassades, les préfectures, les recettes générales et tout ce qui s'ensuit, jusqu'aux débits de tabac, mais encore la pairie, les titres héréditaires, et ce qu'on nomme assez improprement les honneurs : c'est ainsi qu'ils ont prise sur les plus gros millionnaires. Nous estimons assez nos contemporains pour affirmer que ces manœuvres manqueraient leur but si les hommes qu'on va tenter à domicile étaient bien et dûment avertis qu'on leur achète la France.

Quel que soit l'appât des emplois et des titres, il y a peu de citoyens assez indignes pour immoler sciemment leur pays à une ambition personnelle : ce degré d'égoïsme est propre aux hommes de sang royal. Les députés qui renieront la Révolution française, déchireront le drapeau national, effaceront quatre-vingts ans de notre histoire et embrasseront le parti du despotisme clérical, seront des hommes faibles et confiants qui ne croiront pas desservir le pays en faisant leurs propres affaires. Il est facile, hélas ! de tromper ceux qui ne demandent qu'à se laisser convaincre, et, s'il faut une évidence et demie pour persuader les gens contre leurs intérêts, la moindre probabilité suffit à leur prouver ce qu'ils désirent.

On fera donc entendre à plus d'un député très sincère, et relativement désintéressé, que notre indifférence en matière politique, le scepticisme de ceux-ci,

la timidité de ceux-là, la lassitude de tous et je ne sais quel affaissement des âmes ont préparé tous les Français au retour de l'ancien régime; que l'armée supportera tout, même un changement de drapeau, tant elle est bien disciplinée, et qu'ainsi la Restauration peut compter sur un bail de dix-huit à vingt ans, comme l'orléanisme et le second Empire. Or un avenir de dix-huit ans vaut son prix; c'est un bel horizon pour les spéculations en tout genre : en dix-huit ans, on fait fortune ou l'on se ruine, on établit ses enfants, et si le sort vous favorise un peu, on meurt. Après nous le déluge! comme disait fort bien cet auguste paillard qui engendra dans ses moments perdus le père du grand-père de M. le comte de Chambord.

Les gens de bien qui mordront à cette amorce ne feront pas beaucoup plus de difficultés pour admettre que Henri V est un homme comme les autres, virilité à part, et qu'une fois installé sur le trône il s'y tiendra aussi prudemment que les autres. « Il sait ce que régner veut dire et il laissera les Français se gouverner à leur guise; on sera libre de penser, de parler et d'écrire selon la coutume et la vie des nations civilisées; chacun servira son Dieu comme il l'entend, il n'y aura ni loi du sacrilège, ni loi d'amour, ni religion d'État. Notre politique étrangère sera celle d'un peuple saigné aux quatre veines et naturellement fatigué, qui veut prendre des forces avant de courir les aventures. »

Loyaux Français, honnêtes gens, c'est pour vous seuls que j'écris : vous préserve le ciel d'accepter ces propos comme paroles d'évangile!

Le comte de Chambord, qu'on veut nous imposer par vos mains, n'est certainement pas un méchant

homme; mais je vous le donne pour un homme fatal, et condamné, s'il règne jamais, à enterrer misérablement la France.

Par lui-même, il n'est rien, ou peu de chose : un vieux restant, mêlé, appauvri et glacé, du sang qui bouillonnait dans les veines de Henri IV. Ce sang, vraiment français, dont Louis XIV avait gardé un quart, Louis XV un trente-deuxième, Charles X un cent-vingt-huitième, vous en retrouveriez, le microscope en main, un globule sur 512 dans M. le comte de Chambord. Les 511 autres sont espagnols, allemands ou italiens, en vertu de la tradition qui oblige les princes à se marier hors du pays et qui fait de la classe royale une aristocratie cosmopolite.

Par son éducation, par les traditions de sa famille, par les souvenirs de son père et de son aïeul, émigrés, insurgés, soldats d'une coalition qui, avec Wellington et Blücher, a envahi notre patrie, par l'absurdité des principes que les derniers Bourbons se flattent d'incarner dans leurs très médiocres personnes, le prétendant est l'ennemi public, déclaré, irréconciliable de tous les Français qui datent leurs idées religieuses et politiques de 1789.

Il n'est pas méchant; non, mais il est pire, car il est phénoménal; et l'on ne se représente pas sans une souffrance d'esprit l'ordre de la nature soumis par force à un renversement de la nature, les fleuves remontant vers leur source, et l'avenir refoulé dans le passé. M. le comte de Chambord, dès sa naissance, fut appelé l'enfant du miracle; malheur à nous s'il en devient le père dans sa cinquante-troisième année!

Bonnes gens, vous savez ce que c'est que la Révolution française. C'est l'affirmation du droit en vertu

duquel aucun homme n'appartient qu'à lui-même, ne doit obéissance qu'à la justice et croyance qu'à la raison. M. le comte de Chambord est l'ennemi personnel de la Révolution française. Il descend, à travers des culbutes sans nombre, d'une famille qui prétendait avoir reçu de Dieu lui-même le monopole du bon plaisir, à charge de subir le bon plaisir de Dieu. Sa nourrice, ses menins, ses précepteurs et ses courtisans lui ont appris dès le berceau qu'il était né pour nous mener paître : voulez-vous paître ?

Il y a quatre-vingts ans bien sonnés que toute la France s'est écriée en chœur qu'elle ne le voulait point et que l'homme n'était pas fait pour marcher à quatre pattes dans un pré bénit. Elle a manifesté par quelques mouvements énergiques qu'elle en avait assez du régime pastoral et qu'un Français était un homme. Les principes qu'elle a proclamés en 1789 ont fait le tour du monde ; personne au moins ne les conteste plus autour de nous : tous nos voisins ont adopté l'esprit français de 1789 : ils ont imposé à leurs rois et à leurs prêtres eux-mêmes la grande loi de la Révolution française.

L'ancien régime ne vit plus que dans une caste têtue autant qu'arriérée ; il s'est concentré peu à peu au sein de la Société de Jésus. Les jésuites tiennent bon, ils font tête à la société moderne ; ils rabâchent désespérément que l'homme est fait pour obéir aux rois, et les rois pour obéir aux jésuites. La Révolution a chassé de partout ces enragés sectaires ; ils ont perdu l'Italie en 1870, et les voilà qui se rabattent sur la France, où Veillot leur tend les bras. Veillot veut son roi, car il est assuré que son roi n'aura pas d'autre volonté que celle des jésuites. Il y a des jour-

naux pour combattre ce joli combat sous les ordres du généralissime Veillot; la presse théocratique marche à sa droite et la presse pornocratique papillonne sur son aile gauche.

Coûte que coûte, il faut que M. de Chambord règne, afin que les jésuites aient un peuple à gouverner. Quand ils en auront un (saluez, car c'est nous), ils armeront celui-là pour en conquérir d'autres. Mais si les autres ne veulent pas être conquis? Si la menace d'une conquête absurde et dégradante les arme dès demain contre Henri V, soldat de Dieu, c'est-à-dire de saint Ignace et de Veillot? Si la France, devenue le dernier des peuples et rangée à la queue des nations, se fâche avec la tête? Si l'Europe s'entend pour éteindre à Paris le dernier foyer de ce feu qui a brûlé les plus libres penseurs et les plus honnêtes gens du monde?

Henri V, roi de France par la grâce de Dieu et de Veillot, serait-il libre de mentir à sa race, à son éducation, à ses préjugés, à ses promesses enregistrées dans cent mille sacristies? Peut-il régner en politique, à la barbe de ceux qui l'auront couronné comme fanatique? Jamais. Ce roi ne peut être qu'un défi vivant, une machine brandie contre toute la civilisation de l'Europe moderne. S'il ne fait pas la guerre à la Révolution, il abdique. Il fera donc la guerre, ou il la laissera faire sous son nom par la faction aveugle qui le pousse aujourd'hui vers le trône.

Nous sommes invincibles, c'est convenu. Mais enfin si nous étions vaincus, ce qui n'est pas absolument impossible, et si l'Europe trouvait bon d'en finir une fois avec nous? Elle a eu cette idée, en 1814. Les rois, du moins, ont pensé un moment à détruire la France, comme foyer de la Révolution.

Si la générosité d'Alexandre ne nous eût préservés, nous périssons avec gloire, martyrs du droit et de la vérité, pleurés de tous les honnêtes gens de la terre et illustres à jamais dans l'histoire.

Mais si demain l'Europe libérale était entraînée à détruire ici le dernier nid du jésuitisme obscène et scélérat, si l'on faisait de nous une nouvelle Pologne, serions-nous bien intéressants, et la postérité rendrait-elle des honneurs éclatants à notre cendre? J'ai peur que non.

La restauration de Henri V par et pour les jésuites est un défi à tous les peuples qui nous entourent. C'est autre chose encore, c'est un défi à la majorité des citoyens français. Si l'étranger nous épargne, par sagesse ou par grandeur d'âme, rien ne prouve que nous nous épargnerons nous-mêmes et que la compression du despotisme clérical ne provoquera pas avant peu une explosion épouvantable.

Ce n'est pas seulement l'exemple de la Pologne qu'il faut méditer, c'est aussi l'exemple plus affreux et plus écœurant de l'Espagne. Démembrement par-ci, décomposition par-là. Entre les deux, la République honnête, laborieuse et libérale, assez sage pour éviter les chocs, assez forte et assez vaillante pour préparer la grande réparation à venir : *Medio tutissimus ibis*.



## L'ARGUMENT DU VEAU

29 octobre 1873.

Laissez-moi vous conter une aventure qui s'est passée dans mon pays natal, aux confins de la Lorraine et de l'Alsace, dans ce pays français jusqu'aux moelles qui n'appartient plus à la France. Maudits soient ceux qui l'ont volé et ceux qui l'ont livré!

Dans mon pays natal, il y avait un brave garçon, peu fait pour le mariage. On lui savait quelques amours en ville et des amourettes à foison dans la campagne. Une fille honnête et bien née, d'humeur indépendante et de caractère indomptable, vivait chez ses parents à quelques lieues de là.

Cinq ou six intrigants faméliques, comme il s'en rencontre partout, dans la vie privée aussi bien que dans la vie publique, s'ingérèrent de marier ces deux êtres qui n'étaient pas nés l'un pour l'autre. Sans avoir étudié ni la fille ni le garçon, ils entreprirent les deux familles et leur prouvèrent qu'aussitôt le contrat signé les choses marcheraient comme sur des roulettes. Au fond du cœur, les adroits compagnons s'enuyaient de manger des haricots au lard et des pommes

de terre au lait caillé; ils voulaient être de frairie et faire bonne chère une fois au moins dans l'année; le demeurant les souciait fort peu. Le ciel permit qu'on les crût sur parole; les deux familles s'accordèrent sans demander l'avis des vrais intéressés, et l'on tua le veau le plus gras du canton pour les noces.

Le jour où les futurs époux apprirent ce qui se machinait contre eux, ils résistèrent de tout leur pouvoir; mais le père du garçon dit à son fils : « Le veau est tué; je te déshériterai donc si tu n'épouses pas Henriette. » Les parents de la fiancée lui déclarèrent qu'elle avait à choisir entre le mariage et le couvent, car le veau était tué et l'on ne voulait pas laisser perdre une viande de cent francs et plus. Le maire et le curé firent chorus : ils avaient vu chez le boucher ce veau de noces, gras à point, et ils n'en auraient pas cédé leur quote-part pour un empire. Il y eut en haut lieu comme un semblant d'opinion publique qui, sans scrupule, tenait bon pour le veau contre la fille et le garçon. Et le mariage se fit, bon gré, mal gré, nonobstant les quolibets du menu peuple, honnête et juste en toutes choses, qui disait : « C'est péché mortel que de sacrifier deux jeunes gens à un veau ».

Huit jours après, l'heureux époux trompait sa femme avec les filles de basse-cour. Elle lui rendit la pareille avec le percepteur ou le notaire. Il la battit, elle le tua, et cette comédie, commencée dans une cuisine, se déroula, je ne sais plus comment, devant la cour d'assises.

Mais je connais cinq ou six gloutons de village, tous vivants et bien portants, qui se poulèchent encore les lèvres au souvenir du veau fatal dont ils ont mangé tout leur saoul.

## COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE

2 novembre 1873.

Viens ici, paysan ou citadin, riche ou pauvre, noble ou roturier; pourvu que tu sois bon Français, tu es mon homme. Entre deux crises politiques, deux mouvements de Bourse, deux incendies parisiens et deux pirouettes de M. John Lemoine, tirons à part et causons. Nous nous amuserons, si tant est qu'on s'amuse encore, à pronostiquer entre nous ce qui fût advenu de la France dans l'hypothèse d'un Centre gauche naïf ou timide, ou simplement un peu mou.

Reporte-toi au siècle dernier, je veux dire à la semaine dernière, lorsque M. Ducrot, le général, et M. Ducros, le préfet, par une illusion naturelle et douce à leurs grands cœurs, commençaient à dater leurs lettres de 1773. Si le 23 octobre, entre deux et trois heures de relevée, M. Léon Say, nouveau Chaperon-Rouge, était tombé dans les bras de M. d'Audiffret-Pasquier; si l'honorable président de la commission des marchés, anciens et nouveaux, avait fait agréer ses propositions de toute sorte à la moitié, au quart, au demi-quart du Centre gauche, la minorité royaliste montait en grade et devenait majorité.

Le jour même, c'était un jeudi, la commission de permanence invitait le président Buffet, ce beau type d'impartialité vraie, à convoquer d'urgence l'Assemblée nationale. Nos députés accouraient à Versailles, qui sur les ailes de l'espoir, qui sous l'éperon de la haine, et quelques-uns, je ne crains pas de l'affirmer, sous l'inspiration d'une timidité effarée. L'honorable M. Chesnelong montait à la tribune et jurait ses grands dieux que M. de Chambord était un ouragan de libertés, un foudre de progrès, un océan de délices constitutionnelles. Un d'Audiffret quelconque ou un Decazes proposait d'acclamer instantanément la monarchie et la moitié de nos représentants, plus un, votait d'enthousiasme. Une députation spontanée courait chercher le prince à Frohsdorf et le rencontrait par miracle à la Villette. Les fonctionnaires civils, qui s'attendent à tout depuis le 24 Mai, s'écriaient unanimement : « Nous sommes légitimistes de naissance et nos nourrices nous ont bercés, Dieu merci ! dans des drapeaux blancs ». L'armée nationale, qui n'a jamais su qu'obéir, c'est sa gloire, et qui obéira toujours, coûte que coûte, faisait la haie, avec ou sans drapeaux, sur le cortège du roi. Au nom de la légalité, et la légalité n'était pas contestable, toutes les forces effectives de la nation française étaient rangées contre les sentiments formels et les vœux manifestes de la nation.

Pas d'opposition possible ; silence aux mécontents, guerre ouverte aux rebelles !

Le lendemain de ce beau jour, Henri V, du haut de son trône, lisait à trente-six millions d'hommes la lettre qu'il vient d'écrire à M. Chesnelong. Il se proclamait infailible comme le pape, tout-puissant comme Dieu, nécessaire à notre existence comme l'eau, l'air et le feu.

Une stupeur épouvantable répondait à cette déclaration et nous nous trouvions tout à coup reportés à cent ans en arrière, rangés à la suite des peuples de l'Europe et de l'Amérique; nous devenions les cadets de la grande famille humaine, et si quelque insensé protestait par une observation malsonnante, les jésuites lui donnaient le fouet.

Oh! la brillante destinée! Le monde n'en croit pas ses yeux lorsqu'il voit l'Alsace conquise par les soldats de Guillaume et allemande malgré elle, sous le sabre d'un étranger. Qu'aurait-il dit, je le demande, en voyant une Alsace vingt fois plus grande, la France, annexée au petit patrimoine de M. de Chambord, asservie au caprice archaïque d'un Épiménide boiteux, et conquise par ses propres soldats?

Combien de temps ce phénomène aurait-il duré? Peu nous importe. Le certain, c'est que l'honneur national ne s'en fût jamais relevé et que tout notre sang versé dans une révolution héroïque n'eût pas lavé cette page d'histoire.

Il y a donc peut-être lieu de dire à cette foule honnête, mais étourdie, qui assiste les bras croisés au spectacle de ses propres affaires :

Nous l'avons en dormant, messieurs, échappé belle.

Peut-être aussi, tant la mémoire des hommes est courte et leur ingratitude grande, peut-être est-il opportun d'écrire sur cette page de journal que le vent emportera demain : *Le Centre gauche a bien mérité de la France.*

## OUI OU NON

8 novembre 1873.

Oui ou non, un grand peuple qui n'est ni enfant, ni décrépité, ni fou, s'appartient-il à lui-même en dépit des prétendants et des intrigants? A cette question, la France entière répond oui; la Droite et le Centre droit de l'Assemblée nationale disent non.

Oui ou non, les 36 millions de citoyens qui peuplent notre cher et infortuné pays jouissent-ils de la plénitude de leur raison? La France répond oui; les députés de la Droite et du Centre droit que nous avons élus, selon M. Beulé, dans un jour de malheur, affirment que non.

Oui ou non, avons-nous le droit d'en finir légalement avec le provisoire qui nous ruine et de fonder solidement le régime politique qui nous paraît le meilleur de tous? La France répond oui; la Droite et le Centre droit disent non.

Oui ou non, est-il juste et nécessaire de condamner publiquement, une fois pour toutes, les ambitions monarchiques qui troublent le pays depuis trois mois et qui ont démontré leur impuissance à rien fonder?

OUI OU NON.

Oui, certes, dit la France. Les royalistes et les orléanistes jurent que non.

Oui ou non, le premier devoir des mandataires est-il de déférer aux volontés formelles de leurs mandants? La France répond oui; la majorité du 24 Mai dit que non.

Oui ou non, les dépositaires de la souveraineté nationale, lorsqu'ils sont divisés d'opinion sur un point de la plus haute importance, que le sort du pays peut être décidé à la majorité d'une voix, et qu'il y a treize sièges vacants dans leur Assemblée, doivent-ils, en honneur et conscience, provoquer des élections partielles qui assurent la validité morale de leurs résolutions? Oui, dit la France; non, répondent les chefs de la Droite et du Centre droit.

Oui ou non, l'homme audacieux et naïf qui, pour sauver notre pays d'un péril imaginaire, mettrait sa gloire et notre armée au service d'une moitié du Parlement contre la volonté presque unanime du peuple, encourrait-il une grave responsabilité devant l'histoire? La France répond oui; les députés de la Droite et du Centre droit, qui se serrent autour du maréchal président de la République, osent peut-être lui dire que non.



## MICHELET

12 février 1874.

Ce que la France a perdu dans la personne de ce vieillard, ce n'est pas seulement (le sait-elle?) un professeur de premier ordre, un éminent historien, un parleur admirable, un écrivain nerveux et puissant. Michelet a été tout cela et quelque chose de plus; il était un des ferments de la pensée française. Notre siècle fécond en hommes n'a rien produit de plus généreux que cette âme étonnante. Dès son premier discours français, que l'on conserve aux annales de la Sorbonne, son style est tout formé et déjà mûr; on y voit marcher par saccades un esprit nerveux, mais net, ferme et résolu. Les phrases courtes et drues s'y succèdent comme les coups de piston d'une machine à vapeur ou les étincelles électriques.

Au sortir de l'École normale, son premier livre est un précis d'histoire, chef-d'œuvre de clarté, bon instrument de pédagogie. Mais à peine le jeune professeur a-t-il pénétré dans la vie des nations que son âme de feu illumine et enflamme tout autour de lui. Il s'éprend d'un amour ardent pour cette belle France qu'il a



peinte à grands traits dans un incomparable tableau; il anime et passionne l'histoire, il infuse au passé cette sève de vie qui surabonde en lui; les générations éteintes ressuscitent et foisonnent sous sa plume. A mesure que son horizon s'élargit par le travail, ce vaste cœur embrasse l'humanité entière et le grand patriote devient l'apôtre de la démocratie. Rien d'humain ne lui est étranger, il enveloppe d'une immense sympathie tout ce qui a travaillé, lutté, souffert depuis la naissance de ce monde. L'amour de ses semblables le transfigure d'abord en poète et bientôt en tribun. Je l'ai vu, ce tribun en chaire, dans les réunions du Collège de France, où la jeunesse parisienne formait une famille turbulente autour de lui.

Jamais je n'oublierai l'éclat pétillant de ses yeux et l'effort de cette éloquence difficile, saccadée, qui allait par sauts et par bonds, et ne manquait jamais son but, le cœur! Il soufflait dans son auditoire la furie du bien et l'exécration du mal. Tous les mangeurs de gens étaient ses ennemis personnels; il les flagellait, morts ou vifs, il les traquait impitoyablement, il faisait un grand abatis de tous ceux qui oppriment le genre humain et de tous ceux qui le trompent, châtiant les injustes, démasquant les hypocrites; et quand il était las de frapper, il s'élevait comme dans une gloire vers les hauteurs sereines d'un avenir équitable, éclairé, harmonieux, que nous ne verrons point ici-bas.

Faut-il donc s'étonner que cette âme ivre de justice et débordante de générosité ait envahi avec le temps tout le domaine de la nature? Les livres de l'*Amour*, de l'*Oiseau*, de l'*Insecte*, de la *Mer*, sont les excès de sa manière et les débauches de son tempérament. Il a été bon jusqu'à l'enfantillage, aimant jusqu'au ridicule

et poète jusqu'à la déraison. Jetez-lui donc la pierre, si vous l'osez!

Son dernier livre est un plaidoyer douloureux de cent et quelques pages : *la France devant l'Europe*. Il l'écrivit pendant la guerre de 1870, entre deux crises du mal poignant qui vient de l'achever : il est mort comme il avait vécu, par le cœur.

Sa vie n'a pas été seulement l'honneur de notre siècle; elle en a été l'exemple. Michelet, qui pouvait prétendre à tout, n'a jamais voulu être qu'un travailleur. Il a refusé même la députation; pouvoirs, honneurs, argent, tout lui était permis et facile : il n'a rien sollicité, rien recherché, rien accepté, ni pour lui, ni pour les siens. L'Académie française rendit un juste hommage à ce beau désintéressement en lui fermant ses portes : c'était dire qu'il n'y avait point de place pour un tel homme entre M. Guizot père et M. de Broglie fils.

## SOUVENIR

23 mars 1874.

Tous les ans, vers le 10 septembre, le champ de foire de Saverne avait le don de me rendre un peu fou. J'arrivais là tranquille, raisonnable et dans un équilibre parfait, en bon propriétaire qui a passé la matinée avec ses enfants, ses bêtes, ses arbres et ses livres ; au bout d'une heure ou deux, je ne savais plus où donner de la tête. Ce tumulte dénué de sens et cette agitation sans but, ces chevaux de bois tournant sur place comme une commission parlementaire au son d'un orgue de Barbarie, ces gamins qui grimpaient au mât de cocagne pour décrocher un portefeuille, un mouchoir rouge ou un jambon ; ces baraques installées face à face comme la *Presse* et le *Français* ; et leurs orchestres chamarrés d'oripeaux militaires ; et la hâblerie enrouée de deux pitres rivaux, dont l'un disait blanc et l'autre noir, honorés l'un et l'autre, à ce qu'ils prétendaient, des confidences et autres faveurs de Sa Majesté le gouvernement ; et les hurlements d'un sauvage aussi féroce que M. Thiers ou M. Calmon, terreur des âmes crédules ; et les détonations des pis-

tolets de tir qui s'y reprenaient à dix fois pour casser une pipe; et la géographie du dompteur des Antilles polaires; et l'enseigne du grand géant monté sur tige; et la somnambule infallible dans sa voiture; et les marchands qui vendaient quinze sous ce qui en valait cinq en ville et ne rendaient aux acheteurs que la moitié de leur monnaie; et les cris ayinés des paysans qui lutinaient leurs commères à la face du ciel; et la psalmodie des mendiants, et les chandelles en plein midi; et les jeux de roulette, les concerts de sifflets, de trompettes et de crécelles, les pétards dans les jambes, les pois fulminants sous les pieds, tout ce monde artificiel, invraisemblable, absurde, me transportait à mille lieues de la vie réelle. Pour un rien, je me serais mis à marcher sur la tête comme le clown qui paradait devant le grand théâtre de Geneviève de Brabant. Un vague instinct de conservation personnelle me poussait hors de la bagarre; je regagnais la petite ville un peu plus agité que de coutume, mais relativement calme et toujours sain d'esprit. J'entrais dans une honnête et respectable maison, j'allais voir ou le bon percepteur Ménard ou Gast Jérôme, le fin cultivateur, ou le professeur Moty, ou le docteur Maugué, ou l'avoué Schaller, ou Level, le marchand, ou papa Volz, le maréchal, et dix minutes de conversation avec n'importe lequel de ces braves amis me remettaient dans mon assiette.

Je les entretenais de leurs affaires, ils me parlaient des miennes; mon ahurissement s'en allait peu à peu, la terre redevenait solide sous mes talons; je reprenais possession de ce monde d'honnêteté, de vérité, de juste mesure et de droite pratique qui n'étale point à la foire.

On se moquera de moi, si l'on veut, mais tant pis!

J'avoue en toute humilité que depuis quelque temps la haute politique de mon pays me reporte aux beaux jours de la foire de Saverne. Me préserve le ciel de critiquer les puissances, les corps constitués, les gens en place et tous ceux qui ont les moyens de se faire justice eux-mêmes ! Je sais ce qu'il en coûte, et l'on ne m'y reprendra pas de sitôt.

Ne médisons que des journaux, c'est le seul droit qu'on ne dispute point aux journalistes, et déclarons franchement, entre nous, que la presse fait de son mieux pour ahurir la nation française. A nous entendre disputer sur ce malheureux septennat, qui est la négation de la République, selon les uns, et de la monarchie, selon les autres ; à voir les commentaires acharnés qui torturent le moindre mot du maréchal de Mac-Mahon ; à lire les discussions où l'on prouve que le respect des *institutions existantes* s'applique aux institutions qui pourront exister demain, et que l'*ordre de choses légalement établi* signifie tout ordre ou désordre qu'une loi bien ou mal inspirée peut établir un jour ou l'autre, l'étranger qui est de sang-froid se demande si nous ne sommes pas des charlatans ou des aliénés. Heureusement pour notre honneur et pour notre salut, le monde spécial de la politique est une exception, une brillante et bruyante minorité, comme le personnel actif de la foire. Heureusement nos villes et nos moindres villages sont peuplés de braves gens, honnêtes et sensés, comme ceux qui me rétablissaient dans mon aplomb après la fête de Saverne. Il y a chez nous des millions de cultivateurs, d'artisans, de médecins, de savants, d'artistes, d'officiers ministériels, de petits fonctionnaires qui ne s'aviseront jamais ni d'avalier des sabres, ni de danser la bamboula, ni de manger des

lapins vivants, ni de souffler le feu par les narines. La foire se tient à Paris, ou même, si vous voulez, dans la banlieue; mais la vie sérieuse, austère, logique, est partout. J'en atteste les élections, celles d'hier et celles de demain, ces grands actes par lesquels la nation entière affirme obstinément la suite de ses idées et la froide énergie de sa volonté.

## INCOMMUTABLE

25 mars 1874.

Une poissarde, au temps où les poissardes ne s'intitulaient point négociantes en marée, se prit de bec avec un écolier. Elle lui lança coup sur coup tous les gros mots de son répertoire; l'écolier, qui n'était pas manchot de la langue, riposta vertement; la foule s'attroupa, comme d'usage, applaudissant, riant, prenant parti pour l'un ou pour l'autre, et curieuse de savoir lequel des deux aurait le dernier mot. L'étudiant parut faiblir, deux ou trois fois il avait bredouillé; on crut même un instant que son sac était vide, quand tout à coup, roulant les yeux, rassemblant les derniers restes de sa vigueur et poussant un effort désespéré, il s'écria : « Vieille catachrèse ! »

La poissarde étendit les bras et demeura bouche béante. Elle était vaincue. Son adversaire l'acheva en ajoutant : « Oui, catachrèse ! figure de rhétorique ! »

Et le bon peuple d'applaudir. Car nous sommes ainsi faits qu'un seul mot inintelligible, s'il est lancé de haut, avec aplomb, frappe d'admiration ceux qu'il ne frappe point de terreur.

M. de Broglie le sait bien ; aussi cet habile homme, depuis qu'il a lancé du haut de la tribune ce fameux *incommutable*, pousse-t-il ses avantages à bout. Incommutable est plus qu'un adjectif, c'est une arme dont le ministre et ses officieux nous frappent tous à coups redoublés, aussi bien les amis que les ennemis, sans trêve ni miséricorde. C'est en vain que dans tous les camps on cède, on s'agenouille, on demande grâce ; l'adjectif va son train, tombant à droite, à gauche comme un fléau ensorcelé, et rompant nos malheureuses têtes.

Quand nous serons rentrés en possession de notre entendement, nous nous mettrons à raisonner, et poliment, doucement, nous ferons observer à M. le duc de Broglie que son grand mot ne signifie absolument rien.

Incommutable est un terme de droit ; il se dit exclusivement d'une propriété dont on ne saurait être dépossédé légitimement.

Dire que le septennat est incommutable, c'est dire que le pouvoir sera durant sept ans la propriété de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Si l'on entend par là que l'Assemblée n'a pas le droit de reprendre avant sept années ce qu'elle a donné, on formule un vrai truisme, une simple tautologie. Il va de soi que les contrats sont faits pour être exécutés, et que donner et retenir ne vaut.

Évidemment, les hommes qui ont porté le maréchal à la présidence de la République seraient des fous, et pis encore, s'ils élevaient la prétention de l'en ôter.

Mais, de ce qu'un propriétaire ne peut être légitimement dépossédé de son bien, s'ensuit-il qu'il n'ait pas le droit de se déposséder lui-même, c'est-à-dire de



céder ou d'abandonner ce qui lui appartient? Le président de la République, tout propriétaire qu'il est de l'autorité suprême, et précisément parce qu'il en est le propriétaire, peut toujours abdiquer soit en faveur d'un prétendant, soit au profit de la nation elle-même, qu'il remettrait en possession de ses propres destinées. Or, que désirent les légitimistes d'un côté et les bonapartistes de l'autre? Ils désirent, ils espèrent, ils vont jusqu'à demander que le maréchal président mette Henri V ou Napoléon IV sur le trône. Ce n'est pas contester son droit, tant s'en faut; on le sanctionne, puisqu'on dit en excellents termes : « Nous attendons qu'il vous plaise d'abdiquer ».

La porte restera grande ouverte aux espérances monarchiques tant que le fameux adjectif n'aura pas pris un caractère synallagmatique et que M. le maréchal de Mac-Mahon n'aura pas dit lui-même, de concert avec ses ministres : « Je suis la propriété incommutable de la nation, et je n'abandonnerai pas de plein gré ce que nul n'a le droit de me prendre ».

Le jour où il nous tiendra ce langage, il risquera de perdre la majorité dans la Chambre, mais il aura des chances sérieuses de la gagner dans le pays.

## LE PETIT CHAT

1<sup>er</sup> avril 1874.

Il n'était ni blanc, ni noir, ni roux, mais agréablement tacheté de ces trois couleurs assorties et aussi joli que peut l'être un petit chat de cinq à six mois. Je l'avais élevé moi-même et j'avais éprouvé la franchise et l'aménité de son caractère.

Une vivacité charmante tempérée par un grand fond de douceur, infiniment d'esprit et de malice sans un atome de perfidie, l'humeur la plus égale et la patience la plus inaltérable étaient les qualités maîtresses de ce précieux animal. On rencontre çà et là, de par le monde, des bêtes et des gens qui semblent nés pour plaire; le petit Puss était de ces gens-là. Et certes il fallait que je fusse bien sûr de lui, puisque je le donnai sans scrupule, sinon sans regret, aux enfants de mon plus vieil ami.

Ce ne fut pas, on peut le croire, sans le recommander à tous leurs soins; surtout, leur dis-je, gardez-vous de lui aigrir le caractère! Il n'a jamais été ni battu, ni effrayé, ni taquiné; ne changez pas ses habitudes. Aimez-le, il vous aimera; caressez-le, et vous

ne sentirez que le velours de ses pattes ! Les bambins me promirent tout ce que je voulus et je les crus volontiers sur parole. Car enfin, pourquoi ferait-on le malheur d'un être qu'on possède, qu'on est heureux d'avoir et qu'on veut garder ?

Toutefois j'éprouvai au bout de vingt-quatre heures un vif désir de revoir mon élève au milieu de ses nouveaux maîtres, et je tombai, sans crier gare, dans la salle de leurs études et de leurs jeux. Horreur ! un vrai champ de bataille. La sphère avait roulé sur le parquet dans l'eau et les débris d'une carafe à jacinthes. L'encrier, répandu sur la table, arrosait les *Thèmes de Bonnaire* ; deux ou trois chaises étaient renversées ; les mains et les visages de mes petits amis étaient balafrés de coups de griffes ; on criait, on pleurait, — on saignait, — et Puss, perché sur la bibliothèque, mon bon Puss, hérissé, furieux, semblait souffler le feu par les narines.

« Eh ! chers enfants ! m'écriai-je, qu'avez-vous fait ? Je vous ai donné un agneau et je retrouve un tigre ! Il faut que vous ayez maltraité cette pauvre bête. »

Ils protestèrent de leur innocence à qui mieux mieux. Petits et grands, garçons et filles, me jurèrent qu'ils n'avaient tiré ni les moustaches, ni la queue, ni les oreilles de Puss. « Nous l'avons caressé, voilà tout, mais c'est un méchant, un ingrat ; il ne veut pas qu'on le caresse ! »

Pendant qu'ils s'excusaient ainsi, Puss reprenait courage à ma vue, apaisait sa colère, miaulait amicalement, sautait de la bibliothèque sur la table et de là sur mes genoux. Je pris texte de ce bon mouvement pour prouver aux bambins que tous les torts étaient de leur côté et je jetai les bases d'une réconciliation

générale. Mais, à ma grande surprise, le premier qui s'approcha pour signer la paix faillit recevoir un coup de griffe.

« Décidément, mes chers bébés, il faut que vous lui ayez fait du mal.

— Non ! non ! non ! nous l'avons caressé, et pas autre chose.

— Mais comment diable l'avez-vous caressé ?

— Comme ça, doucement, depuis la queue jusqu'à la tête. »

Les malheureux enfants le caressaient à rebrousse-poil !

Je commençai par rire de leur naïveté, mais bientôt une réflexion me frappa l'esprit et je devins sérieux.

« Qu'avez-vous donc ? me dit une petite tête blonde.

— Rien, ma chérie ; je pense à d'autres enfants, plus grands que vous, qui ont pris une chatte le 24 mai dernier, qui l'aiment bien peut-être aussi, qui sont aussi enchantés de l'avoir, mais qui la caressent à rebrousse-poil et qui, malgré les coups de griffe qu'ils ont reçus, n'ont jamais eu l'idée d'amadouer autrement cette excellente bête.

— Dis donc, monsieur, comment elle s'appelle ?

— France. Un beau nom, pas vrai ? »

## UN APOSTAT

27 novembre 1874.

Les coreligionnaires politiques de Clément Duvernois, ne pouvant contester ni le talent hors ligne ni la prodigieuse activité de M. Viollet-le-Duc, n'ont pas renoncé pour si peu à le détruire dans l'estime de ses concitoyens. Les voilà qui dirigent contre lui une vieille machine, terriblement usée, mais encore assez solide pour porter quelques mauvais coups : ils l'accusent de trahir le gouvernement qui a trahi la France; ils lui reprochent de renier une dynastie que l'Assemblée nationale a déclarée responsable de notre ruine et de notre démembrement; ils crient haro sur l'apostat.

Il serait temps d'en finir avec cette stupide calomnie qui console peut-être quelques victimes de la police correctionnelle, mais qui commence à fatiguer tous les honnêtes gens du pays.

Si M. Viollet-le-Duc avait été un des hommes du 2 Décembre, s'il avait conseillé ou assisté, dans le coup d'État de 1851, celui qui devint Napoléon III; si seulement il avait pris part au despotisme actif de l'Empire en qualité de ministre, de préfet ou de député officiel,

on pourrait excuser la fureur des bonapartistes. Entre gens de main qui ont joué leur vie au même jeu, soit dans un défilé des Abruzzes, soit sur les boulevards de Paris, il y a une solidarité, disons même un point d'honneur spécial, qui enchaîne tous les complices.

Mais celui qu'on insulte à la journée dans les journaux de la liquidation impériale aborde à soixante ans, pour la première fois, le terrain de la politique. Avant, pendant, après l'Empire, il a été un grand artiste, et rien de plus. Sous le règne de Louis-Philippe, en 1845, à l'âge de trente et un ans, il concourait pour la restauration de Notre-Dame de Paris et obtenait le prix avec M. Lassus. Expert en l'art gothique, archéologue de premier ordre, il avait relevé ou réparé une douzaine de cathédrales quand le futur héros de Sedan n'était encore qu'un aventurier sans conséquence.

Le jour où Napoléon III s'avisa d'employer ses talents et de connaître sa personne, M. Viollet-le-Duc ne résista pas plus que les autres artistes du temps. Et pourquoi se serait-il défendu, lui qui n'était ni royaliste ni républicain, et qui n'avait point de passé politique? L'Empire était fait, accepté par l'immense majorité du pays; le suffrage universel avait amnistié le 2 Décembre. Le gouvernement, en dépit de son vice originel, était devenu aussi légitime que possible, puisqu'il avait la nation pour lui et que ses ennemis, même les plus honnêtes et les plus vaillants, étaient de purs révolutionnaires. Un conservateur, un homme d'ordre, étranger aux affaires politiques et exempt de l'esprit de parti, n'avait ni le devoir ni le droit de refuser ses services à celui qui représentait officiellement la souveraineté nationale.

L'empereur était assez riche de notre argent pour se

donner le luxe d'un grand architecte. Il avait acheté les ruines de Pierrefonds, il voulait les restaurer : il choisit pour ce travail l'homme que la voix publique proclamait capable entre tous. Rien de plus naturel, et M. le comte de Paris n'a pas fait autrement l'année dernière lorsqu'il se mit en tête de réparer le château d'Eu. Le propriétaire qui fait travailler un artiste n'est ni son bienfaiteur ni son obligé : il commande et il paye. Il est exactement dans les conditions de l'acheteur qui entre dans un magasin pour prendre une paire de gants : « Combien ? — Cinq francs cinquante. Voici vos gants. — Merci. Voilà l'argent. — Merci. »

Chacun des deux contractants remercie l'autre, par politesse, comme s'il était l'obligé, mais tous les deux sont quittes. Un acheteur qui prétendrait mettre en poche, par-dessus le marché, la conscience et la pensée du vendeur, serait la risée du monde. Presque tous les princes du moyen âge se faisaient soigner par des juifs, parce que les juifs étaient alors, comme aujourd'hui, studieux entre tous les hommes; aucun despote, petit ou grand, ne s'avisa de dire à son médecin : « Faites-vous baptiser, mon ami, pour me prouver votre reconnaissance ». Le juif n'eût pas manqué de répondre : « Eh ! seigneur, quel est l'obligé de nous deux ? »

Un architecte de Paris, lorsqu'il va travailler à la campagne et qu'il y passe plusieurs jours, est retenu à dîner chez le propriétaire; il y a même sa chambre et son lit. Rien de plus naturel, et l'on n'a jamais vu propriétaire assez stupide pour tirer avantage de cette hospitalité. Il est d'ailleurs parfaitement entendu, à un certain étage du monde, qu'entre l'amphitryon et le convive, c'est l'amphitryon qui est et demeure l'obligé.

Il le sera d'autant plus que son convive est un homme de ceux qu'on se dispute pour l'éclat de leur nom et l'agrément de leur esprit. Un conseiller général de l'Oise s'oublia un jour jusqu'à dire au maire de la ville voisine : « Comment osez-vous me combattre, vous qui avez diné chez moi? — Mon cher monsieur, lui répondit le maire, vous auriez dû inviter mon chien : pour une côtelette, il eût été de votre avis. »

Ce qui est vrai dans notre humble bourgeoisie l'est davantage encore, s'il se peut, sur les sommets de l'Olympe officiel. Un prince régnant qui reçoit les savants, les écrivains et les artistes s'acquitte d'un devoir strict. On ne lui donne pas une liste civile pour qu'il place quelques millions par an à la caisse d'épargne. On ne lui prête pas des propriétés nationales pour qu'il y mange la soupe en famille. Le fondé de pouvoir d'une nation, lorsqu'il rassemble autour de lui les hommes les plus distingués de l'époque, ne fait pas un emploi si méritoire des deniers publics, puisque ce genre de représentation est dans son rôle. Ajoutez qu'il s'honore en présidant une réunion d'hommes plus instruits, plus lettrés, plus artistes que lui, et dont les noms survivront au sien dans la mémoire des hommes.

Il est donc non seulement injuste, mais tout à fait impertinent de prétendre que M. Viollet-le-Duc redoit quelque chose à l'Empire parce qu'il a travaillé pour Napoléon III et diné avec lui aux frais de l'État. Alléguera-t-on les devoirs qu'une amitié réciproque a pu créer entre l'ex-empereur et l'ex-sujet? Impossible, car chacun sait que l'amitié n'existe pas entre personnes de conditions inégales.

Mais j'admets que l'artiste ait éprouvé, au cours de



sa carrière, un véritable attachement pour Napoléon III, qui fut un homme séduisant et aimable. Quel est donc le Français assez peu Français, l'homme assez peu homme pour exiger que cette affection résiste aux criminelles stupidités de l'Empire et aux malheurs de notre pays? Il n'y a pas de souvenir qui tienne; si mon plus cher et mon plus vieil ami jetait un de mes enfants au feu, dans l'intérêt de sa petite dynastie, je l'étranglerais des deux mains.

Le jour où Napoléon III a ruiné, abaissé et démembré la France; le jour où les Bonaparte ont fait un mal irréparable à ce pays que nous aimons plus que nous-mêmes, chaque Français s'est vu dans la nécessité de renier ou la patrie ou la dynastie.

Six ou sept millions d'électeurs, sur les 7,350,000 qui avaient loyalement voté le plébiscite du 8 mai 1870, ont renié la dynastie. Ils ont condamné Napoléon III en vertu de l'article 5 de la Constitution impériale qui disait :

*L'empereur est responsable devant le peuple français.*

Si c'est être apostat que d'aimer son pays et d'appliquer la loi, il y a parmi nous autant d'apostats que de vrais citoyens, et ceux-là seuls qui ont quelque raison de préférer les Bonaparte à la patrie, à la justice et à l'honneur, pourront jeter la pierre à M. Viollet-le-Duc.

## LA GENÈSE D'UNE MAJORITÉ.

3 février 1875.

Le petit Royer, notre maître d'école, prit un œuf de poule, le cassa sur le bord de l'assiette, jeta la coquille, écarta le blanc, chercha dans le jaune un point gélatineux gros comme un grain de mil et nous dit : « Attention ! voici l'oiseau ».

Nous étions vingt-cinq ou trente bambins debout, serrés les uns contre les autres, écarquillant nos yeux. Il n'y eut qu'un seul cri dans l'assemblée. Ça, un poulet !

Sans se troubler, le modeste savant, le naturaliste de canton nous exposa, dans un langage à la fois précis et familier, que ce germe microscopique était assez puissamment organisé par la nature pour attirer et assimiler d'abord les molécules voisines, ensuite tout le blanc d'œuf, enfin le jaune lui-même, et transformer cette matière inerte en un animal parfait qui, au bout de vingt et un jours, briserait la coquille et courrait chercher sa pâture aux alentours. Tout marchera de soi, disait-il, pourvu que les circonstances se prêtent au développement de l'embryon.

Cette leçon d'histoire naturelle m'est revenue en mémoire avant-hier, tandis que nos confrères de la presse monarchique, lorgnant d'un regard dédaigneux l'unique voix qui donne gain de cause à l'amendement Wallon, criaient à l'unisson, comme autrefois mes compagnons d'école : « Ça, une majorité ! »

Le fait est qu'à première vue une voix de majorité représente une force parlementaire, un engin de gouvernement, comme la cicatrice de l'œuf représente un oiseau parfait. Pour prédire, sinon à coup sûr, du moins avec une certaine vraisemblance, l'avenir d'un embryon quel qu'il soit, il faut savoir si le germe est sain, et si les conditions du milieu sont favorables à son développement.

Eût-on trouvé, en 1873, cette voix de majorité dont le *Journal de Paris* se contentait pour couronner M. de Chambord, le germe monarchique courait grand risque d'avorter au sein même du Parlement, car il ne pouvait assimiler, sauf miracle, l'élément républicain qui formait une moitié de l'Assemblée nationale. Et que dire des circonstances, du milieu ambiant, du pays ? Les neuf dixièmes de la France se soulevaient à l'idée du droit divin ; les chassepots, selon un mot célèbre, allaient partir tout seuls contre le drapeau blanc.

Il en est tout autrement le jour où les mandataires de la nation semblent pencher, si peu que ce soit, vers la République. Quelque soin qu'on ait pris d'isoler ces représentants, auxquels notre grand Paris sans rancune ouvre toujours ses bras, ils lisent nos journaux, ils rentrent dans leurs familles, ils causent avec des amis, ils reçoivent les lettres de leurs électeurs, ils vivent dans une communion empêchée, mais inévitable, avec la France. Or la France est républicaine,

et elle ne s'en cache pas, Dieu merci ! Il a fallu à tous les royalistes qui ne sont pas sourds de naissance un effort d'abstraction pour ignorer durant quatre mortelles années ce que l'on crie sur tous les toits. Le premier qui a fait un pas dans le sens de la volonté nationale n'a pas pu se méprendre sur son succès : témoin la popularité soudaine dont quatre ou cinq jeunes représentants ont été comme assaillis. Je ne les nomme pas, à quoi bon ? Leurs noms volent de bouche en bouche.

Un homme a beau se cuirasser contre les rigueurs de l'opinion, se claquemurer dans son parti ou dans sa coterie, rompre avec le pays, abdiquer par avance tout esprit de réélection, limiter sa vie politique à la durée d'une législature qui ne sera pas éternelle. Le plus invulnérable aux coups de l'ennemi se trouve désarmé comme un enfant au premier retour de la sympathie publique. Hier, on était de glace devant le nombre hostile et grondeur ; aujourd'hui, le cœur se fond aux embrassements chaleureux de cet honnête, de cet innocent, de ce pauvre nombre. Et comme on a raison, mes amis ! Car enfin le nombre est le nombre, et c'est lui qui aura le dernier mot.

Malheureusement tout le monde ne peut pas faire sa paix avec l'animal à 36 millions de têtes, ce monstre patient et doux. Il y a des irréconciliables par fanatisme, ou, si vous l'aimez mieux, par conviction profonde : des dévots du passé qui ne consentiront jamais à sacrifier leur principe ou leur tradition à la souveraineté nationale.

Il y a des affamés que la longueur de leurs dents précipite comme des loups sur le troupeau populaire. Il y a des doctrinaires aveuglés par l'orgueil et par

l'ambition, au point de croire que la France est leur chose. Mais il ne faudrait pas chercher longtemps pour trouver dans ce qui fut la coalition monarchique un certain nombre d'esprits justes et de cœurs droits, admirablement organisés par la nature pour fonder une sage République et la servir avec éclat dans les postes élevés. Car, enfin, les fanatiques, les violents et les intrigants sont des exceptions sur la terre, et dans une réunion d'hommes, fût-elle choisie au hasard, on comptera toujours une majorité de braves gens, assez sages pour renoncer à l'impossible, et assez justes pour se ranger en temps utile au bon parti.

C'est pourquoi nous ne désespérons pas de voir éclore dans quelques jours l'humble germe du 30 janvier 1875. L'œuf est sain, et la France, une bonne couveuse, l'a pris sous son aile. Attendons.

## FORT DE SA FAIBLESSE

16 mars 1875.

C'est du pape que je veux parler.

C'est ce vieillard détrôné, sans territoire, sans budget, sans armée, qui, seul au milieu de l'Europe, tient tête à l'empereur Guillaume, à M. de Bismarck, au maréchal comte de Moltke, à 40 millions d'Allemands armés jusqu'aux dents.

Vous souvient-il du temps, du triste temps de 1870, où la France, écrasée par le nombre et la supériorité militaire de ses ennemis; trahie par l'incapacité de ses maîtres; mal engagée, mal armée et mal commandée, promenait ses regards désespérés sur l'Europe indifférente ou franchement hostile? quand nous cherchions en vain un renfort, un secours, ou même, faute de mieux, une intervention charitable? Nos bons voisins, nos anciens amis, nos obligés, les alliés naturels de notre fortune, détournaient les regards et se bouchaient les oreilles, comme pour décliner la responsabilité de nos malheurs.

Et notre patriotisme navré, tandis qu'il bataillait encore, sans espérance, pour l'honneur du pays,

s'écriait tous les jours : « Où donc est-il, celui qui osera se lever contre le teutonisme invincible? »

En ce temps-là, les Italiens prenaient possession de leur capitale. Le roi Victor-Emmanuel entra à Rome, après avoir tiré quelques coups de canon, pour la forme, sur la porte Pia. Le temporel des papes était absorbé sans effort par une monarchie constitutionnelle. Un petit despotisme suranné, vexatoire, intolérable, disparaissait au grand soulagement de deux ou trois cent mille Italiens.

Le bruit d'un tel événement fit bondir dans le monde entier le parti clérical, cette minorité dans la minorité catholique. Quelques milliers de protestations criardes partirent du fond des sacristies. Il y eut des éclats de tonnerre chez M. Dupanloup et des craquements de crotales chez les Veillot. Les serpents de l'Eglise beuglèrent que tout était perdu, faute d'une motte de terre, et que le spirituel s'en allait à vau-l'eau derrière le temporel.

Les bons Français, j'entends tous ceux qui n'ont qu'une patrie, la France, objectèrent timidement que les anciens sujets du pape étaient des Italiens comme les autres, et qu'ils avaient le droit de s'annexer à leur propre pays; que la théocratie despotique avait fait son temps; que l'homme ne naît pas pour baiser la pantoufle du prêtre. Ils ajoutèrent que le sacerdoce, affranchi des entraves du temporel, n'en serait que plus indépendant et plus fort. Ils évoquèrent les souvenirs de l'Eglise primitive et toutes les conquêtes de ces vieux pontifes dont l'ambition ne visait qu'à la couronne du martyr. Le chœur mélodieux des Veillot répondit que, pour tenir un pareil langage, il fallait être stipendié par M. de Bismarck.

Or, que voyons-nous aujourd'hui?

Le saint-père, qui n'est plus roi, mais qui exerce une autorité d'autant plus grande sur 140 millions d'âmes, entreprend une croisade en faveur du catholicisme opprimé par M. de Bismarck.

Le grand-chancelier d'Allemagne, arbitre de l'Europe et dominateur d'une notable partie de notre globe, se voit battu en brèche par les bulles d'un vieillard faible et désarmé. Si les États du pape s'étendaient comme en 1858 depuis la mer Tyrrhénienne jusqu'à l'Adriatique, les Allemands, qui disposent de neuf ou dix navires cuirassés, débarqueraient un corps d'armée au port d'Ancône ou de Civita-Vecchia, à leur choix, et en un tour de main ils réduiraient à merci le chef auguste de l'Église. Aucun peuple, pas même le peuple français, ne pourrait s'étonner de voir une grande puissance en corriger une petite. Nous-mêmes, n'avons-nous pas taillé des croupières aux papes, du temps qu'ils étaient rois? De Philippe le Bel à Napoléon I<sup>er</sup> en passant par Louis XIV, nos princes ont usé d'une liberté grande avec les successeurs de saint Pierre. Mais Pie IX ne possède plus que le presbytère du Vatican, avec un jardin de curé, le tout enclos au cœur de la monarchie italienne. On ne saurait ni le punir ni le contraindre par la force sans violer le territoire de Victor-Emmanuel et sans offenser gravement toutes les puissances catholiques. L'Italie aurait beau compatir, et pour cause, aux ressentiments de la Prusse; elle n'a pas le droit de les servir, soit activement, soit en laissant faire : est-ce qu'elle ne s'est pas engagée, par la loi des garanties, à protéger, envers et contre tous, celui qu'elle a réduit à la portion congrue du spirituel?



Le pape n'a jamais été si fort; il n'a jamais eu sous la main des armes si redoutables; il n'a jamais servi aussi utilement la cause des opprimés de l'Europe.

Ce qui n'empêche pas les profonds politiques de l'*Univers* de revendiquer tous les jours au bénéfice de ce vieillard le misérable petit royaume, vulnérable de tous côtés, qui le mettait à la merci de cinq cents reîtres.

## LA CABOTINERIE

30 juin 1875.

L'estimable Veillot et les fidèles compagnons qui voient en lui leur saint Antoine se déchainaient naguère contre les juifs. Dans un excès de rage, que la température ne justifie qu'à moitié, ils se jetaient sur nos concitoyens les plus intelligents, les plus laborieux et les plus patriotes et menaçaient non seulement leur argent, mais leur peau. Nous nous sommes mis en travers, et poliment, selon notre habitude, nous avons fait observer à ces voraces qu'ils avaient tort de prétendre manger du juif, car la partie ne serait pas égale. La loi de Moïse est formelle : un juif mourrait de faim plutôt que d'entamer le jambon de M. Roussel ou la côtelette de M. Aubineau.

Les affamés de l'*Univers*, d'autant plus furieux que le *Figaro*, paraît-il, leur a coupé les vivres, se jettent aujourd'hui sur la population des théâtres : si nous les laissons faire, ils mangeront du *cabotin*. Le mot n'est pas de moi ; à chacun son dictionnaire ! L'hypocrophante qui signe Auguste Roussel et qui voudrait bien confisquer la subvention du Théâtre-Français

pour qu'on ne jouât plus *Tartufe*, me reproche, en son doux patois, d'être un singe qui défend la *cabotinerie*. Oui, Roussel, je la défends, singe ou non, car enfin n'est pas qui veut un Roussel Farnèse ou un Veillot du Belvédère, et je défends la cabotinerie contre vous.

La cabotinerie française, ô Roussel ! est une abomination dont le monde civilisé parle avec un certain respect. Corneille, Racine, Molière, Voltaire, Beaumarchais, Victor Hugo, les deux Dumas, Emile Augier et les plus grands écrivains de la France ont fait des chefs-d'œuvre d'invention et de style; Boieldieu, Auber, Herold, le juif Halévy, Gounod ont écrit des chefs-d'œuvre de mélodie et d'harmonie; Talma, Rachel, Nourrit, Duprez et vingt autres artistes incomparables ont fait des prodiges d'exécution dans ce domaine où vous venez, Roussel, soulager votre petit tempérament en lâchant un seul mot : cabotinerie !

Chacun fait ce qu'il peut, Roussel, et personne ne songe à vous demander des chefs-d'œuvre. On sait que vous n'en commettrez aucun, ni vous ni les vôtres, et que vous êtes tous indifférents, par complexion naturelle, au beau comme au bien et au vrai. Demeurez donc ce que vous êtes, ne pouvant devenir rien de fameux, quand même il vous plairait. Mais, morbleu ! gens de bien à la mode de Paray-le-Monial, si la gloire de notre pays vous offusque les yeux, n'essayez pas d'en dégoûter les autres !

Pourquoi la France est-elle encore, malgré tous ses malheurs, un objet d'admiration pour ceux-ci, d'envie pour ceux-là, d'estime pour tous ? Est-ce parce qu'elle a produit les folies hystériques de Marie Alacoque, les

jongleries grossières de la Salette et les anathèmes poissards de l'*Univers*? A ce compte il n'y aurait pas un village d'Espagne ou d'Italie qui ne fût plus illustre à lui seul que notre pays tout entier, car la monomanie cléricale a fait ses farces un peu partout. Non, si nous valons quelque chose aux yeux des nations, c'est parce que notre vieux territoire a produit de tout temps à foison ces honnêtes et libres génies que vos pareils, esprits de peu, dans leur impuissance hargneuse, flétrissaient hier du nom de libertins, aujourd'hui du nom de cabotins.

Je les défends, Roussel, quoique à vrai dire ils soient assez forts, assez grands et assez glorieux pour se défendre eux-mêmes. Vivants, ils vous écrasent de leur ombre; morts, ils sont plus vivants que vous.

## LES ÉCOLIERS EN VACANCES

16 août 1875.

La politique n'est pas tout, même dans un journal politique.

Depuis le jour où l'on n'a pas distribué les prix aux élèves de Chaptal, plusieurs de mes amis m'ont adressé de Paris et des départements une douzaine de lettres qui peuvent se résumer ainsi : « Comment employer ces deux mois de liberté qui s'offrent tous les ans à nos échappés de collège? Les devoirs de vacances qu'ils emportent dans leur sacoche sont-ils le dernier mot du progrès? N'y a-t-il rien de mieux à chercher que cette continuation des études jetée comme un pont volant d'une année scolaire à l'autre? Faut-il prendre un répétiteur à Paris et l'emmener à la campagne? N'avez-vous pas un jeune maître, par exemple un élève de l'École normale, à nous recommander? Notre souci bien naturel est que nos fils ne perdent pas leur temps et qu'ils reviennent au lycée mieux armés pour la lutte et plus sûrs de remporter des prix. »

Je m'efforcerai de répondre en peu de mots à ces

diverses questions qui, vues de haut, se résument en une seule.

L'éducation universitaire, telle que nous l'avons expérimentée sur nous-mêmes, est la meilleure qu'on ait inventée jusqu'ici; mais elle n'est pas complète, tant s'en faut; il appartient aux pères de famille de l'achever, dans la mesure de leurs moyens, et c'est à cette fin qu'il convient d'employer les vacances.

Ce qui manque surtout au collège, c'est l'exercice du corps. Nos enfants sont élevés comme de purs esprits par des hommes de grand savoir et de dévouement absolu qui font aux autres ce qu'on leur a fait, c'est-à-dire qui traitent le cerveau comme un organe unique. Les muscles ont tort; c'est à peine si on leur fait l'aumône de deux heures de mouvements par jour; ils sont littéralement opprimés en classe et à l'étude.

Le propre emploi des vacances est donc de rétablir un équilibre indûment détruit. Un enfant échappé du collège ne songe qu'à se mouvoir, parce qu'il a vécu dix mois dans une immobilité de commande. Le père intelligent s'occupera d'abord de dégourdir son fils, qui ne demande pas mieux; il le fera marcher, courir, nager, monter à cheval. La mer est presque indispensable à la santé des petits citadins, et spécialement de ceux qui étudient dans l'air confiné de Paris. L'air des montagnes est le plus sain qu'on puisse respirer, après la brise marine. Si les convenances de famille ne permettent ni les bains de mer ni les ascensions de montagne, il reste les promenades en forêt ou même les courses en plaine : le mouvement au grand air est possible partout. N'oubliez pas que vos fils appartiennent à la patrie et qu'ils seront soldats, au moins pendant une année. Accoutumez-les donc à la marche,

et, si vous êtes à proximité d'une garnison, arrangez-vous en sorte qu'ils montent à cheval. Il fut un temps où les jeunes Français de la classe moyenne regardaient le cheval comme une bête de l'Apocalypse : la cavalerie ne se recrutait que parmi les fils de famille et les petits paysans exercés à mener les chevaux à l'abreuvoir. Si vous appartenez à la classe intermédiaire, faites en sorte que vos enfants ne soient pas inférieurs aux jeunes bourgeois allemands. Ne négligez pas, si possible, l'art de la natation, si nécessaire et si facile : on l'enseigne partout en dix leçons.

Il ne faut pas que les exercices du corps laissent l'esprit en jachère. Mais des vacances qui seraient une prolongation anormale de la classe manqueraient leur but. La logique et l'humanité vous commandent de donner à vos fils des leçons qui les reposent en les complétant, c'est-à-dire qui leur apprennent ce qu'on n'enseigne pas au collège. Or, vous savez probablement que la France est couverte de bacheliers qui, s'ils étaient lâchés en plein champ, ne pourraient pas distinguer le blé de la luzerne. Faites en sorte que vos enfants étudient, par passe-temps, ce que les polissons du village savent tous sur le bout du doigt. Si vous êtes voisins d'une ville ou d'un bourg de quelque importance, employez le temps de façon que votre lauréat de thème grec ou de version latine s'initie aux mystères familiers du moulin, de la boulangerie, du tissage, de la bâtisse, des industries les plus simples et les plus nécessaires à la vie humaine. Dans une petite ville d'Alsace où j'ai vécu longtemps, moins longtemps que je n'aurais voulu, j'ai pu diriger l'enseignement du collège de manière à promener nos bambins chez tous les industriels et les commerçants du pays. Au bout

d'un an, les plus petits savaient comment tout se fabrique et se vend; ils raisonnaient comme des hommes. Leurs courses sur les routes ou dans les bois étaient des leçons amusantes et pratiques; ils y voyaient comment on trace, on construit et l'on empierre une chaussée; quelles essences forestières grandissent dans les forêts des Vosges, comment les arbres se reproduisent par ensemencement spontané, ce qu'ils gagnent par an, ce qu'ils coûtent et ce qu'ils valent. Tel gamin de douze ans, placé devant un hêtre, un sapin ou un chêne, cubait le bois et l'estimait à dix francs près.

Si vous suivez la marche que j'indique, vous serez naturellement conduits à employer un certain nombre d'auxiliaires modestes, peu coûteux et très fiers de collaborer à l'éducation de vos fils. Ce sera tantôt un laboureur, aujourd'hui un contremaître de fabrique, demain un cantonnier ou un garde forestier, presque toujours un maître d'école, demi-professeur, demi-paysan.

La faible rétribution qu'ils n'accepteront pas tous viendra en supplément à des salaires d'une insuffisance notoire. Vos lycéens, un peu gourmés comme nous l'étions à leur âge, comprendront, à l'école de ces humbles professeurs, la solidarité du genre humain, la réciprocité des services et la supériorité du travailleur sur l'oisif.

Après deux mois de cette école buissonnière, il vous semble à première vue qu'un jeune latiniste aura tout oublié, le rudiment, le *Thesaurus* et le *Conciones*. N'ayez pas peur! Je vous garantis, en vertu d'une vieille et turbulente expérience, que le livre de la nature ne fera pas tort aux bouquins.



## HIC JACET

23 février 1876.

Nous ne sommes pas des Peaux-Rouges pour scalper l'ennemi vaincu, ni des Grecs de l'âge héroïque pour traîner son cadavre autour de la ville. Si nous avons combattu de toutes nos forces M. Buffet après les Chaubaud-Latour, les Fourtou, les Broglie et les autres champions de l'ordre moral, nous éprouvons moins d'orgueil que de pitié au spectacle de cette ruine humaine. Dans l'hypothèse où l'ancien vice-président du conseil trouverait une consolation suprême à nier les coups de la presse républicaine, qui l'a percé à jour, nous ne lui défendrions pas de dire qu'il est mort de suicide.

Le fait est que ces fiers ennemis de la volonté nationale en viennent tous, un peu plus tôt, un peu plus tard, à tourner leurs mains contre eux-mêmes.

Durant près d'une année (il ne s'en faut pas de quinze jours), M. Buffet a été tout-puissant par la grâce de la majorité parlementaire. Au 1<sup>er</sup> mars 1875, il ne tenait qu'à lui d'être et de rester l'homme de la nation, comme il était l'homme de l'Assemblée. Il avait pré-

sidé au vote de la Constitution ; tous les honnêtes gens de France comptaient sur lui pour mener l'œuvre à bonne fin et servir loyalement la plus conservatrice des Républiques. La machine administrative n'obéissait qu'à lui ; il avait carte blanche.

Les Ducros, les Tracy, les Fournès, les Guigues, les Pascal, les Léo, toute cette fourmilière d'agents sans opinions et sans idées qui n'aspirent qu'à rester en place, attendaient son mot d'ordre pour tourner casaque et se mettre au service de la nouvelle Constitution.

Par quelle étrange aberration d'esprit un politicien habile, expérimenté, rompu dès sa jeunesse au manie-ment des affaires publiques, a-t-il tourné le dos à son pays et rêvé qu'il pourrait impunément gouverner contre tout le monde ?

Voilà pourtant ce que M. Buffet a tenté, et tenté par des moyens que son sort lamentable nous interdit de critiquer aujourd'hui. O le pauvre homme, qui s'était mis en tête de faire marcher la France au rebours de ses volontés les plus déclarées ! Ce Baragnon honnête et capable, mais aussi fou que le vrai Baragnon, s'est épuisé en vains efforts contre la nation, contre la Chambre et contre le ministère, pour nous ramener tous au 24 mai 1873. On connaît ses querelles avec M. Léon Say, M. Dufaure, M. Bardoux, M. Léon Renault. Nous l'avons vu fraterniser avec la faction bonapartiste ; nous l'avons entendu déclarer qu'il n'avait pas eu le temps de lire le rapport de M. Savary. On sait comment, après avoir protesté, sous l'Empire, contre les infamies de la candidature officielle, il les a érigées en principe de gouvernement. Les tribunaux retentissent encore des poursuites qu'il a dirigées

contre la France et la République française à la veille des élections. Nos magistrats lui ont donné gain de cause; mais le pays?

Le pays a inventé, au profit de M. Buffet, une impopularité que ni M. de Polignac ni M. Guizot, ces phénomènes d'égoïsme aveugle et de sot orgueil, n'ont connue. M. Buffet a été battu coup sur coup sur tous les terrains électoraux, par tous les modes de suffrage : battu à l'Assemblée par ces mêmes collègues qui l'avaient élu président et fait premier ministre; battu dans son pays natal, le département des Vosges, par les électeurs du second degré; battu par le suffrage universel dans quatre circonscriptions, sur un terrain qu'il avait non seulement choisi, mais machiné lui-même; battu partout malgré les promesses et les menaces, l'intimidation et la... comment dirai-je pour éviter un nouveau procès? la séduction administrative.

Lorsqu'un soldat blessé a conservé un projectile dans quelque coin de sa personne, toutes les forces de la nature se coalisent pour expulser, coûte que coûte, ce corps étranger. C'est ainsi que la France politique, par un effort douloureux, mais résolu, s'est délivrée de M. Buffet.

Nous souhaitons que cet infortuné trouve la paix du cœur dans les dévotions dont la pratique lui est chère. Mais nous espérons fermement que son expérience servira de leçon aux doctrinaires qui se croient plus sages que tout le monde, et qui, dans leur petit cerveau maladif, se font les médecins aliénistes de dix millions d'électeurs honnêtes et sensés.

## NOTRE INTOLÉRANCE

28 mars 1876.

Projet de loi persécuteur,  
Fondamentale hypocrisie,  
Sophisme colossal,  
Système calculé d'oppression,  
Mainmise absolue,  
Arbitraire qui confisque,  
Usurpation,

Excès de tyrannie, étrange, blessant, odieux !

Telle est, en raccourci, la litanie que l'*Univers* consacrait hier soir au projet de M. Waddington. « C'est la guerre ! dit-il, et contre nous, dans cette grave question, c'est un ministre protestant, presque un étranger qui la mène. » *Presque un étranger* est joli ; ce mot vient à propos nous rappeler la glorieuse campagne de feu M. Buffet contre les Alsaciens réfugiés dans les Vosges. A moins que l'*Univers*, journal d'un autre âge, se croie encore au bon temps où ceux de la religion réformée étaient privés d'état civil et traités en étrangers dans leur propre patrie !

Ainsi donc un ministre de la République française a beau permettre qu'une secte de vieux Épiménides gro-

gnons, tienne école d'absurdité, sape les fondements de la science, dénigre la raison, niè la lumière du jour, enseigne que deux et deux font quinze et qu'on guérit les paralysies avec un verre d'eau de Lourdes, sous l'œil du cocher Cadéton! C'est en vain qu'un gouvernement né du suffrage universel, au sein d'une nation intelligente et libérale, tolère l'enseignement de la géologie biblique, de la physique apocalyptique et du droit selon les principes du *Syllabus*! L'honorable M. Waddington pousse la tolérance jusqu'à souffrir que des jurisconsultes de sacristie professent le droit d'ainesse et l'abolition du mariage civil, et cet excès de longanimité ne suffit pas à désarmer nos cléricaux. Ces messieurs veulent par surcroît que l'absurde soit érigé en vérité officielle, que Bernadette Soubirous et Mlle de Lamerlière obtiennent l'estampille, que l'eau bénite ait sa page dans le Codex! Il faudra que les ennemis déclarés de la science moderne soient affublés du titre et du déguisement de docteurs; que la défense, l'interprétation et l'application de nos vieilles lois nationales soient livrées à des fanatiques qui, sur un mot d'ordre venu de Rome, marchent en guerre contre ces lois!

Et l'honnête homme qui repousse, au nom du bon sens national, les prétentions d'une minorité arrogante est traité d'usurpateur! Le Français qui résiste aux empiétements de la faction ultramontaine est flétri du nom d'étranger! Celui qui tolère tout, sauf la confiscation de son pays par l'Internationale noire, celui qui n'admet pas, comme M. de Mun, que le prêtre ait le droit de faire tout ce que sa conscience séminariste ou le mot d'ordre du Vatican lui représente comme un devoir, est taxé d'intolérance!

Oui, nous sommes en vérité des mortels bien intolérants, car nous ne voulons pas être mangés aux moines comme la laine se mange aux vers dans une armoire abandonnée. Nous avons l'impertinente ambition de défendre par tous les moyens pacifiques les droits que nos ancêtres ont conquis au prix de leur sang depuis la grande année de 1789. Nous ne souffrirons pas que la réaction, incarnée dans des médecins, des avocats et des juges de contrebande, ressuscite les iniquités, les folies et les turpitudes de l'ancien régime. Est-ce de l'intolérance, cela, ou de la légitime défense ?

Mais vous, gens de bien qui criez du haut de votre tête, êtes-vous donc plus tolérants que nous ? On ne s'inquiète pas de savoir si vous l'étiez au temps de votre toute-puissance, lorsque Dominique, un de vos saints, faisait massacrer, dans la seule ville de Béziers, 60,000 Albigeois ; ou lorsque le duc d'Albe noyait les Flandres dans le sang hérétique ; ou lorsque Charles IX, inspiré par un de vos papes, assassinait 50,000 Français en un seul jour. Ce qu'on voudrait savoir, c'est si le temps, le progrès des lumières et les sévères leçons du malheur ont amendé vos âmes outrecuidantes, si vous valez un peu mieux aujourd'hui qu'en 1572 ou en 1209.

Eh bien ! non. Vous n'avez rien appris ni rien compris. Vous êtes restés les mêmes et je n'en veux pas d'autre preuve que ces mots imprimés tout vifs et tout saignants dans l'*Univers* d'hier soir, page 2, 1<sup>re</sup> colonne, ligne 115 : « Ce funeste mal de la tolérance ».

Qui parle ainsi en 1876 ?

Est-ce un Loth, un Aubineau, un Roussel, un Serret, ou quelque autre épluchure de M. Veillot ?

Non !

C'est donc M. Veillot lui-même ?

Pas davantage !

M. Dupanloup ? un archevêque ? un cardinal ?

Mieux que cela, messieurs ! C'est l'infailibilité en personne ; c'est le pape Pie IX, dans une lettre à son cher fils Jean-Ignace Moreno, archevêque de Tolède.

Le saint-père a entendu dire que le gouvernement espagnol n'était pas éloigné de proclamer la liberté des cultes, et, après avoir stigmatisé ce funeste mal de la tolérance, il déclare :

« Que le projet de loi qui tend à attribuer la valeur et la force d'un droit public à la tolérance de tout culte non catholique, sous quelque forme qu'il soit présenté, lèse absolument les droits de la vérité et de la religion catholique, abroge contre tout droit la convention conclue entre le Saint-Siège et le gouvernement espagnol sur le point le plus important et le plus précieux, charge l'État lui-même d'un grand forfait, et, en ouvrant la porte à l'erreur, élargit la voie de la persécution de la religion catholique ; en outre, il prépare une accumulation de maux pour la perte de cette illustre nation, qui, en repoussant cette liberté ou tolérance en question, demande de tous ses moyens et par toutes ses forces que l'unité religieuse qu'elle a reçue de ses ancêtres, et qui est intimement liée aux monuments de son histoire, à ses mœurs, à la gloire nationale, soit maintenue saine et sauve. »

Tel est l'esprit du Vatican. Voilà comment le soi-disant prisonnier de la révolution italienne travaille à l'union des hommes et à la paix des nations. Mais c'est nous qui sommes intolérants. M. Veillot le dit, il faut le croire. N'est-il pas le dernier des évangélistes ? Ne lit-on pas, dans le quartier Saint-Sulpice, aux étalages des libraires : « Jésus-Christ continué par Louis Veillot » ?

## UN FRANC D'AMENDE

1<sup>er</sup> mai 1876.

Connaissez-vous la poule aux quilles? Non, sans doute; ni moi non plus. Mais si j'en crois des personnes bien informées, c'est un jeu qui se joue sur le billard, dans presque tous les cafés du Midi, et même du Nord. Est-ce un jeu de hasard ou d'adresse? un jeu défendu, ou permis, ou simplement toléré? Je serais fort empêché de le dire, même après l'étrange procès que je vais vous raconter.

Un honnête limonadier d'Eyguières (Bouches-du-Rhône) s'était rendu suspect à l'administration de M. de Tracy. Son établissement portait un nom que l'ordre moral abomine : café du Progrès! Quelques républicains y venaient se désaltérer; peut-être y causaient-ils entre eux du gouvernement établi sans le maudire. Qui sait s'ils ne consommaient pas du sirop de groseille et plusieurs autres boissons rouges? Bref, le préfet, le maire et le commissaire de police avaient d'excellentes raisons pour conspirer la ruine d'un si mauvais lieu.

En janvier 1875, un jour de foire, procès-verbal fut



dressé contre M. Payau Mathieu, propriétaire du café du Progrès, atteint et convaincu d'avoir laissé jouer la poule aux quilles sur son billard.

En conséquence, Payau Mathieu fut traduit en simple police devant le juge de paix de sa commune, qui, estimant sans doute que le jeu de la poule aux quilles, admis partout, de temps immémorial, n'est pas le fléau de la société ni la ruine des familles, acquitta le prévenu.

Le ministère public, qui veille au grain, ne perd pas un moment et se pourvoit en cassation.

La cour suprême, qui n'est pas accoutumée à trancher des litiges de cette importance, renvoie Payau Mathieu devant le tribunal correctionnel d'Arles, qui l'acquitte de plus belle.

Mais le parquet ne se tient pas pour battu; il se pourvoit sur nouveaux frais. L'affaire est portée devant la chambre criminelle de la cour de cassation, qui, dans un trouble bien naturel, se déclare incompétente.

C'est la cour de cassation tout entière, j'entends toutes chambres réunies, qui renvoie le malheureux limonadier devant le juge de paix de Saint-Remy.

Ce magistrat comprend que la justice a les yeux sur lui, qu'il est prédestiné par la divine Providence à sauvegarder un de ces grands principes qui... que... dont...; il se décide enfin à venger la morale publique : il condamne Payau Mathieu à un franc d'amende et met à sa charge *tous les frais* de cet interminable procès.

A quel chiffre s'élèvera le total?

Je l'ignore. Mais n'est-il pas étrange, pour ne pas dire plus, qu'une contravention vénielle, taxée au maximum d'un franc par le plus sévère des juges que

le parquet des Bouches-du-Rhône ait pu trouver en un an, soit frappé par surcroît d'une sorte d'amende exorbitante?

Si le juge de paix d'Eyguières, quand l'affaire est venue devant lui dans sa primeur, avait trouvé Payau Mathieu coupable, si la contravention avait été évidente, incontestée, le coupable en était quitte pour une douzaine de francs, tout compris.

Et parce que son cas est douteux, parce que son innocence, attestée successivement par un juge de paix et par un tribunal correctionnel, est au moins plausible; parce que les interprètes de la loi, divisés dans leurs appréciations, n'ont pu tomber d'accord qu'après un an sur une affaire de vingt sous, un brave homme sera mis en demeure d'acquitter des milliers de francs peut-être!

Je comprendrais tout, si l'auteur de ce long procès était M. Payau Mathieu; si, condamné en simple police, il avait fait flèche de tout bois, appelé toutes les juridictions à son aide, épuisé les moyens de procédure les plus compliqués et les plus onéreux. Mais la justice est une, et c'est elle qui, après avoir acquitté cet honnête homme, l'a poursuivi pendant un an, dans une véritable course au clocher, pour le condamner en dernière fin à un franc d'amende. C'est donc à elle et non à lui qu'il appartiendrait de payer les pots cassés.

Nous omettons, de parti pris, les rigueurs administratives qui ont accompagné ce long procès, la fermeture de l'établissement, deux grands mois de chômage, durant lesquels la perception des impôts ne chômait point. Il est, hélas! trop avéré que, sous le règne de l'ordre moral, les limonadiers ont été, comme les journalistes, gent taillable et corvéable à merci.

Mais les temps sont changés : l'opinion publique, brutalisée par les Beulé, les Broglie, les Chabaud-Latour et les Buffet, a repris en main le gouvernement de la France. M. Jacques de Magnoncour de Tracy, ce phénomène d'impopularité légitime, est tombé, le nez en avant, dans les douceurs de la vie privée. Les maires imposés ne sont plus, dans les trois quarts des communes, que des maires déposés. Les commissaires de police à tout faire, après deux ou trois ans de violences impunies, sollicitent des places de concierge, qu'ils n'obtiendront pas aisément. Est-il logique, est-il juste, est-il tolérable que les opprimés d'un régime condamné par le suffrage universel pâtissent sans espoir et sans recours ?

La justice ne peut pas se déjuger ; d'accord. Une amende d'un franc prononcée en simple police par le juge de paix de Saint-Rémy n'est pas susceptible d'appel. Mais le prodigieux accessoire de cette pénalité, le paragraphe qui condamne M. Payau Mathieu à payer tous les frais d'une procédure suivie contre lui, malgré lui, par je ne sais quel substitut acharné, voilà qui tombe sous le coup de la sagesse et de la moralité publiques.

Si le garde des sceaux n'était qu'une machine à surveiller l'interprétation judaïque des lois, nous n'aurions qu'à nous taire et à attendre impatiemment des jours meilleurs. Mais quand le ministre de la justice se nomme Dufaure, quand il doit son pouvoir à la confiance du Parlement et à l'estime de la France républicaine, nous sommes fondés à lui dire : Étudiez cette affaire en honnête homme, en homme de bon sens, et maintenez les droits imprescriptibles de l'équité contre les décisions de la justice !

## LE NÉANT DIPLOMATIQUE

30 mai 1876.

Si le rire était de saison, nous ririons cordialement au nez de ce brave public européen qui croit encore à la diplomatie. Il n'y a qu'un naïf à trente-six carats ou un capitaliste surchargé de papiers ottomans qui puisse attendre de vingt messieurs cravatés de blanc et dorés sur toutes les coutures la paix du monde et la résurrection des valeurs trépassées. La peur et l'intérêt, qui déraisonnent à l'envi, ne comptent plus beaucoup sur les secours d'en haut : c'est un progrès, mais assez médiocre en somme, car la superstition n'a fait que changer ses fétiches.

Tel bourgeois hausse les épaules en parlant du *Deus Sabaoth*, qui met sa confiance en Bismarck, Andrassy ou Gortschakoff. Personne ne dit plus : « L'homme s'agite et Dieu le mène » ; mais presque tout le monde est convaincu que les peuples s'agitent et que les chanceliers les mènent. Misère de nous ! Le genre humain, si vieux, si roué, corrompu jusqu'aux moelles, raisonne comme un grand innocent.

La vérité évidente, palpable, est que l'empire turc ne peut plus vivre un an ; et que, s'il meurt, il faudra

bien qu'on en hérite, et que les héritiers se battront sur le corps.

Depuis plus de quatre cents ans, un morceau de l'Europe aussi grand que la France appartient à un peuple autrement bâti, autrement éduqué, autrement inspiré que les Européens; imbu d'idées qui ne seront jamais les nôtres, cristallisé dans une religion, une loi, une philosophie, une morale imperfectibles. Je ne hais ni ne méprise les Turcs, et ce n'est pas moi qui jamais les traiterai de barbares. Mais j'ai des yeux pour voir, et je vois qu'en 1876 ils sont chez nous au nombre de trois ou quatre millions et qu'ils règnent, par droit de conquête, sur douze millions de chrétiens.

Ce qu'on peut voir également sans lunettes, c'est que les héritiers de Mahomet n'ont ni voulu se fondre dans la population conquise, ni la fondre en eux : ils sont superposés, rien de plus, à la masse des *rayas* et ils vivent ainsi depuis quatre cents ans dans un équilibre instable s'il en fut.

Tous les peuples de l'Europe moderne sont agriculteurs, industriels et commerçants; dans des mesures et dans des proportions inégales, j'en conviens, mais ils sont tout cela sous peine de mort, en vertu d'une loi de nature qui nous condamne à travailler pour vivre. Les Turcs font exception à la règle commune : ils ont vécu, ils vivent encore en très grande majorité du travail des peuples conquis.

Aussi longtemps que les exigences du maître ont été supportables, aussi longtemps que le *raya*, ou le peuple conquis, est resté ignorant et mou, à l'état de bétail pas trop tondu, un peu nourri, et résigné à son destin, les affaires ont marché tant bien que mal. Mais la civilisation du XIX<sup>e</sup> siècle, en donnant de nouveaux besoins

au vainqueur et des sentiments nouveaux aux vaincus, a renversé l'équilibre. La domination est devenue plus pesante au moment même où les opprimés s'éveillaient aux idées de justice et de liberté.

A l'heure où nous parlons, il n'y a pas un chrétien, dans toute la Turquie d'Europe, qui ne soit révolté en âme et conscience contre le joug des musulmans. L'affranchissement de la Grèce, de la Serbie, du Monténégro, a prouvé à tous les rayas que leur sort était dans leurs mains: L'Herzégovine, la Bosnie et déjà quelques cantons de Bulgarie réclament énergiquement leurs droits et s'émancipent les armes à la main. Les affranchis d'hier, par un sentiment très logique, sympathisent avec les révoltés d'aujourd'hui. Une grande puissance orientale, la Russie, est portée invinciblement à soutenir des coreligionnaires qui ont mis leur espoir en elle et qui prient journallement pour le czar. Les autres États de l'Europe, quel que soit leur intérêt au maintien du *statu quo*, ne peuvent pas se prononcer, ni surtout agir contre douze millions de chrétiens, victimes d'une oppression intolérable.

Le sultan s'est achevé lui-même en épuisant, après les ressources de son empire, tout le crédit qu'il a pu trouver dans la simplicité européenne. Sa banqueroute ne lui permet plus d'emprunter, même à cinquante pour cent, les millions dont il a besoin pour nourrir et équiper une armée. Il possède encore en Asie, en Afrique, des sujets musulmans, qui, bien catéchisés, partiraient pour la guerre sainte; mais comment payer les canons, les fusils, les chevaux, les transports et le pain de ces fanatiques?

Supposons que par impossible un Richelieu turc se produise demain à Constantinople. Que ferait-il?

Trouverait-il un accommodement, un *modus vivendi* praticable entre les musulmans et les rayas? Non, car un homme, si grand qu'il soit, ne refait pas un peuple. Les Turcs sont ce qu'ils sont : rien ne les changera. Quant aux rayas, ils sont ce qu'une oppression de quatre siècles les a faits : irréconciliables.

On parle quelquefois d'un expédient qui, dit-on, pourrait ajourner la solution définitive. Ce n'est pas, vous m'entendez bien, le projet Andrassy, cette transaction que les augures de la diplomatie ne discutent pas sérieusement. Quelques hommes plus graves demandent que la Turquie fasse la part du feu, qu'elle émancipe la Bosnie et l'Herzégovine.

Autant vaudrait, je crois, couper le bras d'un blessé sans lui lier les artères. Ne comprenez-vous pas, ô profonds politiques! que cette opération mettrait sur pied tous les rayas de la péninsule? que l'Albanie, la Thessalie, la Bulgarie et la Roumélie elle-même prendraient feu? que les rayas retenus par la Porte seraient fortifiés par l'exemple et l'appui des rayas émancipés? Si la Turquie est incapable de garder toutes ses possessions d'Europe, elle serait plus incapable encore d'en conserver une partie.

Il n'y a pas de diplomate assez habile pour faire entendre raison aux rayas, car on ne persuade pas l'homme contre son droit évident, surtout lorsqu'il est armé et qu'il se sait soutenu. Il n'y a pas de diplomate assez habile pour transformer le musulman, du jour au lendemain, en maître tolérant et tolérable.

Il n'y a pas de diplomate assez habile pour décider les Turcs, qui sont braves et fiers, à déménager sans tambours ni trompettes. C'est donc la force qui défera

ce que la force a fait il y a quatre siècles dans la presqu'île des Balkans.

Et quand les Turcs seront partis, je serais bien étonné s'il se trouvait un diplomate assez habile pour partager leur héritage sans un conflit européen.

Français, mes chers amis, vous jouissez en ce moment du triste avantage de n'être rien.

La grande tragédie qui se prépare ne vous intéresse que comme spectateurs. Cependant, comme le dénouement est encore à trouver, ne vous asseyez pas au parterre ; restez debout. Ne croisez point vos bras : exercez-les dans les villes, dans les villages et jusque dans les écoles, au maniement des armes.



## DISCOURS

PRONONCÉ LE 18 JUILLET 1876

A L'INAUGURATION DU MONUMENT DE PAUL-LOUIS COURIER  
A VERETZ

Messieurs,

A la fin de l'automne dernier, quand M. Eugène Rigaut, revenant de ce beau pays de Touraine, nous dit : « La tombe de Paul-Louis Courier tombe en ruines ; il faut la restaurer ou, si quelque mauvais vouloir s'y oppose, élevons à Veretz une pierre qui consacre la gloire du grand polémiste et la reconnaissance du parti libéral ! » j'abondai dans son sens et je m'associai du premier bond à son intention généreuse, sans lui dissimuler toutefois que le succès de l'entreprise était subordonné aux élections générales et au gouvernement que nous aurions après. J'étais sûr de trouver l'argent chez les lecteurs du *XIX<sup>e</sup> Siècle*, l'appui chez mes confrères de la presse républicaine, le plan chez le plus désintéressé et le plus savant de nos architectes, le terrain chez les *âmes dévotes de la paroisse de Veretz*, dévotes à la mémoire de Paul-Louis et fidèles à ses idées. Ce serait bien le diable, en effet, si le bon grain, semé en bonne terre, ne faisait pas une bonne moisson.

Mais il y avait un *mais* énorme que voici : la puissance publique, l'autorité, le ministère, puisqu'il faut l'appeler par son nom, exerce un droit absolu sur les manifestations de la reconnaissance nationale, et si Tartufe était ministre de l'intérieur, dix millions de Français n'auraient pas le droit d'élever une statue à Molière.

J'osai pourtant ouvrir la souscription de Paul-Louis Courier sous le ministère de M. Buffet. Elle donna en quelques jours le peu que nous lui demandions, et je m'empressai de la clore, n'ayant jamais voulu surcharger d'un monument pompeux le moins solennel de nos maîtres. Il nous fallut ensuite attendre, et même assez longtemps, que le suffrage universel élût la Chambre républicaine qui a formé le ministère républicain qui nous permet enfin d'être ici. Ce n'est donc pas seulement à quelques centaines de souscripteurs que Paul-Louis est redevable de cet hommage. Portez vos yeux plus loin, vous verrez cinq ou six millions d'électeurs qui honorent le vigneron de la Chavonnière à la barbe de ses vieux ennemis, les cagots. Oui, messieurs, si nous avons le droit de nous réunir à Veretz autour de cette pierre, c'est parce que la France a voté pour la Révolution contre la réaction, pour l'avenir contre le passé, pour la philosophie libérale contre la superstition cléricale. C'est en vainqueurs que nous élevons ce modeste trophée sur le champ de bataille où Paul-Louis a combattu le bon combat.

Campons-y, puisque nous y sommes, mais ne nous y endormons pas. Les braves gens comptent un peu trop sur le triomphe des idées justes ; on s'imagine que la bonne cause est gagnée sans appel chaque fois qu'on l'entend plaider par un homme de talent. Il est temps que l'expérience nous rende un peu plus sages. Lors-

qu'on a bien fustigé l'ennemi, on le croit mort et l'on n'y songe plus. Quant à lui, il se relève, bassine ses contusions et prépare sa revanche. Tous les génies vraiment nationaux de la France ont tué le cléricanisme et il ne s'en porte que mieux. Ni Rabelais, ni d'Aubigné, ni les auteurs de la Satire Ménippée, ni Pascal, ni Molière, ni Voltaire, ni Beaumarchais, ni Courier n'ont enterré ce cadavre récalcitrant. Tartufe n'a pas épousé la fille d'Orgon, mais il a dû trouver son affaire dans une autre famille, car il s'est reproduit, le scélérat, et sa postérité pullule dans le monde. Basile n'a peut-être plus ses entrées chez Bartolo, mais il trouvera des millions, si bon lui semble, pour fonder l'université basilicale. Les jésuites, que la loi ne connaît pas et qui ne rampent que par tolérance, accaparent les fils de bonne mère, les faufilent dans les Écoles de l'État et les poussent aux emplois publics. Aux superstitions dont Voltaire a fait justice, nous en voyons succéder de nouvelles, plus sottes et plus répugnantes, s'il se peut. Paray-le-Monial, la Salette, Lourdes, et maint autre lieu, sont gérés comme officines de rapport, par des fabricants de miracles. La mariolâtrie, la josépholâtrie et je ne sais combien d'idolâtries se disputent l'exploitation des âmes simples, tandis que la chartreuse, la trappistine et la bénédictine empoisonnent de leurs suavités alcooliques une autre catégorie de dévots. Bref, il y a beaucoup à faire, ou plutôt tout serait à recommencer chaque matin dans ce pays trop confiant et trop facile, qui laisse les travailleurs de nuit détruire impunément l'œuvre de chaque journée.

Nous qui sommes les héritiers de Paul-Louis, sinon par le talent, du moins par la haine du mal, la passion du progrès, le mépris de la platitude et de la sot-

tise, nous qui brûlons de voir rentrer notre pays non seulement dans ses frontières, mais dans ce gouvernement du monde des esprits qui fut longtemps une province française, nous saluons dans le grand polémiste de Vézetz un homme qui a lutté seul et sans appui contre la réaction triomphante et qui, dans cet écrasement de la Restauration, a ranimé tous les ressorts de l'élasticité nationale.

Je ne lui en dirai pas davantage, car il avait horreur des grands discours et ce n'est pas pour l'ennuyer que nous sommes venus de Paris.

## DRAPEAUX PLIÉS

26 septembre 1876.

Le curé de Santa-Cruz, ce refusé du jardin zoologique à l'exposition des hyènes, avait donné sans doute une lettre de recommandation aux rédacteurs de l'*Univers*, car un de ces jolis chrétiens nous raconte « qu'il a eu l'honneur de *présenter* ses hommages de respect à l'auguste *représentant* de la cause légitime en Espagne, don Carlos de Bourbon ».

Nous comprenons enfin pourquoi les plumitifs du journal fondé par Mirès ne se respectent pas eux-mêmes. C'est qu'ils gardent leur respect pour les princes de grand chemin. « Sa Majesté a daigné les entretenir de son expédition dans l'Amérique du Nord », expédition pacifique, hélas ! qui manque de pillage et d'incendie. Don Carlos de Bourbon a changé sa manière ; il n'a pas arrêté un seul train dans l'Amérique du Nord, car, s'il avait commis là-bas le demi-quart des exploits qui l'ont rendu célèbre en Espagne, l'auguste représentant de la cause légitime eût été prestement *lynché*.

Autant qu'il est permis de juger une cause par ses

effets, la cause du protégé des frères Veillot est aussi légitime que celle qui a conduit l'infortuné Troppmann devant la cour d'assises. Honorez votre héros, messieurs de l'*Univers*, mais ne l'imitiez pas en France; il vous en cuirait!

« Dans l'attitude du prince, dit l'*Univers*, il n'y a ni jactance ni impatience; mais la confiance et la foi qui soutiennent toujours les défenseurs de la vérité et de la justice ne lui font pas défaut. »

La jactance, on en conviendra, serait passablement déplacée chez un jeune seigneur qui, pour dernier adieu aux Espagnols, a fait parler la poudre d'escamette. Quant à l'impatience, nous comprenons que don Carlos ne soit pas pressé de retourner à la montagne. Qui sait si les carlistes ne lui demanderaient pas des comptes plus sévères que les partisans d'Alphonse XII? Il y a certaines façons de défendre « la vérité et la justice » qui finissent par liguier tous les honnêtes gens du monde contre le défenseur.

Comme le *Figaro*, son concurrent heureux, l'*Univers* aime à terminer ses articles par un mot à sensation. Voici celui qu'il a trouvé pour la fin de cette réclame :

« Quand le prince nous montrait les drapeaux de ses bataillons avec ceux pris à l'ennemi, et qu'il garde comme des reliques, nous lui avons fait remarquer que ces drapeaux, que l'on verrait beaucoup mieux exposés au salon, étaient au contraire pliés.

— Effectivement, ils ne sont que pliés, riposta le prince. »

*Ceux pris à l'ennemi* (excusez le patois du sacristain folâtre) sont les drapeaux que don Carlos a nuitamment emportés d'Espagne. « Notre ennemi, c'est notre

maître », disait l'âne de La Fontaine. Son ennemi à lui, c'est son pays, qui ne l'a pas voulu pour maître. Peu nous importe de savoir si vraiment le prétendant de MM. Veillot a sauvé dans sa fuite une caisse d'étendards alphonsistes; mais ce qu'il dit de ses propres drapeaux intéresse jusqu'à un certain point la gendarmerie européenne.

Si les drapeaux du brigandage carliste ne sont que pliés, si le vaincu d'une insurrection impie et sanginaire fait savoir au public qu'il n'a rien oublié, rien appris, et qu'il médite encore un mauvais coup, nous sommes trente-six millions de citoyens qui l'invitons à transporter son linge, bien ou mal plié, hors de France. Il y aura toujours sur notre territoire un asile pour le banni et le fugitif, fût-il aussi coupable que don Carlos. Mais il ne faudrait pas prendre notre patrie pour un de ces buissons où le brigand poursuivi par la maréchaussée vient recharger son escopette.

## MORT D'ANTONELLI :

8 novembre 1876.

Le grain de sable qui a tué Cromwell, Sainte-Beuve, Napoléon III et tant d'autres, bons ou mauvais, petits ou grands, vient de finir les jours du cardinal Antonelli. Cet homme (je ne dis point ce prêtre, et pour cause) était une des figures les plus originales de notre siècle. Son talent, son ambition, sa fortune, son malheur même lui assignent un rang à part. Je relisais tout à l'heure dans la *Question romaine* les dix pages où j'ai esquissé son portrait en 1859; c'est la vérité même, un peu poussée au noir, imperceptiblement chargée par la jeunesse et la passion de l'écrivain.

En ce temps-là, il était impossible de ne pas détester l'oppresseur égoïste, avide et froid de deux millions d'Italiens, l'homme néfaste qui maintenait par ses intrigues, au milieu de l'Europe moderne, les abominations archaïques du pouvoir temporel. Ce qu'on voyait surtout en lui, c'était le paysan de Sonnino parvenu sans dévotion à la plus haute dignité de l'Église et sans principes politiques au gouvernement



de l'État; c'était l'énormité des richesses entassées, Dieu sait à quel prix, par une famille plus que papale; c'était le caractère de Mazarin ressuscité chez un autre Italien du Midi qui n'avait pas à nos yeux l'excuse de servir et d'aimer la France.

Eh bien, faut-il le dire? ma haine pour cet homme avait tourné à la compassion depuis un certain temps. D'abord il ne pouvait plus nuire, puisqu'il avait eu, en 1870, le temporel tué sous lui. Quoiqu'il eût vu, lui aussi, les années de Pierre, et rempli vingt-six ans les fonctions de secrétaire d'État, il n'était plus que l'ombre d'un premier ministre et ne gouvernait rien, pas même l'esprit de son maître.

Penseur très libre, exempt des préjugés fétichistes et politique avant tout, comme la plupart des Italiens de notre temps, il avait dû souffrir cruellement au spectacle des folies ultramontaines. L'Immaculée-Conception, le *Syllabus*, l'infailibilité pontificale, les nouveaux dogmes et les défis portés à l'opinion européenne n'ont pu que l'étonner et le gêner beaucoup. Il n'était pas éclos dans un nid d'aigles, à Sonnino, pour servir la messe d'un saint. Cet esprit pratique, rompu à toutes les finesses de la diplomatie, s'est senti tout dépaysé dans un gouvernement qui n'était plus qu'une chapelle. Le prétendu cachot dont la paille se vend brin à brin, le tronc du denier de saint Pierre, les déclamations de pèlerins échauffés, la violence même des allocutions pontificales et, pour tout dire en un mot, le nouveau train du Vatican est bien fait pour décourager un habile homme, tout confit en malices, accoutumé depuis près de trente ans au langage discret des protocoles, expert dans l'art subtil et délicat de berner les chancelleries au profit d'un vieux prêtre couronné.

Où est le temps, le bon temps des intrigues savantes de ces grandes parties où la France, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, le royaume de Naples, étaient comme des pions qu'un joueur admirable poussait sur l'échiquier?

Un diplomate accrédité auprès du Vatican me disait, sur la place d'Espagne, il y a quatre ans environ : « La plus intéressante victime de l'unité italienne est ce pauvre cardinal Antonelli. Pensez donc ! plus de politique à faire ! plus de talent à déployer ! Plus personne à tromper ! Plus d'art, plus de nuances, plus de ménagements, au milieu de ces grosses déclamations redondantes qui s'échangent à tort et à travers sous les lambris augustes du Vatican ! Antonelli est perdu là dedans comme Ovide en Crimée. Il prendra bientôt pour devise :

*Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis. »*

Ce discours m'est revenu à la mémoire au moment où l'agence Havas nous annonçait la mort du cardinal. Assurément il meurt de la vessie ; mais l'archevêque de Grenade et la tourbe criarde des pèlerins espagnols ont dû précipiter l'événement. Les temps sont durs pour les pauvres sceptiques.

## LES DOLÉANCES CLÉRICALES

4 mai 1877.

Ce Saint-Genest parlementaire, qui se nomme parmi les anges M. le comte Albert de Mun, est allé au-devant de l'interpellation des trois Gauches sur les menées ultramontaines. Il ne nous déplaît pas de voir un cuirassier fanatique charger à fond de train le ministère, la majorité et la France. La France n'en sera pas ébranlée, ni la majorité déplacée, ni le ministère affaibli. Bien au contraire, l'honorable M. Jules Simon et ses collègues saisiront avec joie une si belle occasion de rompre ouvertement avec le parti clérical.

Il y aura quatre ans le 24 mai prochain que nos légitimistes et nos orléanistes, renforcés, Dieu sait à quel prix ! des députés de l'appel au peuple, ont fait leur contre-révolution. Elle était à la fois monarchiste et cléricale.

Dans l'opinion des meneurs, elle tendait à renverser la République et à restaurer côte à côte le trône et l'autel. Les Chesnelong, les Broglie et les Chabaud-Latour, avec un ou deux Magne et quelques Duvernois en réserve, faisaient table rase des principes et des con-

quêtes de 1789. Il ne s'agissait de rien moins que de nous infliger Henri V, le drapeau blanc et les jésuites, de confisquer toutes nos libertés, à commencer par la plus chère et la plus sainte de toutes, la liberté de conscience. Et, après avoir exhumé le spectre de l'ancien régime, les vainqueurs de la grande nuit du 24 mai 1873 comptaient le promener dans toutes les capitales de l'Europe et notamment à Rome, où le pape attend ce fantastique messie pour foudroyer vingt-cinq millions d'Italiens.

Nous savons tous comment la restauration de Henri V a manqué, comment le maréchal de Mac-Mahon a sauvé notre indépendance d'une misérable conspiration contre laquelle « les chassepots seraient partis tout seuls ».

Nous avons vu une Assemblée élue dans un jour de malheur, comme l'a dit un de ses plus tristes personnages, abjurer piteusement la folie monarchique, et fonder malgré elle un régime républicain.

Mais le gouvernement établi par la Constitution de MM. Buffet et Wallon se sent encore un peu de son origine. S'il exclut franchement la royauté, il lui reste à se dégrader du cléricalisme. Notre République est d'accord avec l'esprit de la nation française en ce sens qu'elle repousse également Henri V, Louis-Philippe II et Napoléon IV; mais la France et l'Europe ont besoin d'être édifiées sur le libéralisme de nos chefs. Après les manifestations scandaleuses de Paray-le-Monial, après le vœu national du Sacré-Cœur et cette loi qui plante une église impossible sur les plâtrières de Montmartre, après les faux miracles, les grotesques pèlerinages, les adresses au pape, les congrès catholiques et les pétitions antipatriotiques, il est temps et grand temps que nos autorités se prononcent *coram populo* contre la

ligue ultramontaine. Le moment est venu de donner franchement sur les doigts aux intrigants et aux imbéciles qui ne savent pas que Henri III est mort et qui songent encore à créer un État dans l'État.

M. le comte Albert de Mun, qui s'avance, la torche à la main, pour éteindre le feu de nos discordes intestines, veut savoir si le ministère pactise avec les Veillot contre la France, ou s'il se range avec trente-six millions d'honnêtes gens contre ce nid de guêpes venimeuses qui grouillent dans le journal fondé par Mirès.

A cette question passablement impertinente, M. Jules Simon répondra de très haut, nous n'avons garde d'en douter. Mais il y a déjà répondu par les actes de son cabinet. Et le plus grand éloge qu'on puisse faire du gouvernement actuel, la preuve manifeste du progrès qui s'est accompli depuis les élections de février 1876, c'est que les Germiny, les Beaujard, les Dangerville, les Pujol et vingt autres vauriens couvés dans le giron de l'Église sont soumis à la loi commune et livrés sans ménagement à la justice du pays. Une République cléricale, selon le cœur de MM. Buffet, de Broglie, Wallon, Fourtou, Chabaud-Latour couvrirait d'un voile indulgent les peccadilles de Tartufe et les égarements de Basile. Si Basile est traduit en cour d'assises et Tartufe traîné devant la correctionnelle, c'est que nous vivons sous un gouvernement ennemi de la fraude, et que la bande ultramontaine n'a rien de bon à espérer du cabinet Jules Simon.

## RESPONSABILITÉ

18 mai 1877.

Depuis le 24 mai 1873, la France avait enregistré sans beaucoup d'émotion les crises ministérielles.

Présidée par un citoyen qui avait écrit le 25 mai : *Aucune atteinte ne sera portée aux lois existantes et aux institutions*, et qui avait complété sa pensée le lendemain en disant : *Le droit de la majorité est la règle de tous les gouvernements parlementaires*, la République a dormi quatre ans sur la foi des traités.

Ce n'est pas que son repos n'ait été troublé de temps en temps par quelques mauvais rêves. Plus d'une fois assurément, depuis les élections démocratiques et libérales de février 1876, la nation s'est demandé si le pauvre Ricard, si M. de Marcère et si en dernier lieu M. Jules Simon tenaient réellement en main ce pouvoir dont la majorité parlementaire les avait investis. Le maintien obstiné de presque tous les fonctionnaires de l'ordre moral accréditait l'hypothèse d'un gouvernement occulte, tapi dans les entours du président de la République. Bon nombre de Français, qui n'étaient pas les moins sensés de la nation, se sont laissés aller à croire, comme on l'affirmait dans les journaux des

Veillot et des Dupanloup, que M. le maréchal de Mac-Mahon subissait, sans l'accepter, la collaboration quotidienne de quelques républicains modérés. On a colporté des légendes; on a parlé de conditions imposées aux présidents du conseil, de portes basses sous lesquelles il leur avait fallu passer. On a dit, dans les petits coins, que tous les fonctionnaires hostiles à la République, dès qu'ils se sentaient menacés, couraient demander assistance à un pouvoir anonyme, et que l'appui des forces extraparlimentaires ne leur avait jamais manqué.

Ce préjugé, fondé ou non, s'était si bien accrédité sous le gouvernement de MM. Ricard et Dufaure que notre maître et ami M. Jules Simon se sentit moralement obligé d'inaugurer son ministère par une déclaration d'indépendance.

« Le cabinet que vous avez devant vous, disait-il le 14 décembre dernier, est et veut rester un cabinet parlementaire. (*Vifs applaudissements.*) Nous n'avons, messieurs, qu'à suivre en cela l'exemple qui nous est donné par le premier magistrat de la République, qui, en toute occasion, s'applique à suivre de la façon la plus exacte les principes d'un gouvernement constitutionnel. » (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

La Chambre nationale, après avoir applaudi, attendit, et comme ce qu'elle attendait ne vint pas, elle se reprit à douter, avec la nation tout entière. Aussi M. Jules Simon trouva-t-il opportun de nous répéter le 4 mai, il y a peu de temps : « J'ai dit une fois à cette tribune que le gouvernement était maître de lui-même, et je le répète en présence de mes collègues, toutes les fois que nous venons défendre ici une opinion, c'est bien la nôtre ».

Interrompu grossièrement, mais nullement atteint, par M. Paul Granier de Cassagnac, l'honorable président du conseil saisit la balle au bond pour rendre hommage à la conduite parlementaire et constitutionnelle de M. le maréchal de Mac-Mahon en disant : « Le respect profond que j'ai toujours professé pour le caractère de M. le président de la République n'a jamais cessé de s'accroître depuis que j'ai l'honneur de le voir de plus près, et je suis heureux de cette occasion qui m'est offerte de dire quelle respectueuse admiration m'inspire de jour en jour davantage sa conduite politique ». (*Bravos et applaudissements prolongés au centre gauche et à gauche.*)

Cette déclaration cordiale et les applaudissements qui l'ont accueillie datent de treize jours. Ils ont eu leur consécration officielle par un vote où 346 députés, contre 114, adoptaient l'ordre du jour anticléricale de MM. Leblond, Laussedat et de Marcère, accepté par le cabinet.

Et voici qu'une lettre signée du président de la République, tombant comme la foudre sur la tête du président du conseil, le contraint de donner sa démission.

M. Jules Simon est renversé par le chef de l'État, personne ne peut dire à quel propos, tant les griefs allégués semblent futiles au gros bon sens du peuple français ! Mais le peuple français, qui se sent menacé au dedans et au dehors par les menées du cléricisme international, suppose à tort ou à raison que l'ordre du jour du 4 mai est la vraie cause de cette disgrâce.

Et, dans la lettre présidentielle, le peuple français, qui a bonne mémoire, relève avec stupeur une phrase où le maréchal de Mac-Mahon dit au premier ministre



de la veille : « Si je ne suis pas responsable comme vous envers le Parlement, j'ai une responsabilité envers la France... »

Qu'est-ce donc que le Parlement, et dans le Parlement qu'est-ce que la Chambre des députés, sinon l'expression la plus directe, la plus sincère et la plus légitime de la France?

Y aurait-il par hasard une France représentée par les élus du suffrage universel, et une France supérieure, incarnée dans cinq ou six politiciens impopulaires que les élections de février 1876 ont formellement condamnés?

Dans la Constitution du 14 janvier 1852, nous avons un article 5 qui disait :

« Le président de la République est responsable devant le peuple français, auquel il a toujours le droit de faire appel. »

C'est probablement cet article, abrogé depuis très longtemps, qui a inspiré à M. le maréchal de Mac-Mahon une phrase malheureuse.

Nous vivons sous le régime de la Constitution du 25 février 1875, dont l'article 6 est ainsi conçu :

« Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels. Le président de la République n'est responsable que dans le cas de haute trahison. »

M. le maréchal de Mac-Mahon se trompe donc lorsqu'il écrit à M. Jules Simon qu'il a une responsabilité envers la France.

S'il a bien ou mal fait de rompre avec un cabinet qui s'appuyait sur la majorité parlementaire, c'est ce que l'histoire décidera.

Mais, ni à droite, ni à gauche, personne n'a parlé de haute trahison depuis le 24 mai 1873 jusqu'au 17 mai 1877. Le président de la République n'a donc pu encourir à aucun titre aucune responsabilité, heureusement pour la France et pour lui.

## AUTRES TEMPS, AUTRES ÉMOTIONS

20 mai 1877.

Le retour offensif des grands hommes ou des gros messieurs qui ont mené contre leur propre pays la campagne de l'ordre moral nous rajeunit de quatre années, bien malgré nous.

Vous souvient-il, braves gens, de la nuit dramatique du 24 mai 1873, et de la stupeur noire qui s'étendit le lendemain sur la France?

L'Assemblée dite nationale avait renversé M. Thiers, intronisé M. le maréchal de Mac-Mahon, remplacé un ministère honoré de tous par un cabinet impopulaire. Mais ce n'était pas là ce qui faisait frémir un peuple laborieux et tranquille.

On s'attendait sans doute à bien des choses désagréables : à la révocation des fonctionnaires républicains, à la restriction des plus humbles libertés de la presse et à tous les abus de pouvoir que l'état de siège consacre en bloc dans les pays où le malheur des temps l'a imposé. Mais les émotions de la France avaient d'autres mobiles. D'abord la nation ne se connaissait point elle-même; les républicains ignoraient

leur force; nous ne savions pas si nous étions les plus nombreux. Ensuite et surtout nous avons lieu de craindre que la masse du suffrage universel fût détrônée du jour au lendemain par une représentation officielle, établie à Versailles depuis les élections de 1871. Il n'était pas impossible après tout qu'une intrigue menée tambour battant par quelques politiciens sans scrupules soumit 36 millions de Français à l'humiliation d'un pointage et qu'une voix de majorité nous donnât Henri V, le drapeau blanc et la guerre civile.

Voilà les raisons qui expliquent et qui légitiment la terreur momentanée du 24 mai 1873.

Comment donc se fait-il que la résurrection inopinée des principaux acteurs du 24 Mai ait surpris sans les effarer les citoyens de notre patrie? Le gentilhomme le plus impopulaire de France, le ministre impossible entre tous, M. le duc de Broglie, rentre aux affaires en vertu d'un décret tout personnel du président de la République, à la barbe du Parlement et de la nation, qui ne sauraient le voir en peinture. Cet incroyable homme d'État mène à sa suite un cortège de collègues et de subordonnés que tous les efforts de la France avaient laborieusement poussés dehors. Et la France ne s'indigne ni ne se trouble à l'idée qu'on l'a fait reculer de quatre ans dans l'histoire! Elle ne manifeste qu'un étonnement philosophique au spectacle de cette réaction. Pourquoi?

C'est que la France est forte et qu'elle a conscience de son inviolabilité.

Les élections de 1876 ont prouvé qu'il y avait chez nous une majorité franchement et sagement républicaine. L'avortement grotesque de la restauration tentée

au mois d'octobre 1873 avait déjà bien établi que les partis hostiles à la volonté nationale étaient incapables de faire en commun ce qu'on appelle entre honnêtes gens un mauvais coup. Légitimistes, orléanistes, bonapartistes, cléricaux, ils s'entendront toujours contre nous lorsqu'il s'agira de nuire à la France; mais le partage de nos dépouilles les divise, car aucun tapisier ne fera un trône assez large pour que trois prétendants y aient place à la fois.

L'opinion publique a donc ses raisons pour rester calme et froide devant un coup d'État parlementaire qui croit refaire le 24 Mai. On ne recommence rien ici-bas, et Napoléon I<sup>er</sup> l'a bien vu dans sa fameuse aventure des Cent-Jours : parti pour un nouvel Austerlitz, il s'arrêta court à Waterloo.

Les Cent-Jours de l'ordre moral ont commencé hier; où et quand finiront-ils? Je ne sais, mais on peut se livrer aux conjectures.

Notre pays est en face de quelques hommes prêts à tout, qui ont dit en partant pour leur première campagne : « Nous irons jusqu'au bout de la légalité ».

Qu'ils y aillent! Nous les suivrons, et la France avec nous, dans cet aventureux voyage. On peut même compter les étapes dès aujourd'hui.

Le message du président et le décret qu'on avait eu soin d'y souder assez étroitement pour qu'un vote de la majorité ne pût passer dans l'intervalle sont deux faits qui s'imposent et bravent toute discussion. Un ministère éclos à l'Élysée, et que le Parlement n'avait ni couvé, ni vu, ni connu, s'est montré au Sénat et à la Chambre juste autant qu'il fallait pour se faire huer. Il a parlé aux représentants du pays en leur interdisant de répondre, et il les a congédiés aussitôt, car il

se savait incapable de résister à cinq minutes de discussion.

Ce n'était pas sortir de la légalité, car la Constitution, votée en plein ordre moral, a dû prévoir et protéger les cabinets impopulaires.

Le Parlement est prorogé jusqu'au 16 juin. D'ici là, les ministres du gouvernement personnel fêteront leur joli succès par quelques hécatombes de fonctionnaires et par quelques persécutions savamment dirigées contre les journaux républicains. Ce n'est certes pas le hasard, force aveugle, qui a donné le ministère de la justice à un ex-président de la sixième chambre, successeur de l'illustre et suicidé Delesvaux.

Après? Le 16 juin, notre Parlement sortira de son sommeil forcé; et il s'empressera de dire aux collègues de M. de Broglie : « Je n'ai pas confiance en vous ». Ce n'est pas seulement la Chambre des députés qui tiendra cet honnête langage, le Sénat fera chorus; on le sait, il l'a bien marqué dès hier.

M. de Broglie et ses collègues ont le droit de répondre au premier vote de défiance par une deuxième prorogation d'un mois. Ce faisant, ils ne sortiront pas de la légalité. Et le peuple français sera ramené aux carrières jusqu'à la date du 16 juillet.

A moins que nos représentants soient métamorphosés par les dieux, comme défunt l'empereur Claude, en citrouilles, ils n'ajourneront pas au 17 juillet le plaisir et l'honneur de redire à M. de Broglie et à ses nobles associés : « Vous n'avez pas notre confiance! »

Aussitôt, sans sortir de la légalité, les ministres selon le cœur de M. le président de la République auront le droit de dissoudre la Chambre, avec le consentement du Sénat.

Le Sénat prêtera-t-il les mains à cette opération... césarienne? J'en doute, mais enfin, mettons toutes les choses au pis. Le maréchal de Mac-Mahon dissout la Chambre, sans sortir de la légalité. MM. de Broglie, de Fourtou, Decazes et consorts ont trois mois devant eux pour destituer les préfets, s'il en reste, épurer les parquets, s'il en reste, et faire condamner les journaux, s'il en reste. Après quoi, le peuple français, maître chez lui comme le charbonnier, rentre en possession de ses droits, court aux urnes et envoie à Versailles une chambre non seulement républicaine, mais radicale, pour ne pas dire intransigeante jusqu'aux moelles!

Le gouvernement sera allé jusqu'au bout de la légalité, et la nation l'aura suivi pas à pas dans la voie qu'il aura tracée lui-même.

Et alors il faudra, bon gré, mal gré, que le président de la République, ennemi déclaré de la Révolution, se trouve face à face avec un Parlement imbu, pénétré, empoisonné des principes de cette grande et sainte Révolution qui est l'âme de la France! M. le maréchal de Mac-Mahon verra sortir de terre, devant lui, cinq cents députés qui n'auront pas été élus sous ses auspices, ni comme des émanations de sa divinité relative, au contraire!

Que fera-t-il?

Il aura le choix, ce jour-là, entre une démission logique, nécessaire, indispensable, et... mais non! je me trompe, rien autre chose que la démission. Nous avons un proverbe qui dit : « Au bout du fossé la culbute... » Mais lorsqu'on est au bout de la légalité on n'a plus rien devant soi que l'attentat; je mettrais ma tête à couper que jamais les pires conseillers du maréchal de Mac-Mahon ne l'entraîneront jusque-là.

C'est pourquoi les républicains, honnête et sage majorité de la France, sont bien plus calmes et plus sûrs de la paix intérieure, aujourd'hui 19 mai 1877, que le matin du 25 mai 1873. Diables du ministère, diables blancs, diables bleus, diables noirs, vous ne faites peur à personne. On vous connaît, beaux masques, et nous serions parfaitement tranquilles si l'Europe était édifiée sur votre impuissance et votre inanité comme nous.

Aussi longtemps que la Chambre et le Sénat seront prorogés, l'opinion publique n'aura pas d'autre organe que la presse. La presse remplira son devoir, sans marchander; nous paierons de notre bourse et de notre personne l'amende et la prison que les magistrats voudront nous infliger et nous n'en mourrons pas. La loi qui nous régit pourrait être meilleure; nous ne la craignons point telle qu'elle est. Mais nous succomberions inévitablement aux rigueurs arbitraires, si le nouveau gouvernement de combat trouvait dans les agitations de la rue quelque prétexte à rétablir l'état de siège. Le calme des républicains est donc la garantie non seulement de notre liberté telle quelle, mais de notre existence. Nos amis feront bien de ne pas l'oublier.



## DEUX SOLUTIONS

3 juin 1877.

Si le Sénat accorde à M. le maréchal de Mac-Mahon la dissolution de la Chambre, si une Assemblée qui a donné en quinze mois, et notamment le 16 mai dernier, plusieurs gages de sa prudence et de sa maturité, se laisse entraîner dans une aventure qui remet tout en question, jusqu'à sa propre existence, on sait ce qui suivra. Dix millions d'électeurs seront appelés au scrutin ; nous aurons des élections générales.

Ces élections tourneront-elles au profit de la République ou contre elle ?

Nos adversaires assurément n'engagent la partie que parce qu'ils espèrent la gagner. Ils savent que dans tout pays, et notamment en France, on a vu flotter de tout temps entre les partis nettement constitués une masse indécise, ondoyante et sans parti pris, fort honnête et portée au bien, dévouée à l'intérêt public, mais hésitante sur les meilleurs moyens de le servir, et par conséquent très facile à pousser dans un sens ou dans l'autre.

Oui, vraiment, il y a chez nous cinq cent mille

électeurs au moins qui, à chaque scrutin, peuvent aller de droite à gauche ou de gauche à droite, et déplacer dans certains cas la majorité parlementaire.

Mais nous sommes persuadés qu'en 1877 de nouvelles élections générales jetteraient les indécis vers la gauche malgré tous les efforts du gouvernement de combat.

Et voulez-vous savoir sur quoi notre confiance se fonde? Ce n'est pas seulement sur le patriotisme et l'esprit libéral des électeurs les plus timides et les plus modérés, sur l'estime que les trois cent soixante et un députés des Gauches ont inspirée et méritée, sur l'impopularité de M. de Broglie, de ses collègues et de ses préfets. Non! il y a quelque chose qui nous servira mieux que tout cela, c'est la manière dont la question se pose devant les citoyens. Les termes du problème sont tels qu'il faut absolument choisir entre deux solutions dont l'une est immédiate et l'autre lointaine; la première admirablement simple, la deuxième abominablement compliquée.

Elire un député républicain, c'est maintenir et consolider ce qui est, la possession du pays par lui-même sous les auspices d'un président constitutionnel qui préside sans gouverner. Elire un adversaire de la République, c'est travailler à la création d'une majorité masquée, qui n'a pas dit et ne peut dire son dernier mot. On sait ce qu'elle renversera; sait-on ce qu'elle bâtira sur les ruines de nos institutions nationales? Au lendemain d'une élection républicaine, tout est fini, décidé, arrêté. Au lendemain d'une élection rétrograde, tout reste à faire; on entre à pleines voiles dans l'inconnu.

Rien de plus simple que le gouvernement républi-

cain; on le connaît, on s'est accoutumé chez nous à vivre sans maître et en Europe à nous voir sans maître. Supposez au contraire, si vous l'osez, l'avènement simultané de cinq ou six partis intrigant, bataillant, s'escrimant pêle-mêle pour l'Empire, pour la légitimité, pour le cléricalisme, l'orléanisme, la dictature à vie. Quel citoyen digne de ce nom ne frémirait pas à l'idée de livrer son pays à la compétition de trois ou quatre prétendants, unis hier, divisés demain et prêts à s'entre-dévorer sous les yeux d'un voisin qui nous guette à travers une frontière ouverte?

Voilà pourquoi nous ne doutons pas du succès de la République aux prochaines élections. Les électeurs les plus flottants ne sont pas les moins intelligents ni les moins Français. Ils se prononceront toujours pour la solution la plus prompte, la plus simple et la plus patriotique.

## M. THIERS ET M. GAMBETTA

19 juin 1877.

Par quel revirement, ou plutôt par quel redressement de l'opinion publique, M. Thiers et M. Gambetta sont-ils arrivés au partage d'une immense popularité? Comment la France a-t-elle en peu de temps pris l'habitude d'associer dans son estime et dans sa confiance un vieillard de quatre-vingts ans et un jeune homme de quarante, sans parenté d'esprit et qui pensent diversement sur cinq ou six questions importantes?

Le premier est un vieux monarchiste rallié sur le tard à la République; le second est un ancien agitateur mal rassis et encore tout bouillonnant de ses indignations juvéniles. L'un est riche, l'autre est pauvre. M. Thiers a été le type du parfait bourgeois, et M. Gambetta le ressort puissant et déréglé de la démocratie progressive. Ils sont nos deux plus grands orateurs, et en ce genre on ne peut les comparer que l'un à l'autre; mais l'éloquence de M. Thiers est comme un diamant qui brille et qui tranche; celle de M. Gambetta s'est produite à la tribune avec l'exubérance, la force, le tumulte et le limon d'un fleuve débordé.

Grands patriotes, chacun à sa façon, M. Thiers et M. Gambetta ont simultanément, sous deux aspects divers, fait admirer la France à l'Europe, l'un sauvant l'honneur national par une lutte désespérée, l'autre signant la paix, rétablissant l'empire des lois, ranimant le travail et relevant les ruines.

La nation s'est partagée entre eux; nous avons entendu le nom de M. Thiers blasphémé par le peuple des villes tandis qu'on effrayait les campagnes en les menaçant de M. Gambetta. Que vous dirai-je encore? une fatalité inéluctable a mis ces deux grands citoyens face à face; elle les a heurtés l'un contre l'autre et peu s'en est fallu que M. Thiers ne fût brisé dans le choc. Chef du pouvoir exécutif, mais investi d'une autorité purement nominale, il était prisonnier de la triste Assemblée de 1871. Ce vieux parlementaire usa plus de deux ans de sa vie à concilier les volontés de la France républicaine avec les rêveries follement rétrogrades du pouvoir électif. Bravement, noblement, il prit sur lui l'impopularité qui revenait à d'autres; il se laissa charger de toutes les iniquités d'une Chambre où MM. de Broglie et Buffet étaient bien plus maîtres que lui. On sait par quel malentendu la démocratie de Paris fut entraînée à lui rompre en visière; on sait aussi comment l'Assemblée nationale récompensa son abnégation le 24 mai 1873. Et je n'ai pas à rappeler avec quelle simplicité il rentra dans la vie privée, sans se prévaloir un moment de la Constitution Rivet. M. Thiers eût été dans son droit s'il avait dit en se cramponnant au fauteuil présidentiel : « J'y suis, j'y reste ». Mais ce mot historique n'est pas de lui.

La noble abdication de ce bourgeois n'atterra pas seulement la bourgeoisie. Dès le premier moment, la

démocratie la plus fougueuse et la moins sage comprit ce qu'elle perdait en lui. Un *homme de 89*, étranger et supérieur aux stupides vanités de caste; un vrai *laïque*, estimant au plus juste prix les dogmes neufs et les miracles à la mode, assez ferme pour jeter sa porte au nez du capucin, du carme ou du jésuite; un vrai *civil*, incapable de tourner l'armée contre la nation qui l'alimente de son sang et de son argent; un vrai *parlementaire*, trop loyal pour parler en maître à son maître, le peuple français; un politique *respectueux* des volontés nationales et toujours prêt à s'y plier : voilà ce que la séance nocturne du 24 au 25 mai 1873 avait enlevé à la France. Que lui donnait-elle en échange? La domination personnelle d'un homme que nous n'avons point à juger puisqu'il se précipite lui-même au-devant d'un verdict populaire. Contentons-nous de rappeler que cinq mois après son avènement M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, assistait, impassible, aux intrigues de MM. Chesnelong, de Broglie et Changarnier, et à ce tripotage insensé qui faillit reculer notre civilisation d'un bon siècle et placer 36 millions de Français à la queue de l'Europe.

Cette machination n'aurait pas pu être ébauchée ni même rêvée sous la présidence de M. Thiers. Elle eut donc pour effet de ramener à M. Thiers les sympathies de la nation, momentanément égarées. Elle fit mieux encore : elle unit dans un embrassement patriotique et libéral l'ancien ministre de la monarchie constitutionnelle et le jeune *leader* de la démocratie républicaine. Mûri par des campagnes qui comptent double dans la vie d'un homme, éclairé par le temps et par l'expérience, M. Gambetta, heureusement pour nous

et pour lui, était entré dans la politique pratique. Comment, sur ce terrain, n'aurait-il pas rencontré M. Thiers? Tout ce que nous venons de dire à la gloire de l'illustre vieillard peut s'appliquer à son jeune et courageux lieutenant; l'un et l'autre offrent au pays des garanties diverses, mais d'égale valeur. Si leurs tempéraments diffèrent, un même patriotisme les inspire; ils sont au même titre les hommes du pays et les serviteurs de la loi. Ni l'un ni l'autre n'attend rien de l'intrigue ni de la force. Ils n'arriveront au pouvoir que si le Parlement, né du suffrage universel, leur impose un devoir public; ils n'y resteront pas un jour, pas une heure, malgré la France.

Qu'y feront-ils? Quelles idées y porteront-ils avec eux? Il est certain que M. Thiers et M. Gambetta ne sont pas du même avis sur un certain nombre de choses, sur le service militaire, par exemple, sur l'impôt, sur les traités de commerce; mais qu'importe, puisqu'ils sont fermement résolus l'un et l'autre à pratiquer le régime parlementaire dans toute sa droiture? puisque avec M. Gambetta, comme avec M. Thiers, le pays est certain de ne faire que ce qu'il voudra? L'essentiel est que les deux hommes d'État que l'opinion publique met en première et en seconde ligne pour la succession du pouvoir sont également résolus à marcher avec la France et répugnent également à l'abominable idée de la faire marcher. M. Thiers, comme M. Gambetta, croit et proclame que les gouvernants appartiennent aux gouvernés et non les gouvernés aux gouvernants.

Nous pouvons donc compter, quoi qu'il arrive, que notre République aura pour chef un homme indépendant des superstitions monarchiques, exempt des pré-

jugés ducaux et cléricaux, respectueux de la volonté nationale et assez bon Français pour préférer la France à lui-même.

Me permettra-t-on de dire en terminant que, dans la belle séance de samedi, je goûtais un plaisir de vanité nationale à constater que M. Gambetta, ce tribun formidable, est un homme de beaucoup d'esprit? M. Thiers est aussi un homme d'esprit s'il en fut. Et, ma foi! il ne serait pas malséant que le peuple le plus spirituel du monde fût représenté une fois dans les conseils de l'Europe par un homme d'esprit.



## TERREUR ET BÊTISE

10 juillet 1877.

« Pour sauver un noyé, me disait le maître nageur, c'est d'abord de l'envoyer au fond de l'eau et lui faire boire un tel coup qu'il ne puisse bouger ni pieds ni pattes, ni surtout s'accrocher aux vôtres, dont on aurait danger de mort. Alors vous l'empoignez par les cheveux, vous le traînez à terre, vers le poste de secours et vous le confiez aux mains de la science. Moyennant quoi, l'on gagne la médaille avec la prime, et l'on n'a pas risqué sa peau. »

Les gaillards providentiels qui, depuis le 16 mai, travaillent à sauver le pays, appartiennent tous à l'école de notre vieux maître nageur.

Le duc de Broglie, le duc Decazes, le vicomte de Meaux et le gentilhomme de Fourtou, l'ancien portedrapeau Pâris, l'ex-président Brunet et M. Caillaux, cher et tendre aux grandes Compagnies, sont accourus au secours de la France, qui ne courait aucun danger. Et les voilà tous qui s'escriment à lui faire boire un bon coup; histoire de gagner la prime et la médaille, sans risquer leur estimable peau! Si la France reste au

fond de l'eau, ou si elle en sort asphyxiée, tant pis pour elle! Les sauveteurs diront qu'ils l'ont remise aux mains de la science, et ils iront déjeuner à ses frais.

Dans cette incroyable entreprise de quelques messieurs contre une nation, ce qui a surtout révolté la conscience du genre humain, non seulement dans le pays, mais à l'étranger et chez nos ennemis eux-mêmes, c'est la brutalité systématique des arguments, la menace quotidienne, la fanfaronnade impudente d'une coalition qui reprend à son compte cette devise reniée par M. de Bismarck : « La force prime le droit ».

Le syndicat des cléricaux, des royalistes et des bonapartistes ne peut pas s'abuser sur les sentiments du pays. Il a vu le scrutin du 20 février 1876, il sait donc que la France est en grande majorité républicaine; il le sait si bien qu'il recule aux dernières limites et qu'il voudrait ajourner indéfiniment les nouvelles élections. Le cabinet comprend que le suffrage universel ne parlera que pour dire à M. de Broglie et à ses compagnons d'aventure : « Allez-vous-en! » Ceux qui dans leurs sots placards du *Bulletin des communes* ont outragé la majorité de la Chambre ne pouvaient pas se dissimuler que l'affront allait droit à la majorité du pays.

Ils ne veulent donc pas séduire la France, ni l'ama-douer, ni la raisonner; M. Brunet et M. Pâris ont compris qu'ils ne seraient jamais aimés pour eux-mêmes. Un mode de gouvernement qui consiste à fourrer partout des administrateurs aussi violents qu'impopulaires, à révoquer les préfets, les sous-préfets, les magistrats et les maires les plus estimés, à dissoudre les conseils municipaux, à fermer les cercles, les cafés et jusqu'aux bibliothèques; à interdire illéga-

lement la lecture de quinze ou vingt journaux, un tel mode de gouvernement exclut d'avance et de parti pris toute hypothèse d'un pacte amiable entre le pouvoir et la nation. Il ne peut réussir qu'en s'imposant par la force; il met donc son dernier espoir dans l'avi-lissement de 36 millions d'hommes; tranchons le mot : il spéculé sur la peur!

Voilà tantôt deux mois que l'hydre du 16 Mai roule des yeux furibonds en soufflant du feu par toutes ses bouches, et elle n'a fait peur à personne. Elle n'a pas même obtenu la stupeur du premier moment. Lorsque la France a lu la lettre du maréchal à M. Jules Simon, elle a dit : « Ah ! vraiment, voilà un militaire mal inspiré ! » Lorsqu'elle a lu dans le *Journal officiel* la liste du nouveau cabinet, elle a fait la grimace en disant : « Nous aurons jusqu'à nouvel ordre un président mal entouré. » Mais le peuple, qui a la conscience de son droit, est resté calme : on sait que l'on aura le dernier mot, quoi qu'il arrive, et que c'est un mauvais moment à passer. La personne de M. de Broglie, ce Polignac sans conviction, n'inspirait ni la sympathie ni la confiance, mais on avait confiance en soi-même, ce qui suffit. Un bon blâme, bien franc, bien net, fortement motivé, traduisit dans tous les journaux et dans toutes les conversations le sentiment général, et nous regrettons que M. le maréchal de Mac-Mahon n'ait pas eu ce jour-là des yeux pour lire et des oreilles pour entendre; il se fût épargné bien des fautes. L'ajournement des Chambres fut jugé sévèrement, mais sans colère; on en prit acte et l'on conclut que les nouveaux ministres n'étaient pas en état d'affronter la discussion immédiate. Presque aussitôt, les confidents du cabinet nous annoncèrent que la Chambre serait dissoute et

qu'on nous enverrait au scrutin le plus tard possible, sous le coup d'une menace effrayante : la démission du maréchal ! Mais il était écrit que cette perspective même ne ferait point pâlir la nation. Tout le monde répondit à la fois que si M. de Mac-Mahon se retirait, la République ne chômerait pas de président. Qui fut penaud ? Le ministère. D'autant plus qu'il avait peut-être lancé cette menace sans prendre avis du principal intéressé. Quoi qu'il en soit, il s'empresse de retourner ses batteries, et comme il est menaçant par nature, et incapable de vivre d'autre chose que de menaces, il nous menace d'éterniser jusqu'en 1880 la dictature d'un soldat immobile et ferme comme un roc, qui veut bien dominer le peuple, mais qui s'est mis en tête de ne pas marcher avec lui.

Le peuple, qui s'est mis en tête de marcher, avec ou sans M. le maréchal de Mac-Mahon, a signifié aux ministres qu'il réélirait les 363 républicains de la Chambre dissoute et que la nouvelle Assemblée ne voterait l'impôt qu'en présence d'un ministère de majorité, selon la tradition de tous les gouvernements parlementaires.

Cette attitude du pays semble avoir inspiré des réflexions salutaires à certains alliés du gouvernement. Nos royalistes, anciens ou nouveaux, purs ou purifiés par le fameux pèlerinage de Frohsdorf, comprennent qu'ils sont allés un peu loin, que la campagne du 16 Mai n'a pas été bien engagée et qu'elle peut très mal finir. Les d'Audiffret et les Bocher, comme les Belcastel et les Franclieu, ne s'applaudissent plus d'avoir voté la dissolution, la *mort dans l'âme*, ou pour l'amour d'un cabinet *qui ne leur inspirait que peu de confiance*. Ils s'aperçoivent un peu tard que pour ressus-

citer la candidature officielle au bénéfice de leurs amis, ils ont grièvement outragé le nombre et provoqué l'animal à 36 millions de têtes. Ils voient que le suffrage universel réélira d'enthousiasme les 363 députés de la Gauche, qu'ils reviendront à Versailles en triomphateurs résolus à profiter de la victoire, et que si le maréchal de Mac-Mahon prend pour devise : *Rester et résister*, il n'y a plus de gouvernement possible. Nos royalistes ne sont pas des parangons de vertu politique, mais je ne les crois pas capables de mettre le feu à Paris pour sortir d'une impasse où ils se sont fourvoyés. Ils y sont, ils y restent, en bonne compagnie d'ailleurs, fort empêchés de leurs personnes maussades ou désolées, selon le tempérament de chacun. Voilà pourquoi depuis un certain temps on n'entend plus leur cri de guerre; à peine si les lamentations sibyllines de l'*Union* et les touchants appels du *Moniteur* au Centre gauche troublent parfois un silence morne et piteux.

Mais en revanche on entend crier, on voit piaffer cette avant-garde du parti conservateur qui s'appelle la faction bonapartiste. Ceux-là ne sont ni arrêtés par les scrupules, ni intimidés par les principes, ni gênés par les textes de loi. Ils ont réponse à tout. Si la Chambre républicaine est réélue, qu'on la flanque à la porte! C'est la besogne d'un bataillon. S'il en revient une autre aussi républicaine, à la porte! Et ainsi de suite jusqu'à la fin. Si les conseils généraux veulent se réunir, deux gendarmes devant la préfecture, et personne n'y entrera. Si les journaux ne sont pas contents, qu'on les supprime! Mais la loi les protège un peu. Qu'on proclame l'état de siège! L'état de siège est illégal. Tant pis! Si les jurisconsultes les plus savants,

les plus dignes, les plus vénérés, les Renouard, les Crémieux, les Senard, les Faustin-Hélie se permettent la moindre observation, qu'on les fasse coucher au poste! Deux hommes de police auront raison de ces octogénaires malappris.

Telle est la politique qui s'étale tous les jours, dans les feuilles bonapartistes, sous les yeux tolérants, sinon bienveillants, de l'autorité. L'école du coup d'État croit honorer le maréchal en imprimant qu'elle a vu luire sur son front un reflet du 18 Brumaire. Et, dans le monde officiel, pas une voix ne proteste au nom du maréchal! Lui-même semble autoriser dans une certaine mesure et sans doute inconsciemment des calomnies, lorsqu'il déclare, d'un côté, dans son message, qu'il ne suivra point la France républicaine, et de l'autre, dans son ordre du jour à l'armée, qu'il ira jusqu'au bout... Au bout de quoi? Au bout de sept ans de présidence? C'est l'interprétation la plus constitutionnelle. Mais comment mener un grand peuple au rebours de ses volontés?

Par la force! répondent les excellents bonapartistes.

En effet, le poème du 2 Décembre est à la disposition de tout homme de bien qui voudra rééditer cette épopée. De quoi s'agit-il, en effet? D'arrêter nuitamment les chefs du parti républicain, sénateurs, anciens députés, anciens fonctionnaires, écrivains plus ou moins connus; de sabrer ou de fusiller dans les rues et sur les boulevards un millier de passants inoffensifs, de canonner un ou deux magasins, dans l'intérêt du commerce, et d'arranger si bien les choses qu'un citoyen ne puisse franchir le seuil de sa maison sans être mis en joue par un soldat. L'ordre étant ainsi assuré dans Paris, on rétablit au profit des départe-

ments ces commissions mixtes qui ont un si chaud défenseur dans la personne de M. Brunet; on condamne sans jugement dix mille hommes, choisis entre les plus honorables et les plus intelligents, on repeuple Cayenne et Lambessa, on chasse à l'étranger soit par décrets, soit par la simple menace, l'élite des travailleurs en tout genre, et quand la France est ainsi épurée, on confie tout ce qui en reste à la sagesse et à l'expérience d'un enfant.

Allons, messieurs! c'est un appel aux hommes de bonne volonté. Qui veut recommencer le 2 Décembre?

Je réponds hardiment, sans m'arrêter aux vaines apparences et sans discuter quelques mots malencontreux : L'homme qui tentera cette besogne n'est pas le maréchal de Mac-Mahon.

Et je ne crains pas d'ajouter qu'il ne le pourrait pas, le voulût-il! Car l'armée de la France, qui est l'armée de la loi, lui éclaterait dans la main.

Pourquoi les citoyens les plus pacifiques haussent-ils les épaules à toutes les fanfaronnades du parti bonapartiste?

Parce qu'ils ont en eux, à l'état de sentiment vague ou d'intuition confuse, une idée juste et vraie que je vais analyser.

Mais c'est un développement qui nous entraînerait un peu loin et je ne veux pas fatiguer le lecteur.

## LA FRANCE ET L'ARMÉE

13 juillet 1877.

Quand les bonapartistes, dans leurs journaux, invitent le maréchal à la guerre civile comme à une partie de chasse chez M. Darblay, ils oublient un point capital : c'est que, la nation fût-elle devenue gibier, l'armée française ne sera jamais une meute.

La tête du parti conservateur a la vue courte. Pour qu'elle rêve encore de fusiller Baudin et de canonner la maison Sallandrouze, il faut que l'œuvre de sept ans, la transformation de l'armée nationale, lui ait absolument échappé. L'ignorance de certains politiciens est si profonde que nous avons entendu naguère un des ministres de Chislehurst, M. de Fourtou, railler avec ses grâces périgourdines certain programme de 1869 où Gambetta demandait la suppression des armées permanentes et leur remplacement par la nation armée. Si le *leader* des Gauches avait daigné répondre, il se fût écrié : Mais, malheureux, ce que vous dénoncez là, c'est le programme de la France ! Il est en voie d'exécution ; M. de Mac-Mahon et M. Thiers lui-même, malgré leurs répugnances personnelles, y ont prêté



les mains ! En attendant le vote assuré et prochain de la proposition Laisant, qui réduira le service obligatoire à trois années, nous avons déjà fait un grand pas vers cette organisation allemande dont la supériorité s'est affirmée on sait trop comment. Le système des armées permanentes est non seulement jugé, mais formellement abandonné.

La défense du territoire est une question qui s'impose à tous les citoyens dans un pays vaincu, rançonné, mutilé, et qui semble appeler de nouvelles invasions, par sa frontière béante. Aussi tous les Français, riches ou pauvres, ignorants ou éclairés, suivent-ils avec une véritable passion la renaissance de notre armée. L'opinion a reconnu presque unanimement qu'il était inutile d'éterniser sous les drapeaux 400,000 soldats de profession, étrangers aux carrières civiles, séparés de la société et presque sans autre famille que le régiment, destinés à vieillir sous le harnais et à finir aux Invalides. Ce type d'armée permanente, quelles que soient ses qualités intrinsèques, ne tiendrait pas six mois contre une nation armée qui peut mettre sur pied un million d'hommes ou deux. La France a donc compris, bien avant ceux qui la gouvernent, que l'armée ne devait plus être une famille, mais une école où tous les jeunes gens en état de porter les armes viendraient à tour de rôle apprendre le patriotisme, la discipline et l'art militaire, sous des maîtres vaillants, savants et dévoués. Il faut que tout le monde y passe, que les meilleurs y restent, qu'ils y soient honorés et rétribués selon leur mérite, qu'ils n'y vieillissent pas et qu'ils puissent rentrer dans la société civile avec un capital proportionné à leurs services. A ces conditions, nous sommes assurés d'avoir, en temps de paix, une bonne éducation militaire

et devant l'ennemi 1,600,000 soldats bien exercés, fortement encadrés et supérieurement commandés.

Voilà l'armée de l'avenir; elle n'existe pas seulement en projet, mais en réalité, à l'état rudimentaire; elle grandit et se fortifie sous les yeux de la patrie convalescente. Personne n'est indifférent à ses progrès, qui sont ceux du pays lui-même. Pas une mère qui ne sache, en allaitant son fils, qu'il appartient d'avance à l'armée. Aussi les grandes lois d'organisation, état-major, sous-officiers, intendance, sont-elles impatientement attendues; le perfectionnement des armes est le sujet de longues conversations en famille; on suit attentivement les études, trop peu encouragées, de nos jeunes officiers; on se transmet de bouche en bouche les noms des quelques généraux qui sauraient, le cas échéant, commander 400,000 hommes. Les bourgeois les plus pacifiques ont suivi avec émotion, parfois avec colère, le travail de la commission Changarnier qui, sans forme de procès, dans un bureau de l'Assemblée nationale, faisait rétrograder capricieusement les officiers d'Orléans, de Dijon, de Bitche et de Belfort, et qui récompensait par des grades invraisemblables la naissance des jeunes princes d'Orléans. Les contribuables les moins généreux n'ont jamais marchandé le budget de la guerre, et la Chambre du 20 février 1876, fidèle expression du pays, a saisi un joint, c'est le mot, entre sa prorogation et sa dissolution, pour donner deux cents millions à l'armée.

Comment l'affection du pays pour l'armée ne serait-elle pas payée de retour, quand l'armée n'est autre chose que la nation en uniforme? Il n'y a plus de prétoriens prêts à tout et capables de tout pour gagner une récompense honnête. C'est à peine si l'on rencon-

trerait encore, çà et là, dans quelques régiments, ces honnêtes chevrons qui finissaient par oublier le chemin de leur village. Neuf fois sur dix, le soldat est un jeune homme qui sort de la vie civile, qui attend avec impatience le moment d'y rentrer, qui écrit à ses parents, qui lit leurs lettres, qui n'a pas eu et qui n'aura pas le temps d'oublier les idées de la famille. Il pense, ou peu s'en faut, comme on pense chez lui, et s'il lit un journal, c'est très probablement le journal de son père. On peut lui défendre de lire, on ne l'empêchera pas de raisonner; on ne coupera pas le fil invisible qui met sa tête en communication avec le foyer paternel, le cabaret du village (même fermé) ou l'atelier de la ville. L'armée nouvelle, étant ce qu'elle est, représente avec une réserve et une discrétion forcées le sentiment populaire. Or le peuple est, en grande majorité, républicain. Concluez!

Les officiers, quelles que soient leur naissance et leur éducation première, qu'ils soient sortis des rangs ou qu'ils aient passé par l'École, qu'ils soient riches ou pauvres, mariés ou célibataires, composent un des éléments les plus éclairés et les plus indépendants de la classe moyenne. Nous avons parmi eux des parents, des amis, de simples connaissances; nous nous sommes assis à leurs tables si modestes et si cordiales, où une bonne histoire remplace quelquefois le rôti. Hé bien! il faudrait être un sourd, et de la pire espèce, pour mettre en doute la diversité loyale et sincère de leurs opinions. Sous l'uniforme d'un seul et même régiment on trouve des cléricaux, des royalistes, des bonapartistes, des républicains surtout, mais tous également patriotes, tous sincèrement dévoués à la France, jaloux de l'honneur national, respectueux des lois et des ins-

titutions du pays. Il y a bien, par-ci par-là, un vieux résidu de l'esprit prétorien; l'esprit de corps, la haine traditionnelle du pékin, le désir d'avancer à tout prix, composent quelques types plus curieux que sympathiques; mais ce sont des exceptions qui deviennent plus rares de jour en jour. La majorité des officiers pense et parle comme la majorité de la bourgeoisie. Or la majorité des bourgeois est sincèrement dévouée à la Constitution républicaine. Concluez!

Les capitans bonapartistes, qui ont réponse à tout, vous diront que l'armée est une machine construite et engrenée de telle sorte qu'un seul rouage fait marcher tous les autres, et que le mouvement commencé va fatalement jusqu'au bout. Ils n'oublient qu'un détail, c'est que ni le maréchal de Mac-Mahon ni le général Berthaut ne sont capables de commander un crime à l'armée. La machine est docile, d'accord : mais il faudrait changer le moteur.

Eh bien! non. Quel que fût le moteur, et quand même le vieux Saint-Arnaud sortirait des enfers en permission de vingt-quatre heures, rien ne pourrait aujourd'hui faire marcher l'armée française contre la France, et je vais vous dire pourquoi.

Juillet 1830 a été une véritable bataille. En février 1848 et même au 2 Décembre, il y a eu des tentatives ou des apparences de combat. La garde nationale était armée des mêmes fusils que la troupe; les ouvriers, moins bien lotis, pouvaient pourtant faire le coup de feu. A l'heure où nous parlons, il n'y a plus de garde nationale, la nation a été partout et soigneusement désarmée; elle serait dans l'impossibilité, je ne dis pas d'attaquer, mais de faire aucune défense. La troupe a dans les mains, grâce à la confiance et à la libéralité

du pays, des engins de destruction formidables : le fusil Gras qui tue à 1,200 mètres, la mitrailleuse qui peut faucher toute une rue en moins d'une minute, un canon de nouveau modèle dont la portée est de sept quarts de lieue. L'emploi de tels engins contre une population inoffensive, qui n'a pour elle que son droit, ne serait pas seulement un attentat, mais une lâcheté sans exemple dans l'histoire. L'armée française a pu, en d'autres temps, endosser la complicité d'un crime, et elle l'a payé cher. On ne l'entraînera jamais à commettre une lâcheté.

## GAGNER DU TEMPS

21 juillet 1877.

Lorsque j'entends un maladroit dire qu'il a gagné du temps, je me rappelle ce bon bourgeois qui avait gagné une panthère en loterie. Il monta fièrement en voiture avec son lot et fut mangé.

Gagner du temps! c'est, dit-on, la devise de M. de Fourtou, et le Machiavel de Ribérac a concentré dans ces trois mots toute sa politique. Quelques indiscrets nous assurent et le bon sens nous porte à croire que l'unanimité du cabinet pourrait être en défaut sur ce point. Il est naturel en effet que le ministre de la guerre attende avec impatience le retour de l'ordre normal, ne fût-ce que pour donner une date à l'appel des réserves et aux manœuvres d'automne; sans parler des grandes lois d'organisation militaire, qui resteront en souffrance jusqu'à la résurrection du Parlement. M. le duc Decazes doit hâter d'une bonne moitié de ses vœux la convocation des électeurs, car autant il la redoute comme candidat battu d'avance, autant il en comprend la nécessité comme ministre des affaires étrangères. C'est un triste métier que de représenter

officiellement, dans les conseils de l'Europe, un peuple dont la majorité vous a désavoué et que vous gouvernez provisoirement malgré lui. La diplomatie du 16 Mai aurait mauvaise grâce à réclamer hors de France une autorité que la France lui dénie. Depuis l'ordre du jour des 363, nos ministres à l'étranger, nos ambassadeurs, et M. Decazes lui-même, ne sont plus que l'émanation d'une volonté personnelle, et nos voisins se feraient un plaisir insolent de le leur dire en face si, après le passage du Danube et l'escalade des Balkans, quelque autre événement plus décisif encore réunissait demain les puissances autour d'un tapis vert. La déplorable aventure du 16 Mai n'a pas seulement compromis notre situation morale en Europe, elle nous a rendus suspects à quelques-uns de nos voisins par son caractère incontestablement clérical. Les quelques phrases de politesse banale que M. Decazes a obtenues des chancelleries et qu'il est venu lire à la tribune, comme de bons certificats et des témoignages de confiance, ne lui font pas plus d'illusion qu'à nous-mêmes. Il est payé pour savoir mieux que personne comment l'Europe a salué l'étrange gouvernement dont il est. En deux mois, nos relations internationales se sont tendues à tel point que non seulement M. Decazes, mais M. le duc de Broglie, cet ennemi intime du suffrage universel, a dû voir qu'il était grand temps d'appeler les électeurs au scrutin et de rendre le pays à lui-même.

Mais M. de Fourtou n'entend pas de cette oreille, et comme le dernier mot est toujours au plus violent dans les délibérations effarées, il se pourrait, ma foi! que son avis prévalût. Reculer les élections à la dernière limite et même vingt jours au delà du

délai marqué par la Constitution, c'est imiter cet étourdi qui a sauté par la fenêtre d'un cinquième étage et qui, calmé par le grand air, comprend qu'il n'est plus temps de remonter, prévoit le choc épouvantable qui brisera ses os sur le trottoir et n'a plus qu'une espérance : rester en l'air un moment de plus.

Je n'exagère pas ; telle est bien la situation des imprudents qui nous gouvernent. Ils ont sauté par la fenêtre un beau matin, sans savoir ni comment ni pourquoi, et ils domineront la France aussi longtemps qu'ils pourront se maintenir en l'air. Impossible de remonter et nécessité absolue de tomber, tôt ou tard, car les lois de la pesanteur ne sont pas de celles qu'on élude ou qu'on tourne à la façon de *Maitre Guérin*.

M. de Fourtou, qui est l'auteur d'une phrase justement applaudie sur l'abaissement des caractères, ne doit pas avoir exposé en conseil la théorie désespérée du gouvernement en l'air. Ce politicien de haut vol n'eût réussi qu'à se discréditer, dans la mesure du possible, aux yeux de ses collègues eux-mêmes, s'il leur avait exposé que cinq mois de pouvoir sont bons à prendre et à garder ; que l'arbitraire a des douceurs incomparables ; que c'est pain bénit d'enrichir et d'élever les siens, d'abaisser et de ruiner ses ennemis ; que les vengeances du peuple français, ce grand enfant, n'ont jamais été bien sévères, et que d'ailleurs un habile homme, en temps de révolution, trouve toujours moyen d'endosser une souquenille et de passer la frontière comme M. Guizot ! Le ministre de l'intérieur a sûrement donné d'autres raisons ; ni ses collègues ni M. le maréchal de Mac-Mahon ne se seraient contentés de celles-là. Si médiocres que soient les personnages qui se sont imposés à nous le 17 mai et qui,



depuis deux mois, nous tiennent lieu de Sénat et de Chambre, nous ne les croyons pas assez dépourvus de bon sens pour dire : Après les élections, le déluge ! Si M. de Fourtou leur a persuadé qu'il fallait gagner du temps, c'est sans doute parce que le temps est à leurs yeux un moyen d'action, un élément de succès, une chance de salut.

Mais le temps, pas plus que l'argent, n'est précieux en lui-même ; il vaut par l'emploi qu'on en fait.

Voilà deux mois que le gouvernement occulte est sorti des coulisses pour envahir la scène politique ; deux mois que les ministres antiparlementaires nous imposent leur bon plaisir sans contrôle et sans frein. Deux mois, c'est juste la moitié de l'interrègne prévu par la Constitution de 1875. Une Assemblée justement impopulaire, qui est allée jusqu'au bout de son mandat et même un peu plus loin, a décidé, dans sa défiance du pays, que nous pourrions subir quatre mois de dictature, par la dissolution greffée sur un ajournement ; elle n'a pas osé davantage. M. de Fourtou et ses collègues ont donc dépensé la moitié du crédit que la Constitution leur a imprudemment ouvert. Ils ne se sont pas croisé les bras, c'est une justice à leur rendre, et l'on s'accorde à dire qu'en deux mois ils ont montré que la Providence les a crus capables de tout, fors le bien du pays.

Si ce gouvernement d'aventure avait voulu faire sa paix avec la nation justement courroucée, il avait un moyen de plaider les circonstances atténuantes : c'était de faire un peu de bien. « On meurt de politique, on ne vit que d'affaires », si j'en crois M. de Fourtou, qui mange à ces deux râteliers sans mourir de l'un ni de l'autre. Hé bien ! un cabinet d'affaires, sérieusement

appliqué à réparer le grand désastre du 16 Mai, se serait fait pardonner quelque chose. Supposez que par impossible M. le duc de Broglie ait entrepris la réforme judiciaire projetée par M. Dufaure; que M. Brunet se soit appliqué au développement si nécessaire et si urgent de nos écoles, petites ou grandes, qu'un singulier caprice d'en haut a livrées entre ses mains; que M. Pâris ait trouvé la solution du grand problème des chemins de fer d'intérêt local; M. de Meaux, la conciliation du commerce et du travail national; que M. Caillaux ait seulement ébauché la péréquation de l'impôt, si impatiemment attendue par les contribuables pauvres : à ce prix, il se pourrait bien qu'après deux mois le ministère de l'ordre moral, mal accueilli à l'origine parce qu'il était mal venu, eût mis les intérêts de son côté. Mais comme M. Caillaux, ingénieur habile, n'est pas financier pour un sou; comme M. de Meaux, gentilhomme et dévot de son état, n'a jamais su le premier mot de l'industrie ou du commerce; comme M. Pâris, avocat, ne connaît les chemins de fer que pour y avoir voyagé très souvent jusqu'à Versailles; comme M. Brunet était mal préparé à l'instruction publique par l'instruction secrète et les autres travaux de la police correctionnelle; comme M. le duc de Broglie est aussi étranger au domaine des lois que son illustre père l'eût été dans le domaine de l'arbitraire, il n'a pas été question d'affaires entre nos prétendus hommes d'État. M. le maréchal de Mac-Mahon, qui conduit le gouvernement avec autant d'expérience que M. Batbie saurait en déployer à la tête d'un corps d'armée, n'a pas choisi ses collaborateurs pour leurs talents, mais pour leurs opinions; et chacun d'eux croit faire droit aux volontés du maître

en subordonnant ses paroles et ses actes à la politique du 16 Mai.

Le 16 Mai n'est pas autre chose qu'un acte d'opposition, un défi lancé de très haut à la majorité nationale. Les ministres de cette date tristement célèbre croient s'acquitter de leurs devoirs envers l'Elysée quand ils « bousculent » le pays dans leurs départements respectifs. M. de Broglie révoque les parquets républicains, il exalte les magistrats des anciennes commissions mixtes, il travaille les juges de paix : que pourrait-on lui demander de plus ? M. Brunet a semé la terreur dans ce monde universitaire si laborieux, si honnête, si modeste, si digne, que l'étranger admire en lui l'élite de la France. Il a fait mieux encore, il y a semé une graine plus fine, qui ne germera pas, Dieu merci ! la délation. Il a donc rempli son devoir dans la mesure de sa conscience. M. Pâris a menacé des foudres ministérielles tous les agents des chemins de fer, depuis les ingénieurs en chef jusqu'aux distributeurs de billets et aux graisseurs de roues. J'ai su de bonne source qu'il avait lui-même arrêté le scandale imprudent de sa circulaire. Les officieux lui contestent l'honneur de cette résipiscence. On verra bien s'il ose affronter les mécaniciens, corporation puissante, fort unie et chaudement républicaine, et s'il fait diriger les locomotives par ses garçons de bureau. En attendant, il a destitué deux médecins savants, honorables et désintéressés, sur la ligne du Midi ; il a fait acte d'ordre moral et nous ne lui contestons pas cette gloire. M. de Meaux n'a pas guéri le malaise toujours croissant de l'industrie et du commerce ; mais ni les chambres de commerce, et les négociants en particulier, ni les industriels, n'ont plus la liberté de se

plaindre, sous peine de comparaître, avec leurs livres, devant le juge d'instruction; c'est toujours cela de gagné! M. Caillaux distribue les sinécures les plus grasses aux hommes bien pensants, il donne la pâture aux ex-préfets trop bornés ou trop compromettants pour que l'ordre moral lui-même ose les replacer; il a lu, nous n'en doutons pas, le dernier *Bulletin mensuel* de son directeur général des postes; il ne refusera pas, j'en suis sûr, à M. Simonnel, le vétéran du cabinet noir de l'Empire, la retraite honorable que ce digne homme attend toujours. La politique (et quelle politique!) a envahi les ministères les plus spéciaux; elle s'étend jusqu'à la guerre, car nous avons vu récemment la lecture des journaux républicains interdite aux officiers malades par un des chefs de cette intendance qui organisa la déroute en 1870.

Mais c'est M. le ministre de l'intérieur qui mérite la palme du martyr; j'entends du martyr d'autrui; car il fait plus de victimes en un jour que tout le cabinet dans toute une semaine. On dirait qu'il a cent bras, ce M. de Fourtou, et pas un qui ne frappe incessamment d'estoc ou de taille. Tous les préfets républicains y ont passé, et tous les sous-préfets aussi. Voici venir le défilé, c'est-à-dire l'abatis des maires, des adjoints, des conseillers municipaux. Dans un mois, si cela continue, il ne restera plus à casser que les électeurs. On y a pensé, si j'en crois quelques indiscretions officieuses; mais ces coquins sont trop nombreux; voilà le mal. Dix millions de révocations! Le journal de M. Wittersheim, doublé du *Moniteur des communes* et de toutes les petites feuilles de M. Dalloz, n'y suffirait pas.

Or cette plèbe électorale, on n'en peut plus douter,

tient à la République comme à la moelle de ses os. Quelques reptiles qui valent leur pesant d'or assurent que la France aime la République parce qu'elle est présidée par M. le maréchal de Mac-Mahon. La France répondra, dès que l'on voudra bien l'interroger, qu'elle a fait bon visage à M. le maréchal de Mac-Mahon parce qu'il avait promis de se conduire en vrai président de la République.

Etant donnés les sentiments et les volontés manifestes du nombre, un gouvernement un peu sage n'aurait pas dirigé sur les départements cette invasion de fonctionnaires royalistes, bonapartistes, cléricaux, séparatistes comme le fameux Santelli ou ennemis personnels des principes de 89 comme M. de Rességuier. Tout le temps que M. de Fourtou a consacré à ces mouvements en zigzags, renouvelés de quelque feu d'artifice du 15 août, est un temps mal employé, j'ose le dire. Les populations ne sont pas tellement éblouies par l'uniforme obligatoire qu'elles ne puissent juger sévèrement les choix, interpréter les mutations, méditer sur les refus et les démissions. Après deux mois d'un travail acharné, le ministre de l'intérieur, s'il a des yeux sous ses lunettes, verra qu'il a improvisé une administration sans prestige, sans autorité, sans force, sans confiance en elle-même ni dans son chef.

M. de Fourtou croit peut-être avoir mieux employé le temps qu'il a donné au fameux *Moniteur des communes*. Il se trompe : les calomnies et les grossièretés prodiguées par le placard de M. Dalloz aux mandataires du suffrage universel ne sauraient avoir d'autre effet que d'exaspérer le mandant, c'est-à-dire le bon électeur. Tout l'appareil de l'affichage aux portes des églises ou des mairies ne prend pas sur l'opinion.

Depuis que la France sait lire, elle sait choisir ses lectures; il n'entre par ses yeux que ce qu'elle veut bien faire entrer.

C'est donc aussi du temps perdu que la grande persécution dirigée contre les journaux républicains par les préfets et les commissaires de police. Pas trop fiers ni trop héroïques, ces bons messieurs. Pour violer la loi de 1875, ils prennent autant de précautions, et presque les mêmes, qu'un gentleman armé d'un rossi-gnoI pour forcer une serrure. Si c'est ainsi que l'on prétend relever un peu leur prestige, on perd son temps. Et rien n'empêchera la majorité républicaine de lire les journaux qui reflètent son opinion. Rien ne forcera le lecteur, ou l'électeur, à lire les organes du ministère. J'ai remarqué, sur presque toutes les listes de colportage visées par les préfets, le titre du *Journal des Abrutis*. En sera-t-il plus lu? M'est avis que la France ne veut ni s'abrutir ni se prostituer, et que conséquemment le *Journal des Abrutis* et le *Trottoir ministériel* se partageront les dédains. Quant à la presse républicaine, elle est d'autant plus recherchée qu'elle est tracassée. Le même numéro, transmis de main en main, trouve dix lecteurs au lieu d'un, et les interdictions illégales ne produisent qu'un dommage d'argent dont la réparation pourra bien excéder les ressources de M. de Fourtou et de ses préfets.

Toutes les violences de la nouvelle administration contre les cercles, les cafés, les débits de boissons, les loges maçonniques, les comices agricoles et les sociétés de secours mutuels; le bris de quelques bustes de la République, accusés de porter un bonnet phrygien qu'ils n'ont pas, la persécution de mille et un colporteurs dont la plupart n'ont jamais rien colporté, étant

établis en boutiques, la destruction insolente et stupide d'un arbre *dit* de la Liberté, à Bordeaux, par M. de Magnoncour, *dit* de Tracy, tous ces hauts faits renouvelés de l'ancien baragnonnage qui se flattait de « faire marcher la France » n'aboutiront pas même à l'explosion de mécontentement sur laquelle l'ordre moral a peut-être fondé ses dernières espérances. Si quelque malheureux spécule encore sur une floraison *in extremis* des blouses blanches de l'Empire, il perd son temps.

Mais les plus grands sots de l'époque, ceux qui perdent leur temps avec une candeur sans exemple dans l'histoire, sont les politiciens assez jeunes pour rêver la formation d'une minorité compacte, dans ce petit monde fantasque, violent, discrédité et divisé, où l'on voit, comme dans un musée Tussaud, le maréchal de Mac-Mahon bénir le mariage de la légitimité et du césarisme, sous un cierge du Vatican porté par M. le comte de Paris. Il ne s'est pas écoulé depuis le 16 Mai un jour, une heure, une minute, qui n'ait convaincu d'imposture ou de stupidité tous ceux qui se flattaient de résoudre en un tour de main ce problème. L'émiettement des vieux partis est le seul résultat que les ennemis de la majorité nationale aient obtenu en deux mois de travail furibond. Gagnez du temps, messieurs! gagnez du temps! vous ne gagnerez pas autre chose, à moins pourtant que la bonté paternelle des dieux vous fasse gagner la panthère!

## QUE FERONT-ILS?

6 et 7 août 1877.

### I

Il serait superflu et presque ridicule de demander : Que font-ils? On le sait de reste; le pays qui est notre témoin et qui sera leur juge inscrit tous leurs exploits au jour le jour. Depuis tantôt trois mois, ils *bousculent* la France, comme l'a dit un de leurs protecteurs et de leurs protégés, le capitaine de la troupe bonapartiste. Ils font la chasse aux écrivains, aux dessinateurs, aux graveurs, aux libraires, aux colporteurs, aux commis voyageurs, aux limonadiers et cabaretiers républicains ou suspects d'attachement aux institutions établies. Ils révoquent des préfets, des sous-préfets, des maires, des adjoints, des conseillers municipaux et de pauvres expéditionnaires à 1,200 francs, tapis dans les bureaux des mairies; des procureurs généraux, des procureurs de la République, des substitués, des juges de paix et des suppléants de justice de paix. Ils suppriment des comices agricoles, des loges maçonniques, des chambres syndicales, des orphéons,



des sociétés de secours mutuels. Ils imposent aux compagnies de chemins de fer la destitution de leurs médecins les plus honorables et l'intimidation de leurs employés les plus sûrs. Ils interdisent les réunions les plus inoffensives et fourrent la police jusque dans les noces de campagne. Ils apprennent aux employés de l'administration des postes, les plus honnêtes gens de France et les plus universellement estimés, qu'il n'est pas de secrets inviolables devant l'omnipotence des préfets. Après avoir congédié les élus du suffrage universel, ils les insultent et les calomnient dans des placards officiels, dont l'affichage obligatoire et illégal salit les murs de nos mairies. Ils alarment les intérêts, paralysent le commerce et l'industrie, inquiètent nos voisins et nos alliés naturels par leur complicité secrète, mais évidente, avec la secte ultramontaine, cette implacable ennemie de toute civilisation. Par ces ingénieux procédés, renouvelés des plus fameux jours de l'histoire, ils se flattent de *faire marcher* trente-six millions de Français, c'est-à-dire d'assurer la victoire des royalistes et des bonapartistes, leurs candidats officiels. Leur presse intime, où l'on admire, parmi quelques honnêtes gens fourvoyés, des farceurs de bas étage, des croupiers, des ruffians à trois francs la ligne, des entrepreneurs de bals publics, des maraudeurs de sacristie, des étrangers sans aveu et des repris de justice fraîchement émoulus de Poissy, outrage tous les jours, en leur nom, et sous leur responsabilité, les hommes les plus honorables et les plus illustres de la majorité républicaine. Ils payent ces ignominies de notre argent; ils les propagent, ils trouvent bon que la presse immonde leur conseille des attentats et les montre au pays comme des aventuriers sans scrupules.

pule, capables de tout, prêts à tout. Voilà ce qu'ils font ou font faire par leurs agents et leurs affidés, depuis trois mois.

En présence d'un tel gouvernement, il y a des questions qui seraient de véritables injures, et l'on outragerait la France si l'on osait dire aujourd'hui : Que ferons-nous? Eh! parbleu! nous ferons notre devoir et nous montrerons que nous sommes, en dépit de ces gaillards-là, les citoyens d'un pays libre. Nous renverrons au Parlement les 363 députés qui, d'accord avec la nation, ont voté l'ordre du jour de défiance. Nous fortifierons cette majorité par l'élection de 30 ou 40 nouveaux républicains, car le pays se doit à lui-même d'éliminer les mandataires infidèles qui l'ont livré. L'homme qui s'est présenté franchement comme ennemi de la République et qui s'est fait nommer en cette qualité par une majorité monarchiste, sera peut-être réélu, si les malheurs et les dangers de la patrie n'ont pas ouvert les yeux de ses commettants; mais malheur aux habiles, aux intrigants, aux dévots de Janus, le dieu à double face! Pas de quartier pour ceux qui ont dupé le suffrage universel et qui, après avoir fait accepter leurs services à la République, ont permis la confiscation momentanée de tous nos droits et voté pour un régime sans nom, sans précédents, sans histoire, que ni l'Italie, ni l'Angleterre, ni la Belgique, ni aucune monarchie libérale et parlementaire ne pourrait supporter pendant huit jours! Ce que nous ferons n'est donc pas matière à controverse : nous lancerons une majorité républicaine contre les hommes du 16 Mai.

Mais eux, que feront-ils? Voilà la question qui se pose et s'impose un peu partout, le fond de tous les

entretiens à la campagne comme à la ville, sans préjudice de l'étranger, qui raisonne et conjecture aussi.

Etant donné le retour offensif d'une majorité républicaine à la Chambre, quelle sera la résolution du cabinet de Broglie? Quelle attitude prendra M. le maréchal de Mac-Mahon, président malgré elle d'une République malgré lui?

La résistance ou la démission des ministres n'est pas affaire capitale, ni matière à sérieuse méditation. Nous avons vu partir M. Buffet, qui, par le caractère et le talent, valait autant que tous ses continuateurs pris ensemble. Il s'inclina devant les élections du 20 février 1876 et fit ses malles. M. Decazes est plus roué, M. de Broglie est plus pédant, M. de Fourtou a les oreilles plus velues, signe de force! M. Brunet porte sur ses épaules un crâne qu'on dirait fortifié par Vauban. La figure de M. Pâris rappelle ces images que les Chinois du bon vieux temps plaçaient à l'avant-garde pour épouvanter l'ennemi. Mais tous ces foudres de gouvernement sont peu de chose par eux-mêmes; ils empruntent leur force et leur prestige à un maître qui en avait tout juste assez pour jouer son rôle et tenir son rang. On disait au moyen âge : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre ». On peut dire aujourd'hui : « Tant vaut le président de combat, tant vaut le ministère ». Le cabinet de Broglie est né d'un froncement de sourcils, il ne faudrait pas même une pichenette pour le faire évanouir; un souffle du maréchal suffit.

Donc, que fera le maréchal? Loyalement averti d'un côté par la grande voix de la nation, mal conseillé de l'autre par quelques sacristains de la *Défense*, peut-il

rester un moment indécis comme l'Hercule mythologique entre le Vice et la Vertu?

A son dam et au nôtre, il a pris des engagements téméraires. En assumant une responsabilité dont la Constitution l'avait sagement affranchi, en déclarant un jour qu'il n'irait pas plus loin dans la pratique des institutions parlementaires, et un autre jour qu'il irait jusqu'au bout de je ne sais quelle chose inexplicquée et indéfinie, il s'est mis dans le cas ou de tirer l'épée contre la République, ou de lui rendre son épée, ou (ce qui vaudrait mieux pour tout le monde) d'accepter sur le terrain même un accommodement loyal. Un maréchal de France peut toujours, sans déroger, reconnaître ses torts ou ses erreurs, lorsque son adversaire d'un moment est la France.

La regrettable aventure du 16 Mai, on le sait aujourd'hui, a pu être prédite par les uns sans être préméditée par les autres. Il y avait à l'Élysée des influences cléricales qui s'escrimaient depuis longtemps à renverser le cabinet républicain et libéral, et des ambitions bonapartistes qui guettaient ce moment pour prendre le pouvoir en mains. Non loin de là, dans les coulisses du Sénat et de la Chambre, quelques amitiés personnelles plus ou moins désintéressées se tenaient prêtes à tout événement. L'appel du maréchal les a surprises, car elles attendaient une meilleure occasion d'entrer en scène, une opinion publique mieux préparée, un léger échec du cabinet républicain, quelque chose de plus logique et de moins difficile à justifier que la lettre à M. Jules Simon. Nous avons lieu de croire que ni M. d'Audiffret-Pasquier, ni M. de Broglie, ni aucun des politiciens qui composaient le gouvernement occulte n'approuvèrent cette déclara-

tion de guerre lancée à leur insu et en dehors de leurs conseils, sous l'unique inspiration d'un bonapartiste militant, M. de Saint-Paul. C'est donc à tort que les bonapartistes font chorus avec les royalistes de Frohsdorff et d'Eu pour décliner la responsabilité du 16 Mai. Le congé du dernier cabinet républicain a été préparé par les cléricaux et décidé par un bonapartiste. Mais laissons à l'histoire la répartition équitable des mérites et des démérites. A l'heure où nous parlons, un seul homme est responsable du 16 Mai devant la France : c'est M. le maréchal de Mac-Mahon.

## II

J'ai eu l'honneur de causer deux fois en ma vie avec M. le maréchal de Mac-Mahon, et vous allez comprendre pourquoi je n'oublierai jamais notre dernière rencontre.

C'était le 7 août 1870, à huit heures du soir, entre Phalsbourg et Saverne. J'avais quitté Sarreguemines à travers la retraite de Forbach, et j'étais tombé au milieu de la retraite de Reischoffen. Mis à pied par une charge de cavalerie qui avait culbuté ma voiture, je descendais la fameuse côte du prince Charles, lorsque je me trouvai face à face avec le maréchal, calme et digne au milieu de son état-major décimé. Je le salue en passant. M. le marquis d'Abzac, aujourd'hui général, alors lieutenant-colonel ou commandant, me nomme à lui, et il s'arrête. Je lui raconte le malheur du général Frossard, il me parle du sien avec une noble sincérité et, presque aussitôt, il ajoute : « Où allez-vous? — A Saverne,

monsieur le maréchal. — A Saverne! vous serez pris. Les Prussiens y arriveront dans deux heures : on les voit. — Advienne que pourra! ma place est au milieu des miens. — Allons! à la grâce de Dieu! Mais les Prussiens seront là-bas dans deux heures : on les voit. »

Deux heures après, montre en main, je vis la petite ville de Saverne envahie non par les Prussiens, mais par la division Guyot de Lesparre, du 5<sup>e</sup> corps de notre armée. C'était l'approche de ce renfort qui avait décidé le brusque départ de nos troupes; on battait en retraite devant huit ou dix mille Français! Les premiers éclaireurs de l'ennemi ne parurent que le surlendemain à quatre heures du soir. Le pape seul est infailible!

Comment ce souvenir ne me reviendrait-il pas à l'esprit lorsque M. de Mac-Mahon, dans ses messages et ses discours, nous parle du radicalisme armé en guerre et marchant à l'assaut de la société? On le lui a montré de loin, comme le 7 août 1870 quelques affolés lui montraient l'ennemi marchant sur Saverne; il voit aujourd'hui le péril social comme il a vu les Prussiens qui n'approchaient pas. La chimère est subtile; elle pénètre par des fissures invisibles dans les esprits les mieux fermés à l'évidence des faits ordinaires et à l'épais raisonnement du logicien bourgeois.

Les habiles gens qui spéculent sur la chevalerie plus ou moins éclairée, mais évidemment sincère, d'un soldat neuf en politique, ont pu lui faire croire qu'il avait un grand rôle à jouer, une destinée mystérieuse à remplir, une œuvre de salut public à terminer; et voilà comme ils l'ont détourné de la tâche bien plus modeste, plus facile et cependant plus glorieuse, qui lui était tracée par la Constitution.

M. le maréchal de Mac-Mahon croit-il encore à la marche des Prussiens sur Saverne ou à la marche du radicalisme latent sur Versailles? L'attitude si ferme, si froide et si loyale de la majorité républicaine durant ces trois longs mois de persécution inintelligente et mesquine ne l'a-t-elle pas éclairé? Ne commence-t-il pas à comprendre que le prix de la sagesse ne revient ni à M. de Broglie, ni à M. Decazes, ni à M. de Fourtou?

Si quelque conseiller de malheur lui a dit : « Pour avoir raison de la France, il suffit de frapper fort », l'expérience de ces trois mois a dû lui prouver le contraire. Se sent-il aujourd'hui plus populaire qu'il ne l'était à la veille du 16 Mai? La France est une grande dame; un peu déchue, hélas! depuis sept ans, mais non pas tombée au niveau de celles qu'on séduit à coups de botte.

En vain le ministère, parlant au nom du maréchal qui n'en peut mais, dit à 36 millions de citoyens : « Dénoncez-vous les uns les autres! » Nous ne nous dénonçons pas les uns les autres; on laisse toute la besogne à la *Défense* et au *Français*. Les préfets du nouvel ordre moral ont beau dire : « Empoignez-vous les uns les autres! » A ce précepte évangélique nous n'avons répondu que par un haut-le-corps significatif. Les fonctionnaires et leurs journaux peuvent, quand bon leur semblera, donner la liste des candidats du maréchal : le pays n'attend que cela pour savoir contre qui il peut voter en connaissance de cause. Car ce n'est pas sur tel ou tel individu généralement obscur et médiocre que nous devons nous prononcer, mais sur le gouvernement du 16 Mai.

Si notre politique intérieure en est venue à ces extrémités, M. le maréchal de Mac-Mahon ne peut le repro-

cher qu'à lui-même. C'est lui qui s'est placé spontanément aux antipodes du pays; lui qui, pouvant rester toute sa vie le chef accepté, respecté de la majorité nationale, s'est isolé un beau matin pour faire bande à part avec les royalistes, les bonapartistes et autres partis égoïstes dont l'intérêt et l'espoir mal dissimulés sont de lui faire planter des choux.

J'ignore si M. le maréchal de Mac-Mahon a gardé ses illusions sur le désintéressement, la patience, la cohésion et l'autorité de l'*Union conservatrice*. Mais s'il croyait encore à la solidarité de Chislehurst et de Frohsdorff, à l'amitié de M. Bocher pour M. de Cassagnac fils, et au dévouement de ces troupes hétérogènes qui ne le poussent en avant que pour lui passer sur le corps, il serait un innocent comme l'histoire des grands capitaines n'en a jamais vu, et on lui tiendrait compte de sa candeur comme d'une circonstance atténuante. Cette naïveté, jointe à la phrase sur les aquariums, suffirait amplement à motiver l'application de l'article 463, si jamais le conflit survenu entre la République et son président devait être tranché par autorité de justice.

Mais n'en déplaise aux vauriens de sacristies et de coulisses qui mettraient le feu au pays pour y allumer leurs cierges ou leurs cigares, j'ose espérer que le malentendu finira par une séparation amiable.

A l'heure où nous parlons, le maréchal et le pays sont en désaccord avéré, mais non en guerre. Ni d'un côté ni de l'autre, on ne s'est engagé à fond. M. de Mac-Mahon s'est écarté de l'esprit de la Constitution, il n'en a pas violé la lettre. L'opinion républicaine, par un sentiment de courtoisie ou de loyalisme à l'anglaise dont on devrait lui tenir compte, a fait tous ses efforts



pour mettre hors de cause le premier personnage de l'État. On y regarde à plusieurs fois avant de partir en campagne contre un homme qu'on a applaudi, qu'on a plaint, dont on a reconnu les services, dont on a excusé les fautes, et que naguère encore on était sur le point d'adopter cordialement, chaudement, comme président rallié à la République. Quoique la majorité du pays ait perdu de précieuses illusions sur les mérites, les tendances et (passez-moi le mot) la perfectibilité de M. de Mac-Mahon, la froideur qui s'est faite autour de son nom n'est certes pas de la haine. C'est si peu de la haine que la plupart du temps, malgré les apparences, on s'applique à rejeter sur deux ou trois ministres impopulaires cette responsabilité que le maréchal tire obstinément à lui. Si les républicains étaient les ennemis de l'homme qui leur a fait sentir si lourdement sa main, on les verrait, ardents aux représailles, préparer le dossier d'un de ces procès politiques qui envahissent tout et enveloppent l'homme entier. Mais non ! La France démocratique et libérale attend tranquillement, dans sa bonhomie héréditaire, l'issue des prochaines élections. Si la date en est fixée selon le texte indiscutable de la loi, nul ne s'avisera d'imputer à M. de Mac-Mahon les abus, hélas ! trop prévus de la candidature officielle. C'est un compte à régler entre la majorité parlementaire d'une part, et les ministres, les préfets et les candidats, de l'autre.

Lorsque le maréchal se verra, en septembre 1877, face à face avec 380 ou 400 députés républicains, il choisira dans toute la liberté de sa conscience entre deux solutions également honnêtes et constitutionnelles. De deux choses l'une : ou il s'inclinera respectueusement devant la loi des majorités qu'il a proclamée lui-

même, et il consultera le président de la nouvelle Chambre sur la composition d'un cabinet parlementaire et indépendant; ou il répétera les déclarations du dernier message et dira que décidément il ne peut pas rester le chef d'un gouvernement républicain. Le pays accepte d'avance l'une et l'autre combinaison sans se dissimuler que la première, peu glorieuse pour le chef du pouvoir exécutif, indiquerait certaines précautions à prendre contre un retour offensif du gouvernement personnel. Mais dans l'une et l'autre hypothèse, nous sommes sûrs de rentrer bientôt en possession de nous-mêmes, et la France n'a jamais demandé rien de plus.

Je ne veux pas mentionner, même pour en faire justice, les abominables projets qui s'agitent dans les bas-fonds du journalisme fangeux. M. le maréchal de Mac-Mahon, nous l'avons dit et il l'a prouvé, n'est pas un homme de génie, mais un Français moyen en toutes choses, par le talent, le caractère et la vertu. Il a commis des fautes et il en commettra encore; il ne sautera jamais le Rubicon, quoiqu'il monte bien à cheval. Un véritable homme d'État qui l'a eu sous ses ordres me disait, il y a trois ans : « Il est solide au feu, mais retenu dans le conseil et (si le mot n'était pas un barbarisme) appréhensif ». Tant mieux ! Le don d'entraînement, le plus dangereux de tous, n'appartient qu'à ceux qui se lancent, aux aventureux, aux désespérés, aux fous et aux hommes providentiels, dont la Providence nous garde !

## LA FRANCE SANS M. THIERS

6 septembre 1877.

En attendant l'heure prochaine où ce pays s'honorera lui-même en faisant à M. Thiers des funérailles augustes, le grand citoyen que nous pleurons a reçu, dans la primeur de son immortalité, l'hommage le plus glorieux qui soit jamais échu à un homme d'État : durant tout un long jour de deuil, la France s'est demandé ce qu'elle deviendrait sans lui.

Oui, vraiment, une nation a connu les angoisses du veuvage. Elle a craint que la République ne fût ensevelie avec son fondateur ; elle a vu toutes les libertés, tous les droits et tous les principes chanceler au bord de la tombe qui s'ouvrait pour l'illustre et vénéré président. Plusieurs millions d'hommes, qui ne sont pas les pires entre nous, avaient placé leur confiance et leur espoir dans cet historien de la Révolution qui, pendant plus d'un demi-siècle, et sous les régimes les plus divers, a incarné dans sa personne l'esprit parlementaire et le gouvernement du pays par le pays.

Cet homme de quatre-vingts ans était un soldat d'avant-garde. Tel, en 1830, on l'avait vu aux premiers

rangs de l'opposition contre le gouvernement personnel de Charles X et le ministère insensé du prince de Polignac, tel il luttait encore au dernier moment de sa vie contre les maniaques et les réactionnaires du 16 Mai.

Le temps, qui améliore toujours ce qui est vraiment bon, l'avait conduit pas à pas de la monarchie constitutionnelle à la République conservatrice. Ce génie droit et sain s'était dépouillé peu à peu des préjugés de sa jeunesse. J'entends encore sa voix grêle, mais énergique et lumineuse, un jour que les ministres italiens m'avaient prié de traiter avec lui la question de l'*Orénoque*, en février 1873 : « Mon ami, vous pouvez écrire à M. Visconti-Venosta que je suis en France un vieux monarchiste rallié à la République et en Italie un vieux séparatiste rallié à l'unité ».

L'Italie et tous les grands États nos voisins le savaient incapable de feindre; il avait mérité et obtenu la confiance unanime de l'Europe. En mainte occasion, depuis le phénomène de l'ingratitude parlementaire qui l'a précipité du pouvoir, il servit de tampon protecteur à la France et amortit des coups terribles qui, sans lui, nous auraient brisés. Que sa mémoire nous protège, et puissions-nous garder après sa mort les sympathies et les neutralités diplomatiques dont le véritable objectif était lui!

Dans le pays, comme à l'étranger, son esprit large et son humeur conciliante ont évité Dieu sait combien de chocs! La fusion des éléments républicains dans un grand parti national et libéral, représenté par les 363, est son œuvre. Il était, à sa dernière heure, le chef reconnu, honoré, incontesté de toutes les Gauches. Nos leaders, depuis Gambetta jusqu'à Christophle et de Marcère, s'honoraient de marcher sous sa conduite et

se disaient avec un légitime orgueil les lieutenants de M. Thiers.

Lui parti, la nation républicaine va-t-elle se disperser et devenir la proie des violents et des agités? Nos adversaires le voudraient bien, et dans l'étrange revirement de la presse officieuse, dans l'admiration affectée que les hommes d'ordre moral prodiguent à celui qu'ils outrageaient hier, il est trop facile de voir une spéculation misérable. Ces gens-là s'ingénient à nous persuader que la France républicaine, privée de M. Thiers, est une France décapitée. Ils oublient que le grand citoyen dont nous pleurons la mort a fondé une école patriotique et libérale, qu'il a laissé un testament dont 36 millions de Français prendront lecture à la veille de ses funérailles, et qu'il se survit à lui-même dans une génération de politiques, d'orateurs et d'écrivains éminents.

La mort, cette active alliée des Bourbons et des Bonapartes et de nos plus implacables ennemis, ne nous a pas ménagé ses rigueurs depuis plusieurs années. Nous avons perdu, coup sur coup, les Casimir-Périer, les Rémusat, les Ernest Picard et bien d'autres excellents citoyens, hommes d'élite frappés comme à dessein, tantôt dans l'avant-garde et tantôt dans la réserve du parti républicain. Mais tant de deuils accumulés n'ont servi qu'à développer dans l'esprit public cette idée profondément républicaine qu'il n'est pas d'hommes indispensables et que la palme civique ressemble au rameau d'or de Virgile : *Uno avulso, non deficit alter.*

C'est par un vieux restant d'imbécillité monarchiste que les dompteurs du suffrage universel croient avoir bataille gagnée chaque fois qu'un des nôtres succombe au milieu de l'action. Ils ne savent pas qu'un grand

Grévy comme le prétendant à la présidence de la République, et le mettait impertinemment en parallèle avec M. le maréchal Mac-Mahon.

Si M. Beslay fils s'était donné la peine d'étudier ceux qu'il attaque à tort et à travers, il saurait que le parti républicain est incapable d'adjuger, même au plus méritant, une succession qui n'est pas ouverte, et que M. Grévy, moins que tout autre, est homme à escompter les futurs contingents. L'honorable représentant du Jura est sans doute obligé, comme nous, de prévoir la vacance de la première magistrature de l'État, puisque le titulaire a le droit de se démettre du jour au lendemain, puisque les pouvoirs de M. de Mac-Mahon expirent sûrement le 20 novembre 1880, et que, d'ailleurs, le maréchal n'est pas immortel.

Mais M. Grévy sait comme nous, et il n'a garde d'oublier, que le troisième président de la République doit être élu librement, en Congrès, par le Sénat et par les députés que le suffrage universel enverra prochainement à Versailles. La majorité du Congrès sera déterminée par les élections d'octobre : elle est donc officiellement reléguée dans le domaine de l'inconnu. Si la France républicaine, aussi longtemps que M. Thiers a conservé un souffle de vie, s'est leurrée de l'espoir de replacer ce grand homme au premier rang, c'est qu'il n'avait pas épuisé son mandat de 1871 et que l'honneur nous commandait à tous de racheter les injustices et les ingrattitudes du 24 Mai. M. Thiers expiré, nous rentrons de plain-pied dans la tradition républicaine; aucun engagement ne nous lie envers un homme; aucune supériorité, pas même celle de Gambetta, notre incomparable orateur, ne s'impose au pays. Liberté! Egalité!

Avons-nous bien compris les dernières manifestations de l'opinion publique? Un avenir prochain nous le dira. En attendant, nous restons convaincus que la France a jeté dans le même sac les dynasties traditionnelles et les missions providentielles. La nation se sent majeure et prétend n'obéir à personne. On ne la conduira ni par séduction, ni par menace, ni par violence où elle ne veut point aller. Le dogme de l'infailibilité politique a fait son temps; nous n'avons plus d'Alsace ni de Lorraine à perdre pour les beaux yeux d'un Bonaparte dégénéré. La liquidation formidable de l'Empire nous a laissés pauvres et désarmés, dans un pays ouvert aux invasions, mais délivré des empereurs et des rois, tous libres, tous égaux, unis par le devoir et l'intérêt commun, décidés à gérer notre restant de patrimoine en famille.

Supposé que le ciel, qui nous doit quelques dédommagements, nous envoyât demain un Richelieu, un Cromwell, un Cavour, on y regarderait à deux fois avant d'acclamer le grand homme. C'est un gouvernement de modestie et de patience que nous voulons fonder chez nous. La France est une convalescente; elle sait la mesure de ses forces, *quid valeant humeri*: elle choisira son régime en conséquence.

Et le régime qu'elle préfère n'a rien d'humiliant en soi, car il est glorieusement pratiqué par les États-Unis d'Amérique, la plus grande nation du monde. C'est le *self-government*, l'émancipation légale et pacifique de l'individu dans la commune, de la commune dans le département, du département dans l'État. C'est l'action du pouvoir central réduite au strict nécessaire; c'est la magistrature suprême et la représentation de l'unité nationale confiée à un citoyen comme les autres,

pas plus noble, pas plus illustre, pas plus empanaché, pas plus providentiel ou soi-disant tel, que le commun des martyrs. Jamais, dans l'Amérique du Nord, un président de la République n'a conçu le projet insensé de faire marcher le pays ; jamais le pouvoir exécutif, dans le cauchemar de ses digestions les plus laborieuses, n'a rêvé qu'il faisait prévaloir ses idées à coups de sabre et qu'il était pouvoir exécuteur.

Voilà le gouvernement qu'il nous faut, et, Dieu merci ! nous ne manquons pas d'hommes capables de l'établir et de le consolider. M. Jules Grévy, que le *Français* met en avant pour le combattre, est un de ceux que le pays installerait avec estime et confiance dans la Maison-Blanche de l'Élysée. Il n'est pas duc comme M. de Broglie ; il n'est pas général comme M. Ducrot ; il n'est pas cagot comme M. Chesnelong. Ce sont trois qualités négatives dont la réunion dans un seul homme, au temps où nous vivons, constitue un mérite très positif. Il est républicain, chose nouvelle, mais pas précisément scandaleuse dans la personne d'un président de République. Il a du bon sens, du savoir et de la dignité. Il a été durant plus de deux ans, de février 1871 à mai 1873, le premier personnage de l'État, et dans ce rôle on reconnaît qu'il a fait bonne figure. A l'âge de soixante-quatre ans, il ignore encore l'intrigue et n'a pas mis le pied dans une coterie. Parlementaire jusqu'aux moelles, il est notoirement incapable de donner dans le travers du gouvernement personnel. La façon dont il a quitté la présidence de l'Assemblée nationale nous garantit que dans l'hypothèse d'un conflit entre l'exécutif et la Chambre législative il se démettrait mille fois plutôt que de tenir tête à la France. Le difficile ne sera pas de lui tirer le pouvoir



des mains lorsqu'il l'aura, mais bien de le lui faire accepter, car M. Jules Grévy est le moins ambitieux des hommes.

Les jolis cœurs du *Français* lui reprochent d'être avocat comme Démosthène et Cicéron, de jouer au billard comme Louis XIV et de s'appeler Grévy tout court, comme Périclès, Washington et quelques autres notables de l'histoire ancienne et moderne. Il ne nous semble pas que le nommé Lincoln, ancien fendeur de bois et ancien maître d'école, ait été plus mal vu et plus cavalièrement traité par les cours et chancelleries que l'auguste descendant des tsars ou l'héritier sacrosaint des khalifes. Tant vaut le peuple, tant vaut l'homme qui a l'honneur de le représenter aux yeux du monde.

Mais nous n'y mettrons pas d'entêtement, et si M. Beslay fils aimait mieux décerner la présidence de la République française à M. Victor Hugo, ou à M. Crémieux, ou à M. Feray, ou à M. Pothuau, ou à M. Waddington, ou à M. Christophle, ou à M. Gambetta, qui n'est ni sans talent, ni sans gloire, ni sans popularité, nous nous inclinierions devant le choix de M. Beslay fils, dûment ratifié par le vote du Congrès.

Ce qui nous est malheureusement impossible, c'est de suivre le rédacteur du *Français* dans l'ingénieux parallèle où il compare M. Grévy au maréchal de MacMahon. Les armes ne sont pas égales, depuis que la dixième chambre a retrouvé, entre les lignes de notre Code pénal, la loi de majesté, redoutée des Romains.

## VIVE LA NATION!

21 septembre 1877.

Qu'est-ce que la France a donc fait à M. le maréchal de Mac-Mahon pour mériter qu'il la traite en pays conquis?

Elle ne lui a jamais reproché ni ses campagnes désastreuses de Reischoffen et de Sedan; ni la facilité avec laquelle il accepta, le 24 mai 1873, la succession de M. Thiers; ni la faiblesse dont il couvrit, quatre ou cinq mois plus tard, une entreprise de restauration monarchique; ni la grâce accordée à Bazaine! Elle ne s'est souvenue que des services qu'il avait rendus, des victoires, hélas! bien inutiles, qu'il avait remportées, et des bonnes intentions qu'il avait manifestées certain jour à la tribune du Sénat impérial.

Cette grande et malheureuse nation démembrée, ruinée, humiliée, reléguée au second ou au troisième rang des puissances européennes par la folie envahissante de l'Empire et par l'incapacité de ses chefs militaires, n'a jamais témoigné que des sentiments respectueux à M. le duc de Magenta. Il a suffi que cet homme prodigieusement heureux, sinon pour nous, au moins pour lui, ce favori de la fortune personnelle, semblât

se rallier en 1876 à la volonté nationale, pour que 36 millions de Français fissent autour de lui une atmosphère de sympathique indulgence. Aussitôt qu'on le vit entouré des hommes qui représentaient la République modérée et timide, mais sincère, comme MM. Ricard, Dufaure, Christophle, Jules Simon, on le traita comme s'il eût été lui-même, et de tout temps, le chef incontesté de l'État, l'homme du pays.

La France n'est peuplée ni de sourds ni d'aveugles, et personne ne se faisait illusion sur les résistances intimes qui, durant quinze mois, ont entravé la marche du gouvernement républicain. Mais l'esprit public est si bon, dans ce pays que les ambitieux et les intrigants s'obstinent à déclarer ingouvernable, l'humeur nationale est si conciliante, que tous attendaient patiemment des jours meilleurs.

Quelle inspiration néfaste ou quel concours de mauvaises influences a jeté M. le maréchal de Mac-Mahon dans la voie du 16 mai et du 19 septembre? Comment un homme qui semblait animé d'une pensée sinon bienveillante, au moins judicieuse, a-t-il pu brusquement monter sur ses étriers pour rompre en visière au pays?

Hier encore, malgré toutes les apparences, nous cherchions à nous faire illusion; nous espérions obstinément que la voix des populations conservatrices de l'Ouest aurait été entendue et comprise. Il nous semblait impossible qu'un chef d'Etat se réduisît volontairement au rôle de chef de parti, et surtout qu'il se mît à la tête de deux partis dont la « loi des majorités » a fait justice. Quant au parti mac-mahonien proprement dit, il n'a jamais compté cinq cents adhérents sur tout le territoire de la France.

Cependant nous voyons M. le maréchal de Mac-

Mahon partir en guerre et franchir le Rubicon au galop, avec tous les bonapartistes et tous les royalistes derrière lui.

Contre qui marche-t-il? Ce n'est pas contre la République; il ne veut pas la renverser, dit-il, et nous l'en croyons sur parole. Mais ses ministres, ses préfets, ses sous-préfets, ses policiers, ses maires imposés, ses commissions municipales, ses candidats officiels sont tous, sans exception, les ennemis déclarés de cette République qu'il ne veut pas renverser.

Il a rompu violemment, le 16 mai, avec une Chambre en majorité républicaine qui se flattait, et non sans cause, de représenter l'opinion du pays. La prorogation et la dissolution qui a suivi n'étaient pas inconstitutionnelles, nous l'avons toujours reconnu, quoiqu'elles ne fussent certes pas inspirées du véritable esprit de la Constitution. Mais on pouvait admettre à la rigueur que le président de la République eût des doutes sur la sincérité et la valeur morale des élections du 20 février 1876. Les conseillers intimes du maréchal de Mac-Mahon lui disaient que certains députés des Gauches avaient été élus par une erreur du suffrage universel. Or, même en politique, erreur n'est pas compte. La Constitution qui nous régit a prévu le cas, et nous ne disputons nullement au président de la République le droit de faire appel au pays, pour plus ample informé.

Mais ce qui est absolument inouï, en pays de souveraineté nationale, c'est le langage que M. de Fourtou, l'homme du *Bulletin des communes*, fait tenir à M. le président de la République française.

Non seulement les Américains et les Suisses, mais les Anglais, les Belges, les Autrichiens, les Italiens et les

Prussiens eux-mêmes se soulèveraient dans leurs consciences monarchiques, si un prince de droit divin, à la veille des élections, osait leur dire qu'il ne tiendra pas compte de la volonté du pays, légalement exprimée. La royauté héréditaire, partout où elle a su se maintenir, a des droits respectables et respectés; elle a pour elle la possession d'état, le souvenir des services rendus, l'attachement qui résulte d'une solidarité séculaire et des batailles livrées par les peuples et les rois contre un ennemi commun, l'étranger. Cependant vous ne trouveriez pas dans l'Europe civilisée une dynastie assez outrecuidante pour rééditer à ses risques et périls le manifeste que contresigne M. de Fourtou.

Le fait de déclarer d'avance à 36 millions d'hommes qu'on tiendra leurs votes pour nuls et non avenus est sans précédents historiques. Charles X n'allait pas si loin le 14 juin 1830.

On fait dire à M. le maréchal de Mac-Mahon qu'il ne saurait « obéir aux sommations de la démagogie ni devenir l'instrument du radicalisme ». Or, ce n'est pas la démagogie qui parlera le 14 octobre prochain : c'est la nation; c'est le suffrage universel et non pas le radicalisme qui manifesterà sa volonté souveraine par l'élection des députés.

Le président de la République, conseillé par les ministres les moins républicains que la France ait jamais subis, ne refuse pas seulement de se soumettre aux votes du pays; il ajoute qu'il « n'abandonnera pas le poste où la Constitution l'a placé ». Il a donc pris la ferme résolution de ne point se démettre. Il nous gouvernera, quoi que nous puissions dire ou faire, « avec l'appui du Sénat ». Grand bien lui fasse! Et nous sommes curieux de voir si la France paiera deux mil-

liards et demi d'impôts votés, contre la loi et la Constitution, par le Sénat tout seul.

Mais si M. de Mac-Mahon ne veut ni se soumettre ni se démettre, nous connaissons quelqu'un qui répugne à la soumission et à la démission aussi énergiquement que lui : c'est le suffrage universel, c'est la France, c'est cette grande, fière et auguste personne que nos pères de 1792 ont défendue au péril de leur vie contre les ennemis du dedans et du dehors, la Nation.

La Nation, qui est majeure, ne retombera pas en tutelle; elle ne se pliera pas aux caprices d'un homme dont elle a reçu, tout compte fait, plus de mal que de bien. Quant à se démettre, je veux dire à renouveler l'abdication du 2 Décembre... elle sait trop ce qu'il en coûte.

D'ailleurs l'homme du 2 Décembre, le mitrailleur des boulevards, le Poliorcète de la maison Sallandrouze, était beaucoup plus modéré dans sa proclamation que le ministère Fourtou dans son manifeste.

« Si je n'obtiens pas la majorité de vos suffrages, disait-il, alors je provoquerai la réunion d'une nouvelle Assemblée, et je lui remettrai le mandat que j'ai reçu de vous. »

M. le maréchal de Mac-Mahon, qui n'a reçu aucun mandat du peuple français, n'aura pas besoin de provoquer la réunion d'une nouvelle Assemblée, si les élections du 14 octobre condamnent son manifeste d'hier matin. La nouvelle Assemblée sera toute venue, et le devoir du président tout tracé.

Quoi qu'il décide ce jour-là, qu'il s'incline devant le suffrage universel ou qu'il se révolte ouvertement contre lui, notre choix est tout fait entre l'arbitraire d'un homme et le droit de 36 millions d'hommes. La France appartient aux Français : vive la Nation!

## LE MARÉCHAL LUI-MÊME

13 octobre 1877.

Mais pourquoi donc le ministère avait-il annoncé ce placard à ses préfets, ses commissaires de police et ses gendarmes, comme on annonce un événement? Pourquoi le *Français* et les autres officieux en ont-ils impudemment démenti la nouvelle, comme s'il fallait que ces trente lignes d'écriture prissent la France au dépourvu? Pourquoi l'imprimerie à tout faire de MM. Dalloz et Pougin était-elle cernée avant-hier par la police, et ses ouvriers gardés à vue comme à la veille d'un coup d'État? Il n'est pas méchant du tout, le second manifeste de M. le maréchal de Mac-Mahon. Nous le préférons, quant à nous, aux chefs-d'œuvre du genre, à ces discours étudiés qui trahissent la collaboration des Broglie et autres beaux esprits.

Si je me trompe, le ministère me poursuivra pour délit de fausses nouvelles; mais je mettrai ma main au feu que ce message est l'œuvre originale, authentique du maréchal, et qu'il l'a rédigé tout seul.

Cette impression m'a saisi dès la première ligne. En lisant cette phrase de trois mots : « Vous allez voter ! » j'ai senti que nous n'étions plus à l'Académie, et que

nous en étions même assez loin. Je me suis dit que l'effet négatif des publications académiques avait ému le maréchal ; qu'après le style alambiqué de ses ministres il voulait essayer du style simple et que, résolu à puiser la simplicité aux sources les plus indiscutables, il était rentré en lui-même.

« L'heure est venue. Allez sans crainte au scrutin. » Voilà encore deux morceaux de rhétorique sommaire où Tacite admirerait l'habitude du commandement. C'est l'*imperatoria brevitās*, abrégée et condensée encore par l'inexpérience de la parole et de la plume. Les témoins qui ont recueilli les mots historiques égrenés par M. de Mac-Mahon au Trocadéro, à Évreux, à Saint-Lô, à Cherbourg et jusque dans la Gironde et la Charente, nous ont tous apporté l'écho d'une éloquence courte d'haleine et comme qui dirait monosyllabique. Le manifeste a l'air d'un morceau pris au vol et noté sur les tablettes des reporters. S'il est vrai que le style soit l'homme, selon l'axiome de Buffon, si M. de Mac-Mahon écrit comme il parle et parle comme il est, les douze alinéas du 11 octobre sont bien de lui, et de lui seul.

Mais ce qui justifie surtout mon hypothèse, c'est la substance de ce petit discours. Un seul homme pouvait l'écrire, car il n'y en a pas deux en France qui soient assez étroitement entourés, assez savamment abusés, maintenus dans une assez complète illusion pour dire aux électeurs, le 11 octobre 1877 : « Vous avez déjà prononcé ». Oui, les électeurs savent ce qu'ils ont à faire dimanche ; leurs bulletins sont prêts ; les élections sont faites ; mais la réponse du pays est exactement le contraire de ce que les prophètes du cabinet ont promis au trop confiant maréchal.



« Les violences de l'opposition » n'existent, elles ne peuvent exister qu'aux yeux d'un homme séquestré de l'opinion publique et comme enfermé dans un kiosque où l'on interdirait l'arrivée des journaux. MM. de Broglie et de Fourtou n'oseraient pas eux-mêmes affirmer la « violence d'une opposition » dont la sagesse les désarme et les désole. L'inspirateur du *Bulletin des communes* n'oserait point parler de calomnie au milieu d'un pays que l'affichage des calomnies officielles a moralement soulevé.

Celui qui nous déclare honnêtement que « la Constitution républicaine n'est pas en danger » est un homme qui ne sait pas que les trois quarts des candidats officiels ont fait vœu de réduire « la République et les républicains en pâtée », style Cunéo d'Ornano.

Celui qui nie « les influences cléricales » est un homme qui n'a jamais lu les instructions du pape, les lettres des archevêques et des évêques, qui ignore les indulgences, le *triduum* électoral, les cantiques du Quirinal, le voyage de M. Crispi en Allemagne et l'accueil que ce président de la Chambre romaine a trouvé à Berlin.

Celui qui ne croit point au retour de la France « vers les abus du passé » est un homme qui n'a jamais lu ni l'*Univers*, journal d'Inquisition, ni l'*Union*, journal de trône et d'autel, ni le *Moniteur* de MM. Decazes et Dalloz, journal ouvertement hostile au suffrage universel et acquis d'avance à un nouveau 31 Mai.

Or il n'y a point parmi nous deux hommes si mal informés; il n'y en a qu'un seul, celui que MM. de Broglie et Decazes, Brunet, Pàris, Caillaux, de Meaux et de Fourtou sont intéressés à tenir dans l'ignorance de toutes choses.

Que vous dirai-je encore? Car le temps presse, la place manque, et il y a trop à dire aujourd'hui. Un seul homme, parmi 36 millions de Français, est assez mal informé pour croire qu'un grand peuple comme le nôtre peut obéir aux injonctions, reculer devant les menaces, sacrifier son droit à la peur d'un inconnu hérissé de « crises et de conflits ».

Et l'on n'en trouvera jamais deux pour nous dire avec cette admirable bonhomie : « Allez sans crainte au scrutin ». Car aller au scrutin, c'est faire acte de souveraineté, et des souverains qui auraient crainte ne seraient que des valets couronnés.

Plus je relis ce document tout nouveau dans l'histoire de France, plus je regrette que les programmes de Saint-Cyr ne soient pas renforcés d'un cours de politique à l'usage des soldats heureux ou malheureux. Et plus il me tarde de voir la première magistrature de l'État confiée à l'un d'entre nous, industriel, marchand, agriculteur, notaire, médecin, avocat, mais *unus ex multis*, sorti du peuple et demeuré toute sa vie en communauté de sentiments et d'idées avec le peuple. Ainsi soit-il! Le maréchal lui-même, fit-il sa grosse voix, ne m'éveillera pas de ce rêve, qui est celui de tous les bons Français.

## CONDAMNÉS! CONDAMNÉS!

17 octobre 1877.

Ah! le brave pays que la France! Et comme notre suffrage universel, calomnié par-ci, menacé par-là, en butte aux injures et aux violences de tous les paltoquets des classes dirigeantes, s'est vaillamment justifié et protégé lui-même!

A qui connaît un peu la centralisation, cette formidable machine aux courroies trainantes, aux engrenages drus et féroces, le peuple français apparaîtra demain comme un ouvrier pris par sa blouse, enlevé, secoué, heurté à tous les angles du bâtiment et sauvé par miracle après une éternelle minute d'agonie. Il se retrouve debout en pieds, intact dans tous ses membres et aussi solide que devant. L'accident qui devait le tuer ou tout au moins le mutiler cent fois pour une ne lui a pris, Dieu sait pourquoi, que ses culottes. Voilà ce que nous sommes aujourd'hui.

Et si l'on pense à l'audace inouïe, à la brutalité sans frein des hommes qui nous secouent et nous bousculent depuis cinq mois; si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur les suspensions, les révocations, les condamnations, les arrestations, les vexations de toute sorte

qui ont grêlé sur les républicains, si l'on voit ce que les hommes du 16 Mai ont fait de nos franchises municipales, de la liberté de la presse, de la liberté de la parole, de la liberté du commerce et de l'industrie et, pour tout dire en un mot, des libertés publiques; si on relit les affiches blanches, le *Bulletin des communes*, les journaux officiels et officieux, les manifestes du maréchal et les circulaires des ministres; si l'on passe en revue les mensonges, les calomnies, les faux en écriture publique, les adulations, les promesses, les mensonges en tout genre dont on a follement abusé pour tromper ou séduire dix millions d'électeurs, on se demande avec une sorte de terreur rétrospective comment l'opinion publique est sortie saine et sauve de tant de pièges et de dangers; comment les auteurs responsables d'une crise qui a suspendu, cinq mois durant, la vie nationale, paralysé le commerce et l'industrie, troublé des milliers d'existences et englouti dans le néant des centaines de millions se retrouvent, le 16 octobre, en présence d'un juge nullement effaré, à peine ému, qui sait son droit, juge leur faute, et les condamne!

La haute pression à laquelle le gouvernement de combat a soumis trente-six millions de Français n'a servi qu'à réduire de quelques voix notre majorité républicaine. Il nous en restera toujours plus de cent à la Chambre pour affirmer la volonté souveraine du peuple devant les arrogances et l'arbitraire du régime personnel.

Qui pourrait s'étonner des dommages insignifiants, et d'ailleurs réparables, que nous avons subis? Il est incontestable que les élections du 20 février 1876 étaient meilleures dans quelques départements. Mais le régime de février 1876, malgré l'état de siège, était

un âge d'or au prix du 16 Mai. M. Buffet nous apparaît aujourd'hui sous les espèces d'un ange joufflu, si nous le comparons à ce Périgourdin armé en guerre, ce Pourceaugnac à cheval qui s'appelle Fourtou. Le chef-d'œuvre du cabinet présidé par M. de Broglie est d'avoir concentré en cinq mois tout ce que le despotisme impérial avait produit en dix-huit années.

Et dites-moi ce qu'ils ont gagné, les malheureux! à ce jeu funeste et coupable. L'événement lui-même, ce juge souvent aveugle et presque toujours sans conscience, n'ose pas leur donner raison! S'ils gardent le pouvoir jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au 7 novembre, s'ils ne craignent pas d'affronter la nouvelle représentation nationale, que pourront-ils répondre à trois cents ou trois cent trente hommes libres et fiers qu'ils avaient chassés de Versailles et que la nation, froidement résolue, y a renvoyés contre eux?

Mais peut-être avant ce grand jour, peut-être aujourd'hui même, les Broglie et les Fourtou comparaitront-ils devant un autre juge, le président de la République.

M. le maréchal de Mac-Mahon, quelle que soit son inexpérience de la politique et quelques vertiges qu'il éprouve sur les hauteurs où le 24 Mai l'a juché, est sans doute éclairé par cet esprit de préservation personnelle que la nature a donné à tous les êtres organisés, du haut en bas de l'échelle animale. Il saura donc bientôt, s'il ne le voit pas dès aujourd'hui, quel exécration office ses conseillers intimes lui ont rendu. Le 15 mai dernier, il y a tout juste cinq mois, nous comptions à la Chambre 363 députés républicains dont pas un, je dis pas un seul, n'était ni l'ennemi ni l'adversaire du président de la République. Ils ne partageaient certes pas les idées et les sentiments qui

pouvaient prévaloir dans les conciliabules secrets de l'Élysée, mais ils vivaient correctement, loyalement, d'accord avec un président correct.

En sommes-nous toujours au même point? Le coup de tête du 16 Mai, le renvoi du ministère de Jules Simon, la prorogation de la Chambre, la dissolution, les bravades, les illégalités, les violences et surtout cette insolente absurdité qui consiste à signaler tout candidat républicain, fût-il le plus prudent et le plus modéré du Centre gauche, comme un ennemi personnel du maréchal : voilà ce qui a gâté, pour ne pas dire empoisonné la politique.

S'il se trouvait, par aventure, dans les journaux officiels, un faquin assez impudent pour dire au maréchal : « Vous avez gagné trente ou quarante voix à la Chambre », le maréchal, j'en suis à peu près sûr, saurait comprendre qu'on tend un piège à sa crédulité. En effet, il n'a rien gagné : il a perdu 363 députés qui ne lui voulaient aucun mal, qui n'avaient pas de reproches sérieux à lui faire et qui pouvaient en tout bien tout honneur, jusqu'à la fin de leur mandat, gouverner la France avec lui. Ces collaborateurs loyaux, bien intentionnés et point hostiles, quoi qu'on dit, sont morts. Ils ont ressuscité sous la forme un peu plus concentrée et bien moins anodine de 320 ou 330 adversaires, adversaires malgré eux et sans aucune préméditation, mais condamnés par le gouvernement lui-même à combattre celui qui les a combattus *per fas et nefas*.

Et s'ils le font, ce n'est pas nous, journalistes républicains, tout chauds encore des chasses abominables que le ministère de Broglie nous a données, non ! non ! ce n'est pas nous qui pourrons leur jeter la pierre !

## LA SOLUTION INÉVITABLE

8 novembre 1877.

Les élus du suffrage universel, en arrivant aujourd'hui à Versailles, se trouveront en face d'une situation tendue, mais claire et remarquablement simplifiée.

D'abord le pays a parlé de façon à dissiper toutes les équivoques. Les aveugles eux-mêmes sont obligés de convenir que la majorité des Français n'est ni bonapartiste, ni royaliste, ni cléricale, ni mac-mahonienne, mais républicaine, libérale et parlementaire. On a mis les citoyens en demeure de voter pour ou contre les vieux régimes pétris ensemble, coulés dans un seul moule et incarnés dans la personne du maréchal; les citoyens ont voté contre le maréchal, ses conseillers, ses prétendants, ses prétentions et ses idées. Ils ont fait table rase de tout cela. Tant pis pour ceux qui ont posé la question dans des termes qui ne permettaient pas une réponse ambiguë! La politique élyséenne était à prendre ou à laisser; la France a déclaré qu'elle en avait par-dessus les oreilles.

Le scrutin du 14 octobre, en condamnant la monarchie, la dictature et le *Syllabus*, nous a sauvés de la

guerre civile et de la guerre étrangère. Il est certain qu'une majorité *conservatrice* mettait les prétendants aux prises, inquiétait l'Europe libérale et attirait chez nous à bref délai une nouvelle invasion.

L'invasion n'est plus à craindre, ni la guerre civile, et le champ de la politique s'est heureusement rétréci. Nous ne voyons plus face à face qu'une majorité républicaine et un gouvernement républicain de nom, qui hait mortellement la République et qui l'a bien prouvé. Tout le conflit s'est concentré entre l'Élysée et la Chambre.

Trois solutions étaient encore possibles à la veille des élections, et les journaux les discutaient en toute liberté, sans risquer plus de trois mois de prison et 3000 francs d'amende. C'était : 1<sup>o</sup> la résistance du pouvoir exécutif à la volonté nationale; 2<sup>o</sup> la soumission du maréchal; 3<sup>o</sup> sa démission.

Aujourd'hui, c'est à peine si quelques énergumènes bonapartistes et quelques cléricaux échauffés osent encore discuter la première de ces hypothèses. Un coup d'État militaire est notoirement impossible, grâce à la loyauté de l'armée. Un coup d'État parlementaire, c'est-à-dire une nouvelle dissolution, est impossible, grâce à la réflexion et à la sagesse un peu tardive du Sénat.

Le maréchal peut-il se soumettre au pays? peut-il aller chercher les éléments d'un ministère dans la majorité de la Chambre? peut-il rentrer dans la tradition du régime parlementaire, régner sans gouverner, livrer à la juste rigueur de son nouveau cabinet tous ces fonctionnaires de combat qui, durant tout près de six mois, ont traité la France en pays conquis? Nous n'avons pas le droit de le croire en présence des engagements publics, solennels et réitérés de M. de Mac-



Mahon. Ce président de la République comme on n'en avait jamais vu et comme on n'en verra plus, selon toute apparence, s'est interdit formellement à lui-même de déférer aux volontés du pays. S'il avait le courage d'oublier tout ce qu'il a dit, écrit et affiché dans les six derniers mois, l'opinion publique ne pourrait qu'applaudir à ce grand acte de résipiscence; mais les députés de la nation seraient peut-être moins enthousiastes, pour ne pas dire moins confiants. Ils auraient besoin de savoir s'il est vrai que des engagements secrets aient été pris dans la nuit du 24 mai 1873, comme les officieux l'affirment de temps en temps, et dans quelle mesure on peut concilier la foi jurée avec les institutions républicaines. La France a tant souffert depuis quatre ans, le pouvoir tantôt occulte, tantôt officiel, des Broglie, des Buffet, des Rouher et des Dupanloup nous a coûté si cher, qu'un cabinet républicain ne pourrait guère entrer en fonction sans avoir demandé contre ces ennemis de la volonté nationale des garanties que M. de Mac-Mahon peut difficilement accorder. Les députés qui vont s'assembler aujourd'hui sont encore tout meurtris des horions qu'on leur a distribués dans leurs provinces, au nom du maréchal. Ils ont lu, hier soir, en se couchant, une note de l'*Union*, ainsi conçue :

« Les députés de la Droite se sont réunis hier 5 novembre et ont chargé quatre d'entre eux d'aller trouver M. le maréchal de Mac-Mahon pour lui exprimer les sentiments du pays conservateur, qui, après l'avoir suivi dans la dernière lutte électorale, compte sur sa parole et sa fermeté pour continuer à résister aux entreprises de la Révolution. »

Ce qui ressemble vaguement à une sommation. Et le journal légitimiste ajoute que le maréchal a reçu les délégués de la Droite à l'Élysée, où l'on n'appelle pas souvent les députés républicains.

La soumission du maréchal, outre qu'elle est peu vraisemblable en soi, risquerait d'être assez froidement accueillie par les députés les plus accommodants du Centre gauche, et il nous paraît difficile, pour ainsi dire impossible, de former à courte échéance un cabinet républicain. Or la Chambre des députés semble bien résolue à n'en accepter aucun autre. Donc la dernière hypothèse s'évanouit, et il ne reste plus qu'un moyen d'accorder la France avec son gouvernement, c'est de donner à la République un président républicain.

## LA ROUTINE SANGLANTE

29 novembre 1877.

Ce n'est ni dans la presse, ni dans le Parlement, ni dans le palais ténébreux de l'Élysée, c'est dans quelques salons atrocement conservateurs que la folie d'un coup d'État militaire s'agite et se démène au grand jour.

Des imaginations stupides et féroces rêvent tout haut l'état de siège décrété malgré la loi, l'invasion des journaux par la troupe, l'arrestation des sénateurs et députés républicains, l'exécution sommaire des honnêtes gens, la Terreur blanche organisée au profit des bonapartistes, des royalistes et des jésuites. Une poignée de soi-disant Français ne craint pas d'affirmer qu'à force de brutalités on pourrait mettre la France à la raison et la jeter vaincue et meurtrie au pied d'un gouvernement sans ancêtres, sans gloire, sans prestige et sans idées.

Et si nous demandons à ces gens-là sur quels fondements ils assoient leur espérance impie, ils n'hésitent pas à répondre : « Ce que l'on a pu faire en décembre 1851 serait encore possible en décembre 1877 ».

Eh bien! les routiniers du crime ne savent pas ce qu'ils disent. Ils confondent sottement la Chambre jeune et populaire du 14 octobre dernier avec cette vieille Assemblée législative qui avait écrasé la République romaine, asservi la presse et mutilé le suffrage universel. Ils comptent sans le patriotisme, le désintéressement et toutes les vertus de l'armée nouvelle; ils méconnaissent les sentiments de la classe moyenne, bien plus républicaine en 1877 qu'elle ne l'était en 1851; ils oublient les folies du pouvoir impérial et cette expiation formidable que le peuple n'oubliera jamais; ils ne se préoccupent ni des colères provoquées depuis six ans par l'intrigue ultramontaine, ni des désastres infligés au commerce et à l'industrie par l'acte néfaste du 16 Mai, ni des justes ressentiments qui survivent à six mois de pression électorale. Mais surtout ils ignorent l'état de la France et (passez-moi le mot) la topographie du pays où ils méditent les abominations d'une guerre civile.

Nous en pouvons raisonner tout à l'aise, puisqu'il est avéré que ni le président de la République, ni le modeste cabinet du 23 novembre, ni la majorité du Sénat, ni la minorité de la Chambre ne songent à lancer l'armée contre la nation qui la recrute et la nourrit. Mais on perd patience à force d'entendre des sots et des sottises, en habit de gala, discuter froidement cette honnête et patriotique question : « L'armée marcherait-elle? Pensez-vous, cher monsieur, que les soldats français éventreraient de bon appétit leurs concitoyens désarmés? »

A ces *dilettanti* du carnage je réponds nettement, sans même effleurer les questions de discipline et d'obéissance passive : Il n'y a pas de conflit possible

entre l'armée et la population, car la population, eût-elle des fusils à ne savoir qu'en faire, ne tirerait jamais sur son armée. Les provocations les plus savantes n'y feront rien : nos soldats ne sont pas seulement à nous, ils sont nous, les meilleurs de nous, la quintessence de notre chair et de nos os. Plus ils seront armés, exercés, aguerris, plus la France se sentira forte. Nous regrettons sincèrement que l'état des finances publiques ne nous permette pas d'en avoir plus de 250,000 sur pied. Non seulement les villes sont loin de craindre les fortes garnisons, mais elles se les disputent, elles les attirent au prix de sacrifices considérables. Quand l'ordre moral a voulu punir certaines populations urbaines coupables d'avoir voté pour le régime légal, il les a privées de soldats. On ne compte donc pas sur l'armée pour tenir les citoyens en bride, et l'on a parfaitement raison.

D'ailleurs tous ceux qui ont des yeux pour voir et un cerveau pour raisonner sont unanimes à comprendre qu'un attentat contre la représentation nationale exciterait au moins autant d'indignation dans les campagnes que dans les villes. Le temps n'est plus où la minorité républicaine était concentrée à Paris, à Lyon et dans quelques grandes cités manufacturières. L'esprit républicain et libéral s'est décentralisé avec l'instruction, la richesse et l'industrie, et la majorité du 14 octobre dernier est sortie des villages et des hameaux, aussi bien que des grandes villes et des chefs-lieux. Avis aux tacticiens ineptes et scélérats, s'il en reste, qui se flattent d'opprimer 10 millions d'électeurs en casernant 100,000 hommes par-ci, 50,000 ou 25,000 par-là. C'est le vieux jeu, mes gentils-hommes ! Le vrai, le bon, le seul moyen de maintenir

l'ordre et la paix sur tout le territoire, c'est le respect des lois et surtout de cette loi des majorités qui, selon la belle parole du maréchal de Mac-Mahon, est la règle des gouvernements parlementaires.

Jamais l'homme privé ne se fera justice par ses mains lorsque les tribunaux de son pays lui garantissent dans tous les cas une réparation équitable. Jamais le citoyen ne songera à faire prévaloir ses idées par la force dans un pays où les votes de la majorité sont légalement obéis.

Pourquoi tous les républicains français ont-ils montré depuis six mois une patience et une résignation admirables? Parce qu'ils espéraient et qu'ils avaient lieu d'espérer, au lendemain du vote, une solution conforme au droit.

Transportez-vous en esprit au milieu d'un village de 500 électeurs, dont 450 républicains : j'en sais de tels, au Nord comme au Sud, et dans l'Ouest aussi bien que dans l'Est. La majorité, malmenée, injuriée, violentée, non seulement par les détestables ministres du 17 mai, non seulement par le préfet et le sous-préfet, mais par un maire imposé, par le curé, par les gendarmes et quelques fonctionnaires subalternes, a tout supporté sans révolte. L'instituteur, le cabaretier, le marchand de journaux, le cantonnier mal pensant ont été mis sur la paille; les conseillers municipaux, bons notables, ont subi une révocation injurieuse : ils se sont tous consolés en disant : « Rira bien qui rira le dernier ». Et ils ont fait des efforts héroïques pour assurer l'élection du candidat républicain. Pas un seul n'a troublé la paix; cependant ils étaient en nombre et en force : s'ils avaient voulu se venger d'une minorité oppressive, la troupe qui pouvait réprimer leurs écarts

était à dix lieues de chez eux. Tous ces honnêtes gens ont eu confiance dans la loi de leur pays, la loi du nombre. Seront-ils aussi sages lorsqu'on leur aura démontré que le bulletin électoral est lettre morte et que les majorités politiques sont jetées en litière aux gouvernements personnels?

Je ne sais pas le compte exact des villages et des petites villes où les républicains sont assez forts pour opprimer la minorité cléricale et monarchique, et je ne me soucie point de l'établir, ne voulant ni exciter ni intimider personne. Mais il faut attirer l'attention des prétendus conservateurs sur le vrai péril social, celui auquel ils exposent la France.

La masse de la nation, dans les villes et dans les campagnes, et plus peut-être encore dans les campagnes que dans les villes, est passionnément attachée aux principes de la Révolution. Si le malheur voulait que, par la faute des classes dirigeantes, ces principes fussent remis, je ne dis pas en péril, mais simplement en question, les politiques de salon, les belles dames, les petits abbés et les meneurs de cotillon déchaîneraient une inondation de colères que toutes les armées du pouvoir personnel, s'il en a, ne sauraient endiguer.

## MONSIEUR L'ETC.

« Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1877.

« Monsieur le rédacteur,

« On me communique le numéro du *XIX<sup>e</sup> Siècle* de ce matin <sup>1</sup>, où vous rapportez un propos que j'ai tenu, suivant vous, hier, dans les couloirs du Sénat, à la suite d'une discussion avec un de mes collègues au sujet de la seconde dissolution.

« Je n'ai eu aucune discussion avec aucun de mes collègues, et n'ai pas tenu le propos que vous me prêtez.

« Vous voudrez bien porter ce démenti à la connaissance de vos lecteurs.

« J'ai l'honneur d'être, Etc. (*sic.*)

« BROGLIE. »

« Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1877.

« Monsieur l'Etc.,

« Je me félicite de vous avoir fourni l'occasion de rétracter une parole qui a soulevé la conscience de tous les honnêtes gens du Sénat.

1. Dans son numéro en date du 2 décembre 1877, le *XIX<sup>e</sup> Siècle* avait publié une information parlementaire suivant laquelle, « dans une conversation assez animée » avec un de ses collègues du Sénat, M. le duc de Broglie aurait dit que « la guerre civile lui faisait venir l'eau à la bouche ».



« Puissé-je, au même prix, vous faire réparer la mil-  
lième partie des maux que votre détestable politique a  
infligés à la France!

« J'ai l'honneur d'être, avec tous les Etc. qui pèsent  
sur votre tête, votre, Etc.

« ABOUT. »

## LE NOUVEAU DAGOBERT

15 décembre 1877.

Hier matin, 13 décembre, M. le maréchal de MacMahon, suivant l'exemple d'un roi mérovingien, de joyeuse mémoire, a mis son vêtement à l'envers. Il avait sérieusement étudié, la veille, avec les plus aventureux champions de la Droite, les plans d'une révolution autoritaire qui n'allait à rien moins qu'à supprimer le Parlement et à confisquer tous les droits du peuple français. Ayant reconnu, paraît-il, que l'industrie nationale, tant éprouvée depuis six mois, ne pourrait pas fournir assez de cirage pour déguiser en nègres du Congo 36 millions de blancs, l'homme d'État qui plane sur nos têtes a jugé plus prudent de se soumettre, comme M. Gambetta l'avait conseillé et prédit. On assure que la prison, comme la nuit, porte conseil; nous nous réjouissons de voir que les six mois d'emprisonnement décernés par le tribunal de police correctionnelle à l'illustre *leader* des Gauches n'ont pas été perdus pour tout le monde. Les magistrats avaient visé si haut que leur jugement a passé par-dessus la tête du condamné.

La soumission du maréchal nous réjouit, surtout pour lui et pour les siens, qui se sont fait du pouvoir une habitude et un besoin. Si nous ne pensions qu'à nous-mêmes, c'est-à-dire à la nation et à la République, nous regretterions la deuxième et la plus nette solution. L'une n'exclut pas l'autre et le cumul en ces matières n'est point interdit par la loi. On peut se soumettre d'abord, et se démettre ensuite si l'on ne s'acclimate pas au régime qu'on détestait encore avant-hier soir avec MM. Depeyre, Lucien Brun et le duc de Bisaccia. Le jour où M. de Mac-Mahon nous dirait, comme le roi Dagobert à ses chiens : « Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte », nous nous sentirions moins offensés que soulagés, car nous persistons à croire que l'héritier des rois d'Irlande et de la famille de Morey n'est pas né pour nous commander, ni nous pour lui obéir.

A l'heure tardive où nous jetons ces quelques lignes sur le papier, nous n'avons pas encore eu le temps de modifier nos idées sur le chef de l'État et les sentiments assez froids qu'il nous inspire depuis le 24 mai 1873. Il y faudra un peu d'effort, voire de patience.

Ce qui nous est bien plus facile, c'est de louer sans aucune restriction les hommes qui se sont imposés au choix du maréchal par leur mérite personnel et par la peur des catastrophes. Le refus du budget est une excellente chose, puisqu'on en peut tirer, par un simple effort de deux mois, un ministère aussi capable, aussi considéré et aussi franchement parlementaire.

Notre premier élan de reconnaissance ira, si vous le permettez, vers cette majorité de la Chambre nationale et cette minorité du Sénat qui, par leur froide résolu-

tion et leur patriotisme obstiné, ont déjoué Dieu sait combien de projets abominables !

Nous continuerons, s'il vous plaît, à mettre tout notre espoir dans les quatre à cinq cents mandataires du pays qui, sans rien compromettre et sans rien céder, ont mené jusqu'au bout cette admirable et pacifique campagne.

Il leur appartient de juger avant nous le programme de gouvernement que les nouveaux ministres apporteront aujourd'hui même à la tribune. Nous les avons chargés avec la France, de garantir nos lendemains contre tout retour offensif du pouvoir personnel : ils seront juges des garanties. Enfin nous aimons à savoir qu'ils ont toujours en main les cordons de la bourse et qu'ils ne les relâcheront qu'à bon escient. Saint Éloi, qui fut un bon homme, un bon orfèvre et un excellent trésorier, sortirait de sa châsse pour administrer nos finances, que nous ne pourrions pas, le 24 décembre, lui voter autre chose qu'un douzième provisoire : le temps nous manquerait pour discuter le budget. Mais le pays n'y verrait pas grand mal ; il penserait qu'un et même deux mois ne sont pas trop pour observer respectueusement un roi quinteux et enclin par nature à remettre à l'endroit ce qu'il avait mis à l'envers.

## VICTOR-EMMANUEL

12 janvier 1878.

Pour mesurer la grandeur de l'homme qui vient d'être enlevé à l'Italie et à l'Europe, il faut prendre une reculée de vingt-cinq ans et revoir en esprit la péninsule telle qu'elle était dans notre jeunesse, telle que nous l'avons parcourue au temps joyeux de nos premiers voyages.

Oh! l'étrange pays et la triste civilisation! Onze États, presque tous despotiques, se partageaient le territoire et opprimaient à qui mieux mieux un peuple vaincu par ses maîtres et en apparence résigné. Le royaume lombard-vénitien était une province de l'Autriche; le grand-duc de Toscane, Autrichien; le roi des Deux-Siciles, un abominable Bourbon; le duc de Modène, un monstre de réaction, régnaient par la force brutale et se faisaient garder par des mercenaires étrangers. Je vois encore les canons braqués en permanence au bout de chaque rue sur l'aimable et spirituelle population de Naples. Dans les États de l'Église, une double occupation maintenait par la force des baïonnettes le pouvoir temporel : la France tenait garnison à Rome

et l'Autriche dans les Romagnes. Le voyageur rencontrait à chaque pas une frontière, une douane, une police et une inquisition nouvelles. La diversité des monnaies était telle qu'un louis, changé à chaque étape depuis Naples jusqu'à Turin, arrivait à l'état de centime. Les rapines autorisées, la mendicité florissante, la superstition puérile exhibée dans les carrefours, la moinerie grouillante, l'étalage insensé des pompes ecclésiastiques, le faste des princes petits et grands, la misère du paysan, la paresse découragée du lazzarone, la malaria, le désert à la porte des villes, le brigandage dans la montagne formaient un tableau pittoresque et navrant. Combien de nos concitoyens, après avoir étudié ce malheureux pays à vol d'oiseau, comme on fait un voyage, ont rapporté chez eux l'impression d'une chose finie, d'un peuple mort ou enterré ! A peine si quelque observateur plus perspicace ou plus heureux que le commun saisissait dans un trait d'héroïsme privé, dans une noble parole ou dans une pensée philosophique jetée au vent des conversations, le secret de la vie latente et de la résistance indomptée. L'Italie en était venue à cacher ses vertus comme son génie, car la vertu et le génie étaient presque des crimes d'Etat. Tous les gouvernements sauf un s'appliquaient à décourager le travail, à réprimer l'activité sous toutes ses formes et spécialement sous la plus noble et la plus haute ; on voulait que les hommes fussent toujours ignorants pour qu'ils ne fussent jamais rebelles.

Vous remarquiez cependant sur la frontière du nord-ouest, au pied des Alpes, un petit peuple plus éclairé, plus laborieux, plus rude et plus guerrier que les autres, plus libre aussi et infiniment mieux gouverné. Seul entre tous les États d'Italie, le Piémont était affranchi

du pouvoir absolu. On y vivait sous la garantie d'un statut juré par le roi, et quoique la liberté politique y fût encore assez nouvelle, elle y avait déjà produit assez de bien pour que le voyageur naïf écrivit sur son carnet de notes : « On voit bien que les Piémontais ne sont pas des Italiens ».

Aujourd'hui, il faudrait être bien subtil pour distinguer après une heure de conversation un Piémontais d'un Romain, d'un Toscan ou d'un Napolitain. Dans l'Italie unifiée, tous les hommes se valent et ils nous valent. Quelques années de libéralité ont suffi pour relever 25 millions d'hommes que le despotisme clérical se flattait d'avoir brisés, mais qu'il avait pliés tout simplement.

Il serait excessif de dire qu'un seul homme a opéré cette grande résurrection ; tout le monde y a mis du sien, *l'Italia ha fatto da se*, selon une parole célèbre.

Mais si l'on se reporte au 23 mars 1849, au soir de cette héroïque journée de Novare où les plus braves Italiens du Nord, du Centre et du Midi avaient combattu en désespérés, sous les ordres de Charles-Albert, pour l'indépendance nationale ; si l'on se rappelle la noble et touchante abdication du roi vaincu ; si l'on pense aux dangers de tout genre qui entouraient Victor-Emmanuel, jeune, inexpérimenté, élève des jésuites, mari d'une princesse d'Autriche et par là doublement suspect aux patriotes libéraux, on se sent pris d'admiration pour ce soldat de vingt-huit ans qui, par une série d'annexions populaires et légitimes, a pu, sous les yeux de l'Europe, transporter de Turin à Florence et de Florence à Rome la capitale d'un peuple régénéré.

La fortune lui offrait un grand choix de collabora-

teurs hors ligne, car tous les citoyens expulsés des royaumes et des duchés voisins allaient à lui comme le fer à l'aimant. Son génie a choisi l'élite de cette élite : Massimo d'Azeglio, Cavour, La Marmora, Ricasoli, Sella, Peruzzi, Minghetti, Visconti-Venosta, Lanza, Cialdini, Ratazzi, Crispi, toute une génération d'hommes éminents dans les genres les plus divers. Assurément il ne les a pas créés, mais il a eu le tact de les choisir, sous l'inspiration du sentiment national, que nul Italien n'a écoutée plus attentivement que lui.

Le vrai patriotisme s'impose aux peuples avec une telle autorité que Garibaldi, l'immortel aventurier, et Mazzini, l'incorrigible jacobin, se sont inclinés tour à tour devant la tête couronnée où s'incarnaient visiblement l'indépendance et l'unité de l'Italie. Garibaldi lui a offert le royaume des Deux-Siciles avec l'antique simplicité d'un brave homme qui a trouvé un portefeuille dans la rue et qui le rapporte à son maître.

L'Europe avait de sérieuses raisons pour s'opposer à la création d'un État de 25 millions d'hommes entre l'Adriatique et la Méditerranée. Victor-Emmanuel lui a forcé la main par sa participation à la guerre de Crimée en 1855, par sa belle campagne de 1859, par la guerre de 1866, et surtout par l'esprit de suite, de patience et de modération qui a conduit, jusqu'en octobre 1870, son admirable diplomatie. Il s'est servi de la France, il s'est servi de l'Allemagne, il s'est servi de la Révolution; et ni la France, ni l'Allemagne, ni la Révolution ne peuvent dire qu'un seul jour, un seul moment, il les ait trompées ou trahies.

Son œuvre ne pouvait s'achever sans la prise de possession de la capitale historique et l'abolition du pouvoir temporel des papes. Il est arrivé à son but sous



une grêle d'excommunications qui ne l'ont ni détaché du catholicisme, ni brouillé sérieusement avec son compère Pie IX. Le Saint-Siège dépossédé ne lui a pas refusé *in extremis* les sacrements de l'Église, et Pie IX qui l'aimait malgré tout, à charge de revanche, n'a lancé contre lui, mardi dernier, qu'une seule plaisanterie : « Ah çà ! dit le Saint-Père, est-ce qu'il veut aussi me prendre ma place là-haut ? »

Objurgation vraiment philosophique, et qui ne manque pas de cordialité.

Nous avons dit, tant bien que mal, comment Victor-Emmanuel a fait l'Italie nouvelle. Nous laissons aux historiens le soin de dire à son honneur comment il l'a gouvernée. Il a été assurément, avec le roi des Belges et la reine d'Angleterre, un modèle de prince constitutionnel. Jamais on n'oubliera cette belle parole que nous avons, hélas ! en d'autres temps, dû soumettre aux réflexions d'un président de République : « Je suis le roi des Gauches aussi bien que des Droites ». Toute la théorie du régime parlementaire est concentrée dans ces quelques mots.

L'Italie de Victor-Emmanuel est grande, unie et forte ; on ne détruira pas l'édifice élevé en vingt-cinq ou trente ans par ce révolutionnaire conservateur, ce grand homme et ce galant homme. L'organisation sincèrement libérale qu'il a créée est à l'épreuve de tous les chocs, la fusion du Nord et du Midi par le rapprochement des hommes sous le drapeau est accomplie ; l'équilibre du budget, qui est encore à réaliser, n'est pas, Dieu merci ! un problème insoluble.

Reste à savoir si les liens de parenté, de sympathie et de reconnaissance qui unissaient encore avant-hier la France et l'Italie ne se relâcheront pas demain sous

le règne d'Humbert I<sup>er</sup>. On s'est ému chez nous, et non sans cause, en apprenant que nos voisins et nos amis avaient pour roi un élève de la Prusse, un admirateur décidé de l'organisation allemande et un esprit dont la boussole est dirigée depuis longtemps vers le Nord.

Mais il ne faut pas oublier que le jeune roi d'Italie a pour sœur une princesse française chère à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, et qui a laissé parmi nous le souvenir de ses bontés et de ses vertus. Il est le frère d'un roi que l'Espagne n'a pas su garder, qu'elle a déjà regretté peut-être, et qui, après s'être honoré par l'usage du pouvoir, s'est illustré entre tous les princes contemporains par une abdication loyale, modeste et fière. Enfin Humbert I<sup>er</sup>, dans sa proclamation au peuple italien, tient un langage que son auguste père ne désavouerait pas : il promet de continuer l'œuvre de Victor-Emmanuel, il jure de garder les grands exemples du premier roi d'Italie. Or Victor-Emmanuel lui a donné l'exemple de l'obéissance royale à son peuple, notre ami ; il lui a transmis dans son vaste et laborieux héritage l'alliance de la monarchie italienne avec la République française.

## DEUX ITALIENS

17 janvier 1878.

L'un des deux est mort, jeune encore, pleuré de tout un peuple qu'il avait fait véritablement sien et entouré des plus chaudes sympathies de l'Europe : il s'appelait Victor-Emmanuel. L'autre survit, dans un âge et dans un état de santé qui présageaient sa fin depuis longtemps : c'est Pie IX, le Saint-Père. Pie IX et Victor-Emmanuel, fils d'une même patrie, chrétiens d'une même communion, se sont beaucoup connus, fréquentés et aimés. Le roi, jeune, vaillant et mondain, a détrôné le vieux pontife qui régnait en vertu d'une tradition dix fois séculaire sur un million d'individus. Il l'a détrôné en vertu d'un droit nouveau qui s'impose petit à petit à tous les peuples, la souveraineté nationale. Les Romains sont leurs maîtres comme tous les gens civilisés ; ils prétendent légitimement se diriger eux-mêmes sous un gouvernement de leur choix. Ils sont entrés de ferme propos dans la grande unité italienne à la suite de 24 millions de citoyens affranchis du vieux despotisme.

Rome est la capitale historique et nécessaire de

l'Italie. Une Italie sans Rome n'aurait jamais été qu'un corps sans tête. Le corps voulait sa tête et la tête voulait son corps. Ni la force ni la diplomatie n'ont pu les empêcher de se réunir.

Depuis trente ans au moins, cette nécessité était visible aux yeux de tous les Italiens, et des prêtres aussi bien que des laïques. Elle apparut dans son éclat irrésistible au pape Mastai comme au roi de Sardaigne. Et l'on a pu se demander un moment si l'œuvre nationale s'accomplirait par et pour le pape, ou par et pour le prince catholique et patriotique qui régnait à Turin.

Charles-Albert, l'infortuné père de Victor-Emmanuel, n'a été un moment, aux yeux de l'Europe, que le lieutenant général du nouveau pape, du grand pontife libéral et populaire. Si Pie IX avait persisté dans ses premières intentions, s'il était allé jusqu'au bout du mouvement qu'il avait déchainé lui-même; si les jésuites ne s'étaient pas cramponnés à sa robe blanche pour l'empêcher de faire le pas décisif, nous aurions peut-être aujourd'hui l'étrange et magnifique spectacle d'un peuple de 25 millions d'hommes groupés autour d'un prêtre-roi, plus libéral que tous les rois et plus évangélique que tous les prêtres. Nous ne craignons pas d'affirmer que, le cas échéant, Charles-Albert et son fils Victor-Emmanuel auraient été, dans l'intérêt de la patrie commune, les plus fidèles vassaux de Pie IX. Si l'hypothèse vous semble un peu paradoxale, je vous rappellerai simplement que dans l'automne de 1846 le farouche républicain Mazzini criait : « Vive Pie IX ! » et qu'en mars 1848 le cardinal Antonelli, auteur de la nouvelle Constitution romaine, faisait mieux que crier : Vivé la liberté ! Par malheur, le Saint-Père était faible, indécis et moins infallible en ce temps-là que le con-

cile ne l'a fait ensuite. Il laissa échapper la direction des destinées italiennes, qui fut reprise, on sait avec quelle gloire, par Victor-Emmanuel.

Pie IX n'ayant pas pu ou pas voulu faire l'Italie, Victor-Emmanuel l'a faite, non sans un certain détrimment du pouvoir temporel. Mais la vie et la mort du roi attesteront devant l'histoire qu'il n'a jamais été l'ennemi de la religion catholique et qu'il fut jusqu'à la fin le très respectueux compère, ami et serviteur du pape. Le galant homme par excellence a déclaré lui-même, à son heure dernière, que sa bonne et loyale conscience était en paix. Et le monde ne doutera point de sa parole. On lui rendra cette justice qu'il n'a pas fait le mal pour le mal, qu'il n'a haï ni persécuté personne, et qu'obligé de démolir bien des choses pour bâtir la grande unité italienne, il s'est acquitté de son œuvre avec plus de ménagement, plus de courtoisie et de grâce que pas un fondateur d'empire.

La secte abominable des jésuites ne sera pas de cet avis. Naturellement. Mais le *Gesù* de Rome, si on l'oppose au Vatican, n'est qu'une baraque dominée de très haut, et nous avons ici le Vatican pour nous. Lisez ces curieux détails que nous donnait hier la *Gazette d'Italie* :

« Il est intéressant de savoir comment a été obtenue la concession du Panthéon pour l'ensevelissement de Victor-Emmanuel. On assure que le pape avait convoqué un conseil spécial de cardinaux pour délibérer au sujet des obsèques du roi et de la concession du Panthéon. La plupart des cardinaux se montraient, dit-on, opposés à toute concession, et ne voulaient pas transiger sur ce point; mais Pie IX se serait écrié : « C'est encore moi qui suis le pape ! J'ordonne que l'on

« accorde le Panthéon comme sépulture du roi, et j'autorise le clergé à assister aux obsèques. »

La réponse du pape fut aussitôt portée à la cour et au ministre garde des sceaux et arriva au Quirinal au moment où M. Lanza s'y trouvait. Quand il eut connaissance de la réponse du Saint-Père, M. Lanza s'écria, dit-on, les larmes aux yeux : « Nous retournons en 1848. Vive Pie IX ! »

On assure aussi que le pape avait écrit au cardinal-vicaire une lettre sévère dans laquelle il lui enjoignait de laisser ensevelir Victor-Emmanuel au Panthéon. On ajoute que plusieurs cardinaux sont vivement irrités de la conduite bienveillante du pape, qui a, au contraire, causé une grande joie dans la population.

Ainsi les cléricaux de Rome, menés par le *Gesù*, étaient d'accord pour exiler la dépouille mortelle du roi. Ils refusaient à cet excommunié, qui a pourtant communié, la sépulture chrétienne dans un des temples de sa capitale. Aux yeux de ces intransigeants, les funérailles de Victor-Emmanuel auraient eu l'air d'une prise de possession. Le *buzzuro*, c'est-à-dire le rustre piémontais, couché sous la coupole de *Santa Maria Rotonda* ! l'usurpateur au Panthéon, quel scandale ! Si le pape s'était rendu à ces raisons, personne au monde n'aurait pu lui forcer la main, car il règne, en vertu de la loi des garanties, sur tous les édifices consacrés au culte. La volonté nationale, en le débarrassant du fardeau de son temporel, lui assure une autorité illimitée dans le domaine spirituel. Il ne tenait qu'à lui de décider que les obsèques du roi d'Italie seraient confinées dans la petite église d'*Ara Coeli*, cette chapelle du Capitole. Mais c'est ici que l'Italien se réveille dans la personne de Pie IX, et quand je dis l'Italien,

je ne dis pas seulement le vieux patriote et le libéral d'autrefois, celui dont la belle et fière réponse rappelle au bon Lanza les grands jours de 1848. Il y a quelque chose de plus humain, de plus philosophique et de plus curieux dans cette réconciliation touchante d'un vivant et d'un mort. Pie IX, en cette affaire, se montre Italien de cœur, ce qui ne peut nous étonner, mais encore et surtout Italien d'esprit, citoyen de cette nation incomparable, fine fleur du Midi, qui a tout appris, qui n'a rien oublié, qui a des yeux tout autour de la tête, qui raisonne ses sentiments, ses instincts, ses passions même, et qui eût inventé la politique si la politique ne l'eût pas inventée et créée.

Italiens ! Italiens ! Enfants gâtés de la nature et de la civilisation ! Vous avez tout pour vous, les dons civils et les qualités exquises, la vigueur et la grâce et la politique surtout. Cette aventure d'outre-tombe, après les invasions, les spoliations et les excommunications, m'apparaît, malgré moi, comme un joli rapprochement de deux grands orateurs du barreau qui, après s'être foudroyés réciproquement à l'audience, jettent la robe au vestiaire et s'en vont, bras dessus, bras dessous, entre chien et loup, diner ensemble en quelque petit coin de cette mystérieuse banlieue qui sépare la vie de la mort.

## L'HÉRITAGE DE PIE IX

11 février 1878.

Quoique Pie IX ne fût à proprement parler ni un grand homme ni un grand pape, sa mort laisse un grand vide au milieu de l'Europe; il y a une noble figure de moins sur la scène du monde.

La naissance, la beauté, l'éloquence, une bonté poussée jusqu'à la bonhomie, la foi sincère, l'austérité des mœurs, l'horreur du népotisme, un esprit libéral et un patriotisme ardent, l'ont rendu populaire dès le jour de son avènement : il fut l'idole de l'Italie et de toute la chrétienté. On a cru un moment que cet homme prédestiné fonderait l'unité nationale, telle que les Guelfes du moyen âge l'avaient rêvée, par la fédération de tous les Italiens sous la présidence du pape. Les imaginations enflammées ne s'arrêtaient pas en si beau chemin : on se persuada que le nouveau chef de l'Église, inspiré de l'esprit moderne, attirerait à lui, par de sages concessions, ces millions de chrétiens que le catholicisme intransigeant des vieux siècles a précipités dans le schisme ou dans l'hérésie. Cette religion, qui prétend être immuable, a subi bien des



changements dans le cours de dix-huit siècles; l'Église ne s'est pas fait faute de définir des dogmes nouveaux : pourquoi la paternelle autorité d'un bon pape n'aurait-elle pas prévalu en concile contre l'intolérance et la routine? On respirait si joyeusement après le long pontificat du vieux moine rétrograde Grégoire XVI; on était si heureux de voir sur le trône du Vatican un pape relativement jeune, plus éclairé que ses prédécesseurs, plus libéral que la plupart des princes contemporains! Un peu de bon vouloir manifesté par le chef de l'Église dans la réforme des abus séculaires du gouvernement romain, un encouragement donné à la libération du territoire national enivrèrent non seulement Rome, mais l'Italie et l'Europe : il n'en fallut pas davantage pour provoquer dans tous les États du vieux monde le beau, le généreux, l'admirable et le stérile mouvement de 1848.

Qui nous eût dit alors que ce prince et ce pontife justement populaire aurait le temporel tué sous lui, et qu'après trente-deux ans de pontificat il laisserait l'Église elle-même dans un état de désorganisation irréparable? Jamais homme n'est arrivé à la plus haute dignité de ce monde avec des intentions aussi bonnes, un esprit aussi droit, un caractère aussi conciliant. Et il meurt abreuvé d'amertume, dépossédé de ses États, en guerre avec l'Italie, en rupture ouverte avec le catholicisme libéral, cette forme si sage et si réservée de l'esprit moderne. Et sa dernière parole, officiellement publiée, est un anathème lancé dans l'*Osservatore romano* contre les conciliateurs.

Assurément ce juste a eu de valables raisons pour se retourner, comme il l'a fait, contre lui-même, et pour brûler durant près de trente ans, au jour le

jour, tout ce qu'il adorait et tout ce qui le faisait adorer des peuples de 1846. Les bontés souriantes de son avènement ont été mal récompensées, les sujets qu'il voulait affranchir ne lui ont point épargné les déboires. L'assassinat de son digne ministre Pellegrino Rossi, son exil à Gaëte et la proclamation de la République à Rome devaient fatalement le guérir de ses premières illusions. Mais ce sincère et doux révolutionnaire ne rompit pas seulement avec la révolution. Il se donna tout entier aux jésuites, ces implacables ennemis de toutes les idées et de toutes les institutions qui constituent la civilisation moderne. Le jour où il rentra dans Rome à la suite d'une armée étrangère, il était si peu de son temps que le programme formulé dans la lettre à Edgar Ney lui parut inacceptable et que Napoléon III eut l'air d'un jacobin auprès de lui.

On sait à quel régime intolérable les sujets de l'Église furent soumis depuis 1849, sous les yeux de nos braves soldats qui n'en pouvaient mais; on a vu toutes les provinces de l'État pontifical se jeter spontanément l'une après l'autre dans les bras de Victor-Emmanuel, et Rome elle-même voter presque unanimement sa délivrance en 1870. Les deux millions d'Italiens qui depuis mille années vivaient sous le sceptre des papes ne pouvaient pas se dévouer éternellement à l'édification du monde en supportant le pire et le plus suranné des gouvernements européens. Le pouvoir temporel ne pouvait plus s'imposer que par la force, et la force lui manquait. Le droit humain a triomphé d'un prétendu droit divin auquel personne ne croit plus guère. La grande loi des sociétés modernes, celle qui dit : Un peuple n'appartient qu'à lui-

même, a été promulguée à Rome comme partout; elle n'y sera plus abrogée.

Sur ce terrain, Pie IX a été non pas le prisonnier, mais le vaincu de cette révolution qu'il avait prise en horreur; et elle l'a traité avec tout le respect que méritent le malheur et la vertu.

Ni l'Italie ni l'Europe n'ont songé un moment à restreindre le domaine spirituel de l'Église. Non seulement la *loi des garanties*, mais l'esprit public de toutes les nations entend que le pape, du haut de son trône, dirige en toute liberté 139 millions de consciences catholiques. Aucun obstacle ne s'oppose à l'expansion de cette force purement morale; et jamais l'autorité légitime du Saint-Siège n'a été plus incontestée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Elle a peut-être été en d'autres temps plus sage, plus prudente et plus avisée. Dans son emportement un peu fiévreux contre les nouveautés du siècle, Pie IX a innové lui-même, et l'avenir dira s'il fut bien inspiré. La définition du dogme de l'Immaculée-Conception, l'encyclique *Quantâ curâ* et le *Syllabus* de 1864, enfin cette étrange proclamation de l'infailibilité pontificale dans une ville où cent pontifes ont commis les erreurs et donné les exemples que l'on sait, le despotisme d'un seul homme institué dans ce monde des esprits où les évêques, les prêtres et les simples fidèles avaient toujours joui d'une liberté relative, l'uniformité liturgique imposée à des diocèses qui tenaient à leurs traditions, et, pour tout dire en un mot, la centralisation absolue de l'autorité ecclésiastique ont peut-être produit plus de mal que de bien.

Je ne suis pas un prophète et je dis modestement : Qui vivra verra. On saura bientôt si l'Église, depuis

vingt ans, n'a pas trop demandé à la crédulité humaine ; si la mariolâtrie, la josépholâtrie et toutes les idolâtries à la mode n'ont pas effarouché plus d'âmes qu'elles n'en ont exalté ; si la superstition du Sacré-Cœur a servi Rome aussi utilement que Paray-le-Monial ; si les exploitations commerciales de la Salette et de Lourdes n'ont porté aucun préjudice à la foi. Ce qui nous apparaît aujourd'hui avec une incontestable évidence, c'est que le catholicisme, sarclé de tout élément libéral, est devenu cléricanisme ; c'est qu'à la vaste communion des fidèles a succédé une sorte de ligue moins religieuse que politique, où les croyants et les pratiquants sont confondus avec des ambitieux sans convictions et des viveurs sans moralité. Parmi les pères de l'Église nouvelle, M. de Villemessant et M. Louis Veillot se balancent dans un majestueux équilibre, et le monde élégant se partage entre eux comme autrefois les néophytes choisissaient pour pasteur saint Pierre ou saint Paul. Les Lorgeril, les Dupanloup, les Cassagnac et cent apôtres du même numéro cultivent de leur côté chacun en son genre, à coups de pioche, à coups de trique et à coups d'estramacon, la vigne autrefois pacifique du Seigneur. Le vieil étendard aux deux clés se déploie en France, en Espagne, en Bavière, en Italie, un peu partout, sur une armée multicolore où les gens de théâtre, les gens de Bourse, les gens de cheval et les gens de coup d'État ne sont pas en minorité.

Tandis que cinq ou six cent mille religieux, faibles très actifs, écrèment à qui mieux mieux l'épargne des peuples modernes, plusieurs millions de fanatiques, vrais ou faux, se *croisent* contre les principes et les institutions du monde libéral et s'escriment à

nous faire reculer de cent ans dans notre propre histoire. Au train dont ils nous mènent, leur chef et leur guide infallible ne sera bientôt plus que le généralissime d'une religion de combat.

S'il faut absolument prendre parti; si tout homme est mis en demeure d'opter entre le moyen âge incarné dans le pape et la civilisation moderne écrite un peu partout dans les lois et les constitutions, Pie IX est mort à temps pour échapper au spectacle d'un schisme inouï; car ni l'Italie, ni la France, ni l'Espagne, ni aucune nation cultivée n'immolera ses institutions sur l'autel où le pape Alexandre VI a célébré le sacrifice de la messe. L'humanité laïque ne se laissera plus mettre en tutelle par l'infailibilité ecclésiastique.

Le conclave qui va s'ouvrir est appelé à résoudre un grand problème. Unique représentant de l'Esprit-Saint, jusqu'à nouvel ordre, il décidera dans sa sagesse si l'Église doit entrer en guerre avec l'Italie et l'Europe et la majorité des peuples civilisés.

S'il se rassemble à Rome, dans la capitale du nouveau royaume italien, il avouera *ipso facto* que l'armée du roi Humbert n'est pas une armée étrangère et que le Vatican n'est pas une prison. Le futur pape, quel qu'il soit, ne bénéficiera point des indulgences spéciales que Pie IX avait méritées par son premier mouvement; on le jugera sur ses actes. Il ne tient qu'à lui de se réconcilier avec l'Italie et tous les libéraux européens, qui sont les alliés et les amis de l'Italie, ou de rompre en visière au monde du progrès, de la justice et de la liberté.

Nous espérons, non pour nous, mais pour lui, qu'il acceptera l'héritage du noble et malheureux Pie IX sous bénéfice d'inventaire.

## LE RÉVEIL DE L'EUROPE

### I

8 avril 1878.

Durant l'année terrible qui commence à la surprise de Wissembourg et qui finit au traité de Francfort, quand la botte de M. de Bismarck pesait lourdement sur notre poitrine, nous avons répété souvent avec angoisse le mot fameux de M. de Beust : « Il n'y a plus d'Europe ! » Et, vraiment, il semblait que l'Europe fût morte, car elle ne voyait rien, n'entendait rien, ne sentait rien ; elle n'a pas tressailli le jour où l'homme de fer et de sang l'a amputée de la France. Un organisme vivant n'assiste pas sans résistance à la destruction d'un de ses membres. Nous sommes trop humiliés aujourd'hui pour prétendre qu'en 1870 et 1871 notre patrie était le cœur, ou la tête, ou un des organes essentiels de la vie européenne ; mais on nous permettra de croire que trente-huit millions de Français laborieux, économes, passablement éclairés, assez humains et volontiers chevaleresques, tenaient leur place dans l'Europe politique et ne pouvaient en être retranchés sans dommage pour la communauté des nations.

La lumière se fait, petit à petit, sur quelques points de cette étrange et lamentable histoire. Un soir, dans un banquet, l'empereur d'Allemagne porte un toast au czar, son neveu, et nous apprend que la Russie était d'accord avec nos vainqueurs sur le démembrement de la France. Le plus capable et le plus sincère des Bonaparte prend la plume dans la *Revue des Deux Mondes* pour raconter que l'Italie et l'Autriche étaient prêtes à nous défendre si Napoléon III n'avait obstinément refusé d'ouvrir les portes de Rome à Victor-Emmanuel. L'Angleterre, mal conseillée par l'égoïsme stupide de M. Gladstone et par le germanisme incurable de la cour, a organisé la ligue des neutres contre ses plus fidèles et ses plus généreux alliés. Mais quand l'histoire aura enregistré tous les faits, recueilli tous les témoignages, elle se demandera encore avec stupeur comment la vieille communauté européenne, si soucieuse autrefois d'un équilibre sans lequel il n'y a pas de sécurité pour elle, a favorisé ou permis la suppression de la France.

Notre pays figure encore sur la carte, et il est vivant, Dieu merci ! Mais il vit replié sur lui-même, condamné pour longtemps à l'inaction politique, désintéressé forcément des questions générales et, en un mot, mort pour l'Europe. Sans Metz et Strasbourg, la France, ouverte aux Allemands qui renforçaient hier encore leurs garnisons d'Alsace et de Lorraine, est exclue pour longtemps des délibérations européennes. Les nations ont leur dignité comme les hommes.

Les Anglais et quelques autres bons voisins se sont mis noblement à nous plaindre, le jour où ils ont eu besoin de nous. L'Europe, paraît-il, n'était pas morte, mais endormie d'un sommeil léthargique ; elle s'est

réveillée trop tard pour nous, et peut-être pour elle, au canon de Plewna.

Le cœur de cette vieille au bois dormant n'est ni plus tendre ni plus généreux en 1878 qu'en 1871. Tant que la Russie s'est bornée à battre le Turc, l'Europe n'a pas pleuré sur ce pauvre Holopherne qui d'ailleurs, en sa qualité d'égorgeur de Bulgares et de banqueroutiers, ne méritait ni la sympathie ni l'intérêt. C'est la paix de San Stefano qui menace d'allumer une guerre générale. On voit bien que la France n'est plus de ce monde, car les sentiments et les principes ne brillent que par leur absence dans ce grabuge vraiment nouveau. Si nous étions de la partie, nous aurions défendu les Turcs pour le bon ordre et l'équilibre, comme en 1855, ou, les ayant jugés incorrigibles, nous les aurions transvasés en Asie pour émanciper les raïas. Je vois d'ici nos braves diplomates, un peu nigauds, mais honnêtes et tout ahuris de bonnes intentions, peinant à débrouiller l'écheveau des peuplades chrétiennes qui s'entrelacent dans la presqu'île des Balkans. Quel travail, bonté française ! Et quel désintéressement ! Quel effort pour concilier le principe des frontières naturelles avec son bon voisin, le principe des nationalités ! Commissions des frontières par-ci, plébiscites par-là, et, à la fin de tout, rien pour la France, pas même un grand merci, car on n'arriverait pas à contenter tout le monde. Mais notre épingle est hors du jeu, il n'est donc plus question ni de justice, ni d'équilibre, ni de conciliation, ni de services désintéressés.

La Russie victorieuse prend tout, sous des formes diverses, en vertu du droit du plus fort. Elle amplifie la Serbie, sa vassale, et le Monténégro, son vassal ; elle crée une grande coquine de Bulgarie où les Bulgares



manquent un peu, mais où les fonctionnaires russes fourmillent déjà, en attendant un prince, sujet fidèle, dont le choix ne sera pas livré au hasard. La Roumanie, malgré tous les services qu'elle a rendus dans cette guerre et quoiqu'elle ait pour prince un Hohenzollern, est traitée avec un sans-gêne inouï; on lui prend la Bessarabie, on lui donne en échange les marais de la Dobrutscha et l'on s'adjuge le droit de la parcourir en armes, menaçant, si elle n'est pas contente, de l'annexer simplement à la Russie. Tout le reste de la Turquie d'Europe est laissé, pour la forme, au sultan qui devient une sorte de préfet russe, administrant, sous le bon plaisir du czar, la Roumélie, la Macédoine, l'Herzégovine, la Bosnie et quelques autres provinces disséminées. A ce prix, on lui laisse ses possessions asiatiques, allégées de l'Arménie.

Je ne vois pas ce que l'Europe pourrait objecter à cette œuvre de haute spoliation, puisqu'elle admet depuis huit ans que la force prime le droit. Le seul ambassadeur qui puisse décemment recueillir dans son sein les doléances d'Abdul-Hamid est notre représentant, M. Henri Fournier : aussi dîne-t-il au sérail et prodigue-t-il au pauvre padischah des consolations platoniques. Les autres diplomates n'ont encore opposé au prince Gortschakoff et au général Ignatieff qu'un argument étranger à toute morale : « Vous en avez trop pris ! » ou bien encore : « Il ne faut pas que vous deveniez plus fort que nous ! »

L'Angleterre a donné le signal du mécontentement, et pour cause. Outre la liberté des détroits, qui est nécessaire à son commerce, elle craint de perdre un prestige indispensable à sa domination dans les Indes. Après avoir commis la faute de laisser battre ses vieux

amis les Turcs, elle ne veut pas que la Russie hérite de *l'homme mort*. L'Autriche est animée du même esprit et travaillée des mêmes craintes; ce n'est pas dans l'Extrême-Orient qu'elle serait affaiblie par les monstrueuses annexions de la Russie; c'est chez elle, dans cet État cousu de pièces et de morceaux, où l'on compte dix-sept millions de Slaves tout prêts à se jeter entre les bras du czar. Et j'entends déjà dire que l'empereur d'Allemagne ne voit pas d'un bon œil tout l'est de l'Europe envahi par son cher neveu. On se pardonne aisément à soi-même la conquête du Hanovre, de la Lorraine, de l'Alsace et de quelques menus territoires, mais on hésite à ratifier la confiscation d'un demi-quart de l'Europe.

La chancellerie moscovite, pour qui le cœur humain n'a pas de secrets, s'est flattée un moment d'obtenir la sanction des puissances rivales. Elle a cru désarmer l'Angleterre, l'Autriche et peut-être l'Allemagne en leur offrant l'Égypte par-ci, la Bosnie et l'Herzégovine par-là, et qui sait? autre chose encore vers les embouchures du Rhin et de l'Escaut. Il est doux de donner à ceux qu'on aime, et commode de faire largesse du bien d'autrui. Mais il se trouve que ni l'Autriche, ni l'Angleterre, ni même l'Allemagne ne sont en veine d'annexion pour le moment. Ces trois grandes puissances n'en veulent aujourd'hui ni pour elles ni pour les autres, et l'Angleterre en particulier tient école de désintéressement général. Cette explosion de vertu fera-t-elle reflourir les mœurs de l'âge d'or dans notre vieille Europe?

# LE RÉVEIL DE L'EUROPE

## II

17 avril 1878.

Dès que la conscience humaine reprend ses droits, dès que le triste monde où nous vivons n'est plus abandonné sans défense aux coups de la force, aux scélératesses de l'intrigue et aux caprices du hasard, il faut que tous les puissants de la terre en prennent leur parti, il faut que les sultans, les czars, les empereurs et les peuples eux-mêmes apprennent à compter avec une autorité moins haute que le ciel, mais plus élevée cependant que le tapis vert des tripots de chancellerie et le tapis sanglant des batailles.

Ce réveil de l'Europe, auquel nous assistons avec un contentement effaré et une espérance incertaine, a été provoqué par l'excès d'un régime abominable. Depuis longtemps déjà notre siècle avait perdu l'habitude de discuter les événements politiques au point de vue du juste et de l'injuste, du bien et du mal : il était devenu fataliste. On peut dire que durant une trentaine d'années, chez nous et autour de nous, les hommes de tra-

vail et de paix, dans leur trop légitime inquiétude et leur grave souci du lendemain, ne se sont pas demandé quelle était la solution la plus logique et la plus honnête, mais qu'est-ce qui pourrait bien passer par la tête de Napoléon III, du prince de Bismarck ou du prince Gortschakoff? Le fardeau du pouvoir personnel, que le vieux monde a secoué par places, pèse encore comme un cauchemar sur les âmes les plus fières et les nations les plus libres; car enfin, que nous sert d'être souverains chez nous, si nous avons à notre porte quarante millions d'étrangers prêts à nous envahir au premier signe de leur maître?

A mesure que la civilisation se développe, les instruments de l'industrie et du commerce deviennent plus délicats et plus sensibles au moindre choc. La régularité des relations internationales entre les producteurs et les consommateurs devient aussi plus nécessaire; le besoin de sécurité passionne les travailleurs de tout pays. Et l'instinct de conservation individuelle se révolte partout à la fois contre l'homme d'État, roi ou premier ministre, qui tient en main le repos du monde et peut sacrifier à ses ambitions le pain de cent millions d'hommes. Les ateliers, les champs et les comptoirs ne prospèrent que dans la paix; c'est dire que l'immense majorité de nos contemporains se compose de pacifiques.

Pacifiques, les Français d'aujourd'hui, non seulement par la nécessité de réparer les forces nationales, mais par goût, par tempérament, par une préférence marquée pour le travail productif. Pacifiques, les Allemands, au nord comme au midi, à Berlin aussi bien qu'à Stuttgart et à Munich, et tous sérieusement occupés à résoudre le problème assez difficile du pain quotidien.

Pacifiques, les Russes, cette chair à canon, très ignorante, très dévouée, très sentimentale et très douce, qui se fait hacher en Turquie pour la plus grande gloire du czar. Pacifiques, les Autrichiens, les Anglais et tous les peuples contemporains qu'un trait de plume diplomatique mettra peut-être en marmelade avant huit jours.

Or çà ! pourquoi les pacifiques, qui sont les plus nombreux et les plus forts, n'imposent-ils pas les bienfaits d'une vie régulière et inoffensive aux cinq ou six messieurs couronnés ou brodés qui dévastent l'Europe ?

Tout simplement parce qu'ils n'ont pas le courage de leur opinion ou les moyens de la faire prévaloir, chacun chez soi.

Lorsqu'un prince mal inspiré se met en tête de faire tuer cent mille hommes, la fleur de son peuple, par ambition, par intérêt de dynastie ou par simple bêtise, il n'y a qu'un mot à dire pour mettre en jeu certains ressorts et provoquer ou simuler un mouvement de l'esprit public. L'honneur professionnel est endémique chez les soldats, l'honneur national est prompt à s'éveiller chez les civils, l'exploitation des sentiments les plus généreux de la nature humaine sera toujours à la portée d'un simple Grammont ou d'un modeste Benedetti. Le culte du drapeau, également sincère chez les envahisseurs et chez les envahis, imprime un caractère religieux à l'attaque comme à la défense et élève le juste et l'injuste au même niveau, face à face. C'est après la dernière bataille, le sang bu par la terre et le traité signé, que la majorité pacifique prend la parole chez les vainqueurs et les vaincus. D'un côté comme de l'autre, elle estime généralement que la guerre a fait plus de mal que de bien, et elle espère qu'on ne recommencera pas de longtemps. L'opinion européenne,

lorsqu'elle n'est ni aplatie ni soulevée, juge sévèrement les agités, les ambitieux et les dominateurs. Elle s'insurge volontiers contre celui qui fait la loi aux autres et qui, sans aspirer à la monarchie universelle, s'érige en arbitre et refuse aux voisins tranquilles la sécurité du lendemain.

Voilà comment Napoléon III, par ses victoires assez inoffensives dans le fond et ses tracasseries perpétuelles, avait exaspéré contre lui, contre nous, les neuf dixièmes de l'Europe. Après nos désastres de 1870, l'empereur d'Allemagne est apparu entre M. de Bismarck et M. de Moltke, comme une sorte de Jupiter tonnànt, arbitre souverain de la paix et de la guerre. L'opinion publique était alors trop affaissée pour rebondir instantanément contre ce trio de grands hommes qui, après avoir fait l'unité allemande et entamé l'unité française, menaçaient d'annexer à leur nouvel empire tous les pays où résonne harmonieusement le *ia* germanique. Mais le pangermanisme déjà suspect allait probablement devenir odieux à l'Europe lorsque le panslavisme apparut sur la scène et conquit en un rien de temps la palme de l'impopularité.

Puisque l'Europe, inerte depuis trente ans, devait se réveiller en 1878, il aurait mieux valu, pour la France, que l'empereur Guillaume fût moins vieux, M. de Moltke moins fatigué, M. de Bismarck moins nerveux, et que les trois champions de l'Allemagne pussent mener glorieusement jusqu'au bout du fossé les destins du nouvel empire. Mais il était écrit, paraît-il, que la Russie, en alliée fidèle et dévouée, attirerait sur elle-même les foudres d'une coalition.

Coalition armée ou purement diplomatique? On le saura dans quelques jours; il serait malaisé de le pré-

dire aujourd'hui. Ce qui paraît certain, c'est que tous les esprits pacifiques du vieux monde sont vivement animés contre l'empereur Alexandre et ses deux principaux hommes d'État, le prince Gortschakoff et le général Ignatieff.

Au début des affaires d'Orient, l'Europe avait jugé et condamné la Turquie, sans toutefois juger utile de l'exécuter à frais communs. Peu de gens, même en Angleterre, se sentaient d'humeur à protéger *manu militari* la domination arrogante et brutale des musulmans sur les rayas chrétiens. On avait fait assez et trop pour retarder, dans l'intérêt de la paix générale, la dissolution de l'empire ottoman. Une race naturellement imperfectible et séparée de nous tous par sa religion, ses lois et ses mœurs ne pouvait pas éterniser l'esclavage et la polygamie dans la presqu'île des Balkans. Quatre siècles d'expérience avaient prouvé que ces dominateurs étrangers ne se fondraient jamais avec les peuples conquis. Ils n'étaient que campés, comme on l'a dit souvent, et le mode d'exploitation qu'ils pratiquaient, au détriment des populations plus laborieuses, ne nous permettait pas de voir en eux autre chose que des parasites armés. La conférence de Constantinople mit au grand jour les sentiments de l'Europe pour les Turcs; elle dit nettement qu'ils ne pouvaient plus être reçus qu'à correction sur le théâtre du monde civilisé; or ils se déclaraient eux-mêmes incorrigibles. Toutefois l'expulsion d'un peuple et le remplacement d'un vaste État présentent tant de difficultés, que l'on n'osa pas décréter contre eux une exécution fédérale; on les laissa en tête à tête avec les Russes, qui semblaient destinés par la Providence elle-même à l'émancipation des rayas.

L'empereur Alexandre partit en guerre comme un Pierre l'Ermitte, avec toutes les bénédictions d'un clergé dont il est le pape, et les ardentes sympathies de 80 millions de Russes qu'il avait pris le soin de fanatiser lui-même. Ses sujets, ses soldats, son état-major, sa famille n'avaient qu'une ambition très noble et vraiment légitime : émanciper les chrétiens d'Orient ! Ce grand prince daigna déclarer lui-même, en passant la frontière, qu'il saurait sortir de la Turquie comme il y était entré ; il annonça que la Russie étonnerait le monde par sa modération.

Or il se trouve qu'à la fin d'une campagne très brillante et très laborieuse le czar n'a émancipé personne, n'a pas chassé les Turcs, et s'est tout adjudgé. La presque île des Balkans nous apparaît, après le traité de San Stefano, comme une grande annexe de la Russie, où l'autocrate exerce, sous divers noms et à divers titres, un pouvoir absolu sur les Bulgares, les Serbes, les Monténégrins, les Roumains, les Bosniaques, les Herzégoviniens, les Albanais, les Epirotes, les Macédoniens, les Grecs et les Turcs. Pas un homme, chrétien ou musulman, ne s'appartient plus dans ce domaine qui déborde en Asie et embrasse jusqu'aux Arméniens : tout pour le czar ! La Bosnie et l'Herzégovine qui ont fait le jeu, comme on dit, en allumant la guerre, sont offertes sous mains à l'empire austro-hongrois qu'on veut désintéresser. Les Grecs, qui avaient mérité au moins le prix de la sagesse, sont livrés sans défense à la brutalité des agas turcs, qui en font un terrible carnage ; les Roumains ont été héroïques ; ils ont servi le général en chef de l'armée russe dans le moment critique ; ils ont peut-être sauvé la partie ! On les démembre et on les asservit pour prix de ce beau zèle ; on les transforme en cantonniers



de la voie triomphale, et si leurs braves soldats se révoltent contre une telle prétention, le prince Gortschakoff menace de les désarmer.

Telle est l'œuvre de justice et d'humanité qui ne se propose pas aux ratifications de l'Europe, mais s'impose à notre assentiment collectif. Les petites puissances et celles qui peut-être hier encore se croyaient grandes ont découvert un beau matin que l'Europe était bornée à l'est par un État prodigieux, une puissance monstre, qui tient la Baltique, la mer du Nord, la mer Noire, la mer Caspienne, le Bosphore, les Dardanelles, la mer Egée, qui envahit l'Asie par le nord et par le sud-ouest, refoulant la Chine par-ci, la Perse par-là, et menaçant la domination anglaise dans les Indes. Et rien ne prouve que ce sphinx aux griffes longues ait dit son dernier mot, car il prétend s'annexer tous les Slaves, dont vingt millions appartiennent encore à l'Autriche et à la Prusse.

Avouez, bonnes gens, hommes de paix, de travail et de liberté, qu'on pourrait s'émouvoir à moins. Le cinquième siècle de notre ère n'a pas vu d'invasion si formidable que celle-là. Et le mot d'ordre de l'armée russe est légèrement ironique : *autonomie!* Si c'est l'autonomie à la mode de Pologne que l'empereur Alexandre II destine à ses nouveaux sujets, je les plains. Les passeports russes, la police russe, la censure russe envahiraient la moitié de l'Europe et le tiers de l'Asie! Merci de nous! Autant la fin du monde, mes amis!

Voilà ce qui se dit un peu partout, mais particulièrement en Angleterre, depuis la paix de San Stefano. Voilà pourquoi la paix de San Stefano n'est peut-être que la chute du rideau de manœuvres sur le prologue d'un drame en plusieurs actes.

## LA RUSSIE

19 avril 1878.

De deux choses l'une : ou le czar, ému du mécontentement général qu'il a soulevé, déchirera le traité de San Stefano et attendra que l'Europe assemblée règle équitablement le compte des services qu'il a rendus et des sacrifices qu'il a faits; ou il s'obstinera à défendre envers et contre tous les annexions, les protectorats et tous les avantages exorbitants qu'il vient de s'adjuger en prenant tout pour lui, comme le lion de la fable.

Dans la première hypothèse, qui n'est pas malheureusement la plus vraisemblable des deux, la guerre est évitée ou du moins ajournée jusqu'au succès ou à l'avortement de l'action diplomatique. Dans le second cas, c'est la guerre qui précède la discussion. L'Angleterre entre en campagne, avec ou sans alliés, secourue ou non secourue, avec cette froide résolution qui a fait de tout temps les trois quarts de sa force. On se bat sur terre et sur mer; quelques centaines de mille hommes périssent par le feu, par le fer et par les maladies; quelques milliards, fruits du travail de plusieurs générations, sont anéantis; une crise indus-

trielle et commerciale fait souffrir cent millions d'êtres inoffensifs, vieillards, femmes et enfants, dans les deux mondes. Après quoi, l'un des deux combattants n'en pouvant plus et l'autre n'en pouvant plus guère, on revient à l'idée d'un congrès et l'on rassemble autour d'un tapis vert dix ou douze messieurs hauts sur cravate, discrets et polis.

Quelle que soit la sagesse ou l'audace de l'empereur Alexandre II, à quelque résolution qu'il s'arrête, soit qu'il juge à propos d'entrer en pourparlers avec l'Europe avant de se jeter dans une nouvelle aventure, soit qu'il se mette en tête de pousser sa fortune jusqu'au bout, nous n'avons pas la prétention d'apprendre à un politique de si haut rang que la guerre la plus heureuse ne terminerait rien et ne l'avancerait pas beaucoup.

L'empire russe eût-il, par impossible, aussi bon marché des Anglais que des Turcs, réussit-il à leur faire signer un traité comparable à l'instrument de San Stefano, le plus clair profit de l'affaire serait une nouvelle campagne à commencer contre l'Autriche et peut-être contre l'Allemagne. Une paix séparée n'engage que les contractants; encore le vaincu se réserve-t-il *in petto* le droit de déchirer le traité dès qu'il aura repris des forces ou que l'adversaire en aura perdu. Quant aux voisins, ils sont portés fatalement à se sentir diminués et menacés par la fortune envahissante d'un conquérant que rien n'arrête, ni le respect du droit d'autrui, ni la mémoire de ses propres engagements, ni la reconnaissance des services reçus, ni le souci du qu'en dira-t-on, ni l'intérêt de la tranquillité générale. Dans notre civilisation très savante à la fois et très rudimentaire, l'Europe ressemble encore un peu à ces bassins de pisciculture où les petits poissons

servent à la nourriture des gros. Il est donc naturel qu'en voyant grossir la Russie le fretin des États se demande s'il sera mangé.

Personne ne s'est posé cette question mélancolique en 1870 et 1871, quand la Prusse croissait à vue d'œil ; mais on dormait alors ou l'on était fasciné par M. de Bismarck. Aujourd'hui qu'on a pris le temps de se frotter les yeux, on paraît décidé un peu partout à ne tenir pour bonne et valable qu'une paix élaborée en commun par et pour la communauté européenne. Un congrès seul, en faisant la part de tous les droits et de tous les intérêts légitimes, pourra nous assurer pour quelques années cette paix dont nous avons si grand besoin, tous tant que nous sommes.

La Russie se croit hors d'affaire depuis qu'elle a fini avec les Turcs ; elle se trompe : c'est depuis la paix de San Stefano qu'elle a un compte à régler avec l'Europe. Bon gré, mal gré, il faudra qu'elle vienne au congrès, non pour y faire enregistrer ses conquêtes, mais pour entendre et subir les conditions de la communauté européenne.

Il serait difficile aujourd'hui de préjuger les résolutions assurément humaines et équitables qui seront prises en conseil amphictyonique sur la réorganisation politique de la presqu'île des Balkans. Les peuples que la guerre de 1877 a émancipés ne peuvent pas retomber sous le joug des Turcs esclavagistes et polygames ; ils sont bien et dûment affranchis, quels que soient leurs mérites, et le congrès n'aura qu'à délimiter leurs frontières, ce qui n'est pas l'affaire d'un jour. Il reste encore à décréter l'autonomie de quelques populations aussi policées au moins et aussi méritantes que les Serbes et les Monténégrins. Le royaume de Grèce, tel

que nous le voyons sur la carte, est une erreur de la diplomatie : on ne l'a pas créé viable, et si l'on veut qu'il dure il faut qu'on se décide à l'agrandir au nord et au sud, sur terre et sur mer. Ce travail est facile; des sympathies ardentes et généreuses l'ont préparé depuis longtemps en Crète, comme en Epire et en Thessalie.

S'il est injuste et dangereux qu'une majorité de chrétiens soit opprimée par quelques millions de Turcs, il ne serait pas mieux, j'imagine, de livrer la minorité musulmane aux vengeances très peu civilisées des Bulgares et des autres chrétiens orientaux. L'Europe est assez vaste là-bas pour que trois ou quatre millions d'hommes, qui y sont nés, obtiennent la permission d'y mourir. Chasser les Turcs en Asie, ce serait justifier l'expulsion des Alsaciens et des Lorrains qui ont voulu rester Français.

Nous avons dit que la délimitation des États autonomes dans la presqu'île des Balkans serait un travail difficile et minutieux. Les diplomates les plus équitables et les mieux intentionnés ne réussiraient pas, sauf miracle, à contenter tout le monde. Il y a là dix races juxtaposées, superposées et enchevêtrées au hasard par les invasions; elles se haïssent presque toutes et chacune se croit supérieure aux autres.

Mais où le problème à résoudre s'expose avec une éclatante simplicité, c'est lorsqu'il s'agit d'établir les droits de l'Europe laborieuse en face de la Russie conquérante.

L'intérêt de l'Europe et son droit ne font qu'un, car tout organisme a le droit de défendre sa vie. Il ne faut pas beaucoup de rhétorique pour dire poliment au czar : Vous régnez sur le plus grand domaine du globe, et vos États, par la guerre et par la diplomatie, s'étendent

tous les jours. On ne sait trop comment vous empêcher de gagner du terrain dans l'Extrême-Orient, où déjà vous battez en brèche la grande muraille de Chine; mais on ne peut pas tolérer que, possédant la moitié de l'Europe, vous veniez encore envahir l'autre moitié. Nous le pouvons d'autant moins que votre peuple, pris en masse, est encore passablement barbare, et que votre gouvernement despotique est en retard de cent ans sur tous les autres.

Par l'annexion plus ou moins déguisée d'une presque île où vous êtes entré en libérateur, vous culbutez absolument l'équilibre de l'Europe et vous nous réduisez à l'état de puissances en l'air.

Est-ce tout? Non. Vous vous emparez du Bosphore, des Dardanelles, des embouchures du Danube, qui sont trois grandes routes du commerce. Or il est d'intérêt européen que les embouchures des grands fleuves ainsi que les détroits soient neutralisés et commis à la garde de puissances inoffensives. Le Sund et les Belts sont neutres, la Hollande n'a plus le droit de fermer l'Escaut, le canal de Suez est neutre, Gibraltar et Aden le deviendront, le Bosphore et les Dardanelles l'étaient sous la domination impuissante des Turcs : nous ne permettrons pas que vous preniez les clés de la mer Noire.

Peut-être la Russie se plaindra-t-elle de l'ingratitude des peuples, elle qui a si bien payé les services de ces pauvres Roumains! On pourra lui répondre que le sang et l'argent dépensés en 1877 ont doublé son prestige, affermi son influence et accru son autorité morale sur les Slaves de l'Orient. C'est un résultat qui vaut son prix. L'Angleterre, la France et l'Italie victorieuses à Sébastopol n'ont pas voulu d'autre salaire que l'estime de l'Europe et la conscience d'une bonne action.

## LA ROSIÈRE DE PUTEAUX

29 octobre 1878.

Messieurs, mesdames, mesdemoiselles,

Lorsque l'excellent maire de Puteaux, M. Blanche, deux fois décoré, car il l'a été le 21 de ce mois par le gouvernement de la République et ce matin par ses collaborateurs et ses ouvriers (*Applaudissements*), m'offrit la présidence de cette fête de famille, mon premier mouvement, je l'avoue, fut de décliner un tel honneur. Je ne me sentais ni capable ni digne d'officier civilement dans une cérémonie laïque où de grands orateurs, comme mon illustre et cher maître M. Jules Simon, et des causeurs charmants, comme votre fidèle député mon ami Deschanel, ont obtenu des succès incomparables. Mais après un moment de réflexion je me dis qu'en pareille matière la modestie et la timidité étaient également sottes, que nous nous devons tous les uns aux autres, dans un État démocratique où l'échange des idées, des sentiments et des services est la base de toute société; que les Français ont besoin de se voir, de s'entendre, de se toucher les coudes, et qu'une parole inexpérimentée, mais sincère

et convaincue, ne serait pas mal accueillie parmi vous.

Ce qui m'a décidé surtout, j'ose le dire, c'est le souvenir encore chaud d'une fête semblable où j'ai fait connaissance avec la population agricole et industrielle de Puteaux. J'ai déjà été l'hôte de votre belle et vaillante commune, je me suis assis à votre table municipale, j'ai constaté la bonne harmonie qui règne ici entre les travailleurs de la terre et les travailleurs de l'usine, les vigneron et les manufactures; j'ai admiré le bon esprit, les sentiments de justice et de solidarité qui animent du haut en bas cette population républicaine, et notre première rencontre, qui date de trois ans, m'a laissé l'impression d'un bon bain de patriotisme et de liberté.

Voilà pourquoi je reviens, et non pas seul, dans cette ville hospitalière. A votre fête de famille j'ai amené ma femme et mes enfants, mes enfants qui voulaient, sur leurs petites économies, offrir un souvenir et un hommage à la rosière de l'année. J'ai entraîné aussi quelques-uns de mes collaborateurs du *XIX<sup>e</sup> Siècle*, et le plus populaire de tous, mon vieil ami Francisque Sarcey, qu'on accuse de manger des prêtres tous les matins. Le reproche n'est pas fondé : Sarcey ne mange que ce qu'il aime.

J'aurais voulu vous amener aussi, mais cela n'était pas si facile, quelques-uns des illustres Français, des grands libéraux que la nation a fêtés en 1878 : Voltaire, par exemple, ou Jean-Jacques Rousseau, ou plus modestement Paul-Louis Courier. Avec quel légitime orgueil nous aurions, vous et moi, fait applaudir à ces ancêtres un des plus admirables progrès de notre temps!



Ce siècle sera grand dans l'histoire, non seulement parce qu'il a été éclairé par le gaz, poussé par la vapeur et servi par l'électricité. L'esprit humain lui a fourni d'autres lumières, et le cœur, des mouvements au moins aussi nouveaux et aussi imprévus. Par exemple, la modeste cérémonie que nous célébrons aujourd'hui pour la cinquième fois, dans une petite ville de la Seine, est le commencement d'une grande révolution. Savez-vous ce que nous faisons en couronnant une rosière hors de l'église paroissiale et sans lui demander si elle est allée à la messe ce matin? Nous faisons de la morale indépendante. Retenez bien ces deux mots : ils sont gros d'orages, ils ne prendront leur place au dictionnaire qu'après un long et douloureux combat, mais l'avenir leur appartient.

Aux yeux de la morale religieuse, c'est un scandale affreux que ce prix de vertu fondé par un petit employé de théâtre et donné par les mains d'une cantatrice deux fois excommuniée, comme artiste dramatique et comme protestante, mais honorée de tous et digne de garder pour elle la couronne qu'elle vient de donner. Et l'horreur n'est-elle pas au comble lorsqu'on voit une telle fête présidée par un libre penseur mille fois dénoncé dans l'*Univers*, la *Défense* et tous les journaux de la police divine; un de ces francs-maçons que Pie IX, en ces derniers temps, anathématisait tous les six mois, de peur d'en perdre l'habitude et pour s'entretenir la main!

La morale religieuse a fait du bien, sans contredit, lorsqu'il n'y en avait pas d'autre; mais j'estime, et vous aussi peut-être, qu'elle a fait son temps. Quand les hommes incultes, grossiers, incapables de discerner le bien du mal et de se diriger par leurs propres lumières,

n'avaient d'autre mobile en ce monde que les perspectives assez vagues de l'autre, c'est-à-dire l'espoir du paradis et la peur de l'enfer, ils n'avaient rien de mieux à faire que d'écouter la voix d'un prêtre plus éclairé, plus sage, plus moral que le commun des martyrs, et qui d'ailleurs ne leur prenait en échange de ses conseils que la dixième partie de leur pain.

Mais le monde a marché depuis les beaux jours de la dime, et je ne flatte certes pas les honnêtes gens qui m'écoutent en disant que s'ils font le bien, s'ils s'abstiennent du mal, si, là, tandis que nous causons, ils ne profitent pas de la presse pour voler le porte-monnaie du voisin, ce n'est ni pour gagner le ciel ni pour éviter les poursuites d'une gendarmerie infernale.

Ne fermons pas le ciel à ceux que ce paysage lointain divertit ou console! Laissons fumer les soupiriaux du vieil enfer que les Bretons eux-mêmes ne craignent plus! Mais reconnaissons entre nous que les bonnes actions sont le fruit naturel des bonnes gens et ne leur coûtent pas davantage qu'un panier de bonnes cerises à un arbre bien venu et bien cultivé. Une fille se conduit bien parce qu'elle est de sang honnête et que ses parents lui ont donné non seulement de bons conseils, mais de bons exemples. Elle les aime, ces parents, parce qu'ils le méritent; elle les honore, non pas pour vivre longuement, comme dit le Décalogue, mais pour qu'ils vivent longtemps eux-mêmes et qu'elle ait le bonheur de consoler leurs plus vieux jours. Mademoiselle la rosière ne me démentira pas, j'en suis certain, si j'affirme qu'elle a fait le bien sans autre esprit, sans autre ambition que de regarder tous les matins dans son petit miroir le visage charmant, ma foi! d'une fille de bien.

Les hommes, quoiqu'ils ne vaillent pas les femmes sur le terrain du dévouement et de l'abnégation, se gouvernent exactement comme elles, c'est-à-dire que les meilleurs et les plus éclairés font le bien sans attendre qu'un prêtre ou un frocard le leur commande. Si on pouvait, avant la fin de l'Exposition, réunir au Trocadéro, par exemple, les citoyens les plus distingués en tout genre qui composent l'élite de ce pays, il serait bien utile et bien instructif de savoir, par leur propre déclaration, combien d'entre eux ont fait leurs pâques ! En compterait-on dix pour cent ? C'est beaucoup. Tous les autres sont en état de péché mortel, mais fort honnêtes gens d'ailleurs, en paix avec leur conscience, entourés de l'estime publique, plus charitables au prochain que M. Louis Veillot, et meilleurs pères de famille que le défunt cardinal Antonelli. Il faut donc avouer que le catholicisme n'a plus ni la direction des esprits ni le monopole des vertus.

J'ai rencontré en cinquante ans bien des hommes bons ou mauvais, ou intermédiaires. Hé bien ! si j'avais un prix à donner au meilleur, au plus laborieux, au plus désintéressé, au plus bienfaisant, à celui qui a le plus fidèlement aimé et servi sa patrie, sa famille et son parti, je choisirais notre cher et vénéré Adolphe Crémieux, un juif ! Et cependant ce prix (des vétérans) serait peut-être disputé ou partagé par M. Littré, qui est positiviste, c'est-à-dire athée autant qu'on peut l'être sans écrire le mot sur son chapeau.

La religion tient si peu de place aujourd'hui dans la vie des Français cultivés qu'à la mort de Léon Gozlan, il y a une douzaine d'années, ni sa famille ni ses amis n'ont su s'il était juif ou chrétien. Il avait écrit vingt volumes, fait jouer quinze comédies, collaboré à dix

journaux, et il fallut presque tirer au sort la foi qu'il avait professée et le rite suivant lequel il devait être enseveli.

Les honnêtes gens de notre époque n'abjurent pas, sauf quelques rares et courageuses exceptions, la religion qu'on leur a donnée au baptême : ils se contentent d'arranger leur vie à distance respectueuse de l'Église et de considérer le prêtre comme un estimable étranger. Quelques-uns, par habitude ou par complaisance, mènent leurs femmes à la messe ; mais en savez-vous un qui, dans les jours d'anxiété, quand une question de devoir ou d'honneur s'élève à la hauteur d'un cas de conscience, ait jamais pris conseil d'un directeur ecclésiastique ? Ce sont les mœurs d'un autre temps, et d'un temps, disons-le, où la religion était vraiment maîtresse de la vie.

Mais, par le temps qui court, quelle direction les gens d'Église pourraient-ils nous donner ? La morale est la chose qui les préoccupe le moins ; ils s'en soucient presque aussi peu que de la divinité elle-même. Notre clergé ultramontain a, comme on dit familièrement, d'autres anges à fouetter. Parlez-lui des dogmes nouveaux, comme l'Immaculée-Conception et l'infaillibilité du pape ; parlez-lui des anathèmes du *Syllabus* ; parlez-lui des miracles récents et des saintes eaux à la mode ; parlez-lui des Chinois qui font dévorer leurs enfants par des cochons féroces et du sou par semaine qui suffit au rachat de ces innocentes victimes ; parlez-lui surtout du denier de saint Pierre, il comprendra et il prendra !

Ignorant et borné, soumis en esclave à l'évêque, qui est soumis au pape, qui est mené par les jésuites, il ne connaît que la consigne du Vatican, il ne sait qu'un

mot, le mot d'ordre dicté à Chartres par l'ancien cuirassier M. de Mun : contre-Révolution.

Hélas ! oui, nous en sommes là. Cet illustre clergé gallican, qui a sa bonne part dans l'œuvre de la civilisation et dans la gloire nationale, n'est plus qu'un instrument passif aux mains d'une cabale cosmopolite. On l'a non seulement isolé de son temps et de son pays, mais armé en guerre contre nous, contre nos idées, nos institutions, nos progrès, les conquêtes de la Révolution française, qui ne le menaçaient nullement, contre la République, qui ne lui veut et ne lui fait que du bien. Le clergé gallican, qui n'ose plus être gallican, ni libéral, a été enrôlé, peut-être à son corps défendant, dans une ligue renouvelée de Guise et de Mayenne, c'est-à-dire religieuse de nom, politique de fait et poussée en avant par des ambitions toutes terrestres.

On cherchait depuis longtemps un drapeau qui pût réunir autour de lui tous les partis hostiles à la liberté et brouillés avec le suffrage universel : on a trouvé la bannière de Marie Alacoque. Les politiciens cléricaux qui ont levé cet étendard en 1872 dans les rues de Paray-le-Monial sont les mêmes qui, l'année suivante, renversaient M. Thiers, le fondateur de la République ; les mêmes qui fondaient le septennat pour se donner le temps de chercher autre chose ; les mêmes qui trois mois après s'en allaient à Frohsdorff négocier une restauration impossible ; les mêmes qui ont dicté nuitamment la lettre du 16 mai 1877 ; les mêmes qui en décembre dernier nous ont conduits jusqu'à deux doigts de la guerre civile.

La sagesse et la fermeté du peuple ont triomphé de ces hommes néfastes. Ils sont vaincus à la Chambre

des députés, vaincus dans la plupart des conseils généraux et municipaux, ils n'ont plus la majorité qu'au Sénat. Et qui sait si là même ils ne l'ont pas virtuellement perdue aujourd'hui 27 octobre, à l'heure où je vous parle? Si les 15,000 conseils municipaux qui se sont assemblés aujourd'hui ont bien compris ce que la France attendait de leur patriotisme, ils ont élu de bons délégués qui, dans deux mois, éliront de bons sénateurs; moyennant quoi la République sera sauvée. Nous avons tout lieu d'espérer que la majorité républicaine au Sénat sera de 20 à 25 voix, comme l'a dit Gambetta, qui ne se trompe guère et qui ne trompe jamais. Si cette prédiction se vérifie, la date du 27 octobre 1878 sera aussi mémorable dans la vie du peuple français que dans la vôtre, mademoiselle la rosière.

La coalition cléricale, forcée dans ses derniers retranchements par la société laïque, c'est l'harmonie des pouvoirs publics fondée pour longtemps; c'est la Révolution, notre chère et bienfaisante Révolution de 1789, assurée contre ses ennemis de droite et de gauche, monarchistes et anarchistes.

Gardons-nous bien de craindre ou d'espérer que le Sénat, rajeuni par l'afflux d'un sang nouveau, devienne par cela seul une seconde Chambre des députés. Institué par des hommes habiles qui n'aimaient pas le suffrage universel et songeaient surtout à brider la volonté nationale, le Sénat offrira longtemps à l'esprit conservateur des garanties surabondantes. Les Assemblées issues du suffrage indirect, à deux ou trois degrés, sont en quelque sorte isolées de l'opinion, elles ne reçoivent que par contre-coup les impulsions du sentiment public. Comme la Gauche du Sénat est et

sera toujours moins avancée que la Gauche de la Chambre, nous aurons beau avoir la majorité partout, nous n'irons jamais trop vite. Mais nous ferons quelques pas en avant, ce qui n'est point à dédaigner.

Je ne vous promets pas que le prochain Sénat appliquera dans sa juste rigueur la loi qui bannit les jésuites. La Restauration, qui les aimait et qu'ils aimaient, a été contrainte de les chasser; la République, menacée par leur conspiration infatigable, continuera, je le crains, longtemps encore, à leur rendre le bien pour le mal. Mais il est permis d'espérer que ces ennemis déclarés de nos institutions et de nos lois ne seront plus admis comme professeurs dans nos séminaires ni surtout comme aumôniers dans notre armée.

Ce serait grand miracle si le Sénat, même amendé, nous accordait l'enseignement laïque à tous les degrés et débarrassait les écoles publiques de toutes les sœurs rôtiuses et de tous les frères fouetteurs. Mais il rendra certainement à l'Université, c'est-à-dire à l'État enseignant, la collation des grades, qui, en bonne justice, ne doit appartenir qu'à lui. Il protégera les communes contre la prétention insoutenable des frères qui s'y sont impatronisés et qui, parfois, tiennent nos municipalités en échec.

Le mariage exclusivement civil n'étonne plus; les enterrements civils ne sont plus en butte aux indignes grossièretés des Ducros, des Coco et des autres grands hommes de l'ordre moral. Il reste encore à constater le caractère tout laïque et tout municipal de nos champs de repos; il reste à créer une organisation des pompes funèbres où l'on ne paye pas les prières sans les avoir consommées; il reste à rapporter la sotte loi

du chômage dominical, votée en 1814 à la requête d'un clergé qui ne travaille que le dimanche.

La séparation de l'Église et de l'État, ce rêve de tous les esprits logiques, ne se réalisera pas l'an prochain, je vous en avertis; mais il y a gros à parier que l'an prochain les droits de l'État seront plus énergiquement défendus contre les empiétements de l'Église.

Il faut vous résigner d'avance à voir encore et très longtemps pulluler la race parasite de ces moines blancs, noirs et gris qui enrichissent leurs couvents des dépouilles de vos familles; mais la captation, ce fléau ecclésiastique, sera probablement surveillée d'un peu plus près.

Le divorce, que tous les peuples civilisés trouvent moral et nécessaire; le divorce, qui ne scandalise personne dans des pays aussi religieux que la Belgique et la Pologne, ne rentrera pas dès demain dans notre Code, où tant de nations l'ont copié. Mais il sera discuté et probablement voté par la Chambre, et si le Sénat le repousse, comme il faut le prévoir, ce ne sera pas pour longtemps.

La réforme du personnel judiciaire par une nouvelle investiture des magistrats s'impose au Parlement et au gouvernement. Nos inamovibles eux-mêmes courent au-devant de leur sort comme si un esprit de vertige les poussait à heurter les administrateurs républicains et les élus du suffrage universel. Dans certains tribunaux, il faut qu'un homme d'Église soit deux fois coupable pour être condamné et un journaliste quatre fois innocent pour être acquitté. Et le public, frappé de ces anomalies, en vient à se demander si la robe du juge et la robe du prêtre ne sont pas coupées dans la même pièce de drap. Cependant il n'est pas probable



que le Sénat de 1879 prête la main à une mesure radicale. Mais, en attendant mieux, nous verrons l'an prochain, selon toute apparence, le garde des sceaux réformer bravement le personnel des parquets et celui de la magistrature assise partout où la responsabilité existe, dans les justices de paix, par exemple, et dans les cours et tribunaux de l'Algérie.

Enfin le ministère affermi et rassuré qui interprétera les élections sénatoriales sera un ministère de clémence et de réconciliation. Il aura le bonheur et la gloire non seulement de mettre fin à ces poursuites et à ces arrestations politiques qui font dire aux étrangers que dans Paris la chasse à l'homme est ouverte en toute saison, mais encore... Pardon ! si je disais tout ce que j'ai dans le cœur sur cette question de pure humanité, je ferais un sermon laïque, mes chers frères et mes aimables sœurs, et c'est cela qui serait la désolation de l'abomination !

## LE MÉMOIRE ANGLAIS

13 avril 1879.

*L'égoïste Angleterre*, comme on disait l'autre jour à Berlin, a rendu service à l'Europe, lorsque, sortant de sa torpeur, elle a lancé à travers la foule effarée des nations la circulaire de lord Salisbury et le discours de lord Beaconsfield. Il est certain que l'égoïsme change de nom dès qu'il signale un danger public et qu'il met au service de tous ses ressources et son courage. Si la France était encore une puissance en activité de service, si ses mains n'étaient pas liées par des chaînes dont l'Angleterre a forgé sa part, nous n'aurions laissé à personne l'honneur de dire le premier mot à la Russie, comme nous l'avons dit en 1854. Mais, du fond de notre néant, nous devons rendre justice au peuple si souvent injuste envers tous et naguère encore cruel envers nous, qui reprend notre rôle et se fait, en notre lieu et place, le champion du droit public.

Le traité de 1856, qui a coûté la vie à 95,615 Français, ne guérissait pas la Turquie et ne réorganisait pas l'Orient, mais il mettait une limite aux débordements de l'invasion russe et il assurait au commerce

de tous les peuples civilisés la libre circulation du Bosphore et des Dardanelles. En 1871, au lendemain de nos malheurs, le czar propose et fait accepter aux puissances signataires une convention qui écorne le traité de Paris sans le déchirer : l'Europe laisse faire. Mais serait-elle digne de vivre si elle permettait en 1878 l'annexion mal déguisée de toute la presqu'île des Balkans au plus despotique et au plus arriéré des empires? — Non! répond l'Angleterre, et jamais elle n'a dit plus vrai. Il n'appartient en effet qu'à la communauté européenne d'abroger une loi qu'elle a votée dans l'intérêt de tous. Le traité de San Stefano, conclu entre un musulman suffoqué et un chrétien qui lui serrait la gorge, est un fait pur et simple, comme nous en publions deux ou trois chaque jour sous la rubrique des accidents. Personne ne prétendra que le hourra du fort et le râle du faible deviennent la loi du canton et obligent à perpétuité tous les honnêtes gens du voisinage.

Le conquérant, d'abord un peu surpris par l'intervention des bons voisins, a bientôt repris son aplomb : il foisonne en raisons généralement exécrables, mais curieuses à entendre, car elles partent d'un esprit matois et déluré.

« *Primo*, dit-il, celui que j'ai mis à mal était jugé depuis longtemps; vous l'aviez reconnu incorrigible, et vous savez que dans le fond il ne valait guère mieux que moi. » — Cela, c'est la vérité pure. On pourrait même ajouter sans paradoxe que les chrétiens de la presqu'île des Balkans, les doux Monténégrins, les bons Serbes, les sympathiques Bulgares et la plupart des rayas foulés depuis quatre cents ans par les Turcs valent peut-être moins que leurs oppresseurs musul-

mans. Mais laissons la parole au Russe ! Oyez l'apologie du vainqueur :

« *Secundo*, poursuit-il, je ne savais pas que l'Europe eût pour principe d'intervenir dans toutes les affaires qui sont tranchées par le sabre. Le traité de San Stefano n'est pas le seul où le plus fort ait pris ce qui était à sa convenance et où le vaincu ait racheté sa vie en livrant le meilleur de son bien. Vous feriez mieux de dire franchement que mes annexions portent ombrage à l'Angleterre et à l'Autriche, et que vous les blâmez par simple jalousie.

« Mais (*tertio*) ce n'est pas ma faute si j'ai opéré seul. Rappelez-vous la conférence de Constantinople et la campagne diplomatique qui a suivi. J'ai invité l'Autriche, l'Angleterre et l'Allemagne, et tous les États de bonne volonté, à une action commune, personne n'a voulu faire ou frapper le coup avec moi. Je ne dois rien qu'à moi-même, il est donc naturel qu'ayant tout pris de mes mains je garde tout.

« *Quarto*, ceux qui me parlent de justice oublient que toute peine est digne de loyer ; que j'avais préparé la chose de longue main, que je n'ai ménagé ni mes efforts ni mes sacrifices. Où irions-nous, grands dieux ! si celui qui achève le Turc n'était pas son légitime héritier ?

« Enfin, que me veut-on ? Je comprendrais à la rigueur qu'on me reprît tout ce que j'ai gagné si l'on pouvait le rendre à l'ancien propriétaire. Mais il est mort, ce malheureux, et tous les signataires du traité de Paris auraient beau se réunir en consultation, je les défie de le ressusciter ! »

Tel est l'esprit, sinon le texte du mémoire adressé à lord Salisbury par le prince Gortschakoff, et

j'avoue qu'il y a du spécieux dans cette argumentation.

Oui, certes, la Russie avait quelques raisons de compter sur la neutralité bienveillante de l'Europe. Oui, l'on savait à Londres, à Vienne et à Berlin que l'heure de la Turquie avait sonné! Oui, le gouvernement russe, entraîné par un mouvement politique et religieux qu'il avait provoqué lui-même, a pris les armes surtout parce qu'il craignait d'être débordé par les comités panslavistes! Oui, il a recherché sincèrement des alliances qui lui font défaut; ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il s'est engagé seul : il a failli périr sous Plewna, il a dépensé trois ou quatre milliards et versé à flots un sang généreux.

Mais si la Russie a de bonnes raisons pour conserver obstinément le fruit de ses victoires, l'Europe en a d'aussi valables pour le lui disputer, et plus d'une nation suivra sans doute le chemin tracé par l'égoïste et très égoïste Angleterre.

Les pourparlers et les échanges de notes diplomatiques n'aboutiront pas de sitôt, selon toute apparence, car ni les Russes ni les Anglais ne sont pressés d'entrer en campagne. L'Angleterre n'est pas prête et la Russie est mal reposée de son formidable effort. La réunion d'un congrès, très invraisemblable hier, ne nous paraît plus impossible aujourd'hui, car tout le monde veut gagner du temps. Supposons le congrès assemblé, soit à Bade, soit à Berlin, au milieu de l'Europe immobile et armée, et voyons comment il pourra dégager de toutes les compétitions égoïstes l'intérêt européen.

## ÉCHEC A LA LOI

27 avril 1879.

Nous avons assez bonne opinion de nos contemporains pour espérer qu'en 1879 la France ne verrait pas sortir de terre une question Blanqui.

Le mal est fait; la question Blanqui est posée, et même imposée par 6,800 électeurs de Bordeaux : il ne nous reste plus qu'à la résoudre.

Appliquons-y toute notre raison, et tenons-nous en garde contre la passion, quelle qu'elle soit, mauvaise ou bonne. La meilleure ne vaudra jamais en ces matières un atome de logique.

Il ne s'agit pas de savoir si le dernier coup de main de Blanqui est pardonnable ou haïssable, ni dans quelle mesure la personne du vieux prisonnier mérite l'intérêt et la pitié des bonnes âmes.

Admettons même *à priori*, pour ne désobliger personne, que le 31 octobre 1870 fut une journée vénielle, que Blanqui, au total, a fait plus de bien que de mal à la République, et que, par ses quarante années de prison, ce vieillard est devenu non seulement inoffensif, mais sympathique. Ces concessions nous coûtent peu,

à nous qui ne voyons pas dans le débat actuel la personne d'un homme, mais l'avenir d'un peuple et la sainteté d'un principe.

Il serait même oiseux de rechercher, au point où nous en sommes, si le gouvernement s'est montré politique en refusant d'amnistier Blanqui le 19 avril et s'il a fait tout son devoir en tolérant les réunions, les affiches et les diverses propagandes de la candidature Blanqui.

Ecartons, écartons! Plus le terrain sera déblayé, plus il sera solide sous les pieds des champions du droit et de la loi. Nous sommes en présence d'un fait très simple, et d'autant plus grave. Dans une grande ville républicaine, deux candidats républicains briguaient concurremment les suffrages des électeurs. L'un des deux, M. André Lavertujon, homme considérable et publiciste distingué, jouit de tous ses droits politiques; l'autre, M. Blanqui, condamné à vie, n'est plus ni électeur ni éligible. Les électeurs de la première circonscription de Bordeaux ont donné 5,333 voix au candidat éligible et 6,800 à l'inéligible.

Sur tous les points du globe terrestre où la logique n'a pas perdu le gouvernement des esprits, une telle question sera résolue d'un seul mot. Tout homme de bon sens vous répondra sans hésiter : Blanqui n'est pas élu, puisqu'il n'était pas éligible. Les bulletins qui portent son nom fussent-ils deux fois plus nombreux, eût-il réuni l'unanimité des votants, il en serait de même, puisque tout vote émis en sa faveur est nul, radicalement nul, aussi nul que s'il portait le nom d'un mineur, d'un étranger, d'un mort! Les seuls bulletins à compter sont ceux du candidat éligible. M. Lavertujon en a obtenu 5,333 contre zéro. C'est

plus qu'il n'en fallait pour gagner la partie dans un scrutin de ballottage. M. Lavertujon est donc incontestablement élu.

Voilà la vérité et la justice. Mais nous vivons, en France, dans un pays où les révolutions et les coups d'Etat ont troublé la notion du droit dans les cerveaux les mieux organisés. On y a vu des condamnés à vie amnistiés par le pavé des barricades ou par le sabre des prétoriens, et bombardés ensuite au Parlement par le suffrage universel. Des étrangers y ont obtenu, sans le solliciter, un mandat législatif que l'opinion du moment jugeait valable. Notre éducation politique, improvisée et partant incomplète, fait croire à bien des gens que la souveraineté nationale est sans limites, comme celle des rois de droit divin, et qu'au suffrage universel, nouveau Louis XIV, tout est permis. On va plus loin, on lui accorde une sorte d'infailibilité, et cela dans les régions où l'on résiste le plus énergiquement à l'infailibilité papale. *Roma locuta, causa finita*. Il semble que la loi elle-même n'ait qu'à se taire, quand le suffrage universel a parlé.

Mais le suffrage universel, s'il est très légitimement l'autorité suprême en politique, est tout à fait incompetent en matière judiciaire. Il choisit les législateurs, il ne fait pas directement les lois; à plus forte raison il lui est interdit de les enfreindre et de les violer. Il n'a pas plus le droit d'amnistier ceux que la justice a frappés pour le crime du 31 octobre qu'un condamné pour vol, un condamné pour attentat à la pudeur : ce ne sont pas là ses affaires. Un plébiscite de sept millions de voix en faveur de Troppmann n'aurait pas plus de force en droit qu'un fétu de paille placé entre le couteau de la guillotine et la nuque du condamné.



A plus forte raison serait-il enfantin de prétendre que le vote d'une circonscription électorale sur plus de 520 peut abroger les prescriptions de la loi. La loi en vertu de laquelle M. Blanqui est inéligible est une œuvre parlementaire, faite au nom du pays tout entier par ses représentants légitimes. Les 6,800 électeurs qui l'ont considérée comme nulle et non avenue ont obéi à un sentiment que nous respectons, parce qu'il est sincère; mais ont-ils donc la vanité de croire que la France s'incarne en eux seuls? La souveraineté réside dans le corps électoral tout entier et non dans chacun des groupes de citoyens que l'élection appelle aux urnes. S'il pouvait être admis un seul moment qu'une circonscription a le droit d'effacer un article du Code, ou de modifier la loi électorale, ou même de changer la Constitution, il y aurait bientôt plus de Frances en France que l'on n'a vu d'Espagnes en Espagne au temps de l'insanité cantonale. L'élection d'un inéligible serait bientôt suivie d'un second attentat du même genre, et d'un troisième et de vingt autres. Chaque circonscription déchirerait sa page du code, légaliserait sa fantaisie, proclamerait son gouvernement, et la grande unité française, œuvre de dix siècles et plus, s'émietterait en moins de deux ans!

Heureusement le vote des 6,800 électeurs de Bordeaux n'est qu'une rêverie de politiciens échauffés, une vapeur politique et sentimentale qui ne saurait prendre corps avant le vote de la Chambre. Nous connaissons cette Assemblée, un peu jeune et médiocrement expérimentée et, sans la croire incomparable ou introuvable, nous l'estimons sincèrement. Jamais, nous en sommes certains, elle ne validera l'élection de M. Blanqui. Elle ne peut même pas la discuter, car le législateur

ne discute pas la violation des lois fondamentales de son pays. Nos représentants, quelle que soit leur couleur ou leur opinion, qu'ils siègent à l'extrême gauche ou à l'extrême droite, ne compromettront pas leurs noms dans une si étrange et si monstrueuse aventure. Les bonapartistes eux-mêmes, s'ils ont profité du secret pour grossir à Bordeaux la majorité de Blanqui, y regarderont à deux fois avant de le déclarer élu dans un vote au scrutin nominal.

Le gouvernement qui s'est très sagement abstenu de pencher à droite ou à gauche dans la dernière vérification des pouvoirs ne pourra pas rester neutre en présence d'un échec manifeste à la loi.

Il donnera tout entier, avec une vigueur d'autant plus grande qu'elle ne s'est pas dépensée jusqu'à présent. Ce sera le cas ou jamais de poser la question de cabinet, et mieux encore, car une République sans lois est un gouvernement qui n'a de nom dans aucune langue. Un pays où le ministère ne se révolterait pas contre l'élection Blanqui, un pays où le Parlement ne l'invaliderait pas avec indignation serait un pays bon à sauver, et le sauveur (vous savez ce que c'est) ne se ferait pas attendre.

Donc on invalidera M. Blanqui, ou plutôt on ne lui fera pas même cette faveur; on validera M. André Lavertujon, comme le seul candidat désigné par les électeurs au deuxième tour de scrutin.

La question sera-t-elle ainsi résolue? Non, nous connaissons assez le véritable élu de la première circonscription de Bordeaux pour affirmer qu'il ne se croira pas suffisamment autorisé par 5,333 suffrages et qu'il s'empressera de donner sa démission.

Et alors? Les électeurs de Bordeaux seront convo-

qués à nouveau dans un délai maximum de trois mois. Dans l'intervalle, le ministère fera ses réflexions, il avisera. C'est à lui seul qu'il appartient de décider si l'amnistie appliquée à Blanqui dans les circonstances présentes est un acte de bonne ou de mauvaise politique. S'il cède à la pression des intransigeants, il s'expose à de nouvelles et peut-être à de plus dangereuses aventures, car Blanqui n'est que le premier terme d'une série qui le mènera loin : il nous expose, nous tous qui depuis tantôt huit ans poussons les bons citoyens vers la République conservatrice, à perdre en quelques jours tout le fruit de nos longs efforts. S'il résiste honorablement, comme nous l'espérons, il risque d'assister à une seconde édition du scrutin de dimanche dernier. Il faut toujours compter avec l'entêtement des hommes, et rien ne prouve que les électeurs de Bordeaux, travaillés par la presse d'extrême gauche, reviendront de leur égarement. Toutefois on peut croire qu'ils ne se condamneront pas eux-mêmes à une sorte de déchéance, et que, seuls dans ce grand pays, ils voudront être sans représentant.

On pourra d'ailleurs, dans trois mois, donner ample satisfaction au sentiment d'humanité qui est leur principal mobile. Dans trois mois, l'amnistie ne sera plus le corollaire obligé de la grâce. La République tirera Blanqui de sa prison, ce qui est fort admissible, sans lui ouvrir la Chambre des députés, ce qui serait excessif.

## AU « TIMES »

Londres, 16 juin 1879.

Monsieur mon grand confrère le *Times* est trop anglais pour n'être pas hospitalier. Il permettra sans doute qu'un étranger, accoutumé à suivre en lui, comme dans un vieux miroir de Venise, tous les reflets de l'opinion, confie à sa vaste publicité un cordial et reconnaissant adieu. Les Anglais, qui ont fait acte de courtoisie envers mes compatriotes et moi, sont trop nombreux pour que nous puissions les remercier séparément; et, d'ailleurs, il faudrait remercier aussi vos musées, qui nous ont montré tant de chefs-d'œuvre, vos promenades, où nous avons admiré les plus belles personnes qui soient au monde, vos parcs qui ont fleuri comme pour nous, votre soleil qui nous a favorisés de trois beaux jours en une semaine, et ce joli printemps anglais qui, dans sa fraîcheur et sa grâce capricieuses, rappelle un peu l'*Amour mouillé* d'Anacréon.

Le congrès littéraire de Londres, outre les résultats que nous avons le droit d'en attendre, a produit des effets inespérés. Il n'a pas seulement rapproché les

hommes qui composent le quatrième pouvoir chez deux peuples faits pour s'entendre; il a rapproché les pays, il a resserré le détroit, et je ne doute pas que ma traversée de ce matin ne soit plus courte que la dernière. Encore quelques visites des écrivains anglais en France ou des auteurs français en Angleterre, et nous n'aurons plus besoin du tunnel.

L'accueil que vous nous avez fait et la sympathie si honorable dont vous entourez nos artistes au théâtre de la Gaité réchaufferont bien des cœurs sur la terre de France. Je vous promets que mes concitoyens n'apprendront pas sans une sérieuse émotion que samedi soir, au banquet du Savage-Club, le noble et spirituel lord qui présidait la fête était assis entre M. Gladstone, le plus grand orateur de l'Angleterre, et mon vieil ami Got, notre plus grand artiste dramatique. C'est que la Comédie-Française a plus fait en quinze jours pour l'union des esprits et des cœurs que toute la diplomatie n'aurait su faire en six mois. Rien de tel que le souffle des grands génies, comme Molière ou Victor Hugo, pour dissiper les petits nuages.

Le malentendu passager qui avait sinon troublé, du moins refroidi l'amitié réciproque de nos deux nations, n'était pas des plus graves et ne pouvait en aucun cas déchaîner les tempêtes. Il s'agissait d'un petit peuple que la France et l'Angleterre savent logé trop à l'étroit et à qui vous souhaitez, comme nous, une frontière moins étouffante. Personne, moins que moi, n'a flatté les Grecs, et, quoiqu'ils me soient chers depuis longtemps, je leur ai peut-être appliqué trop souvent dans ma jeunesse le vieux dicton : *Qui bene amat, bene castigat*. J'ai donc un peu le droit d'être écouté lorsque je dis : Ce peuple est plein d'esprit, il est actif, il est

brave, il appartient sans conteste à l'aristocratie du genre humain. Depuis quelques années, il a fait des progrès en tout, et particulièrement en sagesse. Il mérite donc de vivre, et pourtant la diplomatie ne l'a pas créé viable. Le territoire étroit sur lequel on l'a confiné manque presque partout de terre végétale et ressemble à un os rongé. Ce n'est pas la paresse des habitants actuels, mais l'incurie des anciens maîtres qui a réduit ce beau pays à une condition misérable et économiquement impossible. La plupart des défauts que l'on reproche aux Grecs, la rage des carrières libérales, l'invasion des emplois publics, l'agitation, l'instabilité, l'esprit de conquête, s'expliquent et s'excusent par l'impossibilité de vivre en paix dans la cage où l'Europe les a enfermés. Celui qui emprisonne un écureuil dans un cylindre de fil de fer aurait mauvaise grâce à maudire ce petit animal qui ne se tient jamais tranquille.

L'Angleterre, qui est juste et généreuse souvent, a fait un acte de haute moralité politique lorsqu'elle a renoncé spontanément au protectorat des îles Ioniennes et ajouté cette jolie province à la Grèce. Il lui répugne, et nous le comprenons, de faire une nouvelle largesse du bien d'autrui. On ne peut plus étendre la Grèce sans réduire la Turquie et vous avez entrepris de sauver ce qui reste de l'empire ottoman. Voilà pourquoi vous n'êtes pas tombés d'accord avec nous sur l'interprétation d'un vœu du congrès de Berlin. Nous voudrions qu'on donnât un peu plus, vous voulez donner un peu moins, c'est une question de mesure. Mais la France a trop de raison pour vous demander l'impossible et vous avez trop d'humanité pour nous refuser le possible.

D'ailleurs il s'agit de savoir si l'intérêt des Turcs

eux-mêmes n'est pas de contenter les Grecs et de les occuper pour cinquante ans. Supposez-les en possession de Janina, cette ville aussi grecque qu'Athènes, et dites si l'organisation du nouveau territoire, les routes à créer, les chemins de fer à construire, les forêts et les mines à exploiter, le sol à défricher, ne représentent pas un demi-siècle de travail utile et calmant.

Enfin je serais bien surpris si la sage et prévoyante Angleterre ne sentait pas combien il importe d'opposer au panslavisme, notre danger commun, l'énergie et la brillante vitalité de l'hellénisme.

Mais pardon ! J'ai failli oublier, monsieur, que je n'ai pas l'honneur d'appartenir à votre rédaction politique. Excusez la liberté que j'ai prise, et n'y voyez qu'un sincère et profond désir d'écarter ce qui nous sépare en insistant sur ce qui nous unit.

Je suis, monsieur mon grand confrère, bien cordialement à vous.

## L'ENSEIGNEMENT CLÉRICAL EN FRANCE <sup>1</sup>

7 septembre 1879.

Il fut un temps où les victimes de l'iniquité contemporaine ne connaissaient d'autre recours que l'appel au jugement de la postérité. Grâce au progrès, nous voyons aujourd'hui ceux qui ont à se plaindre de leurs concitoyens se pourvoir immédiatement après, quelquefois même avant la sentence qui les condamne. Rien de plus simple : il suffit pour cela de passer la frontière et de se jeter tout meurtri, ou même sans meurtrissure, dans les bras de l'étranger. L'étranger, « postérité vivante », est généralement disposé à casser les arrêts du voisin. Il le fera d'autant plus volontiers qu'on saura le bien prendre et caresser adroitement son orgueil national. Dites-lui qu'il est libre et que vous êtes esclave, que ses lois sont parfaites et les vôtres abominables, que lord Beaconsfield est un dieu et M. Jules Ferry un scélérat : vous aurez l'oreille du juge et votre cause est à moitié gagnée.

1. Cet article a paru en anglais dans le *Nineteenth Century* en réponse à un article de M. l'abbé Martin.



Quoique cette procédure ait un peu le caractère d'une émigration platonique, je ne prends pas sur moi de la blâmer absolument. Il serait plus patriotique à coup sûr de *laver notre linge sale en famille*; mais ces doléances internationales et ces appels pacifiques à l'opinion de l'étranger ont le mérite d'affirmer deux grandes choses : l'unité du droit et la solidarité des nations. Il plaît aux cléricaux français de citer M. Jules Ferry devant le tribunal de l'opinion anglaise, soit. Ils ont fait entendre ici même, dans le *Nineteenth Century*, un avocat habile, éloquent, passionné : c'était leur droit. Mais il est juste aussi qu'un ami du ministre attaqué et un partisan convaincu de son projet de loi obtienne la parole à son tour. Je suis libre-échangiste, et dans cette exportation de nos arguments, bons ou mauvais, je demande que le pour et le contre soient admis en franchise sur le pied d'une parfaite égalité.

Permettez-moi d'abord de constater que la loi Ferry n'est plus l'œuvre de M. Jules Ferry, ni même de ce « gouvernement réactionnaire » que M. l'abbé Martin signale à la haine et au mépris de tous les libéraux anglais. La Chambre des députés se l'est appropriée dans la séance du 9 juillet en la votant par 362 voix contre 159, c'est-à-dire à une énorme majorité ! Or cette Chambre, qui n'est ni jeune ni vieille, mais exactement dans la force de l'âge, représente incontestablement le pays qui l'a élue. On sait dans quelles conditions s'est ouvert le scrutin du 14 octobre 1877, sous les auspices du maréchal de Mac-Mahon et sous la pression d'un ministère sans scrupules. M. de Broglie, M. de Fourtou, leurs collègues, leurs préfets, leurs agents, leurs publicistes à gages n'avaient rien ménagé durant cinq mois pour tromper, pour intimider, pour

effarer le suffrage universel. Ils avaient abusé de la force et même de la justice, tantôt tournant la loi, tantôt la mettant sous leurs pieds, et faussant tous les ressorts du gouvernement pour empêcher la réélection des 363. Le clergé séculier ou régulier, à tous les étages de la hiérarchie, s'était jeté à corps perdu dans la mêlée électorale. C'était lui, le clergé, qui avait provoqué, conseillé, dirigé la folle entreprise du 16 Mai; on l'ignorait si peu qu'en parlant du pauvre vieux maréchal et de ses ministres les paysans les plus éloignés de Paris disaient : « C'est le gouvernement des curés ». Les électeurs ont donc voté en toute connaissance de cause, ils savaient tous ce qu'ils faisaient : ces millions d'hommes, qui ont créé, malgré M. de Mac-Mahon et ses ministres, la majorité actuelle du Parlement français, ne votaient pas seulement pour la République contre l'empire ou la monarchie, mais pour l'élément libéral contre l'élément clérical.

Les députés qui sont sortis de ce rude et périlleux scrutin savent que leur mandat expire dans deux ans : ils ont l'œil sur leurs électeurs; ils leur rendent des comptes, leur demandent des avis, entretiennent des communications journalières avec eux. Ce n'est pas, soyez-en certains, pour complaire à un ministre ou à un ministère qu'ils ont voté la loi Ferry. Ils l'ont votée sous l'inspiration directe de leurs mandants, et pour la voter ils étaient 362. Notez le chiffre, et reconnaissez avec moi qu'il existe dans ce pays contre le cléricalisme et contre la monarchie une majorité fixe, solide, presque immuable.

Si M. Jules Ferry est un despote, comme on vous l'a conté, il l'est avec tous ses collègues du cabinet, avec les deux tiers de la Chambre, avec les deux tiers du

pays. Ce n'est pas le ministre de l'instruction publique, c'est la France, c'est nous qu'il faudra mettre au ban de l'Europe libérale.

Mais, pardon! Connaissez-vous bien cette loi vexatoire et tyrannique que l'on dénonce à vos mépris sans vous en citer un article, un paragraphe, un mot?

Lorsque vous avez vu que M. l'abbé Martin, plaidant contre Ferry dans un article de 22 pages, en consacrait 18 à la question des écoles primaires, vous avez cru, naturellement, que les frères de la Doctrine chrétienne et les modestes sœurs des écoles de village étaient les premières victimes de ce Dioclétien. Rassurez-vous, âmes généreuses! La loi Ferry... mais lisez-la! Sauf dans un seul article, l'article 7, sur lequel j'appelle loyalement votre attention, elle ne traite que la question de l'enseignement supérieur. On vous a fait trembler sur l'avenir des instituteurs campagnards, et il s'agit tout simplement de nos Oxford et de nos Cambridge! Voici le texte même de la loi :

« Article 1<sup>er</sup>. — Les examens et épreuves pratiques qui déterminent la collation des grades ne peuvent être subis que devant les établissements d'enseignement supérieur de l'État.

« Art. 2. — Les élèves des établissements publics et privés d'enseignement supérieur sont soumis aux mêmes règles d'études, notamment en ce qui concerne les conditions d'âge, de grades, d'inscriptions, de travaux pratiques, de stage dans les hôpitaux et les officines, les délais obligatoires entre chaque examen et les droits à percevoir aux frais du Trésor public.

« Art. 3. — Les élèves des établissements privés d'enseignement supérieur prennent leurs inscriptions, aux

dates fixées par les règlements, dans les Facultés de l'État.

« Les inscriptions sont gratuites pour les élèves de l'État et pour les élèves libres.

« Un règlement, délibéré en conseil supérieur de l'instruction publique, après avis du ministère des finances, déterminera le tarif des nouveaux droits d'examen.

« Art. 4. — Les établissements privés d'enseignement supérieur ne pourront prendre les titres de Faculté ni d'Université.

« Les certificats d'études qu'on y jugera à propos de décerner aux élèves ne pourront porter les titres de baccalauréat, de licence ou de doctorat.

« Art. 5. — Les titres du grade d'agrégé, de docteur, de licencié, de bachelier, etc., ne peuvent être attribués qu'aux personnes qui les ont obtenus après les concours ou examens réglementaires subis devant les Facultés de l'État.

« Art. 6. — L'ouverture des cours isolés est soumise, sans autre réserve, aux formalités prévues par l'article 3 de la loi du 12 juillet 1875.

« Art. 7. — Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée.

« Art. 8. — Aucun établissement d'enseignement privé, aucune association formée en vue de l'enseignement ne peut être reconnu d'utilité publique qu'en vertu d'une loi.

« Art. 9. — Toute infraction aux dispositions des articles 4, 5 et 7 de la présente loi sera punie d'une amende de 100 à 1,000 francs, et de 1,000 à 3,000 francs en cas de récidive.

« En cas d'infraction aux prescriptions de l'article 7, l'établissement sera fermé.

« Art. 10. — Sont abrogées les dispositions des lois, décrets, ordonnances et règlements contraires à la présente loi, notamment l'avant-dernier paragraphe de l'article 2 et les articles 11, 13, 14, 15 et 22 de la loi du 12 juillet 1875. »

Vous l'avouerez, lecteur de bonne foi; si les libres penseurs qu'on accuse de vouloir exterminer la religion n'avaient pas d'autres armes à leur service, la religion ne serait pas exterminée de sitôt. Mettons à part l'article 7, pour le discuter à loisir; que restet-il? Une organisation très large, très complète et très libérale de l'enseignement supérieur dans les établissements privés. C'est une nouvelle édition, légèrement améliorée, de la loi de 1875, si chère à tous les cléricaux. Le haut enseignement est libre, nous avons tous le droit de faire concurrence aux Facultés de l'État. S'il est vrai que les riches ultramontains aient déjà dépensé vingt millions dans ce but, leur argent est à couvert, car leurs écoles ne seront jamais fermées. S'ils sont véritablement décidés à jeter cent millions de plus dans la même entreprise, personne ne saurait s'y opposer. La seule réforme apportée à la loi de 1875 est contenue dans l'article 1<sup>er</sup>, qui réserve à l'État le droit de conférer les titres universitaires. La majorité cléricale de 1875 avait conféré ce pouvoir à un jury mixte, recruté dans le personnel des écoles privées et des écoles publiques; mais il est évident que le gouvernement ne saurait sans déchéance aliéner ou partager le droit de conférer les grades qui donnent accès aux carrières publiques. Le baccalauréat, la licence, le doctorat, l'agrégation sont des titres dont l'État seul

doit disposer après avoir soumis les candidats au jugement d'une magistrature spéciale, instituée par lui. Ces candidats sont libres d'étudier où bon leur semble, dans les écoles publiques ou dans les institutions privées; mais l'autorité qui leur donne le diplôme veut et doit être juge de leur capacité. C'est l'unique moyen et d'éviter la contrefaçon des titres universitaires et d'assurer la concurrence loyale dans le domaine du savoir et du talent.

Cette prétention de l'État est si légitime que M. l'abbé Martin n'a pas même essayé de la combattre dans sa plaidoirie véhémement contre la loi Ferry. Il trouve plus opportun et plus facile aussi de défendre les instituteurs congréganistes des deux sexes, que la nouvelle loi n'a ni atteints ni visés. L'éloge des frères de la Doctrine chrétienne, la supériorité de leur enseignement sur l'éducation laïque, la modicité des dépenses qu'ils imposent à l'État et aux villes et le dévouement incontestable que quelques-uns d'entre eux ont déployé pendant le siège de Paris sont la matière abondante et connue d'un exercice oratoire que je ne voudrais point déprécier. Ce *lieu commun*, que M. le comte de Mun développait encore le 10 juillet au Cirque d'hiver, emprunte un supplément d'autorité à une statistique fort bien faite. Ces religieux, qu'on a tort de flétrir du nom d'ignorantins, ne manquent certes pas de mérite, car ils rendent de grands services, et ils excellent dans l'art de les faire valoir. Paris est le théâtre de leurs plus grands efforts et de leurs succès les plus éclatants; ils y concentrent leurs meilleurs maîtres et ils y font leurs meilleurs élèves. Une ambition très légitime les pousse à disputer toutes les récompenses que l'administration

met au concours, et la statistique ne ment pas lorsqu'elle enregistre leurs victoires. On dit que leurs écoles sont moins bonnes dans les départements et que même à Paris ils poussent les premiers élèves de chaque classe au détriment de l'ensemble, ce qui est absolument interdit dans les établissements laïques; mais ce sont là des accusations sans preuves et je n'en prendrai point la responsabilité. Comme ils n'ont pas de famille à nourrir, leur enseignement doit coûter moins cher que celui des laïques, mais c'est un avantage qu'il ne faut pas exagérer. Lorsque la statistique de M. l'abbé Martin nous dit qu'à Puylaurens chaque élève coûte dix francs à l'école des frères et cent francs à l'école laïque, je me demande s'il est possible qu'une commune de 6,000 âmes paye si cher le luxe d'un instituteur séculier. Et cette prodigalité me paraît plus invraisemblable encore à Saint-Amour. Un chef-lieu de canton qui compte en tout 2,343 habitants serait bientôt mis en faillite s'il dépensait 135 fr. 23 centimes pour chaque gamin de l'école primaire. Je ne crois pas non plus qu'on ait exactement informé M. l'abbé Martin en lui disant que dans certains villages trois religieuses vivaient sur un revenu total de 500 francs, c'est-à-dire à raison de 45 centimes par tête et par jour. Qui prouve trop ne prouve rien.

Après avoir rendu justice aux instituteurs congréganistes, j'ai le droit de défendre un peu nos maîtres d'école laïques, d'autant plus que ces braves gens ne savent pas sous quelles couleurs on les dépeint au peuple anglais et qu'ils n'ont parmi nous ni revue ni journal où faire leur apologie. Je ne vous les donne pas pour des académiciens ni pour des ascètes nourris de sauterelles et de racines, mais pour des travailleurs

modestes et patients, de petits fonctionnaires très mal payés et de bons pères de famille. On trouverait parmi eux, sans trop chercher, des hommes d'un mérite transcendant; nous avons par exemple à la tête de l'Université un inspecteur général qui, de simple instituteur rural, est devenu en quelques années bachelier, licencié, docteur et professeur de chimie à la Faculté de Strasbourg. Mais ne parlons que de la masse. Elle est bonne, elle est saine, et, n'en déplaise aux cléricaux qui l'excommunient, elle est indépendante et courageuse avant tout. Par une contradiction que je ne me charge pas d'expliquer, les mêmes adversaires l'accusent de servilité et de révolte; on en fait à la fois et dans un même article des instruments politiques à la discrétion du pouvoir et « les agents d'un socialisme impie et libertin ». Pauvres petits savants du village! Humbles professeurs en sabots! Ce qui m'afflige par-dessus tout, c'est de penser que M. Thiers, plébéien comme eux, a donné à leurs ennemis des verges pour les battre. On les flagelle encore avec deux ou trois phrases injustes et malheureuses de ce grand citoyen.

M. Thiers n'était pas infaillible. Surpris en 1848 par une révolution qu'il avait involontairement provoquée, violemment ému par les insurrections criminelles du 15 Mai et du 24 Juin, il perdit un peu la tête comme la plupart des bourgeois. Son robuste bon sens fit une maladie qui livra l'homme tout entier à quelques dangereux amis. Les Dupanloup et les Falloux lui firent voir ce fantôme du péril social qu'ils devaient agiter vingt-cinq ans après, en 1873, contre lui. Et ils l'affolèrent si bien que l'éloquent défenseur des droits de la société civile, le vainqueur de ce grand



combat parlementaire de 1845 qui finit par un ordre du jour contre les congrégations non autorisées, l'ancien chef du parti libéral, se jeta dans la réaction cléricale à corps perdu. Non seulement il parlait de donner aux congrégations le monopole de l'enseignement primaire, mais encore il eût volontiers fermé les trois quarts des écoles. Il alla jusqu'à dire que « l'instruction est un commencement d'aisance, et que l'aisance n'est pas réservée à tous ». C'est dans cet égarement momentané de son génie que M. Thiers excommunia nos 40,000 instituteurs comme autant d'*anti-curés*. Or la plus haute ambition de cette caste opprimée était et est encore de ne pas cirer les souliers du curé!

La République de 1879 a commencé leur affranchissement; elle se fait un devoir d'assurer leur bien-être, et gardez-vous de croire qu'elle demande en échange le sacrifice de leur dignité. Tout l'effort des honnêtes gens qui nous gouvernent aujourd'hui tend à renfermer le prêtre dans son église et l'instituteur dans son école; malheureusement, il est plus facile d'interdire la propagande républicaine à l'instituteur que de brider le zèle monarchique du prêtre.

On n'a pas craint d'affirmer ici même, à la face de l'Angleterre, que M. Jules Ferry voulait chasser les congréganistes de l'école et faire de l'enseignement un monopole laïque. Et comme une telle assertion n'était pas facile à prouver, on a fait comparaître comme témoin à charge un partisan de M. Ferry, le député Bourzat, auteur d'un fameux amendement qui fut proposé et rejeté en 1850. L'auteur de cette démonstration n'a oublié qu'une chose, c'est que M. Ferry, en 1850, était encore sur les bancs de l'École; et qu'un

étudiant en droit n'a point de partisans dans une Assemblée législative.

Il eût été plus simple et plus prudent de demander au ministère lui-même si vraiment il rêvait de supprimer l'enseignement congréganiste ; M. Jules Ferry n'aurait pas manqué de répondre : C'est le rêve de quelques-uns de mes amis ; mais moi, qui suis homme de gouvernement, j'ai de sérieuses raisons pour ne pas renoncer aux services des congrégations autorisées.

A défaut du fameux Bourzat, dont le nom même est enterré, M. Madier de Montjau et quelques autres députés de l'Extrême-Gauche ont posé la question avec une franchise presque brutale. Voici le texte de leur amendement : « Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient au clergé séculier ou à une congrégation religieuse, ou s'il n'a cessé d'en faire partie depuis deux ans au moins. La présente disposition n'est pas applicable aux directeurs et professeurs des Facultés de théologie et des séminaires établis ou reconnus par des lois antérieures. »

L'honorable Madier de Montjau n'est pas le premier venu. C'est un vétéran de la République et un de nos parlementaires les plus vénérés ; il a de l'éloquence et de la logique. Les raisons qu'il a fait valoir à l'appui de sa proposition radicale n'étaient pas sans valeur, mais ni M. Jules Ferry ni la majorité de la Chambre n'ont voulu en tenir compte : il y a dans le ministère et dans le Parlement un parti pris de modération.

M. Jules Ferry déclara que les congrégations autorisées donnaient leurs leçons à 1,650,000 enfants,

1,180,000 petites filles, et qu'il ne croyait pas possible de les remplacer dans ce service public. Il protesta éloquemment contre l'idée de déclarer la guerre au clergé séculier ou régulier, il affirma qu'on ne permettrait point aux prêtres de gouverner la France, mais qu'on était également décidé à laisser l'Église maîtresse chez elle. Enfin il conclut en disant que les droits de la société civile étaient suffisamment garantis par le Concordat, que le gouvernement était armé de toutes pièces, qu'il se servirait de ses armes contre les empiétements de l'Église et que l'Extrême-Gauche, en voulant le fortifier, l'affaiblirait.

Cet excellent discours n'eut pas de peine à faire prévaloir dans une Assemblée vraiment sage la politique des ménagements, qui est aussi la politique des résultats, et l'amendement de M. Madier de Montjau fut rejeté par 381 voix contre 78. Jamais un démenti plus éclatant ne fut donné aux ennemis de la République et à tous ceux qui calomniaient de parti pris son ministère et son Parlement.

Les débitants de phrases toutes faites n'ont pas perdu l'habitude de protester contre le monopole universitaire, c'est-à-dire l'enseignement à tous les degrés par l'État.

Savez-vous ce qu'il est devenu, ce monopole?

Tout citoyen, clerc ou laïque, a le droit d'enseigner dans une école primaire, secondaire ou supérieure, sous trois conditions : 1° qu'il n'ait subi aucune condamnation infamante; 2° qu'il ait prouvé son aptitude et qu'il n'ignore pas absolument ce qu'il a la prétention d'enseigner; 3° qu'il ne soit pas un des 3,000 individus que la nouvelle loi, par son article 7, a simplement exclus de l'école, lorsqu'il était facile, légal et sage de

les jeter hors du pays. Ceux-là, nous en reparlerons, n'ayez pas peur : je les garde pour la bonne bouche.

Cette *exécrable* République, que certains Français peu Français signalent à la haine et au mépris de l'étranger, ne permet pas seulement aux évêques, aux prêtres, aux religieux et aux religieuses de fonder autant d'écoles qu'il leur plaît, elle leur ouvre ses propres écoles, sans vérifier leurs aptitudes, sans contrôler leur savoir, sur la simple garantie de leur habit; elle leur livre bonnement, aveuglément, 1,650,000 enfants des deux sexes. Avez-vous jamais vu monopole plus complaisant?

Cette bonhomie excessive ouvre la porte à bien des abus, et depuis quelque temps les autorités locales protestent çà et là. Ces autorités, qui sont, d'après M. l'abbé Martin, « seules intéressées à la bonne tenue de l'école », manifestent une préférence souvent justifiée pour l'enseignement laïque. Il y a des congréganistes ignorants, paraît-il; il y en a qui sont cruels et qui, pour punir les enfants, leur donnent un avant-goût des brûlures de l'enfer. Quelques-uns se sont signalés par un zèle imprudent contre la République, quelques autres ont commis des attentats si monstrueux qu'on aime mieux, tout considéré, payer deux fois plus cher les leçons d'un père de famille. La magistrature est parfois obligée de sévir contre les membres des congrégations autorisées; l'administration préfectorale, elle aussi, a dû réprimer doucement des actes de rébellion formelle; mais le ministre de l'instruction publique et la majorité du Parlement ont décidé d'un commun accord que le bien l'emportait sur le mal dans l'enseignement congréganiste, et qu'il fallait le maintenir envers et contre tous. Ainsi soit-il!

J'aborde enfin l'article 7, le seul important, le seul controversé, celui dont la discussion a rempli quatorze longues séances. Il n'est pourtant pas nouveau, car, ainsi que M. Jules Ferry nous l'a rappelé dans son discours du 27 juin, « c'est un article de loi qui a été voté en 1844, par la Chambre des pairs de Louis-Philippe, à la presque unanimité ».

Mais, direz-vous, si cette loi n'a pas été abrogée, elle existe : à quoi bon la soumettre à une nouvelle sanction du Parlement ?

Il est certain que M. Jules Ferry et ses collègues du ministère n'ont pas besoin de l'article 7 pour fermer les collèges des jésuites, des maristes, des dominicains et des autres congrégations non autorisées ; ils ont même le droit de dissoudre toutes ces associations sans aucune forme de procès.

Je ne veux pas remonter aux édits de Louis XV et de Louis XVI contre les jésuites ; laissons l'ancien régime dormir en paix dans son tombeau.

En 1790, l'Assemblée constituante a voté une loi que les régimes suivants n'ont jamais abrogée et dont le texte est celui-ci :

« Article 1<sup>er</sup>. — La loi constitutionnelle du royaume ne reconnaîtra plus de vœux monastiques solennels de personnes de l'un ou l'autre sexe.

« En conséquence, les ordres et congrégations religieux dans lesquels on fait de pareils vœux sont et demeurent supprimés, en France, sans qu'il en puisse être établi de semblables à l'avenir. »

Le 18 août 1792, l'Assemblée législative disait :

« Toutes les corporations ou congrégations séculières d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, ... sous quelque dénomination qu'elles existent en

France,... sont éteintes et supprimées à dater de la publication du présent décret. »

Enfin le décret de messidor an XII, après avoir dissous une association de jésuites déguisés, prenait soin d'ajouter :

« Seront pareillement dissoutes toutes autres agrégations ou associations formées sous prétexte de religion et non autorisées.

« Art. 2. — Les ecclésiastiques composant lesdites agrégations ou associations se retireront dans le plus bref délai dans leurs diocèses, pour y vivre conformément aux lois et sous la juridiction de l'ordinaire.

« Art. 3. — Les lois qui s'opposent à l'admission de tout ordre religieux dans lequel on se lie par des vœux perpétuels continueront d'être exécutées suivant leur forme et teneur.

« Art. 4. — Aucune agrégation ou association d'hommes ou de femmes ne pourra se former à l'avenir, sous prétexte de religion, à moins qu'elle n'ait été formellement autorisée par un décret impérial, sur le vu des statuts et règlements selon lesquels on se proposerait de vivre dans cette agrégation ou association. »

Ni le premier Empire, ni la Restauration, ni Louis-Philippe, ni Napoléon III, ni la seconde ou la troisième République n'ont abrogé cette sage législation. Chaque fois qu'on a eu l'occasion de la discuter en public, le gouvernement et les Chambres, d'un commun accord, l'ont énergiquement maintenue.

La France n'admet pas, elle n'admettra jamais l'existence de ces sociétés secrètes qui, sous couleur de religion, constituent véritablement de petits États dans l'État. Elle autorise et favorise les congrégations qui se soumettent à la loi, ne dissimulant ni leurs statuts, ni

leur budget, et ont un citoyen français à leur tête. Nous comptons parmi nous 22,216 religieux autorisés et 113,750 religieuses autorisées, et la population des couvents soumis au droit public est deux fois plus nombreuse que tout le personnel des réguliers à la fin de l'ancien régime. Les couvents, ainsi que les évêchés et les fabriques, ont le droit de recevoir des legs et des donations sous la surveillance très paternelle de l'État, qui leur permet d'acquérir ainsi environ dix millions par an, sous la République. Mais une association d'individus qui ont fait vœu d'obéissance, et qui appartiennent corps et âme à un chef étranger, est en contradiction formelle avec la loi de notre pays.

Ces congrégations existent cependant. Chassées du territoire national, elles sont revenues s'y établir clandestinement malgré la loi; elles y prospèrent à la face de l'administration et de la magistrature. 13,750 religieuses et 5,899 religieux vont et viennent au milieu de nous sans autorisation. Non certes que l'État la leur refuse; ce sont eux qui n'en veulent pas. Ils se sont mis spontanément hors la loi, ils s'y trouvent très bien, et ils sortiraient du pays plutôt que de rentrer dans la loi. Comme il est impossible de dissoudre une association sans vexer les personnes qui la composent, et comme cette France de 1789, n'en déplaît à la calomnie, est un pays très tolérant, on a toujours sacrifié le droit de l'État à la liberté individuelle, et les communautés les moins autorisées sont les plus riches, les plus indépendantes et les plus audacieuses de toutes.

L'ordre religieux qui a profité le plus largement de la tolérance française est la Société de Jésus. Nous possédions 200 jésuites en 1845, nous en avons 1,509

aujourd'hui. Ces hommes qui, individuellement, ont fait vœu de pauvreté et qui, collectivement, n'ont pas le droit d'acquérir un pouce de terre, sont propriétaires de 74 résidences; ils ont des palais, des domaines. Cette puissante compagnie ne s'est pas seulement placée au-dessus de l'autorité civile, elle brave aussi l'autorité ecclésiastique et n'obéit qu'à un général, un étranger qui vit à Florence. M. Jules Ferry l'a prouvé par un argument irréfutable. En 1865, l'archevêque de Paris, M. Darboy, s'était permis de visiter dans son diocèse une maison de jésuites. La curie romaine lui adressa une dure et hautaine remontrance où elle affirmait sa « juridiction particulière et privative sur ces réguliers » et l'accusait d'avoir « perpétré une spoliation par acte effectif contre la possession du siège apostolique ». Ainsi donc les jésuites ne relèvent que du pape; ils sont affranchis même de la juridiction épiscopale. Et toutes les congrégations non autorisées sont exactement dans le même cas.

L'indépendance absolue de quelques milliers de moines pourrait être tolérée si ces religieux s'abandonnaient purement à la vie contemplative, ou même s'ils se contentaient de prêcher dans la chaire, d'écrire dans les journaux, de publier des ouvrages de casuistique douteuse et d'histoire falsifiée. Mais dès qu'ils mettent la main sur l'éducation, dès qu'ils transforment leurs couvents en écoles; dès qu'ils attirent par milliers les enfants de la classe aisée pour pétrir leur esprit et leur inculquer certaines idées, l'État a non seulement le droit, mais le devoir d'ouvrir les yeux.

Ainsi pensaient M. le duc Victor de Broglie, M. Guizot, M. Thiers, M. Villemain et tous les grands parlementaires de 1844. Le jour même où l'État aban-



donnait le monopole universitaire et proclamait pour la première fois la liberté de l'enseignement secondaire, ces hommes d'État appuyaient de toute leur éloquence et faisaient voter un article 3 dont l'article 7 de M. Jules Ferry n'est que la réédition. Ils exigeaient qu'avant d'ouvrir un établissement ou un cours le maître affirmât par écrit qu'il n'appartenait à aucune des associations non autorisées.

Pourquoi cette condition exclusive? Quel esprit animait les hommes éminents qui l'ont inscrite dans la loi? Dira-t-on qu'ils craignaient pour les établissements de l'Université la concurrence des jésuites? C'est une accusation si basse que nos cléricaux n'osent pas (même aujourd'hui qu'ils osent tout) la lancer en public contre M. Jules Ferry. Dans la séance du 26 juin, le ministre a dit à la Droite : « Vous prêtez à l'Université ces sentiments-là! » Et la Droite a deux fois protesté. Ce qui n'empêche pas les champions du cléricanisme de répandre hors du pays cette fable désavouée.

#### Marchandise d'exportation!

Nos écoles secondaires n'ont rien à envier aux collèges des jésuites, qui ne font nullement échec à l'Université. Les jésuites ont 2,000 élèves, les autres congrégations non autorisées en ont 7,000. Les lycées et collèges de l'État en comptent, Dieu merci! 79,000. Il y a donc beaucoup de fantaisie dans les calculs qui vous montrent la bourgeoisie française partagée entre l'enseignement de l'État et l'enseignement de Loyola.

Je n'ai jamais été partisan de l'internat, ni grand admirateur de nos collèges et de nos lycées. J'avoue que ce sont des maisons peu confortables et qui ressemblent trop à des casernes. Je confesse également que

si l'instruction qu'on y donne est excellente, l'éducation y est fort négligée. Mais le manque absolu de confort s'explique par la modicité du prix de la pension. Les mœurs françaises diffèrent sensiblement des mœurs anglaises. Un bourgeois aisé de Londres aime mieux faire de son fils un gentleman qu'un héritier; le bourgeois de Paris économise sur l'éducation de ses enfants, pour leur laisser un peu plus de fortune. Une dépense de dix francs par jour pour l'éducation d'un garçon ne vous semble pas excessive; nous trouvons que c'est trop de moitié, et je connais beaucoup d'estimables familles qui se plaignent de payer 1,200 francs par an. Or notre année scolaire, beaucoup plus longue que la vôtre, est de 300 jours. La pension quotidienne est donc de 4 francs. C'est à ce prix que nos lycées et nos collèges se chargent non seulement d'instruire, mais de loger, de coucher, de blanchir et de nourrir des enfants qui grandissent et qui ont un bel appétit.

Il est certain que les écoles de l'État seraient beaucoup plus confortables si les hommes chargés de l'enseignement, au lieu d'être de braves pères de famille mal payés et écrasés de besogne, étaient des confesseurs musqués, de beaux directeurs de consciences, distribuant les grâces célestes en échange des biens d'ici-bas, habiles à solliciter les donations et à capter les héritages. Mais je l'avoue à la honte de mes amis de l'Université : ils ont tous les talents, sauf celui-là.

L'interne de nos lycées est éloigné de sa famille, qu'il voit à peine une fois par semaine; il n'a guère que des rapports officiels avec ses professeurs; le proviseur et le censeur lui apparaissent de loin en loin, généralement pour le gronder; le seul homme qu'il voie à toute

heure est un maître d'étude malheureux, fatigué, souvent aigri, et qui n'a ni le temps, ni les moyens, ni le mandat de faire l'éducation de ses élèves. Et cependant, en fin de compte, le lycéen devient un homme aussi correct, souvent meilleur que l'élève choyé par les congréganistes. Son éducation s'est faite toute seule, par le frottement, par la vie en commun, par ces relations un peu rudes, mais loyales, de camarade à camarade, par l'esprit de justice et d'égalité que l'on respire avec l'air dans ces vieilles écoles publiques, où le premier rang appartient toujours au mérite, où le riche et le pauvre sont aussi mal nourris et aussi mal couchés l'un que l'autre, où il n'y a que des amitiés ou des inimitiés sincères, où la délation est un crime abhorré.

Nous voilà bien loin des jésuites. Revenons-y pour dire à tous ceux qui l'ignorent ou qui l'ont oublié que la Société de Jésus est toujours, suivant la belle parole de M. Gladstone, « le plus grand instrument de servitude mentale qui ait jamais été inventé ». Le *Syllabus* est son ouvrage; la superstition du Sacré-Cœur lui appartient, les nouveaux dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité pontificale sont sortis de son laboratoire mystérieux. Les jésuites, qui ne sont pas Français, quoique leur première conspiration se soit tramée dans une cave de Montmartre, les jésuites, qui n'ont pas un nom français sur la longue liste de leurs généraux, voudraient bien conquérir la France. Ils y ont gagné beaucoup trop de terrain depuis trente ans. Nous avons un catholicisme libéral; ils l'ont fait excommunier. Ils dominent tous nos évêques, et par eux tout le bas clergé, et pour donner à cette servitude une forme visible ils ont imposé à tous les diocèses le

rituel romain. Si nous avons encore un roi, ils lui donneraient un confesseur; ils lui imposeraient des ministres.

La souveraineté du peuple ayant été proclamée, bien malgré eux, ils ne se tiennent pas pour battus, et les voilà qui marchent gaillardement à l'assaut du suffrage universel. Comme les chefs de la démocratie se recrutent et se recruteront toujours dans la classe moyenne, parmi les prolétaires arrivés, les jésuites ont résolu de s'emparer de la classe moyenne, ayant déjà pour eux le peu qui reste de la noblesse. La peur, l'intrigue, la mode les servent admirablement. Ils ont 9,000 élèves qu'ils préparent aux emplois publics et aux carrières libérales; ils les nourrissent du plus pur esprit monarchique; ils leur enseignent le mépris des principes sur lesquels nos pères ont fondé la société moderne; ils leur insufflent la haine de la Révolution. Et quand je dis la Révolution, je ne parle pas seulement de la République, mais de nos mœurs, de nos institutions, de nos lois, du Code civil! La Révolution est pour eux, au XIX<sup>e</sup> siècle, ce que la Réforme était au XVI<sup>e</sup>, l'ennemi à tuer. Ils n'ont pas réussi dans leur première campagne : le protestantisme a été plus fort qu'eux! Mais sur la Révolution ils comptent prendre une revanche éclatante; ils y comptent d'autant plus qu'ils se sont fait des alliés un peu partout, et même parmi leurs anciens ennemis.

Que feriez-vous à notre place? Organiseriez-vous la défense, ou décideriez-vous qu'il est plus libéral, plus conforme aux principes de la société moderne, de laisser faire et de laisser passer?

Assurément la liberté est la plus noble chose du monde. Toutes les libertés me sont également chères,

sauf une cependant : la liberté de ceux qui me guettent la nuit, au coin de la rue, pour me tordre le cou.

Si les jésuites et leurs amis des congrégations non autorisées ne demandaient la liberté que pour eux, on ne la leur refuserait pas; mais lorsqu'ils la demandent contre nous, faut-il la leur donner? M. Dupin a répondu en quatre mots, dans la séance du 24 janvier 1844. « Messieurs, il faut toujours poser franchement les questions. Eh bien! je le dis sans détour, sous une question de liberté s'agite une question de domination. » Oui, de domination, et M. Dupanloup ne s'en cachait nullement, le 13 novembre 1849, lorsque nos cléricaux se croyaient les plus forts. Lisez la lettre qu'il écrivait au journal *l'Ami de la Religion* :

« On a vainement dit contre tout bon sens, et misérablement répété, que la loi de M. de Falloux avait été faite d'accord avec l'Université et en sa faveur. C'est contre le monopole universitaire et malgré l'Université qu'a été faite cette loi. Toutes les grandes réformes opérées par le projet de loi et qui doivent, avant peu d'années, changer profondément la face de la France, ont été des conquêtes laborieuses. Ce n'est qu'après trois mois de luttes ardentes, sans cesse renouvelées, qu'on a successivement obtenu et emporté de vive force : l'affranchissement des petits séminaires; l'admission des congrégations religieuses et des jésuites expressément nommés; l'abolition des grades; la destruction des écoles normales; la réforme radicale de l'instruction primaire; la dislocation profonde et irrémédiable de la hiérarchie universitaire; la liberté des pensionnats primaires et de l'enseignement charitable; enfin, la grande place réservée à nossei-

gneurs les évêques dans les conseils de l'instruction publique. »

La loi ne fut pas si parfaite que le charitable prélat l'espérait. On ne détruisit pas les écoles normales, ces modestes et indispensables pépinières où se forment nos instituteurs, mais on persécuta impitoyablement les universitaires libéraux, quels que fussent leur mérite et leur rang.

J'en puis parler par expérience, car, au moment où les jésuites et leurs amis firent voter la loi Falloux, je me préparais au concours de l'agrégation des lettres à l'École normale supérieure. J'y étais avec Taine, avec Sarcey, avec Weiss et ce pauvre Prévost-Paradol ; avec Eugène Yung, Dattain, et Paul Boiteau, des *Débats* ; avec Dyonis Ordinaire, de la *République française*, et beaucoup d'autres qui aujourd'hui ne sont pas plus professeurs que moi. Et pourquoi ne sommes-nous pas professeurs ? Parce que la fameuse loi sur la liberté de l'enseignement secondaire fut le signal d'une abominable proscription ; parce que le directeur de l'École normale, notre cher et vénéré M. Dubois, fondateur du *Globe*, et M. Vacherot, sous-directeur, furent frappés sous nos yeux ; parce que tous les professeurs libéraux, et M. Deschanel s'en souvient, durent se soumettre ou se démettre, et même quelquefois s'exiler. Voilà la liberté de l'enseignement telle qu'elle est comprise et pratiquée par les jésuites et leurs amis.

Et ce n'est pas la seule liberté dont ils fassent litière chaque fois qu'ils sont les plus forts. Nous sommes encore tout meurtris du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877, deux entreprises cléricales qui n'ont respecté ni la liberté de la presse, ni la liberté du commerce, ni la liberté de réunion, ni la liberté électorale, ni même la

liberté de la mort, car MM. les préfets de l'ordre moral ne craignaient pas de soumettre les enterrements civils aux mêmes règles de police que l'enlèvement des ordures.

Aujourd'hui, c'est au nom de la liberté que l'on défend contre l'application des lois les implacables ennemis de toutes les libertés françaises. C'est parce que nous sommes en République que les jésuites, après avoir tout fait pour étrangler la République, demandent qu'il leur soit permis d'inoculer aux jeunes générations la haine de la République. Et ils font plaider cette cause à l'étranger dans des articles (vous en êtes témoins) qui respirent à chaque ligne, à chaque mot, l'exécration de la République !

Et c'est nous qu'ils appellent réactionnaires, parce que nous voulons ramener la question religieuse, non pas comme aux mauvais jours du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais à un *modus vivendi* équitable, honnête et sage qui florissait il y a quarante ans.

Mais si c'est être réactionnaire que d'aspirer à reprendre les biens dont on fut dépouillé par la force ou par la ruse, nous n'avons pas le droit de tourner nos regards vers l'Alsace et la Lorraine. M. le prince de Bismarck, qui a au moins autant d'esprit que M. l'abbé Martin, nous dirait : « Fi ! messieurs, vous voulez ramener la France à neuf ans en arrière, vous n'êtes pas des hommes de progrès ! »

## LE GÉNÉRAL CLINCHANT

23 mars 1881.

Je l'ai beaucoup connu, et l'on ne le connaissait pas sans l'aimer. Nous étions Lorrains tous les deux, nés dans le même département, à quelques années de distance. Lorsqu'il épousa en 1868 Mlle de Milly, jeune fille de grand sens et de grand cœur, il se trouva que nos deux femmes étaient amies d'enfance et qu'elles s'appelaient par leurs petits noms. Ce hasard gracieux resserra naturellement notre sympathie mutuelle, mais c'est en quelques heures, dans la déplorable journée du 6 août 1870, que nous devînmes de vieux amis.

La petite ville de Sarreguemines était troublée depuis le matin par deux courants de nouvelles contradictoires, défaites par-ci, succès par-là, les rumeurs pessimistes empruntant un certain crédit à la surprise de Wissembourg. Mais nous laissions causer les gens sans écouter personne; on n'avait d'oreilles que pour le canon. Il tonnait à droite et à gauche, du côté de Reischoffen et du côté de Forbach. Personne ne doutait que Mac-Mahon et Frossard ne fussent aux prises avec l'ennemi.



Cependant dix mille Français, sous les ordres d'un divisionnaire, le général de Montaudon, se tenaient l'arme au pied, sur le plateau de la Savonnerie, tout près de la ville, attendant avec impatience un ordre qui ne devait point venir.

On ne vit pas un demi-siècle sans rencontrer beaucoup de malheureux. Eh bien ! je ne crois pas avoir eu sous les yeux, dans toute ma vie, quatre hommes plus anxieux, plus opprésés, plus cruellement éprouvés que les hôtes d'une petite maison gaie et propre où se tenait l'état-major des deux brigades. Mettez-vous à leur place, rendez-vous compte de ce que doit souffrir un officier brave et patriote qui se croise les bras, par ordre, entre deux batailles, avec la rage de penser qu'en portant dix mille hommes sur la droite ou sur la gauche il sauverait peut-être son pays. Ces quatre martyrs du devoir, avec qui je passai une demi-journée, étaient Clinchant, très jeune de corps, de figure et de courage ; on ne lui eût pas donné quarante ans, à voir son œil vif, sa tournure svelte et sa moustache noire, et un autre général de brigade, jeune aussi, très brun de visage, petit de taille, plutôt laid que beau ; il avait cependant une bonne et loyale figure. Je ne le connaissais pas et je n'ai appris son nom que le mois dernier. Il me semble que je les vois encore piétiner ou, pour mieux dire, piaffer en compagnie de deux capitaines d'état-major. L'aide de camp du général Clinchant était un grand garçon aux traits bouleversés, aux dents brûlées, à l'uniforme débraillé, mais plein d'ardeur et manifestement amoureux de la France : pauvre Cremer ! L'autre, M. Lahalle, était un homme d'esprit, un artiste distingué, qui faisait habituellement de la peinture, mais qui, pour le moment,

eût mieux aimé faire de l'histoire; tous les quatre étaient remués par ce maudit canon qui nous rebattait les oreilles et de toute leur conversation je n'ai retenu qu'une phrase : « Autrefois, c'était un principe de marcher au canon ».

Autour d'eux, les sous-officiers allaient et venaient; on en avait lancé une demi-douzaine à la recherche du général de division, qui resta longtemps introuvable. Il arriva sur les quatre heures. C'était un beau vieillard, très digne et de grand air. On fit groupe autour de son cheval et, tirant à part en homme discret, j'assistai de loin à un petit conseil de guerre où il refusa de donner des ordres parce qu'il n'en avait pas reçu.

Les ordres arrivèrent une heure après, en même temps que les premiers fugitifs de Forbach, quelques minutes avant les premiers éclaireurs prussiens.

Clinchant a fait toutes les campagnes de son temps avec un éclat incomparable : l'Algérie, la Crimée, l'Italie, le Mexique et la France. Il lutta devant Metz non seulement contre les Allemands, mais contre Bazaine. Livré à l'ennemi comme un drapeau, il s'évade de Mayence, rallie le gouvernement de la Défense nationale, commande une division dans l'armée de l'Est, menace la fortune des vainqueurs à Villersexel, recueille la succession du désespéré Bourbaki et sauve les débris de notre puissance militaire en passant la frontière suisse. On le retrouve au siège de la Commune, où son beau-frère, M. de Milly, officier de la plus grande espérance, est tué d'un éclat d'obus à ses côtés.

Les dix dernières années de sa vie ont été consacrées au travail épineux, incessant, obscur et d'autant plus méritoire, de la réorganisation de notre armée. La

France avait raison de compter sur lui, car il était de ces généraux qui ont confiance dans leurs soldats et qui leur donnent confiance.

Il n'y a guère plus d'un mois (c'était le 12 février dernier), je dînais avec lui chez sa belle-mère, et j'admirais dans les jeunes gens de son état-major ce sérieux, cette modestie, cet esprit de réserve et de concentration qui sont les traits caractéristiques de notre nouvelle armée.

Inévitablement, au fumoir, nous dîmes quelques mots de notre longue journée de Sarreguemines et de cette date lamentable où l'on s'était tant et si bien battu sans lui...

« A propos, général, lui demandai-je, quel était donc ce petit homme brun qui commandait l'autre brigade ?

— Vous ne le connaissiez pas ?

— Nullement.

— Et vous ne l'avez jamais rencontré depuis ?

— Pas que je sache.

— C'était le général Aymard, tout simplement; le brave homme et le bon soldat que j'ai remplacé à Paris. »

Que vous semble de cette étrange destinée qui fait mourir dans le même hôtel, et peut-être dans le même lit, deux hommes qui, le 6 août 1870, sollicitaient ensemble et méritaient assurément l'honneur de mourir à l'ennemi ?

## LE MINISTÈRE GAMBETTA

2 janvier 1882.

Depuis tantôt deux mois qu'il nous gouverne, le chef du pouvoir exécutif (nouveau style) n'est pas seulement un homme bien inspiré. C'est encore un homme bien servi. Il possède un journal rédigé par tous ceux de ses intimes qu'il a trouvés trop « ganaches » pour en faire des ambassadeurs, des ministres ou des sous-secrétaires d'Etat. Et cet écho des sommets officiels semble avoir pris à tâche d'armer en guerre contre M. Gambetta tous les républicains modérés, les patriotes de sens rassis qui assistaient d'abord avec inquiétude, ensuite avec tristesse, aux gambades du tout-puissant. A peine le grand ministère avait-il fait son entrée en scène au milieu des sifflets du public que déjà la rédaction de M. Gambetta se tournait indignée vers le groupe des spectateurs paisibles et les sommait d'applaudir. N'est-elle pas allée jusqu'à prétendre que nous avons coopéré à cet avortement et que le cabinet de la déception générale nous devait son semblant d'existence?

Qu'avons-nous répondu? Rien. Nous restions froids

et tristes, et franchement il y avait de quoi. Nous avons cru, avec les neuf dixièmes des républicains français, au génie politique de M. Gambetta, à son grand avenir, à ses hautes destinées. Nous avons appelé de nos vœux le jour où cette puissante main prendrait la direction des affaires. Nous comptons qu'après une longue et sérieuse préparation il apporterait à la France un personnel de choix, un programme complet et précis, un plan de régénération nationale.

Le suicide politique d'un tel homme ne serait-il pas une calamité? Notre pays a-t-il des hommes d'Etat à revendre? Et le plus éloquent, comme le plus populaire des républicains, pourrait-il tomber de si haut sans ébranler un peu la République?

Voilà les réflexions que nous renfermions en nous-mêmes ou que nous échangeions discrètement entre nous, quand le journal de M. Gambetta, mal inspiré, s'est mis à nous harceler tous, l'un après l'autre, aujourd'hui les *Débats*, demain le *Siècle*, ou le *National*, ou le *XIX<sup>e</sup> Siècle*. Bon compagnon avec les intransigeants; féroce avec ceux d'entre nous qui représentent la moyenne de l'opinion républicaine.

Nous n'avons pas cherché cette querelle; nous l'avons même évitée aussi longtemps que nous avons pu, n'étant pas de ceux qui oublient, dans le caprice d'un matin, le souvenir des dangers courus en commun, des campagnes difficiles et parfois glorieuses et des vieilles fraternités. Mais nous ne sommes pas non plus les héritiers de ces chrétiens bêtards qui se laissaient manger dans le cirque.

Le zèle malheureux de la *République française* a jeté dans l'opposition tout ce qu'on appelait encore, le mois dernier, la presse opportuniste. D'ailleurs l'opportu-

nisme lui-même est bien mort, si l'opportunisme consiste à gouverner sans faire de sottises.

Mais si les actes du pouvoir et les provocations des feuilles ministérielles nous ont jetés malgré nous dans l'opposition déclarée, on peut compter, sans que je le dise, que nous ne sortirons jamais de la polémique courtoise et loyale. Ce n'est pas nous qui irons ramasser dans les bas-fonds de la presse royaliste ou intransigeante les vieux clichés des orangers de Saint-Sébastien ou la baignoire de M. de Morny.

Je voudrais, en retour, que la *République française* se fit à elle-même l'honneur de ne point comparer huit jours de villégiature au château de Compiègne à tous les coups d'Etat conseillés et préparés par ses nouveaux amis.

Je l'avoue une fois pour toutes, mes chers confrères, et jamais je l'ai nié : il est certain qu'en novembre 1866 j'ai passé sept jours pleins à Compiègne. En ce temps-là, M. Allain-Targé était-il encore procureur impérial, chargé de requérir contre les républicains ? Je l'ignore. Je sais seulement que l'invitation, venue de haut, m'avait à la fois surpris et flatté. Le gouvernement, en dépit de ses taches originelles, était appuyé sur le consentement de sept ou huit millions d'électeurs. La cour était non seulement très brillante, mais très aimable ; elle accueillait avec infiniment de bonne grâce les artistes et les écrivains. Emile Augier, que vous avez fait grand-officier ce matin, vous le dira comme moi et mieux encore. J'étais entièrement libre de ma personne, je n'étais engagé envers aucun parti, je n'aspirais à nul emploi, à nulle situation politique. Et pas plus que M. Allain-Targé, je ne pouvais prévoir que l'Empire, dans un intérêt dynastique, jetterait aux

Prussiens mon cher et malheureux pays, la terre sainte d'Alsace-Lorraine. Voilà pourquoi je suis allé à Compiègne, et pourquoi je n'en rougis pas, bien que cette villégiature ait fourni à quelques journaux moins graves que la *République* le sujet d'une scie d'ateliers.

J'ai fait depuis dix ans quelques campagnes moins agréables, notamment celles du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877. Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* y a toujours marché au premier rang pour la République; il a été frappé plus souvent et plus rudement que le journal de M. Gambetta; il n'a jamais rien demandé ni au gouvernement ni au suffrage universel pour prix de ses peines. Tout ce que nous demandons à M. Gambetta et à ses défenseurs ordinaires, c'est de ne pas mettre en parallèle les services gratuits que la République a reçus depuis dix ans et ceux qu'elle s'est payés depuis moins de dix jours.

## CE QUI NOUS SOUCIE

7 janvier 1882.

Remercions-en nos confrères : sauf deux ou trois nigauds de province et du *Figaro*, amis et ennemis nous ont fait l'honneur de comprendre que notre sécession n'était motivée par aucun intérêt ou ressentiment personnel. Nous n'avons jamais rien sollicité de M. Gambetta; il ne nous a rien promis ni rien offert. D'ailleurs nous sommes satisfaits de notre sort; nous aimons mieux notre mie, ô gué! que tous les panaches officiels et nous ne saurions accepter aucun emploi public sans perdre au change. Quand nous aurons ajouté que nos relations avec M. le président du conseil n'ont pas cessé un seul moment d'être courtoises et même cordiales, que notre sympathie pour sa personne et notre admiration pour son talent d'orateur n'ont pas décréu, et que son arrivée aux affaires nous est un moment apparue comme le stage de la plus haute magistrature nationale, les deux ou trois nigauds de province et du *Figaro* verront eux-mêmes que notre souci est exclusivement patriotique ou, si vous l'aimez mieux, républicain.



L'honorable M. Gambetta s'est installé dans sa présidence avec l'aisance et le laisser-aller d'un homme convaincu que la République est définitivement assise. Lorsqu'on se met à gouverner par-dessous jambe, c'est que l'on croit être sorti des dangers et même des difficultés. Le remaniement arbitraire de plusieurs départements ministériels; la création de nouveaux portefeuilles inutiles à tous, sauf à leurs titulaires; la nomination de plusieurs ministres pris comme avec intention dans le personnel de second choix, la rédaction trop manifestement bâclée du programme lu devant les Chambres; le parti pris d'ajourner toute déclaration sérieuse jusqu'au lendemain des élections sénatoriales; enfin cette distribution orientale des disgrâces et des faveurs qui frappe M. Denormandie comme Assuérus frappait Aman, et exalte MM. de Miribel et Weiss comme un couple de Mardochées, tout cela montre assez et même un peu trop la confiance de M. Gambetta dans la solidité de la République. Il en prend à son aise, comme s'il avait passé un bail emphytéotique avec le corps électoral. On croirait à le voir que ce pays est un champ d'expérience où l'on peut tout essayer sans rien compromettre.

Mais la France de 1882 ne ressemble ni de près ni de loin à ces anciennes satrapies où le maître paissait son peuple comme un troupeau. Nos concitoyens n'appartiennent à aucun homme, pas même à M. Gambetta. Ils ne sont liés par aucun vœu envers aucun gouvernement.

Au risque de friper quelques illusions naïves et touchantes, je vais dire tout haut ce que la plupart des hommes réfléchis se contentent de penser tout bas.

La République en France est comme un arbre nouvellement planté, qui s'enracine tous les jours, mais qui résisterait mal à de fortes ou trop fréquentes secousses. L'arbre, nous en avons le ferme espoir, ne sera pas scié et mis au feu par le nouveau Carlier d'un nouveau Bonaparte; mais nous ne voulons pas qu'on l'ébranle. Le suffrage universel est soumis à des courants plus soudains, plus rapides, plus redoutables que ceux de l'air et de la mer.

A ceux de nos lecteurs qui sont trop jeunes pour avoir vu sortir des mêmes urnes, en 1848, l'admirable Constituante du 4 mai et la funeste présidence du 10 décembre, nous dirons simplement : Combien y avait-il de républicains en France le 8 mai 1870? Combien y restait-il de bonapartistes au 4 Septembre? Comment, cinq mois après, le même corps électoral a-t-il envoyé à Bordeaux une majorité royaliste? Un homme politique est toujours plus ou moins engagé par ses actes, par ses écrits, par ses paroles. Il ne peut pas se retourner, même du bon côté, sans expliquer sa conversion et sans justifier une honnête et loyale résipiscence. L'électeur est affranchi de ces scrupules. C'est un Clovis indépendant, je dirai même souverain, qui brûle gaillardement, avec les petits papiers du scrutin, les noms qu'il adorait la veille. Il a tort ou raison, peu importe : c'est lui qui commande et qui paye, il ne relève que de lui seul, et lors même qu'il se trompe à son dam, le dernier mot n'appartient qu'à lui.

Heureusement pour la République, tous les prétendants à la monarchie sont ou trop jeunes, ou trop prudents, ou trop avarés, ou trop fatigués, et plus impopulaires les uns que les autres. Les seuls qui

s'agitent un peu, et très discrètement encore, autour de Chantilly, ne semblent pas dangereux pour le moment.

Mais combien faudrait-il de fautes évidentes, énormes, pommées, pour retourner contre la République un million d'électeurs dans la foule des nouveaux venus? Le seul avènement de M. Paul Bert, notre coreligionnaire en libre pensée, au ministère des cultes, a pu aliéner cent mille catholiques qui n'étaient pas des cléricaux. M. Allain-Targé, qui pourrait prendre un brevet de baissier, tant son prestige se manifeste par la dépréciation de nos rentes, n'aurait pas plus de trois mots à dire ou à répéter pour faire un mal irréparable : conversion de la rente, rachat des chemins de fer, impôt de revenu ! Que les brusques oscillations d'une boussole affolée viennent troubler aujourd'hui les républicains de droite et demain les républicains de gauche, avant six mois d'ici cette majorité, sans laquelle nous ne pouvons rien, se trouvera déplacée ou réduite, et le gouvernement du pays, sans être ni renversé ni positivement ébranlé, pourra être remis en question.

Cette éventualité redoutable est aujourd'hui soumise au bon plaisir de M. Gambetta. Selon qu'il gouvernera bien ou mal, le repos de la République peut être compromis ou assuré dans un prochain avenir. Le nouveau président du conseil s'est couvert de gloire à la tête de l'opposition ; a-t-il en lui l'étoffe d'un homme de gouvernement ? Tout est là,

En dépit de l'étymologie grammaticale, le régime parlementaire n'est pas précisément un domaine où la parole suffit à tout. Il faut que le chef du gouvernement, comme le leader de l'opposition, soit un homme qui

parle bien; mais la partie n'est pas égale entre les deux rôles. L'assiégeant a le choix du terrain, du jour, de l'heure; il peut donner dix assauts malheureux, sans rien perdre de son prestige et de sa force. La défensive, c'est-à-dire le gouvernement, est un combat de toutes les minutes, où le premier échec est mortel. L'opinion publique ne demande au chef de l'opposition que du talent et de l'audace; il faut que le chef du gouvernement soit en outre un homme de réflexion, de prévoyance, de sens rassis. Les fantaisies, les aventures, les folies sont permises à celui qui bat la campagne; l'imprudencence la plus vénielle est interdite à l'homme qui défend son foyer et le nôtre. Dans l'opposition, neuf fois sur dix, il suffit de bien parler pour être applaudi. Il faut que par surcroît l'homme de gouvernement ait raison. M. Gambetta en a fait l'expérience dans sa discussion avec M. Ribot.

Depuis tantôt deux mois, ce puissant orateur a médiocrement justifié la bonne opinion des citoyens qui, comme nous, croyaient tenir en lui un homme de gouvernement. La confiance que le pays et le Parlement avaient placée en lui semble légèrement ébranlée. Nous vivons dans un temps où la popularité se fait et se défait en vingt-quatre heures, comme les fortunes de Bourse.

Il s'agit de savoir si le président du conseil est homme à réparer en temps utile les erreurs de son début, et dans le cas où il ne voudrait ou ne pourrait revenir sur ses premiers pas, ce que le Parlement doit faire avec ou contre lui dans l'intérêt de la République.

Nous en dirons notre humble avis en toute sincérité, dussions-nous n'être écoutés de personne.

## REVISER OU GOUVERNER?

13 janvier 1882.

Un article apologétique de la *République française*, fort étudié dans le fond et fort conciliant dans la forme, nous exposait hier matin les lignes générales du plan de M. Gambetta. Nous avons lu et relu cet exposé, et nous sommes pénétrés intimement des vues qu'il soumet à la discussion publique, et cette étude a produit sur nous un effet presque inexplicable. Nous acceptons le plan jusque dans ses moindres détails et nous ne pouvons pas prendre sur nous de l'adopter dans son ensemble. Nous sommes comme des législateurs qui après avoir voté, un à un, tous les articles d'une loi, mettent tout à néant par le scrutin final.

Je m'explique. Nous estimons avec la *République française* et son très éloquent inspirateur qu'il se fait temps de donner à la France un ensemble de lois vraiment démocratiques, de réorganiser ou plutôt de perfectionner notre administration, notre diplomatie, notre armée, nos finances, notre enseignement, notre magistrature. Tout en payant un juste tribut de

reconnaissance aux Freycinet, aux Jules Ferry, aux chefs de tous les cabinets vraiment républicains qui ont précédé le grand ministère, nous sommes contraints d'avouer que ces bons citoyens, ces excellents esprits n'ont pu faire pour la France ni tout ce qu'ils voulaient, ni tout ce qu'elle espérait d'eux. Jamais la Chambre ne leur a refusé son concours, mais plus d'une fois le Sénat leur a lié les mains. Grâce aux élections du 8 janvier 1882, M. Gambetta est assez libre de tous ses mouvements pour offrir au pays de magnifiques étrennes en donnant à la démocratie, comme dit la *République française*, « les instruments les plus parfaits possible, l'armée la plus forte et la plus prompte dans ses mouvements, la diplomatie la mieux renseignée et la plus habile à négocier, l'administration la plus active et la moins routinière, le budget le plus solidement assis et le plus élastique, la magistrature la plus savante et la plus impartiale, les écoles les plus richement dotées et les mieux dirigées ».

C'est avec un vif plaisir que nous enregistrons ces promesses; c'est avec une confiance doublée d'estime que nous en attendrons les effets. Nous ne voulons même pas en ce moment, puisque nous sommes, paraît-il, *de ceux qui ne savent pas voir*, discuter sur nouveaux frais les *deux ou trois nominations*, mettons six, dont nous n'avons pas su comprendre le sens parce que nous sommes aussi ignorants et aussi bêtes que le pays. Admettons même, les yeux fermés, ce qui n'est pas une précaution inutile, « le travail très considérable accompli depuis deux mois par tous les membres du cabinet ». Ce qu'on ne fera pas entrer si aisément dans notre esprit, c'est la nécessité de passer par la revision constitutionnelle pour arriver à des

réformes administratives ou législatives sur lesquelles tous les pouvoirs publics sont d'accord.

Si le Sénat était encore ce qu'il fut naguère, un obstacle jeté sur la voie du progrès, nous avouerions qu'il faut réformer le Sénat avant toute autre chose. Si le scrutin d'arrondissement, que les sénateurs d'antan ont fait prévaloir sur le scrutin de liste, nous donnait une Chambre d'esprit étroit, médiocre, ignorante, acharnée aux petits intérêts de clocher, nous jugerions qu'il n'y a pas de temps à perdre et qu'il faut, toute affaire cessante, en appeler du département émietté au département intégral.

Mais nous n'en sommes pas là; nous avons une excellente Chambre des députés, un bon Sénat, en somme une représentation nationale trop éclairée et trop sage pour entraver ou entraîner un gouvernement démocratique. Voilà l'*arbre de couche* ou plutôt le *moteur* que la *République française* prétend jeter à la vieille ferraille avant toute réforme pratique.

A dire vrai, nous n'avons jamais été bien chauds admirateurs de la Constitution de 1875, et le Congrès qui la revisera dans le bon sens peut compter sur notre approbation sans réserve. Oui, certes, la loi électorale du Sénat est une pure chinoiserie; oui, les pouvoirs de ce grand corps, surtout en matière de finances, ont été mal définis à dessein par quelques rêveurs de conflits. Oui, le scrutin de liste en matière d'élections législatives est préférable au scrutin d'arrondissement. Il a donné, il donnera encore à notre pays des représentants plus capables, plus indépendants et plus fiers.

Nous sommes donc, comme nous l'avons dit, d'accord en tout avec l'organe du grand ministère, excepté

sur l'ordre du jour de la session qu'on vient d'ouvrir. Sans repousser la revision constitutionnelle, nous demandons que le gouvernement de M. Gambetta l'ajourne au lendemain des réformes qu'il nous apporte et qu'il peut faire voter sans efforts par le Parlement tel qu'il est.

Ce n'est qu'une question de priorité, j'en conviens, mais les questions de priorité ne sont pas toujours des affaires de détail. Il n'en a fallu qu'une, et de peu d'importance, pour culbuter le ministère de Broglie en mai 1874. N'est-ce pas M. Gambetta lui-même qui a dit en d'autres temps : « Il faut sérier les questions » ? Nous admettons le mot, tout neuf qu'il est, et nous pensons que devant le Parlement, comme ailleurs, chaque chose doit venir en son temps : les réformes d'abord, la revision ensuite. Si l'on nous objectait qu'avant les élections du 8 janvier les candidats et les électeurs sénatoriaux ont presque tous inscrit la revision en tête de leur programme, nous répondrions que ni les uns ni les autres ne se sont prononcés sur la question d'urgence. La revision a le temps d'attendre, puisque, dans l'hypothèse où elle serait votée demain solennellement en Congrès à Versailles, elle ne sortirait pas d'effet utile avant trois ans.

M. Gambetta le sait : il est trop avisé pour dire le contraire; il a dit et fait dire par ses organes quotidiens qu'il ne voulait ni dissoudre la Chambre ni abrégér les jours du Sénat. Et il a fait très sagement, car ni la Chambre ni le Sénat n'entendraient de cette oreille, et la revision expliquée comme un suicide des deux Chambres réunirait à peine les suffrages des ministres et des sous-secrétaires d'État.

Mais les protestations les plus sincères et les meil-



leurs intentions des gouvernants ne peuvent rien contre cette souveraine maîtresse du monde habité qui s'appelle la logique. La logique ne permet pas qu'une Chambre élue au scrutin d'arrondissement vive près de quatre ans sous le régime du scrutin de liste. Elle aura l'air d'un condamné qui s'est jugé lui-même et qui surseoit tous les matins à sa propre exécution.

La logique ne permettrait pas davantage que le Sénat de 1875 fit de vieux os, comme on dit familièrement, après avoir ruiné de ses mains l'édifice de chinoïseries sur lequel il est assis.

La Constitution révisée, ou le président du conseil laissera vivre par grâce un Parlement croupion, composé de deux Chambres caduques avant l'âge, et nous verrons fleurir le pouvoir personnel dans toute sa beauté; ou la Chambre des députés, s'étant invalidée elle-même, provoquera sa dissolution. Le Sénat, ébranlé par ses propres mains, ne pourra plus opposer qu'une résistance vaine soit aux modérés qui attendent sa reconstruction, soit même aux violents qui rêvent de le détruire. Et, le cas échéant, qu'advient-il du président de la République, de ce citoyen exemplaire qui occupe avec tant de sagesse et tant de dignité la plus haute magistrature du pays? Je ne demande pas s'il pourrait, mais s'il voudrait survivre à ces deux grands corps politiques qui l'ont porté ensemble au premier rang.

Alors il ne resterait plus qu'à publier en tête du *Journal officiel* le célèbre décret pour rire du citoyen Henri Rochefort :

« Il n'y a plus rien, et personne n'est chargé de l'exécution du présent décret. »

Voilà comment une question de priorité peut être pour un Parlement, et même pour un pays, une question d'existence.

Législateurs, mes bons amis, si j'étais que de vous, je saisis la première occasion pour dire à l'honorable président du conseil : Nous avons confiance en vous, nous voulons vous être agréables, et nous reviserons la Constitution, d'accord avec vous, lorsqu'il en sera temps; mais commencez par gouverner, s'il vous plaît, et montrez-nous un peu ce que vous savez faire!

## LA DÉTENTE

26 janvier 1882.

Fidèle à ma devise : *Omnia vera dicenda* ou : *Toutes les vérités sont bonnes à dire*, je continue à crier sur les toits ce que beaucoup de nos meilleurs amis se content discrètement à l'oreille.

La chute trop prévue de M. Gambetta n'est pas sans émouvoir la majorité du Parlement et les trois quarts au moins de la France républicaine.

Ce n'est pas sans une profonde et douloureuse émotion qu'un pays renonce aux services d'un homme supérieur, d'un patriote méritant et illustre en qui il avait placé depuis plus de dix ans ses plus chères espérances. Si la Chambre des députés, dans l'ardeur d'un premier mouvement très légitime, s'est résolue un moment à renverser l'ancien chef de la Défense nationale, le glorieux vaincu de 1871, le champion de la République en 1876 et 1877, le vengeur de M. Thiers, le vainqueur du maréchal de Mac-Mahon, nous devons reconnaître à la louange des représentants du suffrage universel qu'un tel succès leur inspire pour le moins autant de crainte que d'orgueil et qu'ils ne courent pas gaiement à cet assaut d'un homme.

Mettant à part et les maladroites de quelques journaux gambettistes et les vivacités excessives du rapport de M. Andrieux, nous voyons en présence une Chambre inspirée de l'esprit le plus loyal et un citoyen dont les talents et les services ont droit à l'admiration et à la reconnaissance de tous. L'Assemblée du Palais-Bourbon sent et pense comme nous sur son ancien président. Nous en avons la preuve manifeste dans l'attitude de la majorité, qui a protesté noblement par ses murmures contre certaines phrases du rapport. Si le cabinet du 14 novembre pouvait être sauvé par des circonstances extérieures, il le serait sans aucun doute par le travail de la commission des 33.

Mais nous restons convaincus qu'il ne peut être sauvé que par lui-même. Le voudra-t-il? Telle est la question.

Sur la nécessité de reviser certains articles de notre loi fondamentale, il n'y a qu'un avis pour ainsi dire dans la Chambre et dans le Sénat. L'affaire n'était pas urgente; on aurait pu, sans inconvénients, l'ajourner à trois ou quatre ans; mais quand certains problèmes sont inscrits à l'ordre du jour de l'opinion publique, il ne faut pas que la solution se fasse attendre.

Nous estimons aussi qu'une fois le Congrès assemblé à Versailles il y aura une majorité pour limiter la revision au strict nécessaire. Nos députés comme nos sénateurs sont assez clairvoyants pour comprendre que si la République s'est fait accepter d'un pays conservateur comme le nôtre, c'est qu'elle a su prouver qu'elle n'était pas un gouvernement révolutionnaire, capricieux, condamné à cheminer par sauts et par bonds, mais un régime régulier, calme, logique, assis et stable à l'égal des plus vieilles monarchies. Depuis

l'abominable renversement de M. Thiers, victime d'une coalition bonapartiste et royaliste, la République a fait ses preuves par la résistance légale et pacifique qu'elle a victorieusement opposée à ses plus violents ennemis. Ce n'est pas son moindre mérite que d'avoir tiré bon parti d'une Constitution façonnée et machinée par des casuistes habiles contre le *self-government* du pays. Le seul fait d'avoir fondé un édifice solide et imposant sur une voix de majorité, rencontrée on ne sait par quel miracle, en 1875, dans l'Assemblée d'*un jour de malheur*, sera dans notre histoire un éloge éclatant de la France et de la République. Plus la Constitution était défectueuse, plus nous avons eu de mérite à conquérir les libertés dont nous jouissons à cette heure sous le gouvernement de l'honorable M. Jules Grévy.

Il serait donc à la fois puéril et extravagant de tout remettre en question parce que tout n'est pas pour le mieux, et de saper les fondements de la maison sous prétexte qu'elle n'a pas été assez correctement bâtie.

Sur ce point, nous sommes d'accord, absolument d'accord, avec le gouvernement de M. Gambetta. Nous jugeons comme lui qu'il y a quelque chose à faire. Comme lui, nous pensons qu'il faudrait être aliéné pour méditer de tout défaire.

Donc la querelle à vider entre le président du conseil et la majorité des deux Chambres roule exclusivement sur le scrutin de liste, que M. Gambetta veut inscrire dans la Constitution et que nos députés, comme nos sénateurs, semblent résolus à laisser dans le domaine législatif et à renvoyer aux calendes de 1885. Le Sénat, en ceci, est conséquent avec lui-même; il a maintenu l'an dernier le scrutin d'arron-

dissement. La Chambre, qui l'avait aboli à huit voix de majorité, ne se déjuge pas à proprement parler puisqu'elle a été réélue et qu'elle compte au moins cent nouveaux membres libres de tout engagement. C'est elle, cette Chambre neuve ou du moins renouvelée, qui se montre particulièrement hostile au scrutin de M. Gambetta. C'est elle qui le rejettera sans aucun doute et qui, du même coup, renversera l'honorable président du conseil s'il persiste dans la malheureuse idée d'en faire une question de confiance ou de cabinet. Pourquoi ce parti pris, cette résolution inébranlable dans une Assemblée d'hommes sages en général, et entrés au Palais-Bourbon avec un esprit conciliant? Je vais le dire avec ma franchise accoutumée.

C'est que le scrutin de liste peut paraître une arme dangereuse entre les mains d'un homme de volonté peu flexible et qui en possède le maniement. Et M. Gambetta, depuis longtemps, a fait ses preuves comme grand électeur.

Il y aurait de l'ingratitude à lui reprocher les succès qu'il a obtenus dans ce rôle depuis la fondation de la République, car toutes ses victoires ont tourné au bien du pays. Il a eu l'honneur de préparer les élections successives de 1876 et 1877. Il rassemblait autour de lui un certain nombre de coreligionnaires politiques dans les bureaux du *Siècle*, chez l'excellent Philippe Jourde, le plus ardent, le plus courageux et le plus désintéressé des républicains. On sait comment il réussit. Ce que l'on sait peut-être moins, c'est qu'à la veille des élections législatives de 1881, au lieu de rappeler ses anciens compagnons des mauvais jours, M. Gambetta s'érigea lui-même, tout seul, en comité

électoral. Cet essai de pouvoir personnel fut suivi d'un certain nombre d'actes qu'il est inutile de rappeler, car ils sont dans toutes les mémoires : la formation du ministère, recruté parmi les copains de valeur inégale, la nomination scandaleuse de fonctionnaires plus attachés à la personne du maître qu'aux institutions du pays.

Les élus du suffrage universel, en voyant que le président du conseil ne se faisait pas faute de braver l'opinion publique au profit de ses sympathies personnelles, convaincus que M. Gambetta tenait non seulement l'administration, mais les comités des départements dans sa puissante main, se sont dit et devaient se dire qu'aux prochaines élections cet homme d'un talent supérieur ne livrerait point au hasard la rédaction des listes électorales. Ils ont pensé, et ils devaient penser que s'ils faisaient la faute d'inscrire dès aujourd'hui le scrutin de liste dans la Constitution, tous leurs votes seraient pointés, tous leurs actes pris en note, toutes leurs paroles, sans excepter les propos de couloir, enregistrées soigneusement, et qu'un seul mouvement, je ne dis pas de révolte, mais d'indépendance, suffirait à faire rayer leurs noms de la liste.

Voilà comment le scrutin de liste est devenu pour eux une menace de vasselage parlementaire. Voilà pourquoi les plus intelligents, les plus fiers, les meilleurs, sont les plus résolus à repousser l'article auquel M. Gambetta semble attacher un si haut prix.

Nous avouons en toute sincérité que nous-mêmes, champions déterminés du scrutin de liste dans le passé et dans l'avenir, nous le repoussons pour des causes spéciales dans un moment où il revêtirait la forme du gouvernement personnel. Et nous disons aux honora-

bles élus du suffrage universel que, si une détente entre la Chambre des députés et le président du conseil est la chose la plus désirable du monde; que, s'il serait imprudent et malheureux de renverser un ministère dont la France ne désespère pas, encore qu'un peu désabusée, ils ne doivent à aucun prix inscrire dans la loi constitutionnelle un article qui compromettrait, aux yeux du pays, l'indépendance du Parlement.

C'est M. Gambetta qui a tendu la corde. A lui de la détendre, s'il désire la détente aussi sincèrement que nous.



## LES CANNIBALES DE PARIS

31 décembre 1882.

Est-ce que par hasard nos professeurs de littérature ancienne auraient oublié de traduire en français le vieux proverbe latin : *Res sacra miser*, un malheureux est chose sacrée? ou bien faudrait-il croire qu'un homme n'est pas malheureux ni par conséquent sacré lorsqu'il se débat sur son lit entre une demi-douzaine de médecins et de chirurgiens qui se consultent matin et soir sur l'opportunité de lui ouvrir le ventre? Il demeure entendu que nous avons été et que nous sommes encore aujourd'hui le peuple non seulement le plus spirituel, mais le plus doux et le plus humain du monde civilisé. Par quelle étrange anomalie un certain nombre de journalistes parisiens, gentilshommes d'extrême droite ou citoyens d'extrême gauche, se donnent-ils la tâche de réhabiliter par voie de contraste ou d'exagération les Canaques de l'Océanie et les anthropophages de l'Amérique centrale? Ce Prométhée de Ville-d'Avray, dont le foie ne sera jamais assez volumineux pour alimenter les oiseaux de tous plumages qui le mangent tout vif, n'est plus depuis

longtemps notre ami. Il y a un an, c'est-à-dire un siècle en politique, que nous avons rompu avec lui, si c'est rompre avec un homme d'État que de lui dire loyalement : « Tu fais fausse route ». Nous avons cru comme tant d'autres à son génie pratique; nous avons espéré qu'à la tête du gouvernement il se montrerait aussi grand qu'il l'avait été à la tête de l'opposition.

Lorsque cet orateur incomparable s'est révélé à nous et à tout l'univers comme un ministre insuffisant, nous n'avons pas dissimulé nos impressions; nous avons même, dans l'intérêt de la République et dans le sien, précipité sa chute.

Qu'il nous ait su très mauvais gré d'une conduite inspirée par le plus pur patriotisme, c'était dans l'ordre; nous ne nous en sommes pas émus outre mesure et nous avons subi sans émotion les attaques intempérantes d'une camarilla qui l'a toujours mal servi. Mais nous n'avons pas rendu coup pour coup, car nous n'avons jamais oublié les services que cet homme supérieur a prodigués à la France et à la République.

Comment les politiques d'extrême droite, qui tous se piquent d'être Français avant tout et qui l'ont noblement prouvé pendant la guerre, semblent-ils ignorer qu'en 1870 l'esprit de la Défense nationale s'était pour ainsi dire incarné dans la personne de Gambetta? Ont-ils donc perdu la mémoire de ces jours désastreux, mais glorieux aussi, où royalistes, républicains, bonapartistes, confondus dans les mêmes rangs, défendaient la patrie sous un drapeau que Gambetta tenait en main? Et les hommes d'extrême gauche ont-ils donc oublié que si la République a vaincu par deux fois la coalition monarchiste, c'est grâce à l'éloquence, à l'ac-

tivité, au dévouement infatigable de Gambetta? Quel orateur autre que lui aurait fait voter par la Chambre et par le Sénat la loi de l'amnistie plénière? Et les amnistiés ne l'amnistieraient pas!

Nous ne désespérons pas de lui; nous nous plaisons à croire qu'il triomphera de quelques accidents passagers, lui qui a triomphé de tant de choses. S'il venait à manquer par malheur à cette patrie qu'il aime passionnément, la France ne mourrait pas plus avec lui qu'elle n'est morte avec M. Thiers; mais il se produirait un vide immense, et ce n'est pas seulement la République, mais le pays lui-même qui serait manifestement diminué.

Cette ère des difficultés dont Gambetta nous parlait un jour à la tribune avec une rare élévation de langage ne sera pas close de longtemps; l'ère des dangers elle-même peut se rouvrir. Les partis n'ont pas fini de conspirer contre les institutions que nous nous sommes données; l'ennemi n'a pas détourné ses yeux de notre frontière toujours ouverte. Le jour où il faudrait lutter pour la défense de la République, où trouverions-nous un leader plus fier, plus éloquent, plus résolu que Gambetta? Le jour où nous aurions une nouvelle invasion à combattre, un nouveau gouvernement de la Défense à créer, je ne vois pas d'ici le patriote à qui l'on pourrait confier le rôle de Gambetta.

Il n'a pas fait merveille au ministère, c'est convenu. Son gouvernement de deux mois n'a pas tenu ce qu'il promettait ou ce que l'opinion publique s'en promettait. Peut-être ne lui avons-nous pas laissé le temps de bien faire, tant nous nous sommes empressés de l'arrêter aux premières maladroites et d'empêcher qu'il ne fit plus de mal. Mais la nation tout entière s'ac-

corde à voir en lui un homme qui n'a pas dit son dernier mot.

Ce politique a fait de tels progrès en peu d'années, abjuré tant d'erreurs, donné de telles garanties non seulement à la démocratie, mais à l'esprit conservateur, qu'il est encore permis de tout attendre et de tout espérer de lui, pourvu qu'il vive. Faisons donc le silence, un silence sympathique et respectueux, autour de son lit de douleur, et gardons-nous d'offrir à l'étranger le spectacle d'une horde sauvage qui hurle autour d'un ennemi blessé, attendant son dernier soupir pour scalper sa chevelure et manger les lambeaux de sa chair.

## RÉPONSE A UN CANAQUE

2 janvier 1883.

M. Henri Rochefort n'a jamais manqué de courage ni de sincérité, mais il a toujours manqué de réflexion, et c'est par là qu'il est journaliste. Lorsqu'il part du mauvais pied, nul ne peut dire où il s'arrêtera, car il est intempérant par nature et capable de faire autant de mal à la République, qu'il aime à sa façon, qu'il en a fait jadis à l'Empire qu'il haïssait.

Il manque aussi quelquefois de mémoire, et cette légère infirmité se trahit singulièrement dans l'article qu'il écrivait hier matin, sous ce titre : *Réponse d'un Canaque*.

Je ne l'avais pas pris à partie, convaincu qu'il est irresponsable dans une certaine mesure du mal qu'il fait par ses jeux d'esprit quotidiens; le voici qui prend la parole pour un fait personnel et qui m'accuse, moi chétif, de l'avoir fait partir pour la Nouvelle-Calédonie.

Non, je ne suis pas coupable de ce crime et de cette bêtise. Ni moi, ni mes amis, ni les républicains modérés, nous n'avons jamais trouvé juste qu'on fit mourir un homme, même à petit feu, pour des articles

de journal. Ceux qui ont exécuté la sentence inique et brutale du conseil de guerre étaient les hommes de l'ordre moral, ces ennemis de la République que nous combattions de toutes nos forces, avec Gambetta à notre tête.

Le coup dont ils frappèrent M. Henri Rochefort nous blessa tous dans notre conscience et dans notre dignité et souleva des protestations unanimes.

Une politique implacable fit alors de l'ancien rédacteur de la *Lanterne* un Canaque malgré lui, comme la naissance en avait fait un gentilhomme malgré lui; les républicains modérés ne sont pas moins innocents de son infâme déportation que de sa noble origine.

Le jour où l'on sut à Paris que M. Henri Rochefort, avec quelques amis, s'était dérobé à l'enfer de la Nouvelle-Calédonie, nous applaudîmes à cette évasion d'aussi grand cœur que Gambetta lui-même, quoique nous n'ayons pas eu, comme lui, le plaisir et l'honneur de payer notre quote-part de la dépense; et si le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* a conservé, dans un recoin de sa bibliothèque, la collection du petit journal à couverture rouge qu'il publia quelque temps à Genève, il y retrouvera des témoignages de sympathie et de bonne confraternité à l'adresse du *XIX<sup>e</sup> Siècle*.

Tout cela s'est évanoui comme le souvenir de l'assaut que nous avons soutenu pour la bonne cause, des coups que nous avons reçus et rendus sous le principat du maréchal de Mac-Mahon, et du large recrutement que nous avons opéré, pour la République, dans la masse hésitante et timide des bourgeois.

Il est dans notre destinée, à nous autres journalistes, de noircir au jour le jour des feuillets que le vent emporte et que nos enfants eux-mêmes ne liront pas.

L'oubli, l'ingratitude, les reproches immérités sont à peu près les seules récompenses sur lesquelles nous puissions raisonnablement compter. Nous ne pouvons guère trouver de justice et de consolation qu'en nous-mêmes, dans le sentiment du devoir accompli. C'est pourquoi, dans le décousu de notre vie incessamment agitée, il faut nous efforcer d'être justes et éviter d'être cruels. Quoi que nous ayons pu craindre ou souffrir des imperfections d'un homme, ne nous acharnons pas sur lui lorsqu'il souffre et qu'il est devenu pour l'univers entier, sauf pour nos ennemis héréditaires, un objet de pitié.

Voilà tout ce que je voulais répondre au prétendu Canaque, qui dans le fond n'est pas si méchant qu'il le dit. Ce délicat, ce raffiné, ce bon vivant, doublé d'un excellent père, n'ignore pas ce que nous devons tous à notre vieille maman, l'Humanité. Il sait, comme vous, comme moi, que nous ne devons pas écrire aujourd'hui des paroles que nous aurions peut-être à déplorer demain.

## VIVE LA FRANCE!

3 janvier 1883.

Sous la monarchie traditionnelle, lorsqu'un roi s'endormait du dernier sommeil, un héraut d'armes parcourait les rues et les places de Paris en criant : « Le roi est mort; vive le roi! » Que le mort fût un grand génie comme Henri IV, ou un simple imbécile; qu'il eût pour successeur un homme de mérite, ou un nigaud, ou même un enfant, peu importait. La succession au trône était assurée, la vacance remplie, le pouvoir ne chôrait pas; pour quatre-vingt-dix-neuf Français sur cent, c'était l'essentiel. Nous ne sommes pas si radicalement guéris de l'esprit monarchique que la mort d'un leader éminent, d'un orateur de marque, d'un de ces hommes en qui la nation, pendant dix ou vingt ans, a mis sa confiance ou simplement son espérance, puisse émigrer dans l'autre monde sans que le populaire se dise instinctivement : « Un tel est mort; vive qui? »

C'est en vain que l'on a fondé chez nous, depuis douze ans, la République ou le gouvernement impersonnel. Les questions de personnes nous touchent et nous toucheront encore longtemps plus que les questions de prin-



cipes. Tel qui s'était accoutumé sous le deuxième Empire à craindre et à maudire dans Léon Gambetta un ennemi du bien public, un vieil étudiant perturbateur, un casse-cou; tel autre qui, pendant la guerre, avait voué aux dieux infernaux ce ministre échappé des brasseries, ce personnage assez mal éduqué pour tenir tête à un ennemi supérieur en nombre et en force et prolonger indéfiniment une résistance où il n'y avait rien à gagner que l'honneur, se sont accoutumés peu à peu à estimer et à aimer dans ce même homme un patriote de grand cœur et un homme d'État de grand génie. A tort ou à raison, Gambetta était devenu pour plusieurs millions de Français, et surtout pour ceux-là qui s'étiolaient tristement derrière nos nouvelles frontières de l'Est, l'homme de l'avenir.

L'homme est resté en route; mais l'avenir est toujours devant nous. Malgré cette dérision du destin qui a terminé l'agonie de Gambetta cinq minutes avant le jour le plus joyeux et le plus bruyant de l'année, tous les Français qui sentent et qui pensent ont été profondément émus. Le premier mot que le président de la République ait dit à ses ministres, hier matin, fut : « Messieurs, c'est un grand malheur pour la France! » Peut-être bien, si nos vainqueurs de 1870 pensaient tout haut, comme M. Jules Grévy, un autre homme d'État aurait-il dit à la même heure : « C'est un grand débarras pour nous! » Il est certain qu'aux yeux de l'étranger comme aux nôtres Gambetta n'était pas seulement l'homme de la défense désespérée, mais encore et surtout l'homme de la revanche espérée. Lui seul était ou paraissait capable de lever et de mettre en ligne, au jour du grand réveil national, les enfants et les invalides.

Le voilà mort, à quarante-quatre ans, dans toute la force de l'âge, dans toute l'énergie d'un patriotisme qui ne s'est jamais démenti. La nation perd en lui, nous ne dirons pas un sauveur, car il ne l'a ni peut-être ne l'eût jamais sauvée; et les sauveurs, on sait trop ce qu'ils coûtent, mais un serviteur fidèle et vaillant. Notre pays, après les rudes expériences qu'il a faites, n'entend plus être sauvé par personne, mais il aura toujours besoin d'être servi. Dans ce siècle de gouvernements représentatifs et de régimes parlementaires, il n'y a peut-être pas un moteur plus puissant que l'éloquence et nul de nos contemporains n'a été plus éloquent que Gambetta. Nul, mieux que lui, n'a excellé dans l'art d'attirer, de retenir et de grouper les hommes. Il a créé, dans les deux Chambres et même hors des Chambres, sous le titre d'Union républicaine, une collection artificielle, mais solide, de talents et de dévouements. Cette création disparate et multicolore, comme les grands empires d'un jour, ne lui survivra pas. Elle avait pour unique lien les qualités et les défauts de son fondateur; le fil est rompu. Un nouveau classement des partis commencera demain; ceux qu'on désigne sous le nom d'opportunistes s'en iront, suivant leurs penchants et les affinités électives, les uns à l'extrême gauche et les autres à la gauche républicaine. Avant un mois, nous verrons naître ou du moins grandir de nouveaux chefs de partis, moins brillants, moins illustres, qui se disputeront l'héritage de cette popularité morte. Peut-être même deux ou trois prétendants profiteront-ils de l'émotion populaire pour rééditer des programmes antirépublicains et relever des prétentions dynastiques. Nous n'en avons pas grand souci, car la nation a montré, depuis douze ans,

qu'elle n'entend pas abdiquer son libre arbitre. Elle a notifié aux hommes les plus dignes de son estime et de son admiration, à Gambetta lui-même pendant le ministère de deux mois, qu'elle ne voulait pas obéir, mais être obéie, et que son fétichisme le plus ardent avait des limites infranchissables. Nous savons tous par réflexion et par expérience que l'homme le mieux né et le mieux doué du monde ne peut rien nous donner, ni liberté, ni progrès, ni influence, ni victoire, rien enfin que nous ne puissions obtenir par nous-mêmes. Et quand l'opinion publique sera un peu remise du choc brutal qu'elle a reçu la nuit dernière, on ne criera pas dans les rues : « Le roi est mort; vive le roi! » mais on se dira posément, gravement : « La France vient de perdre un de ses plus grands serviteurs; vive la France! »

## LA VOIX DU SILENCE

8 janvier 1883.

J'ai suivi ce cortège funèbre depuis le commencement jusqu'à la fin, sans faire un pas, ce qui est le seul moyen de tout voir, debout derrière une fenêtre, dans un petit coin hospitalier du ministère des finances où le hasard m'avait placé, avec les miens, entre deux familles d'annexés, l'une d'Alsace et l'autre de Lorraine. Peut-être cette circonstance, ajoutée aux dispositions d'esprit que j'apportais là, m'a-t-elle un peu troublé la vue; cependant je ne crois pas m'être trompé de beaucoup, et l'impression profonde qui m'est restée au cœur doit être aussi juste qu'elle est bonne et consolante.

C'est la deuxième fois en six ans qu'un grand spectacle est offert au patriotisme français par la population si mobile et si nerveuse de Paris. Après Thiers, Gambetta. Jamais peut-être un deuil public n'a moins ressemblé à un autre, quoique la pompe fût à peu près la même et composée des mêmes éléments. Ce mélange de douleur et de vénération qui inclinait un million de têtes nues sur le passage de l'illustre vieillard avait

fait place hier à un sentiment plus robuste et plus délibéré pour ainsi dire, quoique la mort presque subite de l'homme dans la force de l'âge porte en soi quelque chose de plus poignant.

Nous n'avons plus entendu ce long cri de : « Vive la République ! » qui détonait en explosions continues le long des boulevards, sur le passage du char funèbre de M. Thiers. C'est que le caractère national est ainsi fait, que les manifestations populaires, comme les votes du suffrage universel, ont généralement un caractère plus négatif que positif : les Français ne crient bien, comme ils ne votent bien, que lorsqu'ils crient ou qu'ils votent contre quelqu'un. L'enthousiasme du 8 septembre 1877 était une énergique protestation contre le 23 mai 1873, une malédiction jetée à la face des vauriens politiques qui avaient renversé M. Thiers, une affirmation résolue de cette souveraineté du peuple que le gouvernement du 16 Mai foulait aux pieds depuis quatre mois. Aujourd'hui, grâce au ciel et un peu grâce à Gambetta, la République est assez solidement établie pour n'avoir rien à craindre des prétendants ; et, dès qu'elle n'est plus menacée, le peuple trouve inutile de l'acclamer. On sait que nos institutions ne sont pas enchaînées à l'existence d'un homme ; que nous avons pour président le plus honnête et le meilleur des Français ; que la majorité de la Chambre et celle du Sénat sont sincèrement démocratiques et que toutes les forces hostiles au gouvernement du pays par le pays sont écrasées ou du moins solidement bridées. Voilà pourquoi le peuple de Paris n'a pas sujet de partir en guerre, lorsqu'il se met en mouvement pour saluer le dernier voyage d'un grand orateur et d'un puissant homme d'État. Certes il n'a

pas encore tout ce qu'il veut, puisqu'il sait la France abaissée et qu'il la sent toujours mutilée, mais le sentiment qu'il éprouve en suivant le convoi d'un patriote n'est pas de ceux qui peuvent se crier sur les toits. Ce million de Français, qui durant quelques heures a fourmillé dans les grandes artères de Paris, n'a rien dit de ce qu'il pensait, et son silence est une preuve de sagesse. Si le prince de Bismarck assistait en personne ou s'était fait représenter incognito à cette fête par quelqu'un des siens, il devra nous rendre justice. Quel progrès nous avons réalisé depuis ces jours de triste folie où l'on criait si haut : « A Berlin ! » Mais les frémissements de la foule ont une éloquence qu'on ne retrouve pas souvent dans les discours officiels.

Chaque fois qu'une députation de l'Alsace ou de la Lorraine défilait devant nous en portant avec une couronne la bannière de quelque'une de nos villes annexées, il s'élevait à droite et à gauche, dans le populaire massé sur les trottoirs, un murmure de sympathie assez intelligible pour rassurer tous ceux qui craignent que la France ne soit pas restée aussi alsacienne que l'Alsace est restée française.

La noble physionomie de nos troupes, la correction de leur tenue, la régularité de leurs mouvements n'étaient pas choses indifférentes aux yeux des spectateurs de ce cortège ; chacun semblait se dire en les voyant passer : Nous avons une belle et bonne armée ; adviennne que pourra !

Lorsqu'un groupe nombreux, composé d'un millier d'officiers de toutes armes, qui tous ou presque tous étaient accourus de province pour rendre hommage à l'ancien ministre de la Défense nationale, jeta sa note éblouissante dans la tristesse des députations en noir,

chacun sentit, sans dire un mot, que désormais le pacte est formellement scellé entre la République et l'élite de l'armée.

Nous avons regretté de ne pas voir marcher en ordre de bataille cet admirable bataillon de Saint-Cyr dont Méhémet-Ali fit un si bel éloge au roi Louis-Philippe. « Vieille troupe ! » disait-il, en désignant du doigt ces soldats de vingt ans. Mais que l'École polytechnique était belle ! Aussi brillante au moins qu'aux journées de 1830 et de 1848, et mieux disciplinée, maintenant qu'il lui est permis d'aimer sa discipline et de faire passionnément son devoir. Que dire des sociétés de gymnastique dont le bariolage un peu fantaisiste ne cachait point l'allure martiale, la vigueur musculaire et l'entraînement parfait ? Et ces brillants lycées de Paris, et ces jolis bataillons scolaires, notre plus cher espoir ! Et la Ligue des patriotes, cette ligue sainte entre toutes, qui a fait assez parler d'elle pour que nous n'en parlions pas aujourd'hui ! Et cette noble jeunesse des Écoles du quartier latin, qui a ouvert ses rangs, aux applaudissements de la foule, pour encadrer joyeusement quelques saint-cyriens isolés !

Le tout ensemble formait un deuil étrange et vibrant qui manquait un peu de tristesse, car une nation ne s'ensevelit pas dans le tombeau d'un homme, comme les veuves du Malabar, mais qui ne manquait ni d'espérance ni de force.

Et puisqu'il s'agit d'espérance et de courage, laissez-moi saluer en terminant un chef de corps que je m'honore d'avoir enrôlé, il y a quatre ans, parmi les amis de Gambetta.

En vous voyant passer, mon cher général, je me rappelais la belle parole que vous avez jetée à un

député, notre ami : « Vous êtes ambitieux? disait-il. — Oui, monsieur, jusqu'à la folie! — Comment l'entendez-vous? — Je veux avoir un jour ma statue sur une des places de Strasbourg. »

Cet homme, dont l'ambition, si folle qu'elle soit, n'a rien de menaçant pour notre république, s'appelle M. de Galliffet.



## NE PROSCRIVONS PERSONNE

19 janvier 1883.

En principe, il n'est pas fort bon que le calendrier parlementaire ait trois dimanches par semaine. Mais en fait, et pour cette fois, nous goûtons le congé du mercredi, et nous nous permettons d'espérer qu'il portera conseil à la majorité de la Chambre.

L'aventure du prince Napoléon, qui n'a rien de terrible, car elle n'a pas menacé la République et elle ne saurait entraîner des conséquences très dramatiques même pour son auteur, a trop ému les représentants de la nation. Il s'est mené au Palais-Bourbon beaucoup de bruit pour une affiche assez banale et rédigée en mauvais style. Le gouvernement avait fait son devoir sans barguigner en coffrant l'auteur du factum; la Chambre a fait le sien en votant un ordre du jour qui approuve, encourage et fortifie le gouvernement. Mais après? Dame! après, ce qui nous reste à voir, à vous messieurs les députés, comme à nous les simples journalistes, c'est uniquement si la loi nous arme assez contre un étourdi politique qui a péché par intention plutôt que par action. Cette loi, vous m'entendez bien,

c'est la loi de 1881 que la Chambre actuelle a votée dans une fièvre de libéralisme poussée jusqu'à l'aveuglement. En matière de presse et même d'affichage, nos bons représentants et M. Floquet lui-même ont décidé que tout était permis. Tout est si bien permis, on a pris un tel soin de désarmer la justice devant tous les délits et tous les crimes politiques, qu'aujourd'hui, pour défendre nos institutions outragées, la République calomniée, l'histoire travestie, l'ordre menacé sinon troublé, le Parlement n'a pas d'autres ressources qu'une loi d'exception et de proscription. Le même député qui a pris soin d'innocenter par avance les affiches les plus subversives ne se ferait aucun scrupule de réparer sa faute en expulsant *manu militari* non seulement l'auteur du placard du 16 janvier, mais les enfants de ce publiciste malencontreux, et ses ennemis intimes les princes d'Orléans, et toute une catégorie de Français qui n'ont peut-être pas commis d'autre crime que de naître dans un palais national. L'antique Dieu d'Israël, à qui je ne crois guère plus que l'honorable M. Floquet ou que le prince Napoléon, avait la mauvaise habitude de poursuivre ses ennemis jusque dans leur postérité la plus reculée. Notre ancien préfet de la Seine va plus loin : c'est sur le duc d'Aumale, sur le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc de Chartres, le comte de Paris et tous les descendants d'iceux qu'il voudrait faire retomber la gaucherie, je ne dis pas innocente mais inoffensive, du prince Napoléon.

Ainsi, lorsque les magistrats et les jurisconsultes se demandent encore avec une certaine anxiété s'il est vrai que le prince Napoléon se soit placé sous le coup de la loi, un des auteurs de cette loi propose à ses col-

lègues d'en voter tumultuairement une autre à laquelle aucun prince ne saurait échapper, innocent ou coupable : il ne serait pas fait d'exception pour les princes à la mamelle.

Eh bien ! non, grâce au repos salulaire et philosophique du mercredi, on peut prophétiser dès aujourd'hui que la Chambre ne fera pas cette sottise. La commit-elle, le Sénat s'empresserait de la réparer. Et même, à défaut du Sénat, nous compterions sur le robuste bon sens et la profonde honnêteté du président de la République.

Ce n'est pas que les princes d'Orléans soient à nos yeux de petits saints. Depuis que l'Assemblée nationale de 1871 leur a rouvert les portes de la patrie, ils ne se sont pas illustrés par un désintéressement évangélique. A Versailles, le duc d'Aumale et le prince de Joinville, ainsi que leurs amis les Bocher, les d'Audiffret-Pasquier, les Lambert-Sainte-Croix, ont mené la campagne contre la République; M. le comte de Paris s'est fait sacrer dauphin par l'auguste prétendant de Frohsdorff. On dit même que les héritiers du roi Louis-Philippe ne négligent rien à Paris, à Chantilly, au château d'Eu et ailleurs pour étendre leur clientèle et recruter un parti. Nous n'affirmerons pas que le gouvernement républicain ait tort de les tenir à distance respectueuse; ce n'est peut-être pas sans raison que l'opinion les soupçonne de méditer *in petto* quelque retour offensif. Mais il y a tout un abîme entre la défiance, mère de la sûreté, et cet esprit de fureur aveugle qui inspira jadis à nos pères la loi des suspects. Que l'on surveille les princes d'Orléans, comme les jeunes Bonapartes, rien de mieux. Que notre ami M. Camescasse les attende à leur premier manifeste,

cela sera prudent et juste. Mais, aussi longtemps qu'il leur plaira de vivre au milieu de nous en citoyens, nous devons les traiter en citoyens. Après avoir été trop libérale en 1881, la Chambre ne l'a pas été suffisamment le 16 janvier 1883 en accordant l'urgence à la proposition Floquet. Honorables représentants d'un pays qui ne perd pas la tête, faites des lois contre les prétendants, punissez les manœuvres coupables, effrayez les ambitions sans scrupule, et vous n'aurez pas besoin de proscrire un seul innocent.

## APRÈS LA CRISE

20 février 1883.

« Comment se porte le prince Napoléon ?

— Pas mal, et vous ?

— Et nosseigneurs les princes d'Orléans ?

— Mieux que jamais. Un profond politique, M. Floquet, a pris la peine de leur reconstituer un parti. Avant le manifeste de leur ennemi personnel, ils n'avaient pas 250 partisans dans toute la bourgeoisie française. Un statisticien consommé leur en trouverait peut-être 508, en comptant bien.

— Et comment va la République ?

— Heu ! heu ! Elle se porte mieux, assurément, que ce pauvre M. Duclerc, le vaillant patriote, et que cet excellent M. Fallières, si noble et si sympathique, mais foudroyé à la tribune dans un moment décisif. Cependant il faut avouer que, depuis le début de la session parlementaire, la République a un peu souffert. D'abord elle a perdu trente-deux jours en débats stériles et irritants, ce qui réduit à onze mois le calendrier de l'année politique. Tous les contribuables n'en paieront pas moins douze mois chez le percepteur, et les indus-

triels ou commerçants qui ont des échéances n'en seront nullement soulagés. Or les temps sont durs, le pays se prépare, sans grand appétit, à manger les sept vaches maigres de l'Écriture sainte. Après le krach du papier et la débâcle des Bontoux cléricaux et légitimistes, on voit venir le krach du moellon, la débâcle autrement lamentable des entrepreneurs. La politique n'est pas responsable de toutes ces misères, mais depuis quelque temps elle n'y a pas nui. Un conflit déclaré entre la Chambre et le Sénat est une véritable calamité. Une paralysie momentanée du gouvernement, la chute de deux présidents du conseil, la grève des hommes d'État les plus capables, l'isolement du président de la République et les efforts désespérés qu'il a faits pour remettre le ministère sur pied, en voilà plus qu'il ne fallait pour troubler profondément un pays aussi conservateur et aussi trembleur que le nôtre.

Et ce qui fait damner les hommes de sens rassis, ce qui enrage les citoyens capables de réflexion, comme nous, c'est que tous les tracas publics, depuis un mois et plus, sont des effets sans causes. L'aventure du prince Napoléon n'était qu'un méchant vaudeville, commencé par une affiche et terminé par une ordonnance de non-lieu. Les princes d'Orléans, quels que fussent leurs regrets et leurs espérances, n'avaient pas remué le petit doigt contre la République. Ils n'étaient pas dangereux, ils ne le sont pas encore, malgré tous les efforts du génie de M. Floquet; ils ne le seront jamais, tant que la politique de nos gouvernants ne mécontentera pas formellement la majorité si loyale et si patriotique du suffrage universel. Les mesures de précaution qui ont été l'objet d'un marchandage infä-

tigible entre les Chambres seront parfaitement inutiles jusqu'au jour où quelque folie des représentants et quelque révolte des citoyens (*Di omen avertant!*) les rendrait parfaitement illusoire.

N'en parlons plus; éveillons-nous de ce long cauchemar. La question des princes est enterrée; M. Floquet lui-même, par un réveil du bon sens ou par un calcul d'ambition, y a jeté sa pelletée de terre. Le nouveau cabinet, pour donner une satisfaction quelconque à l'esprit ombrageux de la Chambre, déposera les princes d'Orléans des emplois qu'ils occupent assez arbitrairement dans notre armée. On ne leur interdira pas la patrie, et l'on fera bien, car ils n'ont pas mérité le lent supplice de l'exil. D'ailleurs on ne pourrait les expulser sans indisposer contre nous une demi-douzaine de dynasties, depuis l'Autriche jusqu'au Brésil. Ils resteront chez nous, en qualité de citoyens un peu plus riches et plus titrés que le commun des martyrs, mais spécialement recommandés à la surveillance de l'autorité républicaine. Et, s'il est permis de conjecturer leur avenir d'après leur passé, nous avons lieu de croire que tous, jeunes et vieux, éviteront sagement les aventures.

Est-il besoin d'ajouter que s'ils faisaient acte de prétendants, c'est-à-dire s'ils menaçaient, soit par la force, soit par une intrigue manifeste, l'ordre établi chez nous, le gouvernement n'aurait pas besoin d'une loi d'exception pour les frapper à la tête? Le Code pénal a tout prévu, les complots, les manœuvres à l'intérieur, l'embauchage des militaires qui est tout bonnement puni de mort.

Ce que nous avons à prévoir, nous, citoyens d'une patrie absurdement troublée par quelques ahuris, c'est

la suite et l'apaisement du conflit parlementaire. La Chambre du suffrage universel a ouvert la discussion et le Sénat du suffrage restreint l'a fermée. Il ne s'en est fallu que de cinq voix pour que les deux moitiés du Parlement fussent d'accord, et, vraisemblablement, tous les pouvoirs publics auraient signé, sans grand profit pour personne, la loi Barbey, si M. Madier de Montjau n'avait allumé son pétard. Ce vieux pur à tous crins a lancé une déclaration de guerre dont le Sénat s'est moins effrayé qu'irrité. Il n'a peur de rien, le Sénat. C'est lui qui est l'auteur de la Constitution, il possède son œuvre à fond; il sait qu'on ne peut le dissoudre. Aussi longtemps que le conflit se réduira aux proportions d'une tempête dans deux verres d'eau, placés l'un au Palais-Bourbon, l'autre au palais du Luxembourg, le Sénat tiendra le bon bout.

Peut-être en serait-il autrement si la France prenait parti dans l'affaire et si, par exemple, à la veille des prochaines élections, les assemblées populaires mettaient en question l'existence même du Sénat.

C'est une hypothèse à prévoir; d'autant plus que les électeurs de 1881 parlaient déjà, et chaudement, de revision constitutionnelle. Le mécanisme un peu chinois dont M. Wallon fut le père laisse beaucoup à désirer. Tout le monde en convient, les sénateurs eux-mêmes le confessent; MM. Léon Say, Feray et Gilbert-Boucher, trois conservateurs résolus, l'ont déclaré aux délégués sénatoriaux de Seine-et-Oise.

Nous estimons, avec ces esprits mesurés, qu'il y a quelque chose à faire pour assurer l'harmonie des pouvoirs publics. Si la suppression pure et simple du Sénat, telle qu'elle est rêvée par quelques jacobins et quelques romantiques de la Chambre, nous paraît



absurde et funeste, si la proposition Floquet et l'*emballage* de 412 députés sur cette fantaisie nous a prouvé, plus éloquemment que tous les discours, la nécessité d'un régulateur politique, nous sommes bien forcés de convenir que le Sénat, tel qu'il est, ne représente pas exactement le bon sens, l'esprit conservateur et progressif de la France. Le recrutement des soixante-quinze inamovibles par une sorte de cooptation académique se fait mal et trompe souvent les meneurs de ces élections en chambre. Les derniers scrutins l'ont prouvé, et ce n'est pas M. Challemel-Lacour qui me contredira. Le vote par communes qui choisit les deux cent vingt-cinq autres sénateurs est manifestement injuste et contraire à l'esprit démocratique. On se décidera tôt ou tard à reconnaître qu'une ville de cent mille âmes et un village de cinquante feux n'ont pas les mêmes droits, même dans une élection à deux degrés. Et le plus tôt sera le mieux, car il importe que certaines questions soient résolues par un accord des deux Chambres avant la fin de cette triste législature et l'agitation électorale qui suivra.

## ORDRE ET LIBERTÉ

21 février 1883.

Un sage de la Grèce antique que nous avons vu mourir au jour le jour pendant dix ans avec la sérénité d'un héros, Ernest Bersot, écrivait sur cette éternelle antithèse un de ses derniers articles. Je n'ai pas sous les yeux la collection du *Journal des Débats*, mais la pensée de l'écrivain s'est gravée assez avant dans mon esprit pour n'en sortir jamais. Le philosophe désintéressé qui sondait les profondeurs des océans remarque que les Français sont épris d'une égale passion pour l'ordre et pour la liberté, mais qu'il est dans leur destinée d'osciller perpétuellement entre ces deux pôles. L'ordre est-il assuré : c'est la liberté qui leur manque, et pour la ressaisir ils ne reculent devant rien, ils se jettent à corps perdu dans les révolutions. A peine ont-ils conquis toutes les libertés de leurs rêves, ils trouvent que c'est trop : c'est l'ordre qui leur manque. Ils en ont si grand'faim et si grand'soif, qu'ils se ruent dans la réaction. L'idéal de notre pays serait un gouvernement assez ferme pour assurer l'ordre et assez courageux pour ne point marchander au peuple les contentements légitimes de la liberté. Il

existe donc quelque part, loin d'ici, dans ce monde mystique de Platon dont nous n'avons que la copie, une république parfaite où l'ordre et la liberté se maintiennent dans un tel équilibre que tous les indépendants s'y sentent à leur aise et que les plus timides n'y craignent rien. Mais si dix fois peut-être en cent années nous avons cru toucher à cette terre promise, dix fois l'orage nous a fait échouer en vue du port.

L'espérance française est robuste; elle survit à tous les mécomptes et se relève gaillardement sous les plus rudes coups du sort. Chaque fois que notre pays inaugure un nouveau régime, ou simplement chaque fois qu'il essaye au gouvernement un homme nouveau, sa confiance incorrigible imagine que tout ira bien et que l'ordre et la liberté pourront enfin faire ménage ensemble. Les hommes mûrs, qu'un demi-siècle de déceptions renaissantes devrait avoir rendus pessimistes, ne se fatiguent point de croire à la fortune de la France, ni de compter sur les succès et la durée des gouvernements bien intentionnés.

Nous sommes de ceux-là, j'en fais l'aveu sincère, et dût-on nous railler d'une simplicité si grande, dussions-nous être une fois de plus le jouet des événements, nous augurons bien du ministère qui naîtra ce soir ou demain.

On connaît le président du conseil <sup>1</sup>; c'est un homme de liberté qui sous l'Empire est entré dans le Parlement par les fenêtres, c'est-à-dire par la politique libérale. Il a fait à plusieurs reprises l'apprentissage du pouvoir; la France et l'étranger ont eu l'occasion d'apprécier en lui ce courage et cette fermeté qui sont les

1. M. Jules Ferry.

qualités essentielles d'un homme d'État. Comme ministre de l'instruction publique, il a été (le mot n'est pas de moi, mais de Gambetta) supérieur à M. Guizot. Cela n'est pas un médiocre éloge. Mais la confiance personnelle que nous mettons en lui est pour le moins doublée par la considération du parti qui l'amène et l'accompagne au pouvoir. Ce parti, on le sait, se compose des deux groupes les plus solides et les mieux disciplinés du Parlement. Il arrive, entouré de l'Union démocratique et de l'Union républicaine, deux forces progressives et conservatrices au plus haut point. Quels que soient les collaborateurs qu'il a choisis dans ce milieu sagement républicain, il sera fort pour tenir tête à la haine implacable des Droites et à l'opposition désordonnée de l'Extrême-Gauche. Il ne s'est compromis ni avec les uns ni avec les autres; plus heureux que M. de Freycinet, il ne doit à personne des complaisances ou des ménagements qui lui lieraient les mains. Entre deux factions dont l'une s'est donné pour programme de rendre tout gouvernement impossible et de précipiter notre pays dans l'anarchie, tandis que l'autre attend patiemment que les excès et les folies de l'intransigeance rejettent les électeurs dans les bras de la monarchie, il est admirablement placé pour entreprendre l'organisation sérieuse et définitive de l'ordre dans la liberté.

S'il juge utile et opportun de demander au Parlement que les membres des anciennes familles régnautes soient non pas proscrits ou persécutés, mais désarmés, il aura sûrement assez d'autorité sur la Chambre et sur le Sénat même pour leur faire accepter une mesure de sécurité nationale.

S'il demande à la Chambre d'amender cette loi de

1881 qui a créé l'impunité absolue de la presse et exposé le gouvernement républicain comme une cible aux coups des anarchistes, des monarchistes, aux violences et aux outrages de tous les partis; s'il propose à M. Floquet de rétablir les règlements sur l'affichage que ce grand politique a supprimés si à propos, personne n'osera le dénoncer comme un ennemi des libertés publiques. Son passé sera le meilleur garant de ses intentions; aveugle qui ne verra pas en lui ce que nous admirons tous dans la noble figure de Casimir-Périer, un conservateur résolu, un champion toujours prêt à défendre, la loi en main, les institutions de son pays!

S'il vient inviter les deux Chambres à préparer séparément, mais d'un commun accord, une revision prudente et limitée des lois constitutionnelles; s'il conseille au Sénat d'assurer l'harmonie des pouvoirs en élargissant le suffrage dont il est issu et en ratifiant le vote de la Chambre des députés qui a voulu s'améliorer et s'élever elle-même par le scrutin de liste, on comprendra que ces innovations, réclamées depuis longtemps par l'opinion publique, s'imposent à un esprit loyal et désintéressé entre tous.

Si, pour refréner la manie de ce conseil municipal que les tristes lauriers de la Commune empêchent de dormir, il reprend à son compte la loi électorale et le scrutin de petite liste qu'Herold avait si sagement étudiés, les conservateurs parisiens, heureux de remettre la main aux intérêts de leur cité, lui sauront gré d'une réforme nécessaire; et les libéraux les plus passionnés diront qu'il a trouvé le seul moyen d'épargner à Paris la déplorable restauration d'une commission municipale.

M. Jules Ferry a donc un grand rôle à jouer, s'il le veut bien, sur le théâtre de la politique intérieure. Entouré comme il l'est, attendu comme il l'a été durant un mois de quasi-anarchie ministérielle, soutenu comme il le sera par l'impeccable loyauté du président de la République, il peut faire imprimer sur son portefeuille tout neuf les deux mots qui résument tout l'idéal de la nation française : ordre et liberté.

## LE COURAGE GAI

9 avril 1883.

Je ne sais pas si vous avez lu avec toute l'attention qu'il mérite le petit discours du colonel Borgnis-Desbordes que le *XIX<sup>e</sup> Siècle* publiait hier matin. Quant à moi, je suis encore sous le charme, et mon vieux cœur lorrain n'est pas remis de son émotion patriotique. Cette allocution militaire m'a rajeuni de plus de quarante ans. Elle a ressuscité à mes yeux la belle armée française, telle que je l'admirais et l'aimais dans mes premières années, avec tous les gamins de mon temps. Oui, nous avons le culte de l'uniforme national; nos parents nous avaient élevés dans la religion du drapeau. L'officier, le simple soldat lui-même, étaient à nos yeux une élite dans la nation, la fine fleur de cette patrie à laquelle nous étions fiers d'appartenir. On était bête en ce temps-là, si bête que plus d'un collégien, les jours de sortie, ôtait machinalement son chapeau à la rencontre d'un invalide. Ah! le siècle a marché depuis; il a même pataugé vigoureusement dans la boue! Nous avons vu la petite presse, la littérature de pacotille et le théâtre de cafés

remporter de brillantes victoires, sans grands dangers, sur cette armée qui était et sera toujours la force et l'honneur du pays. On s'est vaillamment gaussé du soldat, de ce pauvre enfant des campagnes qui va, le sac au dos, verser tout son sang pour un sou. On a ri du sous-officier, de ce héros modeste et solide qui encadre les recrues, leur communique son inébranlable fermeté par une simple poussée du coude et leur apprend à bien mourir. On en a tellement ri qu'à l'heure où nous parlons le recrutement des sous-officiers est devenu presque impossible. On a fait la caricature du capitaine, du vieux capitaine surtout, de celui qui est l'âme et la conscience de sa compagnie. On a écrit ou dessiné en cent façons la charge de celui qui est le père de tout un régiment, le colonel. Et comme il est difficile de s'arrêter dans cette voie qui tourne le dos à la gloire, les généraux ont reçu la savate à leur tour. Il n'y a pas deux mois qu'un disciple de M. Zola, réaliste comme ils le sont tous, nous montrait un médecin militaire devenu général d'infanterie, commandant une brigade de cavalerie et frappé dans la personne de son bâtard en expiation de turpitudes variées dont M. Alphonse lui-même rougirait. Voilà comment nos aimables contemporains récompensent depuis vingt ans les plus nobles, les plus courageux et les plus mal payés des serviteurs de la patrie. Ce n'est pas seulement le cabotinage littéraire qui les réduit en chair à pâtée : la politique elle-même, cette grande dame, les traite en mégère impitoyable. Un général que son patriotisme ardent a jeté dans les bras de la République, et qui donne au pays tout son talent, tout son courage, toute la généreuse folie dont son âme déborde, se voit traiter de Turc à More par



toute l'extrême-gauche du parti républicain. Un autre qui s'est tiré des griffes du gouvernement allemand en 1870 pour servir la France en désespéré, sous un nom d'emprunt, sans nul espoir de récompense, sacrifiant à l'amour du pays un bien plus précieux que la vie, est insulté plus grossièrement par les monarchistes de Paris que par les officieux de Berlin.

Et cependant la France, que les hommes de tous les partis aiment à qui mieux mieux, s'il faut les croire, n'a jamais eu plus grand besoin de son armée. Elle la veut forte et fidèle, non seulement pour préparer cette revanche que les complications de la politique européenne amèneront fatalement un jour ou l'autre; non seulement pour opposer une autorité morale aux projets plus ou moins solides de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Autriche, mais pour affermir dans le monde et propager au loin cette influence politique sans laquelle notre commerce et notre industrie ne tarderaient pas à mourir d'inanition.

Serrés, contraints, presque étouffés dans nos nouvelles et déplorables frontières, les Français de 1883 ne peuvent respirer librement que loin d'ici. Nos vieilles colonies sont mortes, ou bien malades. Il nous faut à tout prix en créer de nouvelles, sous peine de glisser au rang des peuples déçus. Le dernier ministère Ferry nous a donné la Tunisie que nous tenons et que nous garderons, quoi qu'il en coûte. L'expédition de M. de Brazza nous promet une France africaine au Congo : il faut la prendre. Nous avons des droits incontestés sur l'île de Madagascar : il faut les maintenir. Le protectorat du Tonkin s'impose aux maîtres de la Cochinchine : il faut nous établir au Tonkin. Mon excellent ami Henri Rivière, qui est un des écri-

vains les plus distingués de ce temps, nous donnera un fier roman, le sabre en main sur les bords du fleuve Rouge, comme il nous a joué en Nouvelle-Calédonie un drame dont il fut le héros et faillit être le martyr. Enfin le Sénégal, qui nous a coûté plus de sang et plus d'argent qu'il ne vaut en lui-même, nous ouvre un débouché magnifique, par le Niger, sur le Soudan. C'est après des hésitations sans fin, des tentatives et des déceptions sans nombre, que la France s'est résolue à pousser franchement une pointe jusqu'au cœur du continent africain. Aucune autre puissance européenne n'y avait pris place avant nous ; nous pouvons nous étendre presque infiniment de ce côté sans nous heurter aux ambitions insolemment cosmopolites de l'Angleterre qui se ferait volontiers portugaise pour exploiter les bouches du Congo. Le Niger est à nous, à nous seuls, si nous savons le prendre. Les populations indigènes et païennes qui vivent sur ses bords acceptent nos bienfaits ou subissent notre supériorité démontrée. Il ne s'agit plus désormais que de maintenir à distance les musulmans tels quels qui imposaient leur décadence stupide et brutale à ce magnifique pays.

Eh bien ! c'est là qu'un vrai soldat français, le colonel Borgnis-Desbordes, vient de planter notre drapeau vainqueur et de dire son mot. Le tempérament des Gaulois, nos aïeux, revit tout entier, ce me semble, dans cet homme de guerre qui est en même temps homme d'esprit. Vous savez que les vieux Romains, assez bons juges en toutes choses, appréciaient en nous le goût de l'éloquence, le *diserte loqui*. Je n'ai pas eu l'honneur de rencontrer souvent le colonel Borgnis-Desbordes ; cependant, comme il est un des vieux amis

de mon cher ami Paul Dislère, directeur général des colonies, nous avons trinqué ensemble et plus d'une fois à Paris. Tel je l'avais connu, tel je le vois sur cette montagne d'Afrique où il pose la première pierre d'un fort français, avec quelques pièces de monnaie et quelques bouts de parchemin dans une boîte à sardines avant d'arborer un drapeau cousu et peut-être brodé par une jolie femme de Paris. A l'entendre causer comme il cause des obstacles qu'il a surmontés, des ennemis qui l'entourent, de la coalition menaçante sous laquelle il succombera peut-être demain, un auditeur médiocrement informé ne devinerait pas que l'attaque et la prise de Daba nous ont coûté tant d'existences précieuses. Il raisonne sur l'histoire des chemins de fer français, sur les erreurs sincères et respectables de M. Thiers, sur les obstacles que M. de Lesseps a surmontés à Suez et surmonte chaque jour à Panama, il développe en un mot toute la théorie de son expédition avec la liberté d'esprit et la bonne humeur d'un officier qui prendrait son café sous la tente à Saint-Maur ou à Satory. Il réfute les objections qui peut-être ont découragé plus d'une fois ses plus braves compagnons d'armes, sans laisser percer la rancune ou même la mauvaise humeur. L'éternelle jeunesse et l'intarissable gaieté de notre chère armée française fleurissent sous sa moustache et sourient avec lui. Ah! le brave homme et l'aimable homme! De quel rayon joyeux son petit discours illumine les tristesses de l'horizon! Comme l'armée a plus d'esprit dans le petit doigt d'un colonel que tous les imbéciles qui la raillent! Croyez-moi, mes amis, ce qu'il y a encore de meilleur dans le Français, c'est le soldat.

## LE MONUMENT EXPIATOIRE

18 décembre 1883.

Permettez-moi, mon cher Bigot, de dire un mot après vous sur une question dont vous avez entretenu plusieurs fois nos lecteurs avec votre sagesse et votre autorité bien connues. Vous avez vos raisons, moi les miennes, et j'ai sur vous le triste avantage d'avoir beaucoup vécu et beaucoup vu.

Par exemple, j'ai connu presque intimement l'abbé Cambot, ce vieillard rubicond et furibond qui, naguère encore, célébrait les anniversaires légitimistes dans l'édifice que le conseil général de la Seine veut sottement démolir. Ce bonhomme, il y a quarante ans, remplissait les fonctions d'aumônier à Paris, dans la vieille et chère maison où j'ai fait mes études. J'entends encore ses imprécations gasconnes et le ton singulier dont il disait à l'un de nous, peut-être à moi : « Té, vous êtes une pomme pourrie sur le bord du précipice ! » Ce n'était pas le meilleur moyen de nous convertir ; aussi ne fit-il pas un prosélyte, tandis que Lacordaire, génie supérieur et sympathique, enrôlait, sans avoir l'air d'y toucher, quelques-uns de nos

camarades, qui disent leur messe aujourd'hui. L'aumônier fanatique et borné ne fut jamais parmi nous qu'un brandon de discorde. Il faillit mettre le feu à l'institution. Si bien qu'un jour M. Jauffret, catholique sincère et même clérical déterminé, le pria de chercher fortune ailleurs : « La maison est à moi, répondit l'abbé Cambot, j'y ai été placé par monseigneur, je n'en sortirai que sur l'ordre formel de l'archevêque de Paris. » On ne put l'expulser que par surprise. Un jour qu'il était de frairie chez quelqu'un de ses coreligionnaires politiques, un serrurier fut appelé, puis un maçon ; on fit sa malle et l'on mura sa porte. Rien de tel que les cléricaux pour faire respecter les droits du temporel, lorsque le temporel est dans leurs mains ; saint Louis et Louis XIV l'avaient pensé longtemps avant mon regretté maître M. Jauffret.

Maintenant, voulez-vous que nous causions du monument expiatoire ? Il date de la Terreur blanche, qui fut aussi féroce assurément que la rouge, et sans les circonstances atténuantes de la patrie en danger. Le parti des Bourbons, dans son triomphe impitoyable, prit plaisir à consacrer insolemment le cimetière provisoire où les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette avaient été déposés. Je ne le loue pas plus que vous de cette facile bravade, mais il m'est impossible de partager votre avis sur la valeur artistique du monument. Il a été construit par Fontaine et Percier ; c'est peut-être le seul ouvrage de ces grands architectes qui reste debout à Paris, car Visconti et Lefuel ont à peu près détruit et remplacé tout ce qu'ils avaient fait au Louvre. Le monument qu'on veut raser à la rencontre du boulevard Haussmann et de la rue d'Anjou est vraiment digne de ses auteurs. S'il y a

quelque lourdeur dans la masse, l'exécution des moindres détails est au-dessus de tout éloge. Allez-y voir ! Vous n'y trouverez pas un morceau grand comme la main qui ne soit très savant, très bien étudié et d'un goût irréprochable. Les jeunes architectes distingués ne manquent pas à Paris ; l'Académie de Rome nous en donne encore un tous les ans. Je crois qu'on pourrait ouvrir un concours entre tous ces artistes sans obtenir une œuvre comparable à celle de Fontaine et Percier.

Quand même j'aurais tort sur ce point, car enfin je ne me pique pas d'infailibilité dans la critique, il faudrait protester encore contre le vandalisme de nos conseillers généraux. Les dieux eux-mêmes, dans leur toute-puissance, ne pourront jamais faire que ce qui fut n'ait pas été. Gardons notre héritage tel que nos pères nous l'ont laissé et ne songeons qu'à l'accroître dans l'intérêt de ceux qui viendront après nous. Malheur aux peuples iconoclastes qui font table rase autour d'eux ! Lorsque nous voyageons en pays étranger, nous n'avons pas assez d'anathèmes pour maudire les Turcs qui ont démolé les basiliques chrétiennes et les chrétiens qui ont renversé les temples et les idoles du paganisme. Pourquoi nous exposer nous-mêmes à ces justes sévérités !

Il est des souvenirs glorieux, il en est d'agréables, il en est aussi de navrants, mais n'est-ce pas de ces derniers que le poète dit :

*Forsan et hæc olim meminisse juvabit.*

Plus d'une fois, entre 1858 et 1870, j'ai suivi avec Gustave Doré et Erckmann, le grand romancier de l'Alsace, un curieux chemin sous bois que l'on ap-

pelle encore la « Route des alliés ». C'est entre Saverne et Phalsbourg, dans la direction du Krauthal. Les vainqueurs de la France se sont ouverts, en 1814, un chemin dans la forêt, à l'abri du canon de Phalsbourg, coupant les arbres et les couchant les uns contre les autres, pour faire à leur artillerie une sorte de pavage en bois. L'écorce des vieux hêtres qui bordent le chemin est couverte d'inscriptions, de noms d'hommes, de numéros de régiments, de grossiers dessins entaillés à la pointe du sabre et même de caricatures sanglantes. On y voit par exemple une aigle impériale lardée par la baïonnette d'un grenadier poméranien. Voilà certes un monument qui n'a rien de flatteur pour notre vanité nationale. Et cependant les bons Français qui étaient à la tête de notre administration forestière, les Sainte-Fare, les Gilliot, les Ornano, n'auraient pas cru faire acte de patriotisme en désignant à la hache du bûcheron ces beaux arbres, témoins d'un autre temps. Est-ce que les Allemands se sont donné la satisfaction puérile d'anéantir chez eux les monuments de nos conquêtes? Ils les ont soigneusement conservés; ils en ont même souligné quelques-uns, comme le château de Heidelberg. Les Anglais ont coupé la tête de Charles I<sup>er</sup>, et ils n'ont pas même écorné le piédestal d'une de ses statues. C'est qu'ils ont le génie de la propriété, ces bons Anglais, et qu'ils savent rester conservateurs du bien commun à travers les révolutions les plus subversives.

Nous nous vantons d'être des hommes, et nous imitons les enfants qui brûlent un jouet dont le clou les a écorchés et battent une table où ils se sont heurté le front.

# L'HONNEUR FRANÇAIS AU SÉNÉGAL

APPEL AU SÉNAT

21 décembre 1883.

Les députés ne sont responsables de rien, pas même d'une folie ou d'un crime. Il n'y a de responsable que les ministres, et ils répondent, chose admirable! des actes qui leur sont imposés après une résistance honorable, courageuse, désespérée. La Chambre ne savait pas ce qu'elle faisait, dans sa séance de lundi dernier, quand par 284 voix contre 197, à 39 voix de majorité, elle rejetait le chapitre VI du budget extraordinaire et refusait trois millions demandés par le gouvernement pour le chemin de fer et les forts du Haut-Sénégal. Sait-elle, aujourd'hui même, après quarante-huit heures de réflexion, ce qu'elle a fait? Non, sans doute. Eh bien! nous allons le lui dire.

Il est fâcheux en vérité que M. le colonel Borgnis-Desbordes, l'admirable homme de guerre qui a poussé une pointe héroïque dans les pays lointains, ne soit pas à Paris; que les ministres de la guerre et de la marine ne l'aient pas délégué en qualité de commis-



saire pour défendre son œuvre et plaider l'intérêt et l'honneur de la France devant les juges du Palais-Bourbon. Il parle comme il écrit, et il écrit comme il se bat, en Français du bon temps, qui n'est pas, hélas ! le temps d'aujourd'hui. Si ce soldat lettré, dont les actes et les récits ont éveillé une égale admiration chez tous les patriotes qui savent lire, avait pu prendre la tribune d'assaut, voici ce qu'il eût dit. Qu'il me pardonne de parler en son nom, moins éloquemment qu'il n'aurait fait lui-même ; mais les absents ont toujours tort. Leur inévitable destin est d'être bien attaqués et mal défendus. Admettons, pour le mettre à son aise, que je suis un soldat ou un vieux sous-officier du régiment d'infanterie de marine, l'un des mille ou des cinq cents du petit corps expéditionnaire qui s'est couvert de gloire avec lui. J'ai mis mon fusil au faisceau, laissé mon sac au vestiaire, et j'expose la question du Haut-Sénégal, l'affaire des crédits, la nécessité des trois millions, aux 284 hommes d'État qui l'ont tranchée à coups de bulletin bleu sans en savoir le premier mot.

Quand nous sommes entrés dans le Haut-Sénégal, nous avons dit aux populations qui bordaient la longue route de Bafoulabé à Bammako : « Venez à nous en toute confiance ! Vous êtes des vaincus, des opprimés, nous nous chargeons de vous défendre. Par réciprocité, vous nous laisserez passer librement ; vous n'obligerez plus les caravanes à vous payer tribut ; vous respecterez tous les voyageurs. »

Ces peuplades sauvages, moins sauvages qu'on ne le dit un peu légèrement, ont hésité. Elles ne savaient pas d'abord si nous étions des occupants sérieux, résolus, persévérants, décidés à aller jusqu'au bout.

Pour en faire de véritables alliés, il a fallu leur prouver que nous ne les abandonnerions pas en route. Ces noirs n'ont été rassurés, c'est-à-dire définitivement acquis à la France, que par la construction de nos forts en maçonnerie. Ils ont vu ou cru voir, dans ces édifices si solides et si coûteux, les inébranlables témoins de notre puissance militaire, de notre vertu coloniale, de notre volonté de rester maîtres dans le pays.

En présence de constructions qui nous avaient coûté non seulement beaucoup d'argent, mais encore le sang de nos meilleurs soldats, ces braves Africains ont dû penser que la France ne bâtissait pas des forts pour les abandonner du jour au lendemain, comme on jette un bidon percé ou un godillot hors d'usage. Dans leur logique noire, qui n'est pas sottise, ils ont conclu que la nation française n'abandonnerait pas au premier occupant des postes avancés de la France. Ils se sont dit, en conséquence, qu'ils pouvaient se donner à nous sans attirer sur eux, sur leurs familles, sur leur territoire, les représailles sanglantes des anciens oppresseurs.

Est-il besoin d'ajouter que ni le colonel, ni nos capitaines, ni les simples soldats de l'expédition ne pouvaient expliquer à ces bons nègres que nous avons l'honneur de posséder un Parlement sujet à changer d'opinion tous les ans, et même plusieurs fois dans l'année? Si nous le leur avons dit, ils ne nous auraient pas compris, et s'ils avaient compris, ils nous auraient envoyés à tous les diables. On ne se livre pas corps et biens à un allié qui ne sait ni ce qu'il fait ni ce qu'il veut.

La Chambre vient de faire sans le savoir, sans le vouloir, une chose funeste et honteuse. Elle a voté à

l'aveuglette l'abandon du Haut-Sénégal qui était nôtre, au moment même où elle consacrait une trentaine de millions à la défense du Tonkin qui n'est pas encore à nous.

Il ne nous reste plus désormais qu'à dire aux nègres, ces prétendus sauvages : « Vous avez cru à notre parole, à notre honneur, à notre fermeté; vous avez eu tort. Nous nous en allons de chez vous parce que trente-six millions de Français, à la majorité de trente-neuf voix, ont changé d'opinion. Tirez-vous d'affaire comme vous pourrez. Vos anciens oppresseurs, n'ayant plus rien à craindre, vont revenir en force, égorger vos familles et ruiner votre pays. C'est un simple incident parlementaire, et nous nous en lavons les mains. »

Il me semble, morbleu ! que dans cette occurrence les vrais sauvages ne sont pas les nègres du Sénégal, mais les députés du Palais-Bourbon. Nous allons faire à la majorité de trente-neuf voix un acte de déloyauté, de trahison, de couardise. Je ne suis qu'un pauvre soldat, un instrument passif, mais quand je devrais vivre cent ans, je ne me consolerais pas d'avoir été l'instrument de cette politique honteuse, d'avoir inconsciemment trahi de braves gens, de lire dans les journaux qu'ils ont été martyrisés pour avoir cru à la parole de la France.

Et quels seront les bénéfices d'une si généreuse action ?

Nos alliés, ces pauvres Malinkés, ces malheureux Bambaras, tous fétichistes, seront écrasés sous nos yeux par les musulmans noirs, nos ennemis irréconciliables au Sénégal et même ailleurs. Leur insolence va grandir avec leurs forces; plus que jamais, ils se croiront supérieurs aux infidèles dont nous sommes.

Dans un avenir très prochain, nous aurons à compter avec eux, à défendre contre eux les positions acquises et moins solidement assurées qu'on ne le croit au Parlement. Les trente-neuf voix de majorité qui ont biffé le crédit de 3 millions s'apercevront bientôt peut-être qu'elles nous ont imposé des sacrifices autrement sérieux en hommes et en argent. On reconnaîtra, mais trop tard, que nous avons fait non seulement une ignominie, mais une bêtise.

Un célèbre explorateur allemand, le Prussien Lentz, qui est allé à Tombouctou et qui est revenu par le Sénégal français, a dit un peu partout dans ses nombreuses conférences : « Relier le Niger au Sénégal, se rendre maître du commerce du Soudan par cette voie, est une conception grandiose qui donnerait peut-être des résultats considérables et inattendus; mais c'est une œuvre longue et difficile. La France a commencé; elle ne continuera pas. »

La Chambre des députés vient de donner raison à ce Prussien. Il ne nous reste plus qu'une espérance, c'est que le Sénat lui donnera tort.

## MANET A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

7 janvier 1884.

Il y a quatre mois, le ministre des beaux-arts, se rappelant peut-être un peu tard qu'il est aussi le ministre de l'instruction publique et qu'il a charge d'âmes, réagit courageusement contre la laideur, la vulgarité, la honteuse promiscuité des expositions annuelles. Il ouvrit un Salon national, exclusivement réservé aux vrais artistes, aux hommes d'un incontestable talent. Le jury de cette exposition de choix se composait de deux éléments : les membres de l'Académie des beaux-arts, et un nombre égal de juges triés sur le volet par le ministre lui-même, et investis de son autorité par délégation spéciale. Ce tribunal, qui n'était certes pas infallible, mais qui s'est montré bienveillant et qui a encouru plus d'une fois le reproche de faiblesse, a repoussé sans hésitation les tableaux de Manet. Malgré les sollicitations de tout genre, malgré l'intérêt qui s'attache à la famille d'un artiste mort jeune et relativement pauvre, il aurait cru manquer à son devoir en ouvrant le palais de l'Industrie aux produits d'un talent fantaisiste et cocasse, pour ne pas dire scandaleux.

Et voici que le même ministère, la même administration, si ce n'est le même ministre, accorde à ce même Manet les honneurs d'une exposition spéciale, réservée à lui seul. Manet reçoit l'hospitalité de l'État; on ne l'invite pas à dîner au Prytanée puisqu'il est mort, mais on héberge solennellement le ramassis de ses ébauches, de ses pochades, de ses mauvaises *blagues* d'atelier dans un édifice public qui est ou qui du moins était encore hier l'École des beaux-arts.

Jamais l'indifférence en matière d'enseignement n'avait été poussée si loin; jamais le Saint des saints, le tabernacle de l'école, n'avait été profané par un tel contempteur des principes, des règles, du goût, du simple bon sens artistique. Vous me direz qu'il y a des précédents. En effet il y en a au moins un et fort triste. Avant Manet, l'École des beaux-arts avait été ouverte à Courbet. Non pas à Courbet jeune, étudiant, désireux de s'instruire, mais à l'incorrigible élève de la nature, à ce faux paysan qui trouvait plus commode de dénigrer les maîtres que de les imiter, à ce manœuvre bien doué qui patauge avec un sans-façon d'éléphant en goguette dans les ruisseaux de la forêt et dans le ruisseau de la rue. Courbet avait d'ailleurs des droits tout spéciaux à la faveur posthume dont le gouvernement l'a honoré. C'était bien le moins qu'on admit ses tableaux à l'École des beaux-arts, puisqu'en 1871 il ne l'avait ni rasée ni brûlée. Mais le pauvre Manet n'a pas même joué le rôle d'un fou sur les tréteaux de la politique. Il a été tout simplement un de ceux qu'Alphonse Daudet désigne sous le nom de *ratés*. La nature avait fait quelques petites choses pour lui; il avait je ne sais quel instinct du joli ton, et dans cet énorme fumier qui représente le travail de toute sa

vie on surprend çà et là un lambeau de drap rouge, une pincée de poils de lapin, une bribe de nature morte, un rien, un moins que rien qui vous fait dire : « Pourquoi ce garçon-là n'est-il pas venu à l'école de son vivant ? On en aurait peut-être fait un peintre. »

Il est certain qu'il a promis toute sa vie, mais surtout dans les commencements, car il a vieilli sans mûrir. Je ne veux point parler de lui, ne pouvant point parler à lui. Les morts ne se soucient pas plus de nos encouragements qu'ils ne sauraient tirer profit de nos critiques. C'est le gouvernement français que je prends à partie. Ma remontrance ne vise que notre République, heureusement vivante et capable de s'amender, mais quelquefois bien gauche et terriblement mal inspirée.

Je ne crois pas que sous aucun régime les patrons de la barque française aient été plus incompetents, plus faibles et, tranchons le mot, plus nigards en matière d'art. Les expositions annuelles, les distinctions honorifiques, les achats, les commandes, toute la cuisine officielle des beaux-arts paraît tendre à l'ahurissement du public et à la démoralisation des jeunes artistes. Nous n'avons eu qu'une fois, par accident, et pour environ six semaines, un ministre spécial des beaux-arts ; c'est ce ministre-là qui a décoré Manet. Je vous demande en bonne foi si ce décret saugrenu, dont on n'a fait que rire, n'était pas de nature à décourager tous ceux qui travaillent ? s'il n'invitait pas indirectement tous ceux qui savent quelque chose à désapprendre ce qu'ils ont appris ? Encore le ministre qui a fait ce beau coup avait-il une sorte d'excuse. Il avait attesté son incompetence absolue en faisant peindre son portrait, le chapeau sur la tête, par Manet. Mais l'honorable M. Fallières n'est pas dans le même cas, et je

l'en félicite. Il n'a jamais posé dans l'atelier où l'on barbouillait ces farces abominables à seule fin d'épater les bourgeois. Je me demande donc, avec tous les hommes de sens, à quelles suggestions il a obéi, à quelles obsessions il a cédé en livrant l'École des beaux-arts à cette exhibition ridicule. Ne sait-il donc pas que l'École est une école? que tout doit y servir à l'instruction des élèves et qu'il en faut bannir avec soin ce qui pourrait troubler ou égarer les jeunes esprits? Que l'on expose ici les œuvres d'un Edouard Bertin, d'un Charles Sellier, de tel ou tel artiste sérieux, studieux, appliqué, qui a fait de son mieux pour prendre rang parmi les maîtres et qui n'y a point réussi, c'est chose juste et œuvre pie. Mais imposer à l'École, durant tout près d'un mois, un garnisaire qui l'a bravée ouvertement jusqu'au dernier jour de sa vie, n'est-ce point abusif, pour ne pas dire injurieux? Il est impossible d'admettre que l'État proteste lui-même contre l'enseignement de l'État dans le palais où nos jeunes peintres sont instruits aux frais de l'État. Que penserait M. Fallières si, au prochain concours, le quart ou la moitié des élèves de l'École lui faisaient voir qu'ils se sont inspirés du *Bon Bock*, de *la Femme au chat* et des autres chefs-d'œuvre de Manet? On prétend qu'un des plus illustres professeurs de l'école, Léon Gérôme, a protesté contre l'intrusion de cette peinture dans le palais du quai Malaquais et demandé pourquoi on n'avait pas choisi pour une telle exhibition le théâtre des Folies-Bergère. Si Gérôme a écrit la lettre dont on l'accuse, il a bien fait et je contresigne aveuglément sa réclamation; je sais que M. Delaborde, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, a reçu une lettre fort bien tournée dans laquelle un cer-



tain Bullier offrait aux œuvres de Manet un local admirablement approprié et un public plus compétent que celui de l'École. Tout cela est fort juste et fort sensé, mais parfaitement inutile. Le mal est fait, nos gouvernants ont commis une sottise irréparable. Je ne vois guère qu'un moyen de la racheter, mais peut-être paraîtrait-il un peu radical; c'est d'interdire à nos élèves l'entrée de l'École des beaux-arts tant qu'elle ne sera pas déblayée des produits de ce pauvre Manet.

## ÉCONOMIE DE CHAIR HUMAINE

19 janvier 1884.

Notre journal est une petite république, fort peu démagogique, je m'en flatte, mais absolument libérale, où chacun dit ce qu'il pense et défend son opinion personnelle sans se préoccuper du voisin. A part la ligne politique que nous avons tracée d'un commun accord il y a douze ans, et que je me suis chargé de maintenir dans sa rectitude, mes collaborateurs ont le droit de vaguer à droite et à gauche, de faire l'école buissonnière, de trancher à leur fantaisie les questions de détail sans que l'autorité paternelle ou fraternelle du rédacteur en chef s'avise jamais d'intervenir.

Par exemple, j'ai laissé mon ami Sarcey s'empoigner tout à l'aise avec des grammairiens, des oisifs de café et même de charmants colonels sur la meilleure prononciation du mot *équitable*. Faut-il dire *éki* ou *équi*? Sarcey a jugé en dernier ressort sans me demander mon avis. Et moi qui ne pense pas comme lui, je me suis privé du plaisir de lui soumettre une objection qui me trotte depuis longtemps par la tête. Voyons, Francisque, sois de bon compte. Si nous disions :

L'impératrice Catherine II fut une princesse équitable (ki), nous parlerions en historiens très courtois. Mais si l'on ajoutait qu'un très grand nombre de ses sujets trouvèrent en elle une femme équitable (qu-i), ne tomberait-on pas dans le péché d'impertinence?

Un préfet de la Seine mal inspiré et même mal conseillé, car il n'a rien fait dans l'espèce sans l'avis du conseil municipal, vient de bouleverser par une sorte d'ukase toutes les habitudes de la population parisienne. Non seulement il réduit à la mendicité la caste honnête et sympathique des chiffonniers, vingt mille individus, parmi lesquels on compte quelques milliers de pères de famille; mais il impose aux propriétaires et aux locataires de la capitale, c'est-à-dire à nous tous, une obligation vexatoire et tant soit peu ridicule. Au profit de qui? Peu m'importe. Je suis sûr que M. Poubelle ne tirera pas un centime de son malencontreux arrêté. Mais il a peut-être enrichi fort inconsciemment une compagnie étrangère ou française qui n'avait aucun droit sur nous. Que les spéculateurs anonymes auxquels nos déchets sont livrés de par le préfet de la Seine et son aimable conseil ramassent 2 millions ou 20 millions dans la boue, c'est un détail indifférent à mes yeux. Ce qui me choque absolument et ce que je n'accepterai jamais, c'est cette obligation de faire œuvre de chiffonnier dans mon propre domicile en opérant moi-même tous les matins un tri dans les ordures de ma maison pour simplifier la besogne de la compagnie et grossir son bénéfice net. Il ne faut pas avoir vécu cent cinquante ans, soit à Paris, soit en province, pour savoir par expérience que tous nos serviteurs bons ou mauvais ont l'habitude de casser la vaisselle, et que leur premier mouvement est de

dissimuler leurs méfaits en cachant dans les épluchures de la cuisine et les autres résidus de la maison les débris de nos verres, de nos faïences et de nos porcelaines. Je me suis donné autrefois le luxe de manger dans la faïence du XVIII<sup>e</sup> siècle et j'étais parvenu à collectionner, pour mon usage personnel, jusqu'à cent douzaines d'assiettes de vieux Strasbourg. C'est à peine s'il m'en reste aujourd'hui de quoi garnir un dressoir de campagne. Tout ou presque tout a péri entre les mains des cuisinières, des valets de chambre ou des laveuses de vaisselle, braves gens qui ont pris grand soin d'enterrer le corps du délit. M. Poubelle changera-t-il les mœurs des domestiques? Et si nos domestiques persistent à nous dissimuler leurs maladresses, nous faudra-t-il payer l'amende par-dessus le marché? Je sais bien que Sarcey a découvert une compensation susceptible de nous enrichir à bref délai l'un et l'autre. Nous sommes propriétaires dans la même rue et nous allons nous syndiquer, si je l'en crois, avec nos voisins Claretie, Ludovic Halévy et le couvent du Sacré-Cœur qui fait le coin du boulevard de Clichy. Chaque matin, entre six et sept heures, nous opérons avec soin la sélection des chiffons, des graisses, des os, du verre cassé et des autres denrées précieuses, mettant à part les épluchures de légumes que nous transformerons en engrais pour fumer un petit jardin maraîcher de la banlieue que nous irions bêcher à tour de rôle. Cela, c'est une idée pratique, et je m'y rallie sans hésiter.

Elle est presque aussi pratique, à vrai dire, que l'organisation d'une armée de facteurs ruraux montés sur des vélocipèdes de pur sang. A la condition, bien entendu, que l'excellent ministre des postes organise, dans chaque département, une école de vélocipédistes,

sur le modèle de Saumur, et que le ministre des travaux publics se charge de niveler préalablement tout le pays et de transformer les moindres sentiers de montagnes en routes macadamisées. Si je ne me faisais pas scrupule de redresser mes collaborateurs, quand par hasard je ne suis pas de leur avis, j'indiquerais une autre solution de ce problème du factage rural.

Il est certain que le service laisse beaucoup à désirer jusque dans la banlieue de Paris. Et je pourrais citer telle commune de Seine-et-Oise, voire de la Seine, où les lettres et les journaux mis à la poste le soir avant six heures seront distribués plus tard qu'à Lille, à Boulogne-sur-Mer et même à Bruxelles. Il est non moins certain que les colis postaux, dont le nombre va croissant de jour en jour, formeront avant peu une masse et un poids hors de proportion avec les forces du facteur rural. Cet infortuné sous-agent, comme on dit en style officiel, lorsqu'il n'avait à transporter que des lettres et des journaux, n'usait que ses jambes sur les routes nationales, départementales et vicinales; au train dont vont les choses, il y usera bientôt ses bras et ses épaules. L'administration des postes arrivera en peu d'années à une effroyable consommation de chair humaine.

Je ne veux pas commenter à nouveau la célèbre phrase de Buffon : « La plus belle conquête de l'homme sur la nature.... » Il me suffit de rappeler à mes contemporains que la civilisation tend partout à remplacer l'effort mécanique de l'homme par l'effort des animaux, et le travail des animaux par le travail des machines. Il vaut mieux brûler du charbon que de la chair de bœuf ou de cheval; il vaut mieux user des chevaux que des hommes. La chair humaine est une

denrée assez précieuse, surtout dans les pays comme le nôtre, où la population ne s'accroît pas, pour qu'il importe de la ménager. Et je ne sais rien de plus lamentable que l'organisation du service des postes françaises dans les campagnes. Pourquoi ne ferait-on pas hors de Paris ce qui se fait depuis plusieurs années dans Paris? Autrefois les facteurs partaient à pied de la rue Jean-Jacques-Rousseau pour gagner les quartiers excentriques où ils débitaient leur charge de porte en porte. Aujourd'hui on les fait asseoir, au nombre de quinze ou vingt, dans un omnibus propre, confortable, bien attelé, qui les transporte chacun dans son quartier, réduisant leur travail et leur fatigue au minimum. Pourquoi cette excellente méthode, dont l'expérience a si bien réussi, n'est-elle pas même essayée hors de la ville? Nos ministres ou du moins ceux d'entre eux qui sont des hommes de progrès, vont quelquefois s'instruire à l'étranger. L'honorable M. Cochery, notamment, a fait plusieurs voyages en Angleterre. N'a-t-il pas vu comment nos voisins d'outre-Manche ont organisé le service rural?

A l'heure où le train-poste arrive en gare, chaque facteur prend autant de sacs de dépêches qu'il a de communes à servir et empile le tout dans une voiture. Il fouette son cheval qui souvent n'est qu'un poney, quelquefois même un petit âne, et il pique tout droit sur le *terminus* de sa course sans s'arrêter plus d'un moment à chaque village. Il fait ainsi huit ou dix lieues en deux ou trois heures, comme le cocher d'omnibus qui transporte les facteurs dans Paris. Ce n'est pas lui qui remet les lettres, les journaux ou les petits colis à domicile. Il y a dans chaque village un homme spécialement chargé de ce travail. C'est un tisserand, un

maçon, un maraîcher, un artisan honnête qui, en échange d'un modeste salaire, donne à l'administration chaque jour une heure de son temps.

Grâce à ce mécanisme, aussi simple qu'ingénieux, le facteur en voiture fait sa distribution en gros sans se préoccuper du détail. Arrivé au bout de sa course, il relaye, revient, reprend autant de sacs qu'il en a déposé et laisse le tout à la gare.

Serait-il donc bien malaisé d'en faire autant chez nous? Ne trouverait-on pas dans le moindre village un brave homme tout prêt à suspendre son travail une heure par jour pour distribuer les lettres et les journaux, porter les colis postaux à domicile et préparer au facteur en voiture les divers éléments de son fret de retour? Une rétribution de cinq à dix francs par mois, selon le temps employé et l'importance du service, ne serait-elle pas accueillie comme une aubaine par la plupart des paysans français? L'argent liquide aura toujours pour eux des charmes irrésistibles et nous sommes d'un pays où chacun rêve un revenu certain, *un fixe*, si modeste qu'il soit. C'est pour cette raison que tant de fils de bonne mère préfèrent à l'aléa des carrières indépendantes la servitude mal dorée du fonctionnaire.

Le mécanisme des postes anglaises tel que je l'esquisse aujourd'hui ne paraîtra pas très nouveau à nos vieux abonnés. Nous avons publié jadis sur ce sujet un remarquable travail d'un conseiller municipal de Rouen, M. Sement. Mais, hélas! il faut frapper plusieurs fois sur la tête d'un clou pour qu'il entre.

La tête de l'honorable M. Cochery n'est pas une tête de clou. Lorsque cet aimable homme et ce vaillant serviteur du pays prit possession de son portefeuille

(je parle de longtemps), il me fit l'amitié de me dire : « On ne s'installe pas au pouvoir; on y passe. Quand j'aurai accompli la réforme postale et la fusion des postes et des télégraphes, ce qui est l'affaire d'un an, je croirai avoir assez fait pour la France, et je rentrerai dans la vie privée.

— N'y comptez pas, lui répondis-je; quand on fait bien, on n'a jamais fini. »

Le fait est qu'un progrès en traîne fatalement un autre à sa suite. Le succès des colis postaux, par exemple, transformerait le facteur rural en bête de somme et commettrait plus d'homicides que les compagnies parisiennes de fiacres ne commettent d'équicides (qu-i), si le ministre des postes n'adoptait à courte échéance le service rural des Anglais.

Mes amis, économisons la chair humaine! Nous n'en aurons pas trop un jour pour faire de la chair à canon.



## SARCEY AU COUVENT

16 juin 1884.

Il y a tout juste huit jours, samedi dernier, de trois à quatre, mon vieil ami était venu me faire une visite empreinte de la mélancolie des adieux. Un de ses yeux, le droit, était perdu presque sans ressource; on pouvait sauver l'autre; le docteur Perrin, chirurgien très simple comme tous les forts, avait résolu de tenter l'aventure, et sans répondre de rien, car l'opération n'était pas seulement délicate, mais dangereuse, il en avait fixé la date depuis plusieurs mois. Sarcey, qui est le moins fanfaron des hommes, est doué d'un courage froid, légèrement inerte et stoïque au plus haut degré. Nous qui avons assisté avec une sympathie attentive et muette aux progrès du mal qui avait fini par le priver absolument de la vue, nous pouvons dire mieux que personne avec quelle fermeté d'esprit il assistait à son retranchement graduel du monde des voyants, c'est-à-dire des vivants. Nos angoisses que nous gardions pour nous n'étaient pas moins poignantes que les siennes, et il fallait un certain effort pour les cacher sous une bonne humeur dont lui-même nous donnait l'exemple. Le tête-à-tête, chez moi,

samedi dernier, ne fut triste qu'au fond; on y trouva encore le mot pour rire. Et pourtant le pauvre garçon me disait entre une anecdote et une plaisanterie : « Sais-tu pourquoi j'ai tant voyagé depuis quelques semaines? pourquoi je suis allé faire des conférences en Champagne, en Normandie, en Bretagne, aux quatre coins de l'horizon? C'est que j'avais besoin de m'étourdir, ou tout au moins de m'occuper, d'amuser le tapis, de faire trêve au souci qui me talonne nuit et jour. »

Il croyait alors que l'épreuve était fixée définitivement à lundi, mais pour une raison que j'ignore M. Perrin la retarda de vingt-quatre heures et le brave Francisque obtint ainsi un délai qu'il n'avait ni demandé ni souhaité. Il en profita pour venir passer quelques moments au journal, dans cette maison du *XIX<sup>e</sup> Siècle* où depuis quatorze ans l'estime et l'amitié de tous lui ont fait une seconde famille. C'est là, sur ce petit champ de bataille où nous avons lutté ensemble jour et nuit, de 1872 à 1878, contre la réaction monarchiste et cléricale, que nous avons attendu avec anxiété l'issue d'une action autrement dramatique que nos combats contre l'ordre moral.

J'avais pour ma part une confiance illimitée dans le talent du docteur Perrin, qui m'a soigné jadis et qui, tout récemment, en mars dernier, a rouvert les yeux de mon ami Jules Girette, administrateur délégué des Messageries maritimes. Cependant il faut faire la part de l'imprévu, et l'imprévu en pareille matière, c'est la cécité incurable, irréparable. L'opération de la cataracte, pratiquée par les grands artistes de notre époque, réussit quatre-vingt-quinze fois sur cent; mais on ne songe pas sans horreur aux cinq mauvais numéros de

cette loterie. Et lorsque le joueur est un homme qu'on aime comme un frère depuis quarante-cinq ans, qu'on n'a jamais quitté ni des yeux, ni du cœur, dans un si long espace de vie humaine, avec qui l'on a partagé la bonne et la mauvaise fortune, je n'ai pas besoin de vous dire que le patient n'est pas toujours celui qui souffre le plus.

Enfin nous avons su mardi, vers deux heures, que le travail de M. Perrin était fait et bien fait. Un de nos anciens collaborateurs et de nos meilleurs amis, le docteur Georges Félizet, chirurgien des hôpitaux, célèbre par un certain nombre d'opérations prodigieuses, était allé se mettre au service du grand oculiste avec la modestie et le dévouement d'un simple carabin. Grâce à lui et à Charles Garnier, qui avait livré Sarcey à M. Perrin et endossé bravement une responsabilité formidable, nous avons été rassurés dans le plus bref délai possible, et nos soucis n'ont pas duré un quart d'heure de plus qu'il ne fallait.

Cependant, faut-il l'avouer? j'avais besoin de vérifier l'heureux résultat par moi-même, et j'attendais avec impatience la levée de la consigne qui nous fermait à tous le couvent des Frères Saint-Jean-de-Dieu.

Sarcey ne m'a pas demandé mon avis pour entrer dans cette hôtellerie monastique, choisie par son savant opérateur, à l'exclusion de la maison municipale de santé et des autres hôpitaux payants de Paris. S'il m'avait consulté, je lui aurais répondu que mon ami Kœberlé, le grand ovariotomiste de Strasbourg, a trouvé durant plus de trente ans chez ses voisines, les sœurs de la Toussaint, des auxiliaires incomparables

et qu'il doit à leurs soins, à leur attention, à leur intelligence, le quart, si ce n'est la moitié des guérisons qu'il a obtenues. Si l'hôte est consciencieux, si l'infirmier est diligent et expérimenté, peu importe qu'il soit clerc ou laïque. Nous qui sommes de vieux libéraux incorrigibles, nous n'avons jamais dit que la science des bénédictins ne valait pas celle des universitaires, ni que les frères hospitaliers étaient moins bons gardes-malades que les infirmiers d'hôpital recueillis au hasard sur le pavé de Paris.

Cette maison de la rue Oudinot, où j'ai pénétré aujourd'hui pour la première fois de ma vie, est d'un accès facile, d'un accueil simple et cordial. Le frère portier n'a pas eu besoin de nous ouvrir la porte, car elle était très grande ouverte; il nous a conduits sans grimace, Bauer et moi, à travers des corridors très propres et décorés avec un certain goût, jusqu'à la chambre du premier étage où notre ami est prisonnier. Nous avons eu le temps d'admirer sur la route un jardin d'un hectare, planté de beaux arbres, plein de fleurs, et cultivé dans ses moindres recoins comme les plus beaux squares de la ville de Paris. Avec ses larges corridors et ses chambres numérotées, cet établissement ne ressemble pas mal aux honnêtes hôtels de Suisse, ou plutôt au Buhl, au Howald, aux aimables stations d'Alsace que nous fréquentions en été, lorsque la politique du prince de Bismarck ne nous en avait pas banni. La chambre de Sarcey est plutôt grande que petite, elle est très confortable, et sans un certain luxe de crucifix (nous en avons compté quatre) elle ne se distinguerait pas sensiblement d'un bon logis d'hôtellerie. Les rideaux bleus du lit et des fenêtres ont été choisis à dessein pour le repos des yeux.

Nous pensions être introduits à tâtons dans une chambre noire; il n'y a de noir qu'un tampon appliqué sur l'œil opéré de Sarcey. Les deux fenêtres s'ouvrent en grand sur le jardin, ou pour mieux dire sur toute une série de jardins séparés par des clôtures invisibles et richement peuplés d'oiseaux qui circulent en liberté de l'un à l'autre.

Notre ami ne sait pas au juste combien il a souffert ni si l'opération a duré plus ou moins d'un quart de minute. On ne l'a pas chloroformé, parce que le chloroforme, en supprimant les mouvements volontaires, laisse le champ trop libre aux actions réflexes. Il se souvient d'être tombé, la chose faite, comme un bœuf sous la masse du boucher, et il parle d'un anéantissement qui a duré tout près de quarante-huit heures. Aujourd'hui, il est reposé, rassuré, réconcilié avec la vie, et heureux de savoir que bientôt, probablement dans une semaine, il verra le soleil et le gaz, son cher gaz du théâtre, mieux qu'il ne les a jamais vus. Hier, il s'est fait lire par un ami la moitié de *Sapho*, le nouveau roman de Daudet; il compte l'achever lui-même, sans secours, sinon sans lunettes. La réclusion qui lui est encore imposée pour quelque temps lui semble assez douce. Il est soigné de près avec intelligence et discrétion, et abondamment nourri de bonnes choses faciles à absorber : riz de veau, cervelles, légumes; le traitement prescrit par M. Perrin comporte l'interdiction de mâcher. Ce qui lui coûte horriblement, à lui que j'ai toujours connu plus propre et plus soigneux de sa peau que les cygnes du bois de Boulogne, c'est de ne pouvoir se laver à grande eau. Il donnerait son royaume, le royaume de la critique théâtrale, pour un de ces bons bains dont il abuse matin et soir dans sa

maison de la rue de Douai : « La peau me pique, dit-il ; je sens pousser des champignons sur ma figure. » La vérité est que je ne lui ai jamais vu le visage meilleur, l'esprit plus éveillé, le cœur plus chaud ; j'ai trouvé là, dans cette bienfaisante auberge à vingt francs par jour, tout mon Sarcey, mon cher, mon bon, mon vieux, mon inséparable Sarcey !

## CHARLES TISSOT

(SOUVENIRS PERSONNELS)

6 juillet 1884.

Il y a presque un an, jour pour jour, que nous avons échangé discrètement nos adieux. Il avait demandé sa mise à la retraite, on l'avait fait grand-croix de la Légion d'honneur et il s'était réfugié, avec sa vieille mère, au pavillon Henri IV, la belle hôtellerie de Saint-Germain. Dans cette ancienne résidence royale qui vit naître Louis XIV et mourir M. Thiers, je lui fis porter ma carte un matin, tout en déjeunant, sans demander à le voir, comme un passant qui se souvient et qui veut donner signe de vie. Il me fit répondre aussitôt que, sur l'avis du médecin, il avait défendu sa porte, mais que la consigne n'était pas pour moi. Et le porteur de la réponse se chargea de me conduire à sa chambre. Elle était gaie, elle était claire; l'impitoyable éclat du soleil soulignait chaque ride de son front dépouillé longtemps avant l'âge et semblait exagérer à plaisir les ravages visibles du mal. Il n'avait plus que la peau sur les os, une peau jaune couleur

de vieille cire; mais il se tenait ferme sur son séant, fumait beaucoup de cigarettes de tabac turc et riait à tout propos comme un artiste qui a choisi un rôle en dehors. Notre conversation fut celle de deux hommes dont l'un se sent perdu, mais n'en veut rien laisser paraître, et l'autre affecte avec effort une confiance qu'il n'a pas. Je voulais l'enlever de son hôtel et le garder chez nous, à la campagne, dans un coin isolé, tranquille et frais, où les bons soins ne lui manqueraient pas. Il alléguait d'abord le grand âge de sa mère, qui avait quatre-vingts ans et qui, malgré son dévouement admirable et son détachement absolu, réclamait presque autant d'attention que lui-même. Cette objection réfutée, il se rabattit sur l'autorité des médecins, qui voulaient absolument l'envoyer aux eaux. Son mal, heureusement fort rare, était ce que les docteurs allemands appellent une hémorroïde de la vessie. « Je paie, me dit-il, vingt-cinq années de séjour en Orient, au Maroc, dans les climats impossibles. Mais le pays natal et le repos m'ont déjà guéri à moitié. Après ma saison d'eau, j'irai tout à fait bien et je prends acte de votre invitation pour les beaux jours de la convalescence. »

Cette affaire réglée diplomatiquement, il entama vingt sujets divers et m'entraîna dans un voyage autour du monde avec la promptitude d'esprit et la vivacité de jugement que j'avais toujours admirées en lui, sans aucune illusion sur l'étranger qui nous hait, tout chaud encore des rudes frottements de l'Angleterre, exaspéré de la cordialité hypocrite des faux bonshommes du *Foreign-Office*, trop modeste et trop las pour entrevoir dans un avenir lointain ce portefeuille des affaires étrangères qu'il avait refusé, et



cependant trop bon Français pour se désintéresser un moment de notre politique extérieure, qui fut jusqu'au dernier soupir son unique souci.

Cette visite, qu'il me força d'allonger jusqu'à l'indiscrétion, dura plus de deux heures. Lorsque je pris congé de lui, cet homme froid par caractère et par habitude de son métier, laissa paraître une nuance d'attendrissement. « Embrassons-nous, me dit-il; à bientôt! Je vous écrirai. »

Le *vous* est rarement en usage chez les anciens camarades de pension. Il est pour ainsi dire de règle que les enfants qui ont joué aux mêmes jeux et mordu au même pain se tutoient jusqu'à la fin de leurs jours. Charles Tissot fut une exception presque unique à cette loi de fraternité scolaire. C'est qu'il avait seize ans en 1844 lorsqu'il tomba au milieu de nous, comme un aérolithe, avec un caractère tout formé, une éducation quelque peu supérieure à la nôtre et des habitudes sensiblement différentes des nôtres. Comme Taine qui fit ses débuts vers le même temps au collège Bourbon, il avait été élevé isolément dans l'intimité d'une honnête et laborieuse famille. Son père, professeur de philosophie à la Faculté de Dijon, était docteur ès lettres, docteur en droit, docteur ès sciences, et même, je crois bien, docteur en médecine; positivement, il avait accumulé quatre doctorats sur sa tête et, par surcroît, il possédait à fond plusieurs langues vivantes. Un jour que j'avais acheté pour deux sous de marrons à la porte du collège, ma curiosité fut vivement éveillée par le papier qui les enveloppait. C'était un texte français bien imprimé, très lisible et pourtant inintelligible. Je le fis passer en étude; tout le monde s'y escrima et personne n'y comprit rien, sauf Tissot qui

nous dit après une minute de réflexion : « C'est un fragment de la traduction de Kant par mon père. » Ce père comme on en voit peu avait enseigné à son fils l'allemand et l'anglais; il lui fit apprendre le dessin en même temps que l'écriture; si bien que le jeune homme expédiait avec une égale facilité une phrase ou un croquis. Avec une sagesse bien rare chez les universitaires de tous les temps, M. Joseph Tissot surveilla le développement physique de son fils, lui fit donner des leçons d'escrime et d'équitation, et attendit pour l'envoyer à Paris le jour où cet enfant fut un petit homme complet. Mais ses qualités mêmes et sa quasi-perfection le rendirent assez malheureux au début. On n'est jamais impunément un être à part dans nos républiques scolaires, qui imposent à leurs jeunes citoyens l'uniformité de l'habit, du langage et des mœurs. Chacun de nous rendait justice au mérite de Charles Tissot; mais nous prenions notre revanche sur son caractère mal assoupli, sur certaines aspérités que la vie en commun n'avait pas encore émoussées, sur un léger sybaritisme qu'engendre l'éducation en famille, sur certaines façons provinciales, sur une petite pointe d'accent bourguignon, sur des vétilles. Tout se corrige et tout s'oublie avec le temps, et nos premières impressions, quelle qu'en soit la vivacité, ne laissent point de traces ineffaçables; mais on oublie plutôt les coups de poing que les coups d'épingles, et si nous n'avons jamais tutoyé Charles Tissot, c'est peut-être parce que ce jeune homme très correct et très distingué ne s'est jamais roulé dans la poussière avec nous.

Il fut d'ailleurs un des élèves les plus brillants de notre vieux collègue Charlemagne; dès la première année, il enlevait deux prix au concours général; mais

ni lui ni les siens n'accordaient aux succès de Sorbonne la même importance que nous, car il ne redoubla pas sa rhétorique, et cette économie d'un an lui permit de commencer son droit à Dijon, lorsque ses camarades n'étaient pas encore bacheliers. Il revint à Paris dans l'été de 1848 et concourut pour l'École d'administration, lorsque Taine, Sarcey et moi, nous nous présentions à l'École normale.

On sait ce que l'École normale a donné d'hommes à la France; on a un peu trop oublié les services et les promesses de cette École d'administration qui sut réunir en deux ans, par une sélection fort heureuse, une petite population de caractères et de talents. Mais cette École avait le tort d'être fondée par M. Carnot pour préparer des serviteurs à la République. D'ailleurs un gouvernement qui enseigne l'administration ne prend-il pas l'engagement tacite de donner des emplois aux plus capables? Le maître que la France s'était donné avait des idées personnelles sur le recrutement des fonctionnaires. Il supprima d'un trait de plume une institution qui limitait le domaine du bon plaisir. Les jeunes gens qui s'étaient groupés, pleins de belles espérances, autour de M. Blanche et de ses excellents collaborateurs, furent dispersés comme un rassemblement de factieux. J'en ai vu quelques-uns, et des plus distingués, aux prises avec la misère. Le gouvernement, par scrupule ou par respect humain, en hébergea une douzaine dans les bureaux des ministères; Charles Tissot fut de ceux-là. On l'admit à l'honneur de cacheter, peut-être même de copier des lettres, dans le bureau commercial qui n'avait rien de commun avec le bureau politique et qui était séparé par une limite infranchissable de ce qu'on appelait respectueu-

sement la carrière. Il était licencié en droit, peut-être même déjà docteur ès lettres; il ne lui fallut pas grand effort pour conquérir le titre d'élève consul, qui lui donnait la clef des champs.

Je me souviens qu'il m'annonça une grande nouvelle, son prochain départ pour Tunis, au banquet des anciens élèves de l'institution Jauffret. Moi-même j'étais sur le point de partir pour l'École d'Athènes. Il fut convenu et juré que l'on s'écrirait tous les mois et que nous échangerions nos impressions de voyage. Nous sortîmes ensemble du restaurant Véfour et nous parcourûmes Paris dans tous les sens jusqu'au matin, sans pouvoir nous détacher l'un de l'autre, et tellement acharnés à bâtir nos petits châteaux en Espagne que nous ne vîmes ni l'un ni l'autre les colleurs qui, sur tous les murs, appliquaient des affiches blanches. Le jour qui se leva sur nos adieux était le 2 décembre 1851.

Notre correspondance fut longue, suivie et animée. Je ne me pardonnerai jamais d'avoir prêté ses lettres à une curieuse qui ne me les a jamais rendues. « Mon cher ami, disait la première, Tunis est un fumier semé de perles. Je me condamnerais volontiers à y fouiller toute la vie. » Il écrivait et dessinait alternativement, sans efforts, comme Demoustier entremêle la prose et les vers dans ses *Lettres à Emilie*. Du reste, son dessin ressemblait à son écriture; il était à la fois très net et très cursif. Quel livre pittoresque et vivant il eût écrit et illustré là-bas si les circonstances l'avaient permis!

Un jour il m'annonça que le roman avait fait invasion dans sa vie. Un riche financier de Paris était allé à Tunis pour négocier je ne sais quel emprunt, emmenant avec lui sa fille de seize ans, belle comme une princesse des *Mille et une Nuits* et spirituelle à l'ave-

nant. Jamais notre élève consul, timide et réservé comme il l'était, n'eût osé lever les yeux sur cette jeune merveille; c'était elle qui l'avait distingué, choisi, demandé en mariage, sans rencontrer d'ailleurs la moindre résistance chez le bonhomme de père qui flairait dans Charles Tissot un homme supérieur. Lorsque je revins à Paris tenter la fortune des lettres, le ménage de mon camarade me donna pour la première fois de ma vie la perception du bonheur absolu. Dans un intérieur élégant et luxueux sans étalage, deux êtres jeunes, bien portants et gais vivaient exclusivement l'un pour l'autre, assurés de leur avenir, indépendants du monde, choyés de leurs familles, enviés de tous : lui, presque décidé à fixer là sa vie et à suivre sa carrière dans les bureaux du quai d'Orsay : elle, sans autre ambition que de se distinguer dans l'aquarelle entre toutes les élèves de son vieux maître, M. Midy.

C'était trop beau pour durer longtemps. Ces deux êtres faits l'un pour l'autre cessèrent un jour de se comprendre. La vie commune devint impossible. Paris garda la jolie mondaine. Charles Tissot devint une sorte de juif errant, chassé de consulat en consulat par une fatalité clairvoyante et savante. Je le suivais des yeux à la Corogne, à Andrinople, à Salonique, à Jassi; quant à le rencontrer, ça m'eût été difficile; car il était exilé ou peu s'en faut. Ce maudit, ce persécuté, montait en grade malgré tout : son patriotisme et son talent l'accompagnaient dans ces épreuves et chaque fois il méritait bien de la France. C'est grâce à lui, si je ne me trompe, qu'il n'existe plus de barrières infranchissables entre la carrière des consulats et la diplomatie politique. M. de la Valette, qui le tenait en

haute estime, lui fit donner le grade de premier secrétaire dont il avait déjà exercé l'emploi.

En cette qualité, il fut chargé d'affaires à Londres pendant l'année terrible, et là, devant un ennemi plus acharné et moins excusable que l'Allemagne, il se montra diplomate habile et bon Français. Gambetta lui rendait justice et il ne cachait point son admiration pour Gambetta. M. Thiers le nomma ministre plénipotentiaire au Maroc. C'était le poste le plus modeste et le plus mal rétribué de toute la carrière, fort pénible d'ailleurs en raison du climat et des chevauchées obligatoires. Tissot l'accepta avec joie, heureux d'avoir enfin le pied dans l'étrier. Quelques jours avant son départ (c'était pendant le siège de la Commune), nous fîmes une longue promenade dans le parc de Versailles et il me parla abondamment, non plus de lui ni de ses projets d'avenir, mais de la France et des moyens de la remettre à son rang dans le monde. Il la servit avec un dévouement filial à Tanger, à Athènes, à Constantinople, à Londres, jusqu'à la dernière limite de ses forces. Libre penseur et libéral, exempt de tout fétichisme religieux ou monarchique et atteint d'une blessure incurable qui avait touché le fond même du cœur, il s'était donné à la France, comme un dévot se donne à Dieu, et il avait trouvé de sérieuses consolations dans l'amour de la patrie, le seul qui ne trompe jamais.

## LA FRANCE A BERLIN

18 novembre 1884.

L'Association internationale du Congo est l'enfant tard venu d'une héroïque folie. Il y a un demi-siècle que les Belges ont conquis l'indépendance au prix de leur sang; mais ils n'ont pas réfléchi qu'en s'émancipant de la Hollande, puissance coloniale, ils sacrifiaient leur part de Java, de Sumatra et du vaste empire fondé sous les tropiques au profit des Provinces-Unies. Aujourd'hui la Belgique, aussi prospère qu'elle est intelligente et laborieuse, étouffe entre des frontières que son heureuse neutralité ne lui permet point de franchir. Elle a trop d'hommes, trop de capitaux, trop de moyens d'action et, pour ainsi dire, aucun emploi de ses ressources et de ses forces. C'est cette pléthore qui la pousse à chercher un débouché sur le cours moyen du Congo, dans l'Afrique occidentale; elle a colonisé pacifiquement les terres peu connues où l'Anglo-Américain Stanley, s'il faut en croire le récit de son premier voyage écrit par lui-même, s'est introduit comme un obus dans une ville ouverte et peuplée de bourgeois inoffensifs. Stanley n'y fera

plus de mal ; il n'est plus là-bas que l'agent d'une société civilisatrice, aussi humaine et aussi libérale que son auguste patron, le roi Léopold II. L'Association internationale du Congo, par ses actes plus encore que par ses déclarations et ses engagements, a mérité dès ses débuts la confiance du monde entier, et l'on assure que deux ou trois puissances reconnaissent déjà son pavillon.

Par un concours de circonstances qu'il n'était pas malaisé de prévoir, la France, l'Angleterre, le Portugal, et même le nouvel empire allemand, sans s'être donné rendez-vous, se sont rencontrés avec les Belges vers l'embouchure du Congo. Notre Brazza, qui s'est fait aimer autant que Stanley s'est fait craindre, y a fait planter le pavillon national. Les Anglais, malgré quelques sévères leçons, restent persuadés que tout leur est permis en Afrique et qu'ils n'y sauraient faire assez de mal, d'ailleurs fermement convaincus que toute prise de possession d'un pays neuf est un vol fait à l'Angleterre. Le Portugal a des droits historiques à faire valoir, et il n'est pas d'humeur commode : c'est un seigneur de petite taille qui porte la tête haute et ne souffrirait pas qu'un géant lui marchât sur le pied. Quant au nouvel empire germanique, il a compris qu'envoyer deux ou trois cent mille émigrants aux États-Unis, c'était faire un métier de dupe. L'émigration est comme la saignée, elle soulage momentanément les nations pléthoriques, mais elle les épuise à la longue. A quelque chiffre que nos statisticiens fixent décidément le coût et la valeur de l'homme, fallût-il le réduire à six mille francs, deux cent mille individus représenteraient encore un milliard deux cent millions dépensés par le pays qui les a vus naître et grandir, et



la terre qui reçoit les émigrants s'enrichirait de douze milliards en dix ans au détriment du pays qui les envoie.

Tel est, je pense, le raisonnement qui a poussé M. de Bismarck à prendre possession d'Angra-Pequenia, et, comme les Allemands font bien tout ce qu'ils font, un mois après cette mainmise, la carte d'Angra-Pequenia s'étalait sur tous les murs, dans les moindres villages d'Allemagne. Angra-Pequenia faisait et fait encore les yeux doux à tous les sujets de l'empereur Guillaume, comme les petites demoiselles de M. Antonin Proust, embusquées à la devanture des débits de tabac, invitent les Parisiens à prendre des billets de la loterie des Arts décoratifs. Par surcroît de prudence, et pour mettre son rêve colonial à l'abri des complications diplomatiques, le chancelier de fer a désiré que l'Europe vint à Berlin codifier avec lui les découvertes, les conquêtes, les plantations de drapeaux, et tout ce qui concerne la prise de possession des pays neufs.

La conférence est réunie; nous y sommes. Rien de plus naturel, et pourtant cette idée me rend soucieux.

Non, certes, que j'attache une importance exagérée au résultat des négociations qui vont commencer dès demain. En matière de colonisation, nous avons eu, comme on dit aux enfants, les yeux plus gros que le ventre : mieux vaudrait posséder moitié moins de sujets exotiques, jaunes ou noirs, et qu'ils fussent plus positivement à nous.

Ce qui me préoccupe dans ce diminutif de congrès, c'est la peur des bons procédés dont M. de Bismarck nous a déjà donné quelques échantillons menaçants. Depuis un certain temps, ce terrible homme fait tournoyer sa bienveillance autour de notre tête comme une

massue d'Hercule. Ses bonnes grâces sont allées si loin qu'elles ont compromis un instant le ministère. L'Extrême-Droite et l'Extrême-Gauche ont reproché à M. Jules Ferry d'être trop bien avec M. de Bismarck. De quelles imprécations ne l'eût-on pas chargé, s'il nous avait attiré sa colère!

La France et l'Allemagne sont en paix depuis le traité de Francfort; voilà qui est certain. Malheureusement cette paix est précaire et le sera toujours par la faute des Allemands. S'ils s'étaient contentés de nous battre, de nous saigner aux quatre veines, de nous arracher nos milliards, ils n'auraient pas mis l'impossible et l'irréparable entre nous. Pourquoi l'Autriche est-elle devenue leur meilleure et leur plus fidèle alliée depuis la guerre de Sadowa? Parce qu'en 1866, malgré l'enivrement de la victoire, ils n'ont pas détaché un pouce de terre de l'empire vaincu. Sur les trente-cinq millions de sujets qui entourent l'empereur François-Joseph, ils n'ont pas fait un Prussien malgré lui. C'est pourquoi tout est pardonné, oublié, effacé, au grand honneur et au grand profit des deux empires. Rien n'empêchait les Allemands de se donner, après la victoire de 1870, un second allié aussi fidèle et aussi chevaleresque. Mais le parti militaire l'a emporté à Berlin sur le parti diplomatique. A la sécurité morale qui serait née d'une paix équitable, quelques habiles à courte vue ont préféré une sécurité stratégique féconde en haines, en rancunes, en armements illimités.

Quel que soit l'intérêt qui puisse nous conseiller un jour de rechercher ou d'accepter l'alliance des Allemands, nous ne le pouvons pas; l'histoire nous flétrirait comme une nation de pleutres. Au delà d'une frontière artificielle que le sabre a tracée dans le sang,

il y a quinze cent mille Français, nos frères par la naissance, par l'éducation, par le cœur. Ils subissent non seulement l'arbitraire administratif, les vexations d'en haut et d'en bas, le caporalisme brutal, mais ils ont la douleur que Dante n'avait pas prévue dans son *Enfer*, la douleur d'armer leurs enfants pour servir l'ennemi contre la mère-patrie.

Voici bientôt quatorze ans que cela dure, et ces braves gens tiennent bon; ils espèrent toujours en nous, ils restent fidèles à la France, ils l'ont prouvé par toute l'éloquence des chiffres aux dernières élections.

Eh bien! faisons comme eux, conservons-leur une fidélité réciproque. Quelques appâts que l'on puisse nous offrir, nous fournit-on même un beau jour l'occasion si séduisante de rendre aux Anglais la centième partie du mal qu'ils nous ont fait, n'acceptons rien pour n'avoir rien à promettre, gardons-nous tout entiers aux amis qui souffrent là-bas. Que la France demeure aussi bonne Alsacienne que l'Alsace est restée bonne Française, et tout ira bien.

## L'INCONNU

8 janvier 1885.

En avant, marche!

Et les tambours de battre, et la France d'applaudir.

Elle applaudit posément, car elle est bien revenue de ses illusions et de ses folles ardeurs. La France n'est nullement découragée, Dieu merci, mais elle est grave et sa valeur militaire prend sa source dans le sentiment du devoir. On sait qu'il faut marcher, que l'honneur le commande; on marchera coûte que coûte.

La substitution du général Lewal au général Campenon fait savoir à la France et à l'étranger que le gouvernement a pris enfin des résolutions énergiques. Nous possédions, hier, un ministre de la guerre pour la paix. Nous avons, aujourd'hui, un ministre de la guerre pour faire la guerre. Et le pays, qui n'aime pas voir ses enfants fondre au soleil ou moisir à l'humidité, sous un climat inhospitalier, au milieu d'ennemis qu'on peut tuer indéfiniment sans en diminuer le nombre, le pays aime qu'on en finisse avec les Tonkinois et les Chinois.

Il serait trop facile, et peu patriotique, je crois, de

récriminer contre les imprudents qui nous ont engagés dans cette campagne, ou contre les stratégestes et les politiciens qui ont lésiné au début sur les sacrifices nécessaires. Le général Campenon est aussi bon Français qu'un autre. C'est même en qualité de bon Français qu'il sacrifie tout à la défense du territoire national. Notre armée a été organisée en vue d'un plan de mobilisation où chaque unité a sa place marquée et son rôle tracé d'avance. Pas une compagnie inutile, pas un seul escadron de luxe, pas une batterie de trop. Voilà qui est fort beau en théorie, et il faut admirer le scrupule de l'homme de guerre qui défend ses effectifs et qui s'écrie : « Si vous me prenez six mille hommes de plus, je ne répons pas de la mobilisation ». Il y a cependant en campagne des journées où l'on perd plus de six mille tués, blessés ou prisonniers, et l'on ne capitule pas pour si peu. J'admire de confiance avec tous les Français ce fameux plan de mobilisation qui est l'œuvre de nos tacticiens les plus éminents. Mais je ne puis me persuader que ce savant édifice soit en même temps si parfait et si imparfait qu'à la moindre fissure il doive crouler sur sa base.

Il faut que le nouveau ministre de la guerre, aussi bon patriote que l'ancien, soit moins pessimiste et plus confiant dans l'élasticité de la nation française, puisqu'il se prête de bonne grâce à l'envoi de nouveaux renforts. On va donc secourir enfin d'une façon effective, énergique, frappante, cette poignée de héros qui étouffe sur le théâtre de ses victoires, entre les hordes incessamment renouvelées des Asiatiques vaincus. On fera de la place autour de nos bons petits soldats, on leur rendra les coudées franches et on tuera autant de Chinois que leur terre natale en voudra bien couvrir.

Nous en avons, avant-hier, exterminé 600 sur 12,000 qui n'avaient pas craint de venir nous affronter chez nous.

Et après? Dame! après, il en reviendra d'autres, et nous en tuerons d'autres, et cela pourra durer très longtemps sans que l'empire du Milieu se sente gravement endommagé, car il a quatre cents millions de sujets, et la race chinoise est la plus prolifique du monde.

Perspective mélancolique pour nous, à moins qu'un heureux coup du sort, comme la prise de Pékin en 1860, donne tort à la vraisemblance et fasse triompher l'imprévu.

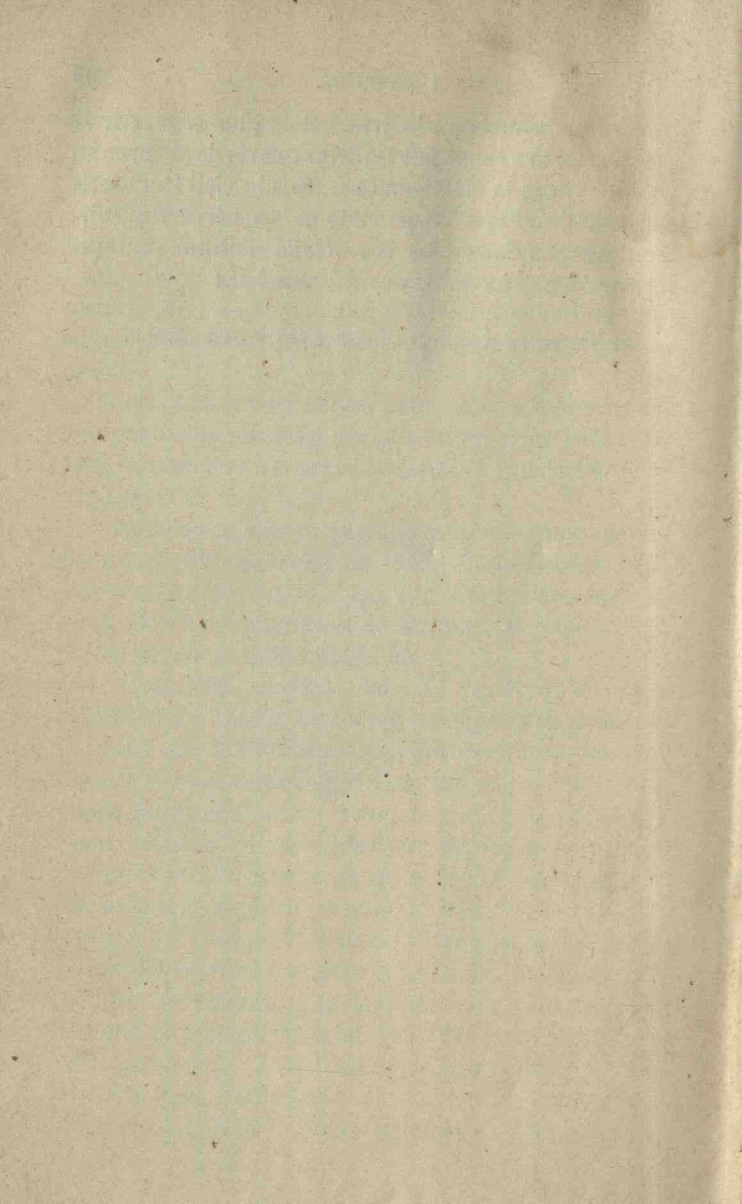
— Mais alors, diront quelques hommes impitoyablement logiques, qu'est-ce que nous allons encore chercher là-bas? Des coups, rien que des coups; car, au point de vue budgétaire, le Tonkin est jugé : il ne paiera jamais ce qu'il nous coûte.

— C'est vrai, le plus clair du profit qu'on peut empocher au Tonkin est dans les coups. Mais j'aime à supposer que la France n'a pas encore abjuré les sentiments chevaleresques qui l'ont fait appeler si longtemps la grande nation. J'aime à croire que les nouveaux Gaulois, dignes héritiers de leurs pères, ne craignent ni de donner ni de recevoir des coups. A tort ou à travers, bien ou mal, partout où le drapeau français est engagé, la jeunesse française a son poste de combat marqué d'avance; on n'a pas besoin de lui montrer le chemin. Les nations non plus que les hommes ne sont en villégiature ici-bas pour leur agrément personnel : il faut lutter, il faut souffrir, il faut faire les plus douloureux et souvent les plus cruels sacrifices. Le parti le plus héroïque, en cette occasion

comme en beaucoup d'autres, est le plus sage, car le prestige de la France fait les trois quarts de sa force en Orient et dans la Méditerranée. Mais le vieil Horace de Corneille, ce type du patriote et du héros français, n'entrait pas dans tous ces détails d'utilité pratique lorsqu'il disait à ses fils avant le combat :

*Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux.*

FIN





## TABLE DES MATIÈRES

---

Notre politique.....	1
Les deux drapeaux.....	7
Les nouveaux Gibelins.....	13
La Chambre haute.....	18
Le long espoir du centre droit.....	26
M. Saint-Marc Girardin.....	31
Les beaux messieurs de l' <i>Univers</i> .....	36
Paray-le-Monial (Notes de voyage).....	39
<i>Finis Galliaë</i> .....	44
L'argument du veau.....	51
Coup d'œil en arrière.....	53
Oui ou non.....	56
Michelet.....	58
Souvenir.....	61
Incommutable.....	65
Le petit chat.....	68
Un apostat.....	71
La genèse d'une majorité.....	76
Fort de sa faiblesse.....	80
La cabotinerie.....	84
Les écoliers en vacances.....	87
<i>Hic jacet</i> .....	91

Notre intolérance.....	94
Un franc d'amende.....	98
Le néant diplomatique.....	102
Discours prononcé le 18 juillet 1876 à l'inauguration du monument de Paul-Louis Courier à Veretz.....	107
Drapeaux pliés.....	111
Mort d'Antonelli.....	114
Les doléances cléricales.....	117
Responsabilité.....	120
Autres temps, autres émotions.....	125
Deux solutions.....	131
M. Thiers et M. Gambetta.....	134
Terreur et bêtise.....	139
La France et l'armée.....	146
Gagner du temps.....	152
Que feront-ils?.....	162
La France sans M. Thiers.....	173
Le président Grévy.....	177
Vive la nation!.....	182
Le maréchal lui-même.....	187
Condamnés! condamnés!.....	191
La solution inévitable.....	195
La routine sanglante.....	199
Monsieur l'Etc.....	204
Le nouveau Dagobert.....	206
Victor-Emmanuel.....	209
Deux Italiens.....	215
L'héritage de Pie IX.....	220
Le réveil de L'Europe.....	226
Le réveil de l'Europe (suite).....	231
La Russie.....	238
La rosière de Puteaux.....	243
Le mémoire anglais.....	254
Échec à la loi.....	258
Au Times.....	264
L'enseignement clérical en France.....	268
Le général Clinchant.....	292
Le ministère Gambetta.....	296
Ce qui nous soucie.....	300
Reviser ou gouverner?.....	305

La détente.....	311
Les cannibales de Paris.....	317
Réponse à un Canaque.....	321
Vive la France!.....	324
La voix du silence.....	328
Ne proscrivons personne.....	333
Après la crise.....	337
Ordre et liberté.....	342
Le courage gai.....	347
Le monument expiatoire.....	352
L'honneur français au Sénégal. (Appel au Sénat).....	356
Manet à l'Ecole des beaux-arts.....	361
Économie de chair humaine.....	366
Sarcey au couvent.....	373
Charles Tissot (Souvenirs personnels).....	379
La France à Berlin.....	387
L'inconnu.....	392



